BnF Gallica

Le voyageur françois, ou La connoissance de l'ancien et du nouveau monde / [par M. l'abbé de Laporte, M. l'abbé de [...]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



Abbé de Fontenai (1736-1806). Le voyageur françois, ou La connoissance de l'ancien et du nouveau monde / [par M. l'abbé de Laporte, M. l'abbé de Fontenai et Domairon]. 1765-1795.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
**utilisationcommerciale@bnf.fr**.

G

22488

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

# LE VOYAGEUR *FRANÇOIS.*

G

~~O. 1862~~
~~4~~ E

(C)

LE

# VOYAGEUR

## *FRANÇOIS,*

OU

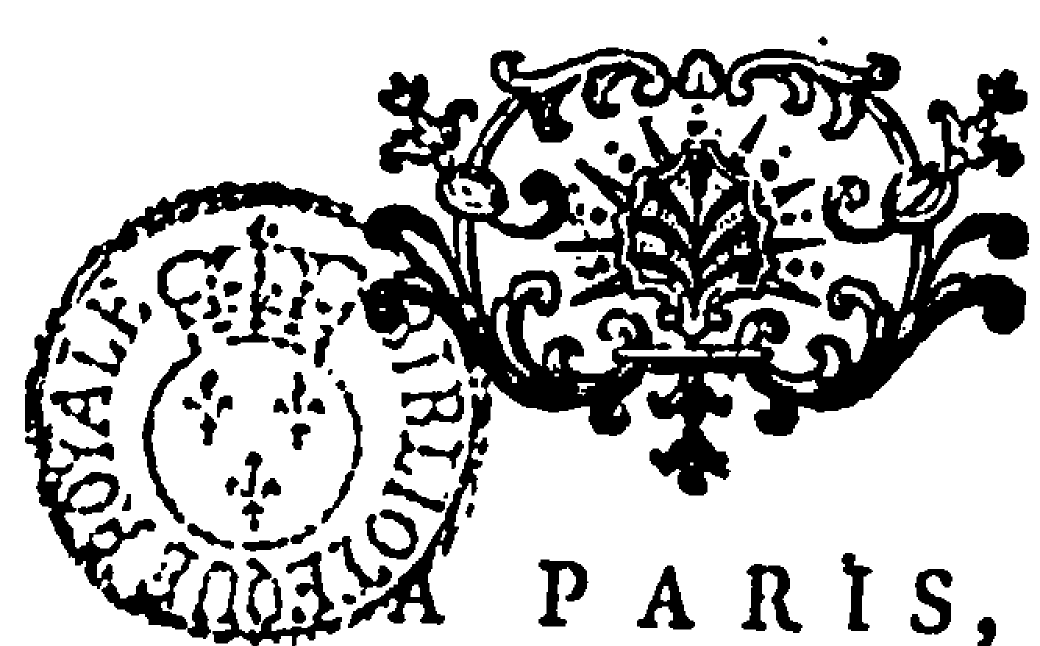
## LA CONNOISSANCE

*DE L'ANCIEN*

ET DU NOUVEAU MONDE,

*Mis au jour par M. l'Abbé* DELAPORTE.

TOME SIXIEME.




A PARIS,
Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin.

M DCC LXVII.
*Avec Approbation, & Privilége du Roi.*



# LE VOYAGEUR *FRANÇOIS.*

## LETTRE LXVII.

### *Le Japon.*



Près plusieurs jours de navigation, nous découvrîmes les premieres isles du Japon, nommées *Gotho*, qui ne sont habitées que par des laboureurs. A cette vue, chacun de nous fut obligé de donner au capitaine ses livres de prieres & autres meubles de dévotion, avec tout l'argent qu'on pouvoit avoir apporté d'Europe. On fit le mémoire de ce qui appartenoit à chaque particulier; & le

tout fut mis dans un vieux coffre, pour le cacher aux Japonois. Cette précaution est d'autant plus nécessaire, que l'on fouille tous les passagers, pour sçavoir s'ils n'ont pas sous leurs habits des chapelets, des livres, des images, ou des médailles qui portent l'empreinte d'une croix, ou la figure de quelque saint. Ce seroit un crime digne de mort, que d'être chargé de ces marques de religion.

Nous entrâmes enfin dans un havre environné de hautes montagnes, d'isles & de rochers, qui le mettent à l'abri des tempêtes & des orages. C'étoit le célebre port de Nangasaqui, situé dans la partie de l'isle de Ximo, la plus proche de l'Europe, & la plus connue. Dix-huit bateaux Japonois étoient venus au-devant de nous, & nous avoient conduits jusqu'au comptoir Hollandois, moins pour nous faire honneur, que pour nous observer. Deux officiers du gouvernement vinrent à bord, accompagnés de commis, d'intrepretes & de soldats. Ils demanderent la liste des marchandises, le nom des passagers, leur âge, leur naissance, leur patrie & leur emploi. Je pris la qualité de chirurgien

du vaisseau ; & l'on me permit de me dire Hollandois. On nous interrogea ensuite sur les circonstances de notre voyage ; & l'on écrivit toutes nos réponses. On nous lut des réglemens de police, auxquels on nous obligea de nous conformer pendant notre séjour ; ces ordonnances furent affichées dans le navire, & dans différens quartiers de l'isle. Elles portent, entr'autres choses, qu'aucun Hollandois ne pourra sortir du vaisseau pour entrer dans la ville, ni sortir de la ville pour retourner à bord, sans une permission expresse & par écrit d'un officier Japonois, qui doit la renouveller chaque fois qu'on passe d'un lieu à un autre. Lorsque la nuit arrive, les commissaires chargés de la visite du navire, enferment les Hollandois dans leur maison, après les avoir comptés un à un ; & tous les matins ils prennent les mêmes précautions, & font les mêmes recherches, pour voir si personne ne s'est échappé.

Quelques jours après notre arrivée, ces mêmes commissaires réglerent le tems & la maniere de décharger les marchandises. A mesure qu'on les apportoit, on les visitoit ; on les compa-

roit avec l'état qu'on en avoit donné; & l'on ouvroit quelques balles de chaque espece, pour s'assurer de la fidélité de cet état. On les enferma ensuite dans les magasins de la compagnie Hollandoise. Les commissaires en prirent la clef, & appliquerent leur sceau sur la porte. Les marchandises y resterent en dépôt, jusqu'à ce qu'il plut au gouvernement d'assigner le tems de la vente. Lorsque le jour fut reglé, on afficha la liste de tous les effets; & ils se vendirent à l'enchere dans un grand corps de logis destiné à cet usage.

Notre directeur est actuellement occupé des préparatifs nécessaires pour son voyage de Jédo. Pour moi, Madame, le peu de liberté que me laissent les Japonois, je l'emploie à étudier leur caractere, à observer leurs usages, & sur-tout à parcourir la ville de Nangasaqui, où je suis actuellement. Elle peut avoir environ trois quarts de lieue de longueur, sur une largeur à-peu-près égale. Elle doit son accroissement aux Portugais; car ce n'étoit qu'un simple village lorsqu'ils en prirent possession; & ils en firent le premier entrepôt de leur commerce. Dès-lors on vit arriver dans son

port une grande quantité de navires étrangers. Les Japonois, invités par l'attrait du gain, vinrent eux-mêmes s'y établir. Par-là Nangasaqui s'accrut considérablement, & devint une des plus florissantes villes du Japon. Dans la suite, les Portugais ayant été chassés de l'empire, cette ville déchut beaucoup de sa grandeur : elle est aujourd'hui médiocrement peuplée. Ses habitans sont, pour la plûpart, artisans, ouvriers & gens de journée, avec un certain nombre de marchands. Cependant son port est encore le rendez-vous de tous les négocians qui ont la permission de commercer dans cet empire. Sur le sommet des montagnes qui l'environnent, on a placé des corps-de-garde, d'où l'on observe tout ce qui se passe sur la mer, pour en donner avis aux magistrats. Le rivage a pour défense plusieurs bastions ; & le côté de la ville est entouré de toiles, pour dérober à la vue des étrangers, la quantité d'hommes & des canons qu'on y entretient.

Nangasaqui est une ville sans murailles : les rues en sont étroites & irrégulieres, le terrein inégal, & les maisons basses & de médiocre apparence, mais

très-propres, & d'une distribution fort commode. Elles n'ont que le rez-de-chaussée, ou, tout au plus, un petit étage au-dessus, dans lequel on ne loge point; & qui ne sert que de magasin. Ici, comme à la Chine, on ne voit point de fenêtre du côté de la rue; & la façade des maisons bourgeoises n'offre communément qu'une porte pratiquée dans le mur. Celles des artisans & des marchands ont, outre cela, une boutique, où les uns travaillent, les autres étalent leurs marchandises. Ces maisons sont de bois enduit de terre, & couvertes de planches. Quelquefois on met par-dessus, une toile noire, collée avec de la chaux. Les appartemens ne sont formés que par des paravents que l'on arrange à son gré; & les fenêtres ne sont bouchées que par des chassis de papier : quand on veut rafraîchir l'air de toute une maison, on se contente d'ôter les paravents & d'ouvrir les fenêtres. Les planchers & les plafonds sont construits de bois de cédre ou de sapin. Sur les premiers on étend des nattes; & l'on colle sur les autres du papier doré ou argenté. Ces mêmes nattes servent de lit & de chai-

ses ; ou, pour mieux dire, les Japonois n'ont ni chaises, ni lits, ni aucune autre commodité de ce genre : leur coutume est de s'asseoir à terre, comme la plûpart des autres Asiatiques, & de dormir sur des tapis. L'intérieur de la maison, les fenêtres, les portes, l'escalier, s'il y en a un, sont peints & vernissés ; & tout cela est d'une propreté admirable.

Il y a quelques édifices remarquables à Nangasaqui, tels que les arsenaux, les temples & les palais des gouverneurs, qui occupent un terrein considérable, & dominent sur toute la ville. Les temples dédiés aux anciens dieux du pays, & aux idoles étrangeres, dont le culte a été apporté des contrées voisines, sont ici fort nombreux, bien bâtis, & consacrés non-seulement aux usages religieux, mais aux divertissemens publics. Ils ont des jardins spacieux, où l'on a pratiqué des corps de logis séparés de celui où reposent les idoles. C'est dans ces édifices, & dans les lieux charmans dont ils sont environnés, que l'on célebre les jeux & les fêtes solemnelles. Les Hollandois habitent une petite isle, située dans le port, & où ils sont comme enfermés.

Cette espece de prison n'a que six cens pieds de longueur, sur deux cens de largeur. Il est défendu aux bateaux de la ville d'y aborder ; & l'on ne prendroit pas plus de précaution à garder des criminels. Les Chinois, aussi resserrés que les Hollandois, ont leurs logemens sur une éminence, dans un quartier tout opposé. Leur demeure est entourée d'une muraille ; & ils ne peuvent sortir de cette enceinte, sans une permission particuliere des magistrats.

Malgré la dissimulation soupçonneuse de Japonois, croiriez-vous, Madame, qu'à force d'égards & de complaisances, j'ai sçu gagner la confiance de plusieurs d'entr'eux. Je ne connois point de nation plus sensible aux marques d'estime, ni qui se livre de meilleure foi au commerce de l'amitié, quand elle croit n'avoir rien à craindre. La longue habitude qu'ils ont d'ailleurs de voir des Hollandois, les rend moins ombrageux & plus sociables. C'est, sans doute, en cette qualité, que j'ai l'avantage de converser familiérement avec des gens que je croyois inaccessibles ; & il n'est pas jusqu'aux Bonzes, qui ne me fassent l'honneur de m'admettre à

leur société. Les matieres de religion sont l'objet le plus ordinaire de nos entretiens ; & nous nous sommes plusieurs fois expliqués librement ensemble sur celle de Japonois. Il y en a trois principales établies dans cet empire : la premiere, & celle qui est regardée comme la plus orthodoxe, s'appelle *Sintos ;* elle tient pour le culte des anciens dieux du pays, qui, selon les idées de ce peuple, ont gouverné le Japon pendant plusieurs millions d'années. La seconde se nomme *Budsdo* & consiste dans l'adoration des idoles étrangeres. Elle fut introduite dans ces isles, au commencement de notre ére Chrétienne. La troisieme, appellée *Siuto*, est un systême plus moderne, fondé sur les seules lumieres de la raison, & qui n'a pour objet que la pratique de la vertu, sans s'embarrasser du culte d'aucune divinité.

La religion du *Sintos* est un secret pour le peuple ; les prêtres n'en parlent qu'à leurs disciples ; ceux-ci, en s'initiant, s'obligent par serment à ne rien révéler. Ce serment regarde principalent l'origine du monde, qui, au Japon, comme ailleurs, est un objet mysté-

rieux. L'hiſtoire des premiers tems ne contient que la relation des combats des dieux contre des géans, des dragons & d'autres monſtres qui ont déſolé la terre. Pluſieurs villes & villages de l'empire ont pris leur nom de ces actions mémorables, arrivées dans leur voiſinage. On conſerve dans les temples, les épées & les armes de ces dieux, ou plutôt de ces héros, qui s'étant rendus célébres par des exploits éclatans, le peuple touché d'admiration, les déifia & leur érigea des autels. De-là cette ſuite nombreuſe de divinités que les Sintoïſtes partagent en pluſieurs claſſes, & qu'ils adorent ſous le nom d'*eſprits immortels*. Ils regardent ces héros non-ſeulement comme les génies tutelaires de la nation, mais comme ſes fondateurs & ſes premiers rois. L'hiſtoire de ces dieux fait une des parties principales de la théologie du Japon.

Il n'appartient qu'au *Dairi*, qui eſt le ſouverain pontiſe des Japonois, de canoniſer ainſi les hommes célébres. Cela ſe fait, de tems en tems, en faveur des certains perſonnages qu'il juge dignes de cet honneur, ſoit pour la vie

ſainte qu'ils ont menée, ſoit pour les miracles qu'on leur attribue. Dans ces cas, il permet aux peuples de les invoquer & de leur élever des temples. La cérémonie de l'apothéoſe ſe fait avec beaucoup d'appareil; & l'on aſſigne au nouveau dieu l'eſpece de puiſſance qu'il doit exercer ſur les mortels. Comme le nombre de ces divinités augmente tous les jours, & qu'on n'en crée point une nouvelle, ſans lui bâtir une pagode, il n'y a point de ville, où le nombre des temples & des chapelles ne ſoit preſqu'égal à celui des maiſons. L'uſage eſt de conſerver dans une chaſſe les oſſemens, les armes du dieu, & les ouvrages qu'il a faits de ſa propre main, pendant ſa vie. Non-ſeulement le Dairi a le pouvoir de faire des dieux; mais il eſt lui-même un objet de vénération & de culte pour les Sintoïſtes. Comme on ſuppoſe qu'il deſcend en droite ligne des anciennes divinités de la nation, & qu'il a hérité des vertus & du caractere auguſte de ſes aïeux, on le regarde comme leur image vivante; & on lui rend, à-peu-près, les mêmes hommages. On croit même que tous les dieux du pays ont un reſpect infini pour ſa perſonne;

qu'ils entretiennent avec lui un commerce intime ; qu'ils se font un devoir de le visiter une fois l'an, vers le mois de Novembre ou de Décembre. Les Japonois appellent ce tems, *le mois de l'arrivée & de la visite des dieux ;* comme les Chrétiens, qui, dans cette même saison, célébrent l'Avent, c'est-à-dire, l'*arrivée du Sauveur du monde* ; ou comme les anciens, qui croyoient que leurs dieux descendoient annuellement en Ethiopie, & qu'ils y restoient douze jours. Toutes les villes de cette contrée & de l'Egypte étoient alors en mouvement : on ne voyoit que processions & pélerinages, avec les statues des dieux que l'on portoit en triomphe. Les Japonois font le contraire ; ils ferment les temples ; parce qu'ils supposent que le ciel est vuide, & que toute la cour céleste est venue, durant ce mois, résider chez le souverain pontife qui, pendant tout ce tems ; a soin de tenir table ouverte pour la régaler.

Les Sintoïstes n'admettent point la transmigration des ames ; cependant ils s'abstiennent de tuer & de manger les animaux qui sont utiles aux hommes, persuadés qu'il y auroit de la

cruauté & de l'ingratitude à s'en défaire. Ils ont quelque idée de l'immortalité de l'ame, & d'un état futur de bonheur & de malheur; mais ils en sont peu touchés : leurs espérances & leurs craintes se bornent aux avantages & aux peines de cette vie. Ils croient un avenir; mais ils rejettent l'enfer. Selon eux, les méchans reviennent dans le monde pour expier leurs crimes. Il n'y a point de religion plus douce & plus paisible ; elle éloigne toute mortification, comme désagréable aux dieux, qui aiment mieux voir les hommes contens se livrer aux plaisirs. Le seul objet des Sintoïstes est d'être heureux sur la terre : cependant leur religion est la moins nombreuse du Japon. Ils ont des cérémonies légales, dont la plûpart regardent la pureté du corps. Elle consiste principalement à ne pas se souiller de sang, à s'abstenir de manger de la chair, & à éviter les cadavres. Ceux qui ont à se reprocher quelqu'impureté de cette nature, ne peuvent, sans crime, entrer dans les temples, ni visiter les lieux saints. Si quelqu'un répand sur ses habits une

goutte de ſang, il eſt impur pendant ſept jours. La mort d'un parent fait contracter une ſouillure, dont l'expiation eſt plus ou moins longue, à proportion de la proximité du degré. Celui qui mange la chair de certains animaux domeſtiques, a auſſi beſoin de ſe purifier. On ne reconnoît point, dans cette religion, d'autres diables que les ames des renards; parce que ces animaux font beaucoup de ravage au Japon: ſyſtême qui peut avoir donné lieu à celui du Jéſuite Bougeant, ſur l'ame des bêtes.

La célébration des jours ſolemnels eſt un autre point eſſentiel de la religion des Sintoïſtes. Ils ſont principalement deſtinés à voir & à complimenter ſes amis; car les Japonois n'ont guères conſervé que la partie gaie de leurs fêtes. On fait, à la vérité, quelques ſtations dans les temples; mais la plus grande partie du jour ſe paſſe en viſites, en feſtins & en réjouiſſances. Il y a trois fêtes particulières qui reviennent chaque mois, & d'autres plus ſolemnelles, qui ſe célèbrent cinq fois par an, avec beaucoup d'appareil. Celle de la nouvelle année

dure plusieurs jours, pendant lesquels on se fait, comme en Europe, des félicitations & des présens. L'année commence à la nouvelle lune qui suit le 5 de Février, entre le solstice d'hiver & l'équinoxe du printems; ainsi ce jour varie comme celui de Pâques parmi nous.

Il y a une autre fête qui est particuliérement un jour de réjouissance pour les petites filles; une autre, pour les jeunes garçons; une troisieme, pour les enfans; une quatrieme est consacrée aux plaisirs de la table, au jeu, à la danse & aux spectacles. La joie, la dissolution & la débauche régnent alors pendant plusieurs jours. Chacun s'empresse de traiter ses amis; les étrangers même, & les personnes les plus indifférentes sont admises dans ces repas. Cette fête ressemble, pour la licence, aux Saturnales & aux Bacchanales des Romains. Quoiqu'elle appartienne proprement à la religion des Sintoïstes, cependant, comme elle est moins consacrée au culte des dieux, qu'aux divertissemens dont les Japonois sont fort avides, il est arrivé avec le tems, que toutes les sectes l'ont adoptée.

Le pélerinage d'Isje est un autre article de la religion de Sintos. Isje est une province du Japon, célébre par la naissance du plus ancien & du plus puissant des dieux du pays. Ces peuples prétendent que c'est le premier séjour de leurs ancêtres, & le berceau de la race humaine, comme chez nous la terre d'Eden. Les dévots y vont une fois l'an; mais tous y font au moins un voyage dans leur vie, pour obtenir la bénédiction du ciel en ce monde, & la félicité éternelle dans l'autre. Le terme du pélerinage est une pagode qu'ils appellent *le temple du grand dieu.* Il n'y en a point de plus saint & de plus fameux au Japon : cependant il n'y a rien de plus simple & de plus pauvre, que cet édifice construit de bois, & couvert de chaume. Tout son ornement est un miroir qui représente à l'esprit du Sintoïste, l'œil, la pénétration & la pureté de l'Intelligence suprême.

Non loin de-là, sur une colline, est une caverne que les pélerins ne manquent point de visiter : c'est-là, leur dit-on, que leur grand dieu s'est autrefois caché lorsqu'il priva le monde de la lumiere; on leur montre une idole assise sur une

vache, qu'ils appellent *la représentation du soleil.* Les Japonois entretiennent ces édifices avec simplicité, comme une image de l'extrême pauvreté des premiers hommes : ils n'ont presque point de solemnités ni d'usages, qui ne rappellent cette ancienne indigence du genre humain. Le temple d'Isje est entouré d'une infinité de petites chapelles, la plûpart si basses, que les ministres qui les desservent, ont peine à s'y tenir debout. Ce ne sont point des ecclésiastiques qui en ont la direction; mais des laïcs, qui ont cependant leurs supérieurs, & des habillemens qui les distinguent des autres séculiers. Leur coëffure est un bonnet oblong qui s'attache sous le menton, avec des cordons de soie plus longs ou plus courts, suivant le rang de celui qui les porte. Il n'est obligé de s'incliner devant les personnes d'un ordre plus élevé, que jusqu'à ce que le bout du cordon touche la terre. Ces ministres, dans les affaires qui concernent la religion, sont soumis au souverain pontife; mais, pour ce qui regarde le temporel, ils obéissent, ainsi que tous les ecclésiastiques de l'empire, aux juges laïcs.

C'eſt une choſe aſſez particuliere, que le clergé du Japon, qui eſt très-pauvre & réduit à exercer les plus vils métiers pour ſubſiſter, ait abandonné aux ſéculiers la direction des temples d'Isje, dont il pouvoit tirer de grands avantages, ſoit par les revenus conſidérables dont ils ſont dotés, ſoit par les aumônes des pélerins, hommes & femmes, qui y arrivent en foule. On prétend que les incommodités ordinaires du ſexe ſont ſuſpendues pendant ce voyage; ſoit que la fatigue occaſionne cette ſuppreſſion; ſoit peut-être à cauſe du ſoin que prennent les femmes de cacher leur état; car, comme il leur fait contracter une impureté légale, il les expoſeroit au mépris & aux inſultes des autres pélerins. Ce voyage ſe fait dans tous les tems de l'année; mais le plus grand concours eſt aux mois de Mars & d'Avril, ſaiſon charmante au Japon. On y voit des perſonnes de toutes ſortes d'état, à l'exception des grands ſeigneurs qui le font rarement en perſonne. La plûpart ſe contentent d'envoyer des ſubſtituts, à l'exemple de l'empereur, qui, tous les ans, y députe une ambaſſade ſolemnelle. Les perſonnes d'une

condition ordinaire, ne croient pas pouvoir s'exempter de cet acte de religion. Les uns le font à cheval; les autres dans des litieres; & le plus grand nombre à pied. Les pauvres portent leur lit sur leur dos, c'est-à-dire, une natte de paille roulée. Ils ont un bâton à la main, & une écuelle de bois pendue à leur ceinture, dans laquelle ils reçoivent les aumônes; car ils ne subsistent durant le voyage, que des charités des autres pélerins. Ils se couvrent la tête d'un grand chapeau de cannes, sur lequel, ainsi que sur l'écuelle, sont écrits leurs noms, le lieu de leur naissance, & l'endroit d'où ils viennent, afin qu'en cas de mort, on puisse les reconnoître, & en rendre compte aux magistrats des villes.

Parmi ce grand nombre des pélerins, il y en a qui se distinguent par des singularités remarquables. Plusieurs vont par petites troupes, chantant & jouant de la guitarre pendant tout le chemin. D'autres marchent nuds dans les plus grands froids, n'ayant qu'un peu de paille autour de la ceinture. Ces derniers vont seuls, courent presque toujours, ne demandent rien aux passans, & vivent

pauvrement. Lorſqu'un pélerin part pour les ſaints lieux, il a ſoin de ſuſpendre à la porte de ſa maiſon une corde garnie de papier découpé, pour avertir ceux qui ont contracté quelque impureté légale, de n'y point entrer. Quiconque mépriſeroit cet avertiſſement, s'expoſeroit à de fâcheux accidens, & à faire de mauvais ſonges. Les crédules dévots aſſurent que tout cela ſe confirme par l'expérience. Mais ces précautions ne ſuffiſent point encore, pour donner un heureux ſuccès à la dévotion du pélerin : il doit lui-même vivre dans la plus exacte pureté pendant toute la route ; il lui eſt même enjoint de s'abſtenir des devoirs du mariage. Ce n'eſt pas que leurs dieux s'offenſent de ces plaiſirs ſi naturels & ſi néceſſaires ; mais il ſeroit à craindre que les penſées charnelles ne détruiſiſſent les ſpirituelles, & qu'il ne ſe fît un mélange impur des unes & des autres. Les femmes qui accompagnent leurs maris, ne doivent donc point ſouffrir leur approche, & beaucoup moins encore ſe livrer à d'autres hommes. Il faut obſerver le célibat le plus auſtere ; & l'on raconte des hiſtoires étranges de gens, qui ayant violé cette

cette loi, se sont trouvés si étroitement liés l'une à l'autre, qu'il a fallu des exorcismes & des expiations pour les séparer.

En arrivant au terme, le pélerin visite tous les temples & toutes les chapelles; & quand il a fini ses stations, il reçoit une petite boëte qui contient la rémission de ses péchés. Il l'attache sous son chapeau, pour la mettre à l'abri des injures de l'air; & à son retour, il la dépose dans une niche particuliere. Quoique les vertus de ces reliquaires soient limitées au terme d'une année, les Japonois ne laissent pas de les conserver toujours avec soin. On débite une quantité prodigieuse de ces boëtes, à l'usage de ceux qui sont dans l'impossibilité de visiter les lieux saints. C'est une source intarissable de richesses pour les prêtres qui en font un très-grand commerce.

Dans le tems à-peu-près que les ordres monastiques s'introduisirent dans le Christianisme, il s'établit au Japon une société d'hermites qui vivoient comme nos anciens anachoretes. Ces religieux subsistent encore aujourd'hui, & font profession de mener une vie

solitaire. Plusieurs ont pratiqué la même régle sous l'autorité d'un seul chef. Dans la suite des tems le schisme les divisa en différentes branches, dont les deux principales ont chacune un général particulier qui réside à Méaco. L'esprit de leur institut est de combattre, s'il le faut, pour la cause des dieux & de la religion du pays. Ils pratiquent les austérités les plus rigoureuses; ils passent leur vie à voyager de montagnes en montagnes; tous les ans ils s'imposent le devoir d'en grimper une fort élevée, & remplie de précipices : ils se préparent à ce pélerinage par les jeûnes & la plus exacte continence. On rencontre assez communément autour des temples, de ces moines vagabonds, qui demandent l'aumône avec beaucoup d'importunité. Ils attendent les voyageurs dans les passages étroits; & il est difficile de refuser quelques libéralités à leurs instances. Leur habit est le même que celui des laïcs; mais ils y ajoûtent quelques distinctions. Ils portent sur le dos un sac, où ils mettent leurs livres, leur argent & leur linge. Ils tiennent à la main un chapelet composé de plusieurs grains, sur lesquels

ils récitent certaines prieres. Ces moines sont fort adonnés à la divination & à la magie : ils prétendent qu'en proférant quelques mots mystérieux, & en traçant certaines figures, ils peuvent découvrir les auteurs d'un larcin, prédire l'avenir, expliquer les songes & guérir les maladies. Ils n'eurent dans les commencemens d'autre étude que celle de Dieu & de la nature; de-là ils ont cru d'abord s'être mis en possession des clefs du ciel. En se vantant d'être les médecins des ames, ils se sont aussi crus peu-à-peu les guérisseurs des corps. Double moyen qui leur sert à tromper les hommes, & quelquefois à leur être utiles; comme plusieurs de nos ordres monastiques le sont encore par leurs bibliotheques & leurs pharmacies. Il y a de ces hermites Japonois qui se vantent de rajeunir les vieillards; la fable de la Fontaine de Jouvence est de tous les tems & de tous les pays.

Les Sintoïstes comptent encore plusieurs confréries formées, pour la plûpart, de gens oisifs ou indigens, qui, à l'ombre de l'autel, jouissent de toutes les aises de la vie, & se livrent en secret à toutes sortes de

débauches. Il y a au Japon, comme parmi nous, des religieux mendians de l'un & de l'autre sexe. Une société de filles qui courent le pays deux à deux, représentent assez bien ces religieuses errantes, qui parcourent les campagnes, & viennent quêter dans nos villes pendant le Carême. Une fille née de parens pauvres, & qui n'a que la beauté pour partage, embrasse d'autant plus volontiers ce genre de vie, qu'elle est sûre de n'y manquer de rien; mais souvent la religion sert de voile à ces belles pélerines, pour couvrir leur libertinage. Elles ont un grand soin de leur teint & de leur visage, qu'elles fardent avec beaucoup de coqueterie. Leur habit est simple, mais très-propre. Leur gorge est entiérement découverte; du reste, elles ont un maintien dévot & modeste. Elles sortent tous les jours du couvent, & font une course de quelques heures dans les chemins les plus fréquentés. Dès qu'elles apperçoivent un voyageur de distinction, elles s'approchent de lui en chantant; & si elles sont contentes de sa générosité, elles leur font passer des momens assez agréables.

Il est une autre société fort ancienne, & qui tient un rang considérable dans ce pays ; c'est celle des aveugles de tout âge & de toute condition, dont on rapporte ainsi l'origine : Un fils d'un ancien empereur du Japon devint amoureux d'une princesse, qui conçut elle-même un amour très-vif pour le jeune prince. Ces deux amans jouirent, pendant quelques années, de tous les plaisirs que peut donner une passion réciproque ; mais leur bonheur ne fut point de longue durée. La princesse mourut ; & l'amant pénétré des plus vifs regrets, perdit la vue à force de pleurer. Pour se consoler de cette double infortune, & peut-être pour immortaliser sa maîtresse, il institua une confrérie, où l'on ne reçût que des aveugles. Mais on ne les voit ni dans les rues ni dans les temples, mendier comme nos Quinze-vingt, qui sont également de fondation royale. Pendant plusieurs siécles, cette société fut très-florissante ; mais elle n'est plus composée que de gens d'église. Sa décadence est venue de l'institution d'une autre confrérie d'aveugles, dans laquelle entrent tous les grands seigneurs qui ont perdu la

vue. Dans un tems où les Japonois étoient divisés en deux factions, un général d'armée avoit combattu malheureusement pour le prince vaincu. Le vainqueur qui l'estimoit, voulant l'attacher à son service, le général lui répondit : « Tout ce que je puis faire »pour vous, c'est de m'arracher ces »deux yeux, qui m'excitent à votre »perte ; je ne puis les tourner sur vous, »sans me sentir le desir de vous ôter la »vie pour venger mon maître. » En achevant ces paroles, il s'arracha les yeux, les mit sur une assiette, & les présenta au monarque. Un mélange d'horreur & d'admiration lui ayant fait accorder sa liberté, il quitta la cour, & fonda la seconde congrégation des aveugles. Cette confrérie s'entretient honorablement par son industrie, & par des travaux conformes à cet état. Plusieurs s'appliquent à la musique & à la poësie; ce qui leur donne accès dans les palais des grands, en qualité de beaux esprits. En effet, les annales de l'empire, l'histoire des hommes célébres, les anciens titres des familles, ne sont pas, dit-on, des monumens plus sûrs, que la mémoire de ces

illuſtres aveugles. Leurs connoiſſances forment une tradition hiſtorique, contre laquelle perſonne ne s'aviſe de s'inſcrire en faux. Ils ont des académies où ils prennent des grades ; & ils mettent en vers & en chant les actions les plus mémorables des héros de leur pays. On les emploie auſſi dans certaines ſolemnités, dans les fêtes publiques, dans les proceſſions, aux mariages, & à d'autres cérémonies. Celui qui eſt une fois admis dans cette ſociété, n'a plus la liberté d'en ſortir. Le général réſide à Méaco, où il jouit d'un revenu conſidérable : les autres ſont diſperſés dans l'empire. L'ordre eſt gouverné par un conſeil composé des dix plus anciens, & qui a pouvoir de vie & de mort ; mais il faut que la ſentence ſoit confirmée par le préſident du tribunal ſouverain de Méaco. Ce conſeil envoie dans les provinces, des ſupérieurs dont l'office répond à celui de viſiteurs, de définiteurs de nos ordres religieux.

La ſecte de Budsdo a pris naiſſance dans les Indes, d'où elle s'eſt répandue à Siam, à la Chine & au Japon, ſous des noms différens. On raconte mille traits fabuleux de ſon fon-

dateur; & son histoire varie selon les divers pays où son culte est établi. Partout on s'accorde à lui rendre les honneurs divins. Les Indiens le nomment *Wisthnu*, les Siamois *Sommonacodon*, les Chinois *Foë*, les Japonois *Buds* ou *Siaka*. Il eut des disciples qui recueillirent ses plus belles maximes, & les principaux articles de sa doctrine. Ils furent dans la suite mis au nombre des divinités de cette secte. On leur rend autant d'honneur qu'à leur maître; ils sont placés dans les mêmes temples & sur les mêmes autels. Le culte de Siaka fut apporté au Japon par les missionnaires qui l'ont annoncé aux Chinois. Il y fit des progrès assez lents, pendant plusieurs siécles; mais il y a si bien prospéré depuis, que c'est aujourd'hui la religion la plus florissante du pays; les Sintoïstes même en ont adopté les points les plus essentiels. Un des principaux est le dogme de la vie future, la fin du monde & le mépris de la vie actuelle. Cette doctrine est très-sublime; elle anéantit l'homme, pour l'unir avec Dieu; elle ordonne d'abandonner pere, mere, pour le suivre; de s'oublier soi-même, de marcher à la perfection, & de se rendre en quelque façon insensible,

pour arriver aux récompenses éternelles. Ces principes mal-entendus par les dévots Japonois, les portent à des actions cruelles à eux-mêmes, & inutiles à la société. Ils entreprennent des pénitences excessives; ils se noyent dans des barques percées; ils se précipitent du haut des rochers; ils s'enferment entre quatre murailles; ils se font écraser sous des chariots, en vue d'une vie bienheureuse, & dans la crainte de déplaire à un dieu exterminateur. Leurs prieres & leurs méditations ne sont que des folies & des extases; leurs humiliations, des indignités; leurs pénitences, des fureurs. Je n'entrerai dans aucun autre détail au sujet de cette religion, qui a pour fondement la métempsycose, d'où résultent toutes les conséquences connues de cet ancien systême. On y admet cependant un paradis & un enfer: c'est pour mériter l'un & éviter l'autre, que les dévots partisans de cette secte se livrent à ce rigorisme cruel, à ce fanatisme outré. Ce que je vous ai dit autrefois des sectateurs furieux de la doctrine de Foë, est au-dessous des inhumanités pratiquées par les adorateurs de Siaka.

Les Bonzes du Japon, qui sont les prêtres de la secte des Budsdoïstes, passent pour être aussi hypocrites & plus corrompus que ceux de la Chine; mais ils jouissent d'une plus grande considération. Le peuple les croit des saints; & en conséquence ils prennent un empire absolu sur toutes les personnes qui se livrent à leur direction : le crédit qu'on leur suppose auprès des dieux; le soin qu'ils ont d'attirer dans leur corps des jeunes gens d'une naissance illustre, soutiennent leur réputation contre toutes sortes d'attaques. Il n'y a pas de seigneur au Japon, qui ne se trouve honoré d'avoir un fils parmi eux. Ils composent une espece de hiérarchie ecclésiastique, avec un chef auquel ils attribuent l'infaillibilité en matiere de doctrine. C'est de lui que dépendent les prêtres, les religieux, & la plûpart des confréries particulieres. Ces prêtres sont distingués en plusieurs ordres qui répondent à toutes les dignités de notre hiérarchie ecclésiastique. Les prélats Japonois tiennent du premier pontife leur consécration & leur pouvoir. Les Bonzes sont partagés en différentes congrégations, & font profession de la plus

grande régularité. On prétend qu'ils se dédommagent en secret de cette contrainte ; & on les soupçonne même de la plus horrible corruption. Il n'y a point de ruses dont ils ne s'avisent pour enrichir leurs monasteres, où s'abîme la moitié des biens des particuliers. Ils ont un débit prodigieux de certaines robes de papier, sur lesquelles ils représentent les figures de leurs dieux ; & il n'est presque personne qui, au lit de la mort, ne veuille être couvert de ce pieux vêtement. Enfin, Madame, en comparant ces religieux avec ceux des divers pays, on trouveroit mille autres traits de ressemblance.

Les adorateurs de Siaka ont aussi leurs fêtes particulieres, comme les Sintoïstes. Une procession de chars remplis de figures symboliques, se rend en grand cortége dans le temple de leur dieu, pour le prendre & le promener par la ville. La maîtresse de ce dieu marche d'un autre côté, & rencontre son épouse légitime qui en devient jalouse. Le chagrin & la tristesse s'emparent du peuple ; il verse des larmes ; chacun semble prendre parti ; mais à

la fin, on s'accommode; & chaque divinité se retire de son côté. Dans une autre fête on promene une idole à cheval, le cimeterre à la main, accompagnée de pages qui portent son arc & ses fléches, & suivie d'un char vuide, auquel le peuple rend des honneurs, comme si le dieu y étoit. Des Bonzes chantent des hymnes; & les assistans crient & répétent tout le jour: *Mille ans de plaisirs; mille milliers d'années de joie.*

Parmi les différentes fêtes qui se célébrent au Japon, en voici une que vous trouverez bien cruelle. Des cavaliers armés se rendent sur une esplanade; & chacun porte sur son dos la figure du dieu dont il suit le culte. En arrivant, ils forment divers escadrons; c'est le prélude d'un combat sanglant, qui commence à coups de pierres. On y emploie bientôt les fléches, la lance & le sabre: on se traite alors avec toute la fureur de la haine. Aussi n'est-ce que le rendez-vous de tous ceux qui ont quelques querelles à vuider: chacun se venge sous le masque de la religion. Le champ de bataille demeure couvert

de morts & de blessés, sans que la justice ait droit de rechercher les motifs de cette violence.

La troisieme secte, connue au Japon sous le nom de *Siuto*, est celle des philosophes moralistes, qui enseignoient que le souverain bien de l'homme consiste dans le plaisir que l'esprit trouve à mener une vie sage & vertueuse; que la raison ne nous a été donnée par la nature, que pour nous conduire conformément à ses lumieres; qu'il faut être juste, poli, bon citoyen, & conserver sa conscience pure. Ils n'admettoient qu'un Dieu, maître de l'univers; & sans observer de culte déterminé, ils se bornoient à le remercier de ses bienfaits. Ils suivoient la morale de Confucius, dont la mémoire est bien autant respectée au Japon qu'à la Chine. Ils honoroient leurs ancêtres, comme les lettrés Chinois; & ils avoient la plus grande indulgence pour toutes les autres sectes. Cette religion comptoit autrefois un grand nombre de partisans, sur-tout parmi les sçavans & les gens de la cour, c'est-à-dire, parmi les personnes les plus polies & les plus spirituelles. Elle eût été à la fin la domi-

nante au Japon, ſans l'arrivée des idôles qui furent apportées dans cet empire; elle fut forcée de céder à l'enthouſiaſte qui ſe répandit alors; une ſecte ſi tolérante & ſi douce, n'étoit point faite pour plaire à des inſenſés qui croyoient ſe rendre agréables à leurs dieux, en détruiſant tous ceux qui ne partageoient point leur yvreſſe. On prétend que les Moraliſtes goûterent fort le Chriſtianiſme, & qu'ils contribuerent beaucoup au progrès ſurprenant qu'il fit au Japon. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que leur ſecte eſt tombée avec lui, & qu'on a obligé tous ceux qui la ſuivoient, à ſe déclarer pour quelqu'une de celles qui partagent les deux religions autoriſées dans l'empire. Pour n'être point compris dans la perſécution qui fut ſuſcitée contre les Chrétiens, pour ſauver leur vie & leur fortune, ils placerent chacun dans leur maiſon une idole du pays. La vue & le culte forcé de ces images, les ont inſenſiblement attirés dans l'idolatrie; & la ſecte a perdu preſque tout ſon crédit. Vers le milieu du ſiécle paſſé, un ſeigneur du Japon voulut la faire revivre; mais le culte des dieux com-

mençant à être négligé, les prêtres en furent alarmés, parce qu'ils craignirent de manquer bientôt de subsistance. Leurs cris pénétrerent jusqu'au trône; & leur cabale, ennemie du Tolérantisme auquel ils ne trouvoient pas leur compte, replongea le Suitoïsme dans l'obscurité & dans l'oubli.

L'établissement du Christianisme chez les Japonois, est, sans contredit, l'époque la plus remarquable de leur histoire, comme leur conversion est la partie la plus brillante de l'apostolat de S. Xavier. Cet apôtre de l'Orient eut la gloire de faire triompher la vraie religion dans un pays, où l'héroïsme, en fait de religion, tient le premier rang dans l'estime du peuple. Mais ce qui étonne le plus, c'est que le zèle des nouveaux Chrétiens suppléant au petit nombre des missionnaires, J. C. fut, en peu de tems, connu & adoré dans des provinces, où aucun prédicateur n'avoit encore pu pénétrer. Sa loi fut annoncée & goûtée dans tout l'empire, malgré les efforts des Bonzes contre une doctrine qui, en rendant leur profession inutile & méprisable, les faisoit passer eux-mêmes pour des ignorans

& des imposteurs. Mille autres motifs s'opposoient à son établissement & à ses progrès. Les Japonois pouvoient-ils ignorer ce qui s'étoit passé dans plusieurs contrées de l'Asie, où les Portugais étoient entrés l'épée à la main, avoient massacré une partie des habitans, & rendu les rois tributaires? D'ailleurs, ces Portugais menoient une vie assez libertine; quel contraste avec la doctrine qu'ils professoient, & que les missionnaires enseignoient avec tant de zèle! Cependant la curiosité naturelle des Japonois, & le dégoût des opinions chimériques de leurs différentes sectes, les engagerent d'abord à prêter l'oreille aux enseignemens du Christianisme : la patience, le desintéressement, la piété des prédicateurs de l'évangile, l'emporterent ensuite sur la haine & les fausses accusations des Bonzes. Bientôt on vit des têtes couronnées se soumettre à nos mysteres, & embrasser la nouvelle religion. Chaque jour étoit marqué par quelque conversion éclatante; on vit des enfans instruire & persuader leur famille; d'orgueilleux Bonzes, convaincus de la vérité, abjurer leurs erreurs, & plu-

ſieurs autres miracles pareils d'une grace vraiment efficace. Tant de ſuccès ne pouvoient pas manquer d'alarmer les miniſtres des idoles : ils ſe crurent tout permis pour en arrêter le cours. Ils firent agir les princes à leur gré, ſoit en leur inſpirant de la crainte à la vue des troubles qu'alloit occaſionner ce changement de religion, ſoit en flattant leurs paſſions que la nouvelle doctrine ne ceſſoit de combattre. Ils exciterent même pluſieurs guerres ſanglantes, qui ne ſe terminerent preſque jamais qu'au déſavantage du Chriſtianiſme. Que de révolutions par rapport à ſes progrès dans cet empire ! Que de proſpérités inattendues, ſuivies de perſécutions cruelles ! Des triomphes, & puis des allarmes, des humiliations, des ſouffrances. Enſuite le ſang Chrétien coulant de toutes parts ; & à l'occaſion de tout cela, des troubles, des rebellions, des violences, des maſſacres. Mille exemples de courage, de conſtance, d'héroïſme de la part des nouveaux Chrétiens, qui rappellent les premiers ſiécles de l'égliſe ; mais, de tems en tems auſſi, des trahiſons, des foibleſſes, des apoſtaſies.

La résistance des Chrétiens ne fit qu'aigrir la sévérité du gouvernement; mais ce qui acheva de les rendre à jamais odieux dans tout l'empire, fut la découverte d'une conspiration contre le monarque qui régnoit alors. Un officier Portugais passa pour en être le chef; ses lettres, dit-on, furent interceptées & envoyées à la cour; il reconnut son écriture, & fut brûlé publiquement. Alors les Japonois renoncerent à tout commerce avec les étrangers; & l'empereur, dans une assemblée générale des grands du royaume, donna ce fameux édit, qui défend à tous ses sujets de sortir du pays, sous peine de mort. Les autres articles portoient, qu'aucun étranger ne seroit reçu au Japon; que les Portugais & les Espagnols en seroient renvoyés; que tous les Chrétiens du pays, & ceux qui s'intéresseroient à la propagation de leur doctrine, seroient mis en prison, & qu'on donneroit une récompense considérable à quiconque dénonceroit un prêtre Catholique.

On vit naître alors la plus terrible persécution qu'ait jamais essuyée l'eglise de Jesus-Christ. On inventa des sup-

plices affreux, inconnus aux anciens perſécuteurs Européens. Permettez-moi, Madame, de ſupprimer tous ces détails; le ſeul récit vous feroit horreur. Tant de barbarie révolta les Chrétiens: près de quarante mille d'entr'eux, voyant qu'on alloit les faire périr par le feu, par des croix, par les tourmens les plus horribles, & ne pouvant, malgré leur ſoumiſſion, obtenir de vivre tranquilles dans quelque retraite cachée, réſolurent de vendre chérement leur vie à leurs bourreaux. Ils ſe retirerent dans une vieille fortereſſe, déterminés à ſe défendre juſqu'à l'extrémité. Le ſouverain les y aſſiégea dans le deſſein de les y exterminer; il en vint à bout, par le ſecours des Hollandois, qui furent cauſe, qu'en cette occaſion, il périt quarante mille perſonnes qui croyoient au même Dieu qu'eux, & qui n'étoient perſécutés qu'à cauſe de cette croyance. Depuis ce moment, le Japon fut fermé aux Catholiques Romains, & ſur-tout aux Portugais. Ceux-ci déſolés, envoyerent des ambaſſadeurs avec une ſuite nombreuſe, pour fléchir l'empereur; mais en arrivant à Nangaſaqui, ils furent arrêtés & mis

à mort. Quelques missionnaires ont essayé, en divers tems, de s'introduire dans ce pays, & presque toujours sans succès : les avenues en sont si bien gardées, qu'il est presqu'impossible de franchir ces barrieres. En 1709, un ecclésiastique Italien, après avoir passé deux ans à Manille, pour y apprendre la langue Japonoise, se fit conduire en une chaloupe dans une des isles de cet empire ; mais on n'a jamais sçu avec certitude, ce qu'il est devenu.

Le service odieux rendu par les Hollandois à l'empereur du Japon, leur a valu la permission exclusive d'aborder dans cette contrée. Mais à quel prix n'achetent-ils pas cette prérogative ? Ces rois de Batavia & des Moluques se laissent traiter comme des esclaves, & souffrent volontairement tous les dégoûts qu'il plaît aux habitans de leur faire essuyer. Ils sont gardés à vue, & observés ; & dans les premiers tems, on les obligeoit de jurer en arrivant, qu'ils n'étoient ni du pays, ni de la religion des Portugais ; mais aujourd'hui on les dispense de ce serment.

C'est ici le lieu, Madame, de vous parler du *jésumi*, cérémonie exécra-

ble, inventée par les Japonois, pour achever d'éteindre la religion Chrétienne dans leur empire. Voici en quoi consiste cette affreuse pratique. Dans les endroits où l'on soupçonne qu'il y a encore des Chrétiens, on fait chaque année une liste exacte de tous les habitans; les commissaires de quartiers vont de maison en maison, suivis de deux hommes qui portent, l'un un crucifix, l'autre une image de la Vierge. On appelle tous les gens du logis; &, à mesure qu'ils paroissent, on leur fait mettre le pied sur ces images: personne n'est dispensé de cette cérémonie. Quand on a ainsi parcouru tous les quartiers, les commissaires eux-mêmes font le *jésumi*, & apposent leur sceau au procès-verbal. Il est faux que l'on oblige les Hollandois qui commercent au Japon, à se soumettre à cet usage.

Je suis, &c.

*A Nangasaqui, ce 23 Juillet 1745.*



# LETTRE LXVIII.

## *SUITE DU JAPON.*

NOus sommes à la veille de notre départ pour Jédo; & il ne me reste, Madame, que le tems de vous envoyer la suite de mes conversations avec nos Japonois. Vous faites, leur disois-je, remonter bien haut l'origine de votre empire. Nous croyons en Europe, que vous êtes une colonie de la Chine; or si les Chinois les plus raisonnables ne se donnent que quatre ou cinq mille ans d'antiquité, où prenez-vous cette longue suite d'années dont vous enflez si prodigieusement votre chronologie? « C'est que nous avons » nos chimeres, comme les autres peu-» ples, me répondit un d'entr'eux; mais » nous avons aussi, comme les Chinois, » des écrivains sensés, qui rapportent au » régne de *Sin-Mu*, la premiere époque » certaine de notre histoire. Ce prince » fonda notre monarchie il y a environ » deux mille cinq cens ans, c'est-à-

» dire, à-peu-près dans le tems que
» votre Romulus jetta les fondemens
» de celle des Romains. Ne me deman-
» dez là-dessus aucun autre détail; nos
» annales se réduisent à des tables chro-
» nologiques, qui ne contiennent que
» les noms & la généalogie de nos empe-
» reurs. Le commencement & la fin de
» leur régne y sont marqués avec assez
» de précision, à la vérité; mais on n'y
» dit que très-peu de chose de leur vie
» privée, & de la partie politique de
» leur administration. Les historiens qui
» nous font descendre de la Chine,
» racontent à ce sujet un trait assez sin-
» gulier. Un empereur Chinois, fort
» attaché à la vie, & entêté des se-
» crets de la pierre philosophale, se
» persuada qu'il n'étoit pas impossible
» d'inventer un élixir qui le rendît im-
» mortel. Il communiqua cette idée à
» son médecin; celui-ci représenta au
» monarque, que les simples propres
» à composer un pareil breuvage, se
» trouvoient dans quelques-unes des isles
» voisines; mais que ces plantes de-
» voient être cueillies par des mains pu-
» res & innocentes; qu'autrement, elles
» n'auroient aucune vertu. Il ajoûta qu'il

» falloit y envoyer trois cens garçons » & autant de filles d'une innocence de » mœurs reconnue ; d'un âge tendre, » mais pourtant assez robuste, pour sou- » tenir la fatigue du voyage. L'empe- » reur approuva ce projet, & chargea » son médecin de conduire lui-même » cette colonie. Ils aborderent heureu- » sement au Japon ; mais au lieu de » s'occuper de la vaine recherche des » simples, ils s'établirent dans une de » ces isles. Il est probable qu'ils choi- » sirent celle de Ni-Pon, comme la » plus considérable, & qu'ils peuple- » rent d'abord la province d'Isje, que » nous regardons comme le berceau de » nos ancêtres. Nous y faisons souvent » des pélerinages, comme vous à la » Palestine, & les Mahométans à la » Mecque, où l'on dit que votre Dieu » & leur prophete ont pris naissance.

» Ce que les Hollandois admirent le » plus dans notre histoire, c'est que » depuis *Sin-Mu*, notre premier mo- » narque, jusqu'au prince qui régne » actuellement, c'est-à-dire, pendant » l'espace d'environ deux mille cinq » cens ans, l'empire n'est point sorti de » la même famille. Ils assurent, qu'ayant » parcouru

» parcouru toutes les nations de l'uni-
» vers, ils n'ont trouvé chez aucun
» peuple l'exemple d'une pareille suc-
» cession. Il est vrai que nos rois se sont
» laissé dépouiller d'une partie de leur
» autorité; mais les descendans de
» *Sin-Mu* ont toujours retenu le titre
» d'*empereur*, avec un pouvoir absolu
» dans les affaires de la religion. Depuis
» cette révolution, qui a donné un
» second maître à l'Etat, notre mo-
» narchie est gouvernée par deux sou-
» verains; un ecclésiastique, appellé
» *Dairi*, qui ne fait rien; l'autre sécu-
» lier, nommé *Cubo*, qui fait tout. Voici
» ce qui a causé cette désunion des deux
» puissances.

» Après avoir gouverné le Japon avec
» une autorité sans bornes sur le spirituel
» & sur le temporel, les successeurs de
» Sin-Mu, plus jaloux des douces pré-
» rogatives du sacerdoce, que des droits
» pénibles de la royauté, partagerent
» l'empire en divers gouvernemens,
» & en confierent la direction à plu-
» sieurs seigneurs. Ces gouverneurs par-
» ticuliers se relâcherent peu-à-peu
» de l'obéissance qu'ils devoient à leur
» prince, s'arrogerent un pouvoir sou-

» verain, & se liguerent ensemble pour
» leur défense mutuelle. Bientôt ils se
» firent la guerre les uns aux autres, &
» déchirerent le royaume par leurs divi-
» sions. Pour rendre le calme à ses Etats,
» & dompter ses sujets rebelles, le mo-
» narque qui régnoit alors, mit à la
» tête de ses armées un grand de sa
» cour. Celui-ci chercha moins à réta-
» blir la domination légitime, qu'à s'éle-
» ver lui-même à la suprême puissance.
» Quand il eut soumis les ennemis de
» son maître, il réunit dans sa personne,
» le pouvoir qu'ils avoient partagé en-
» tr'eux, & ôta au Dairi la connois-
» noissance des affaires politiques. Nous
» reconnoissons donc ici deux empe-
» reurs : le premier jouit réellement de
» toute l'autorité ; le second, de tous
» les respects. Comme on a toujours
» continué de l'encenser, & qu'il n'a
» plus guère de la souveraineté, que ce
» vain appareil, il s'en contente. Il n'est
» point descendu du trône ; mais il n'y
» régne pas. Il voit avec une insensi-
» bilité, que la nécessité & l'habitude
» ont justifiée, un autre trône vis-à-vis
» du sien, moins idolâtré à l'extérieur,
» mais où réside la toute-puissance. Une

» des prérogatives de ce monarque spi-
» rituel est le droit de confirmer &
» d'installer le Cubo, à chaque muta-
» tion de régne. Il nomme à toutes les
» dignités ecclésiastiques, & reçoit les
» hommages du monarque séculier, qui,
» tous les cinq ou six ans, lui rend une
» visite solemnelle, comme un vassal
» à son souverain, en même tems qu'il
» le retient dans une véritable captivité.

» Rien n'est plus majesteux, ni d'une
» plus grande dépense, que ces visites.
» Le Cubo fait son séjour dans la capi-
» tale; & le prince ecclésiastique dans
» la ville sainte de Méaco, éloignée de
» Jédo d'environ soixante lieues. On
» emploie une année entiere aux prépa-
» ratifs de ce voyage. Outre une infinité
» de grandes villes, capables de loger tous
» les gens du prince, on fait construire sur
» la route, vingt huit belles maisons, éga-
» lement éloignées les unes des autres,
» & dans chacune desquelles le monar-
» que laïc trouve une cour nouvelle,
» de nouveaux officiers, de nouveaux
» soldats, & tout ce qui est nécessaire
» pour le cortége d'un empereur puis-
» sant, qui va rendre hommage avec
» une armée, à un souverain dont il

» est réellement le maître. Toutes ces
» différentes escortes se rassemblent à
» Méaco, & composent un corps de
» troupes si considérable, qu'on est
» obligé de dresser des tentes dans les
» rues, dans les places, & même hors
» de la ville, pour servir de logement
» aux soldats. Le Cubo se montre au
» Dairi dans cet appareil de grandeur,
» & lui rend extérieurement quelques
» hommages, plus glorieux, en quelque
» sorte, pour le vassal redoutable qui
» les offre, que pour le monarque im-
» puissant qui les reçoit. Afin de donner
» plus de pompe à la cérémonie, les deux
» princes unissent leur cortége, & tra-
» versent ensemble la ville sainte. Toutes
» les rues où ils doivent passer, sont
» semées de sable blanc & de poudre
» de talc, qui forment un chemin uni
» & argenté. On construit des balus-
» trades le long des maisons, pour y
» placer un double rang de gardes. La
» fête commence avant le jour : d'abord
» on voit défiler les domestiques des
» deux souverains, avec les présens
» que ces deux princes doivent se faire
» réciproquement. Ils sont escortés de
» quelques compagnies de soldats. En-

» suite arrivent de magnifiques chaises,
» chargées de festons & autres embel-
» lissemens, portées par quatre hom-
» mes vêtus de blanc, précédées d'un
» cinquieme qui soutient un superbe
» parasol, & occupées par des sei-
» neurs & des femmes de qualité. Une
» nombreuse cavalcade vient après les
» voitures; deux valets tiennent d'une
» main la bride de chaque cheval, & de
» l'autre, un parasol. Chaque cavalier
» est accompagné de huit domestiques.
» Après eux paroissent trois carrosses
» dont l'éclat & la richesse surpassent
» tout ce qu'il y a de plus beau en ce
» genre; l'or & les pierreries y brillent
» de toutes parts. Ils sont traînés par
» des taureaux noirs; & chaque tau-
» reau est mené par quatre hommes.
» Ce sont les voitures des femmes du
» Dairi. Elles sont suivies de vingt-
» trois autres pour les concubines ou les
» dames attachées à leur service. Une
» seconde cavalcade de soixante &
» douze gentilshommes, marchant deux
» à deux, précéde une troupe de sei-
» gneurs de la premiere qualité. On voit
» ensuite le carrosse du Cubo, plus su-
» perbe que les trois dont je viens de

» parler. Il est suivi des princes de sa
» maison, de ses fils, de ses freres, s'il
» en a, & de quatre cens soldats bien
» vêtus, qui ferment le cortége de ce
» monarque. Immédiatement après,
» arrive une grande quantité de chaises,
» de carrosses, & de voitures escortées
» d'une multitude de noblesse & de gens
» à pied & à cheval, avec des musi-
» ciens qui remplissent l'air du bruit
» confus de leurs voix & de leurs instru-
» mens. Le palanquin du Dairi, porté
» par cinquante gentilshommes, paroît
» enfin, environné de ses gardes. Tout
» ce que l'art & la matiere peuvent
» produire de plus parfait, se trouve
» rassemblé dans cette riche & superbe
» voiture. On arrive ainsi au palais, où
» ce prince est servi pendant trois jours
» par le Cubo & par ses fils. Ils pré-
» parent eux-mêmes sa nourriture; &
» après l'avoir comblé de présens, ils
» prennent congé de lui avec toutes les
» marques de respect dû à son rang.

» Rien n'égale la vénération singu-
» liere, que nous avons tous pour la
» personne sacrée de ce monarque spi-
» rituel. Nous le regardons comme un
» Dieu que la terre n'est pas digne de

» posséder, ni le soleil d'éclairer. Il
» profaneroit sa sainteté, si ses pieds
» touchoient le sol, & s'il s'exposoit au
» grand air. Des hommes vêtus de
» blanc, le portent sur leurs épaules; &
» à peine daigne-t-il favoriser de ses
» regards les objets qui l'environnent.
» Enfin telle est la sainteté des moindres
» parties de son corps, qu'il ne doit se
» laisser enlever ni les cheveux, ni la
» barbe, ni les ongles. On prend le
» tems de son sommeil pour les lui cou-
» per à son insçu. Chaque jour on le sert
» dans de la vaisselle neuve; & on la brise
» immédiatement après son repas, de
« peur qu'elle ne tombe entre les mains
» des laïcs; car nous croyons que la
» gorge enfleroit à quiconque oseroit en
» faire usage après lui. Il en est de même
» de ses habits; celui qui les porteroit,
» seroit puni sur le champ, par une en-
» flure douloureuse de tous ses membres.
» Il y a dans l'appartement de ce prince,
» trois cens soixante-six idoles qui, tour-
» à-tour, font sentinelle auprès de son
» lit. Si sa sainteté a mal dormi, l'idole
» qui a été de garde, reçoit la baston-
» nade, & est bannie pour cent jours
» du palais. Enfin le Dairi est en telle

» vénération parmi nous, que le peu-
» ple regarde comme sacrée, l'eau dans
» laquelle on a lavé les pieds de ce mo-
» narque. Il la recueille & la garde, sans
» oser l'employer à des usages pro-
» fanes.

» La dignité de ce pontife-roi est
» héréditaire; & dans le cours ordi-
» naire, elle appartient aux aînés. Au
» défaut des mâles, les filles succé-
» dent; & il est même arrivé, que les
» veuves ont monté sur ce trône ecclé-
» siastique. Lorsqu'il survient quelque
» contestation au sujet de cette cou-
» ronne spirituelle, c'est le clergé qui en
» décide. Quelquefois le pere l'abdique
» & la résigne successivement à plu-
» sieurs de ses fils, afin que leurs meres
» ayent la consolation de les voir tous
» revêtus du sacré pouvoir. Ces chan-
» gemens se font avec un secret admi-
» rable : un *Dairi* meurt ou se démet,
» sans que personne en sache rien : la
» cour même de Jédo n'en est instruite,
» qu'après que le successeur est installé.

» Le Cubo abandonne au souverain
» pontife, pour sa subsistance, les reve-
» nus de la ville & du territoire de
» Méaco, avec quelques pensions mal

» payées. Mais le Dairi tire un avan-
» tage plus réel du pouvoir qu'il a de
» conférer & de vendre les titres d'hon-
» neur non-seulement aux particuliers,
» mais au Cubo même, qui lui a laissé
» cette prérogative de la souveraineté.
» Ces titres répondent à ceux de *duc*,
» de *marquis*, de *comte*, de *chevalier*,
» &c. La plus grande partie des riches-
» ses qu'ils procurent au pontife, est
» employée à soutenir l'éclat de son im-
» puissante royauté ; car la maxime de
» cette cour est d'en imposer par des
» marques de splendeur ; de cacher sa
» pauvreté sous la magnificence, & de
» suppléer par le faste, à la véritable
» grandeur qui lui manque. Ce faste
» paroît dans tout ce qui a rapport à la
» personne du maître. Ses mariages, la
» naissance & l'éducation du prince qui
» doit lui succéder, & sur-tout le choix
» d'une nourrice demandent une pompe
» extraordinaire. Pour cette derniere
» cérémonie, on assemble quatre-vingt
» des plus belles femmes du royaume;
» & on les présente à la mere, aux
» épouses, & aux neuf plus proches
» parentes du monarque. On les régale
» un jour entier ; & on leur donne des

» titres d'honneur qu'elles gardent toute
» leur vie. Le lendemain, on diminue ce
» nombre de moitié; & l'on congédie
» les autres avec de riches présens. Le
» jour d'après, on augmente les titres
» de celles qui sont restées; & sur les
» quarante, on en choisit dix, que l'on
» réduit ensuite à trois seulement, en
» renvoyant toujours les autres com-
» blées des dons de sa majesté. Au bout
» de quelques jours, on en prend une des
» trois dernieres, à laquelle on donne,
» avec plusieurs marques d'honneur, la
» qualité de nourrice du prince. Pour l'in-
» staller dans cette fonction, on l'intro-
» duit dans la chambre de l'enfant. Elle
» le trouve entre les bras d'une des pre-
» mieres dames du palais, qui l'a nourri
» depuis le jour de sa naissance; on
» jette un peu de lait dans la bouche
» du jeune prince; après quoi, on le
» lui remet entre les mains.

» Le Dairi, suivant la coutume de
» ses prédécesseurs, épouse ordinaire-
» ment douze femmes. Il n'y en a qu'une
» qui porte le titre d'*impératrice*; &
» c'est toujours la mere du prince héré-
» ditaire. Elle a le même logement que
» son époux; les autres habitent dans

» des palais voisins. Chacune d'elles » prépare tous les jours un repas somp- » tueux dans son appartement; elle y » fait venir de la musique & des dan- » seuses; & après que le prince a dé- » claré l'endroit où il veut manger & » passer la nuit, on réunit tous ces sou- » pers, ces jeux, ces divertissemens » en un seul, chez la dame qu'il doit » honorer de sa présence.

» La cour du Dairi est fort nombreuse; » quoique ce prince ne donne à ses offi- » ciers, que des appointemens médio- » cres; mais l'appas des bénéfices qui » sont à sa nomination, est ce qui fixe » tant de monde à son service. L'étude » des sciences est la principale occupa- » tion des grands de sa cour, laquelle » n'est composée que de gens d'église, » qui se croient tous descendans de nos » dieux. Cette origine donne une vanité » insupportable à toute cette prêtraille, » & lui inspire un mépris souverain » pour les séculiers, dont cependant » elle mendie les services. Les plus » grands vivent aux dépens d'autrui; » tandis que les plus petits s'abbaissent » aux professions les plus viles, jus-

» ques-là, que l'on voit ces enfans
» des dieux faire des souliers, pour
» avoir de quoi vivre. Du centre de
» cette cour cléricale, il part des su-
» périeurs de moines, qui se distri-
» buent dans les provinces. Ils font por-
» ter devant eux deux sabres, comme
» les séculiers du plus haut rang, & mar-
» chent avec autant d'ostentation & de
» faste, que s'ils occupoient les pre-
» mieres places de l'Etat. Ils s'abstien-
» nent de toute communication avec le
» peuple, & couvrent leur ignorance
» d'un extérieur réservé. Les géné-
» raux d'ordres ne peuvent résider qu'à
» Méaco, sous les yeux du souverain
» pontife; & cette ville est regardée,
» parmi nous, comme le siége de la
» sainteté, & le sanctuaire de la religion.
» Mais quelque grand que soit le pou-
» voir de notre clergé, il n'en est pas
» moins soumis à l'autorité du Cubo,
» dans les affaires purement temporel-
» les : les crimes des ecclésiastiques sont
» punis de mort, quoiqu'avec un peu
» plus d'indulgence que ceux des laics.
» Nous ne connoissons point ici ces
» prétendus priviléges, qui ôtent aux

» juges séculiers la connoissance des cri-
» mes commis par un prêtre ou par un
» moine.

» Tous les courtisans du Dairi, &
» les autres clercs répandus dans le
» royaume, prennent le titre de *sei-*
» *gneurs*. L'habit propre de leur état
» est un large caleçon, & une robe
» à queue pendante. Leur bonnet est
» noir ; & sa forme est différente sui-
» vant la dignité des personnes. Ainsi
» on reconnoît par son vêtement, quel
» rang un homme d'église occupe à la
» cour. Les dames ont aussi un habille-
» ment particulier, qui les distingue des
» femmes séculieres. »

Après m'avoir instruit de tout ce qui concerne la cour du Dairi, « quelle idée
» avez-vous de moi présentement, me
» dit notre Japonois ? Vous sçavez que
» notre réserve avec les étrangers doit
» être extrême, & que nous nous obli-
» geons par serment, de garder avec eux
» un secret inviolable sur les matieres de
» politique & de religion. Je craindrois,
» continua-t-il, que votre mépris n'éga-
» lât ma confiance, si je ne vous expli-
» quois de quelle nature est ce serment.
» De ma part, il a été absolument in-

» volontaire ; & je n'adore ni ne ref-
» pecte les dieux ou les esprits qui sont
» garans de ma promesse. Telle est la
» façon de penser de la plûpart de mes
» compatriotes sur ces sortes d'engage-
» mens : la crainte du supplice est ordi-
» nairement le seul motif qui les arrête.
» D'ailleurs nous aimons le commerce
» & la familiarité avec les Européens ;
» & nous n'avons pas moins de desir
» d'apprendre leur histoire, que vous,
» de curiosité de connoître la nôtre.

Après un tel aveu, Madame, ne craignant point de paroître indiscret, je fis plusieurs questions sur le gouvernement temporel de ce pays, & sur la cour de l'empereur séculier, où l'homme qui m'instruisoit, avoit fait quelque séjour. « Vous venez de voir, me dit-
» il, en quoi consiste la puissance de ce
» monarque ; elle diffère de celle de
» l'empereur de la Chine, en ce que ce
» dernier est tout-à-la-fois le roi & le
» souverain pontife de sa nation. Le
» nôtre, comme je vous l'ai dit, n'a
» dans ses mains, que la puissance tem-
» porelle ; mais son autorité est absolue
» & despotique ; la politique & la force
» sont également employées, pour main-

» tenir un trône qui leur doit son établissement & sa conservation. Les » princes & les magistrats du royaume » sont tellement subordonnés au chef » de l'Etat, qu'il peut, sans autre motif » que sa volonté ou son caprice, les » exiler, confisquer leurs biens, les dé» pouiller de leurs charges, leur ôter la » vie. Ce prince réside à Jédo, au mi» lieu d'une cour nombreuse, compo» sée des plus grands seigneurs de l'em» pire. Les uns sont immédiatement » attachés à sa personne; les autres vien» nent, de tems en tems, lui rendre » hommage: une loi invariable les oblige » tous de passer au moins six mois de » l'année dans la capitale. Avant que » d'arriver à Jédo, leur bagage est vi» sité par des commissaires impériaux, » auxquels il est expressément défendu » de laisser passer des armes. L'empe» reur veille sans relâche à les tenir dans » la dépendance. Il démembre leurs » Etats pour les affoiblir. Il fait les ma» riages de tous ceux qui composent sa » cour. Les femmes qu'on tient ainsi de » sa main, sont traitées avec une ex» trême distinction. On leur bâtit des » palais; on leur donne une maison

» nombreuse, & beaucoup des filles
» pour les servir. Ces filles, qui sont
» des meilleures familles du pays, s'en-
» gagent pour un certain nombre d'an-
» nées ; & on les marie ensuite elles-
» mêmes suivant leur condition.

» La garde du Cubo est d'environ six
» mille hommes. L'état de ses troupes,
» en tems de paix, est de cent mille
» fantassins, & de vingt mille cava-
» liers. Pendant la guerre, chaque sei-
» gneur lui fournit un certain nombre
» de soldats, proportionné à ses reve-
» nus. Ses armées montent à plus de
» trois cens mille combattans. C'est plus
» qu'il n'en faut, pour faire respecter un
» prince qui ne pense qu'à contenir ses
» sujets dans la soumission, & qui ne
» se propose point de faire des conquê-
» tes. Ces troupes sont bien vêtues &
» bien armées. Les cavaliers ont un ja-
» velot, une carabine, un sabre & un arc ;
» les fantassins, deux sabres, une pique
» & un mousquet. Cinq soldats ont un
» homme à leur tête ; & trente hom-
» mes sont commandés par un officier
» supérieur. Deux cens cinquante sol-
» dats forment une compagnie ; &
» chaque compagnie est gouvernée par

» deux chefs & un officier général.

» Pour contenir le peuple & les
» grands dans le devoir, l'empereur a
» dans toutes les villes principales, de
» fortes citadelles, dont les comman-
» dans lui sont totalement dévoués. Il
» entretient par tout le royaume des
» espions qui l'avertissent de tout ce qui
» se passe. Sous prétexte de favoriser
» les grands de l'empire, on exige que
» tous leurs enfans mâles soient élevés
» dans la capitale & sous les yeux du
» maître, qui les retient à sa cour comme
» autant d'ôtages de la fidélité de leurs
» peres. On ne permet pas que ces
» seigneurs ayent entr'eux des liaisons
» secrettes, ni qu'ils se rendent de trop
» fréquentes visites. On souffre encore
» moins que, par leurs richesses, ils fas-
» sent ombrage au souverain. L'empe-
» reur, pour les appauvrir, va s'établir,
» pendant quelques jours, dans leurs cha-
» teaux; & les apprêts extraordinaires
» qu'exige une faveur de cette nature,
» ont bientôt épuisé tous les trésors du
» favori. Un grand qui bâtit un palais,
» doit y faire construire deux portes;
» l'une, pour l'usage ordinaire; l'autre
» plus grande & plus ornée, pour le

» monarque seul, lorsque sa majesté
» vient lui rendre visite. Il lui donne
» alors un repas somptueux. L'invitation
» se fait trois ans auparavant ; & tout
» l'intervalle est employé aux prépara-
» tifs. Ce qui s'y doit servir, est marqué
» aux armes de l'empereur. Enfin, lors-
» que ce prince forme quelqu'entreprise
» considérable, il en charge un certain
» nombre de seigneurs, qui sont obligés
» de l'exécuter à leurs frais.

» La couronne temporelle est héré-
» ditaire, comme la spirituelle ; & les
» revenus du Cubo consistent dans son
» domaine, qui renferme près de la
» moitié du Japon, & dans les droits
» qui se perçoivent en son nom, sur
» le commerce étranger & sur les mi-
» nes. On leve peu de taxes sur les
» habitans des villes ; encore ne tom-
» bent-elles que sur les propriétaires des
» maisons, & sont proportionnés à l'é-
» tendue du terrein qu'occupe chaque
» possesseur. La seule ville de Méaco
» est exempte de toute imposition ; on
» met un droit impérial & annuel sur le
» froment, le riz, & généralement sur
» toutes les productions des terres cul-
» tivées.

» Le Cubo a sous lui plusieurs prin-
» ces subalternes, qui régissent ses pro-
» vinces, & auxquels il conserve le
» titre & l'éclat de la royauté ; mais ce
» sont des rois de théatre, qui rampent
» aux pieds du trône impérial, & que
» leur couronne ne garantit pas de la
» foudre. Du reste, ils tiennent un rang
» considérable dans l'état ; & plusieurs
» d'entr'eux ont des domaines très-éten-
» dus. Ils exercent la justice, & com-
» mandent les armées dans leur prin-
» cipauté ; on n'y envoie point d'autres
» gouverneurs ; mais ils doivent venir
» tous les ans à Jédo, pour rendre
» compte de leur administration.

» La dépense annuelle du souverain
» pour sa cour, les gages & les appoin-
» temens de ses domestiques & de ses
» officiers, montent à plus de quatre-
» vingt millions. On donne à ce prince
» la qualité d'*empereur*, parce que tous
» les autres seigneurs du pays, parmi
» lesquels, comme vous venez de le
» voir, il y en a plusieurs qui prennent
» le titre de *roi*, dépendent de lui
» comme ses vassaux. Quand il sort de
» son palais, il se fait accompagner de
» ces petits monarques & autres sei-

» gneurs, qui, pour plaire à sa majesté, » ont tous quelques talens nécessaires » ou agréables. Les uns sçavent la mu» sique & la poësie, les autres la mé» decine & la peinture. A leur suite » vient une troupe de jeunes enfans, » que l'on choisit dans ce qu'il y a » de plus distingué. Le char de sa ma» jesté est précédé & suivi du régi» ment de ses gardes, parmi lesquels » il ne s'en trouve pas un, qui n'ait » donné des preuves de courage, qui » ne sçache parfaitement les exercices » de l'art militaire, & qui ne réponde, » par sa bonne mine, à l'importance » de son emploi. Cette marche se fait » avec tant de gravité, & un ordre » si admirable, que non-seulement il » n'y en a pas un qui quitte son rang, » mais qu'on n'y entend pas dire un » seul mot. Les rues sont balayées & » couvertes de sable, & les portes des » maisons ouvertes, sans qu'il y ait per» sonne ni dans les boutiques ni aux » fenêtres; ou si quelqu'un se montre, » les gardes l'obligent à se mettre à » genoux, jusqu'à ce que sa majesté » soit passée.

» L'empire du Japon est divisé en six

»ou sept cens seigneuries possédées »par les personnes les plus qualifiées »de l'Etat. Ces seigneurs rendent dans »leurs terres, la justice sous l'autorité »de l'empereur; & chaque année ils »viennent, comme je vous l'ai dit, »passer six mois à la cour; politique »sage de la part du prince, & d'une »ressource infinie, pour captiver les »grands de l'état.

»Le Cubo a une connoissance par»faite de toutes leurs affaires, par le »moyen d'un homme qu'il met auprès »d'eux, sous prétexte de leur servir de »conseil, mais réellement pour être »leur espion. En leur envoyant cet »émissaire, il le charge d'une lettre »conçue en ces termes: »Je sçais, dit le monarque au prince à qui il écrit, »je sçais que vous avez de grandes »terres & beaucoup de vassaux; consé»quemment vous avez besoin de quel»qu'un qui veille à vos affaires. La »personne qui vous remettra ce billet, »pourra vous soulager. Je vous répons »de sa fidélité; servez-vous-en; & »agréez le soin que je prends de vous. »Ces especes de secrétaires sont des »gens qui ont servi l'empereur dès leur

» jeunesse, & dont il connoît l'esprit » & la capacité. Outre les preuves qu'il » a pu avoir de leur fidélité pendant le » tems de leur service, il s'en assure » encore par un acte signé de leur sang: » de sorte qu'il ne se passe rien dont sa » majesté ne soit informée. Ils font » un journal exact de tout ce qu'ils » voient dans la vie & dans la con- » duite des grands seigneurs; ceux-ci » n'entreprennent rien sans leur avis, » & ne font aucune affaire que par leur » entremise. Aussi ces gens-là ont-ils » une grande autorité dans les provin- » ces, & beaucoup de crédit auprès de » ceux dont ils sont comme les espions. » On a besoin de leur faveur pour se » maintenir à la cour, & se conserver » la bienveillance du maître.

» Les villes impériales, c'est-à-dire » celles qui sont du domaine de l'empe- » reur, telles que Jédo, Osaka, Sacai, » Nangasaqui, &c, sont régies par des » gouverneurs ou lieutenans-généraux » que le souverain y envoie. Il y en a » deux dans chaque ville, & quelque- » fois trois à Nangasaqui, à cause de » l'importance de cette place toujours » remplie d'étrangers. Ils comman-

» dent tour-à-tour ; & tandis que l'un » exerce ses fonctions, l'autre fait son » séjour à la cour impériale de Jédo, » jusqu'à ce qu'il ait reçu l'ordre d'aller » relever son collégue, avec qui il » entretient une correspondance fort » étroite. Il fait part aux ministres des » grandes affaires qui doivent se traiter » au conseil, leur rend compte de sa » propre administration, & tâche de » gagner leur protection & celle des » favoris, par des présens. Pendant tout » le tems qu'un gouverneur est en place, » il lui est défendu, sous les peines les » plus rigoureuses, de recevoir aucune » femme dans son palais, pas même » son épouse, qui doit rester à la cour » avec ses enfans, pour répondre de la » fidélité de son mari. Les revenus fixes » de ces officiers sont peu considérables ; » mais les profits casuels les dédomma- » gent de la modicité de leurs appointe- » mens. En peu d'années ils amasse- » roient des trésors, s'ils n'étoient obli- » gés de faire part de leurs richesses au » souverain & à ses ministres. Leur mai- » son est composée d'un grand nom- » bre d'officiers qui sont presque tous » d'une naissance distinguée ; & chacun

» d'eux doit avoir plusieurs domesti-
» ques pour le servir. La porte du pa-
» lais est toujours gardée par cinq ou
» six hommes armés d'une épée, d'un
» cimeterre & d'un bâton. Elle se fer-
» me à quatre heures après midi, &
» ne s'ouvre plus sans un ordre ex-
» près. Il y a d'autres gardes dans l'in-
» térieur du palais, chargés d'écrire les
» noms des personnes qui y viennent ;
» & tous les soirs cette liste se présente
» au gouverneur. Son pouvoir est ab-
» solu ; & la direction de toutes les affai-
» res roule sur lui uniquement. Le com-
» merce, la justice, la guerre, tout
» ressortit à son tribunal ; mais de peur
» qu'il n'abuse de son autorité, il y a
» des émissaires qui éclairent sa con-
» duite.

» La police des villes appartient aussi
» aux gouverneurs ; mais comme ils ne
» peuvent l'exercer par eux-mêmes
» dans toute son étendue, ils ont sous
» leurs ordres divers officiers qui les
» soulagent. Nous les appellons les
» *anciens*, parce qu'en effet, on ne
» les prenoit autrefois que parmi les
» plus vieux habitans ; mais aujourd'hui
» ces charges sont souvent données à
» de

» de jeunes gens. Ils ont sous eux des
» lieutenans dont les emplois sont à vie,
» & d'autres qui changent toutes les an-
» nées. Leur principale fonction est de
» faire chaque jour au gouverneur,
» un rapport fidele de ce qui se passe
» dans la ville, & de lui présenter les
» requêtes & les placets des particuliers;
» car il n'est pas permis indifféremment
» à toutes sortes de personnes, de lui par-
» ler; ceux-là seuls ont droit de paroître
» devant lui, qui connoissent le respect
» dû aux supérieurs. Il y a dans chaque
» rue un commissaire qui a soin qu'on
» y fasse la garde pendant la nuit; que
» les ordres des officiers de la police
» soient ponctuellement exécutés. Il est
» élu par les notables de la rue; mais
» leur choix doit être confirmé par le
» gouverneur. Comme le peuple juge
» de l'importance d'une place, par la
» figure qu'il voit faire à ceux qui l'oc-
» cupent, ces petits officiers s'efforcent
» de donner un air de dignité à leur
» charge par un extérieur fastueux, qui
» sert de voile à leur pauvreté.

» Outre le commissaire dont je viens
» de parler, chaque rue a aussi son
» greffier, dont l'emploi est d'expédier

» les passeports, les certificats de vie
» & de mœurs; de tenir un régistre
» exact des personnes qui habitent le
» quartier, des gens qui voyagent ou qui
» changent de domicile, de ceux qui
» naissent ou qui meurent; comment &
» dans quels sentimens ils sont morts;
» quelle religion ils professoient, &c.

» Il y a à Nangasaqui, une autre
» espece d'officiers qu'on appelle les
» *messagers de ville*, & qui, en même
» tems, servent d'archers & de sergens.
» Ils forment une compagnie considé-
» rable, composée d'environ trente fa-
» milles, qui, depuis un tems immé-
» morial, sont en possession de cet em-
» ploi. Ce sont des gens d'une adresse
» extraordinaire, que l'on charge quel-
» quefois des exécutions publiques, sur-
» tout lorsqu'il s'agit de décapiter les
» coupables. L'office de ces messagers,
» quoique bas & méprisable, suivant
» vos idées, est cependant regardé ici
» comme un emploi militaire & noble;
» ceux qui l'exercent, portent deux
» cimeterres, comme les gentilshom-
» mes. »

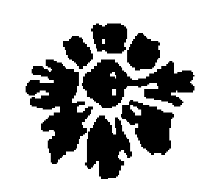
Notre Japonois seroit entré dans
d'autres détails touchant la police des

villes, & les magistrats municipaux; mais la nuit approchoit; & je fus obligé de me rendre dans le quartier des Hollandois, où il faut être retiré avant la fin du jour. Cette retraite forcée a du moins cet avantage, qu'elle nous délivre le soir, du bruit épouvantable qui se fait perpétuellement entendre dans cette ville tumultueuse. La peinture des cris & des embarras de Paris, faite par Despréaux, peut seule vous rendre une partie des incommodités de Nangasaqui. Tout ce qui s'y vend, se crie dans les rues; & les ouvriers, qui travaillent à la journée, s'excitent & s'encouragent mutuellement par des chants & sur un certain ton désagréable, qui impatientent fort ceux qui n'y sont pas accoutumés. Les matelots font encore pis: ils mesurent leur manœuvre en fredonnant d'autres chants plus aigus, &, par conséquent, plus importuns. Les gens du guet, les soldats ont aussi leur façon de crier, pour montrer leur vigilance; & réveillent tout le monde, pour avertir qu'ils ne dorment pas. D'autres, pour marquer les heures, ont de grosses piéces de bois qu'ils battent l'une contre l'autre, & qu'on entend de fort

loin. Les Chinois viennent encore augmenter ce tintamare par le ſon des tambours & d'autres inſtrumens dont ils étourdiſſent les paſſans, ſur-tout le ſoir, quand ils promenent leurs idoles autour des temples, & qu'ils allument, en leur honneur, des morceaux de papier qu'ils jettent dans la mer. Mais tout cela eſt peu de choſe, en comparaiſon des cris que pouſſent les prêtres & les parens des agoniſans & des morts, à certains jours conſacrés à la mémoire des trépaſſés. Les uns chantent à haute voix; les autres frappent & carillonnent ſur des cloches, pour le repos de l'ame des défunts. Tous ces divers bruits réunis font, de Nangaſaqui, une des villes les plus incommodes de l'univers.

Je ſuis, &c.

*A Nangaſaqui, ce premier Août 1743.*



# LETTRE LXIX.

## *SUITE DU JAPON.*

JE souhaite, Madame, que la peinture d'un aussi beau pays que celui du Japon, puisse vous intéresser. Je vais parcourir avec vous ces isles fameuses, semées de villes très-peuplées, & où régne une police admirable. On y voit des maisons d'une propreté & d'une commodité extrême; des jardins rians; des ponts magnifiques, des chemins unis, semblables à des promenades, avec des postes réglées comme en France; & des distances marquées, qui rappellent les pierres miliaires des Romains. Sur la route, sont des hôtelleries charmantes; & par-tout, jusqu'au milieu des bois, de petits cabarets délicieux, où se trouve tout ce qui est nécessaire pour la nécessité & l'agrément de la vie. Voilà, Madame, ce qui m'a plu singuliérement dans notre voyage de Jédo; je reprends tous ces objets; & je commence par les grands chemins.

Ils sont si larges, que deux troupes de voyageurs, quelque nombreuses qu'elles soient, peuvent y passer en même tems sans obstacle. Celle qui monte, c'est-à-dire, dans le langage du pays, celle qui va vers Méaco, tient la gauche; & celle qui descend, ou qui revient de cette ville, prend la droite. Il y a de chaque côté un rang de sapins bien alignés, qui rendent ces chemins aussi agréables que commodes, sur-tout dans les grandes chaleurs. On a soin de les border d'un fossé pour l'écoulement des eaux. Les paysans de chaque district sont chargés de les nettoyer & de les entretenir. Ne croyez pas, Madame, que ce travail leur soit à charge : au contraire, tout ce qui contribue à salir les chemins, tourne à leur utilité. Les branches qui tombent des arbres, leur servent de bois de chauffage; & ils s'empressent d'enlever jusqu'aux immondices, pour engraisser les terres.

Toutes les grandes routes sont divisées en milles geométriques, qui commencent au pont de Jédo, comme au centre commun de tout l'empire. Ainsi dans quelque lieu qu'on se trouve, on peut

sçavoir à quelle distance on est éloigné de la capitale. Les milles sont marqués par deux petites hauteurs placées vis-à-vis l'une de l'autre, avec des arbres plantés au sommet. A l'extrémité de chaque canton, on rencontre un pilier ou une borne, qui indique à quel seigneur ce pays appartient, & quelles en sont les limites. Les chemins de traverse ont aussi leurs inscriptions, pour guider les passans; & ces routes particulieres portent le nom de la province à laquelle elles aboutissent. Les grands chemins sont continuellement couverts d'une multitude de voyageurs, mêlée de mendians, de pélerins & de marchands de toute espece. Les mendians de l'un & l'autre sexe, sont la plûpart engagés dans des confréries ou des ordres religieux. Les uns malades, d'autres sains & vigoureux, demandent l'aumône en priant, chantant, jouant des instrumens, ou faisant divers tours d'adresse. Cette foule augmente encore par une multitude d'enfans, qui courent à la suite des allans & des venans, & leur offrent des fruits, des cordes, des courroies, des cure-dents & mille autres bagatelles. On y trouve aussi quan-

tité d'hommes à cheval, qui ont sur la tête un large chapeau de paille, & sur le corps un manteau de papier vernissé, qui couvre entiérement le cheval, le bagage, & le cavalier. Celui-ci ne touche point la bride : un valet la tient, marche au côté droit, & chante pour se désennuyer lui & son maître. Quand c'est un grand qui voyage, on a soin de balayer les chemins ; & quelques jours avant son arrivée, on apporte des monceaux de sable de distance en distance, soit pour les applanir, soit pour les dessécher. De poste en poste, il y a des grottes couvertes de feuillage, destinées à servir de retraite aux gens de la premiere qualité, qui sont les seules qui aient droit de s'y arrêter. Quand ils vont à la cour, ce voyage se fait avec une pompe & une magnificence extraordinaires. Leur suite est quelquefois si nombreuse, qu'elle occupe un espace de plusieurs lieues, & que les plus grandes villes ne suffisent pas pour la loger : on la distribue par bandes dans les villages voisins. Quelques semaines avant qu'ils arrivent, ils envoient leurs fourriers dans tous les lieux où ils doivent pas-

fer ; & l'on y éleve de petites planches suspendues à de longues perches, sur lesquelles on marque le tems de leur séjour. C'est une chose curieuse, que le nombre d'équipages, d'officiers, de pages & de valets de toute espece, qui composent ce cortége. Les uns portent des armes & de grandes piques garnies de plumes, ou d'autres ornemens particuliers; les autres soutiennent des malles & des paniers couverts, aux armes de leur maître, & où est renfermée la partie la plus précieuse de son bagage. Il est lui-même assis dans un superbe palanquin, porté par quatre ou huit hommes, richement habillés. Ils sont relevés, de tems en tems, par d'autres porteurs, dont le palanquin est toujours environné. Deux gentilshommes se tiennent à chaque portiere, pour donner au prince ce dont il a besoin, ou pour le soutenir, lorsqu'il monte ou qu'il descend. Un autre tient devant lui un parasol ; & tout le monde marche avec un silence & un ordre admirable. A l'exception des valets, qui ont des habits de livrée, tous sont vêtus de soie noire ; & cette couleur jointe à la gravité de leur main-

tien, donne à ce cortége un air majestueux. Mais quand on entre dans une ville, où lorsqu'on rencontre un autre prince, chacun prend alors une allure toute différente. Les gens de livrée, les pages, les portefaix commencent une espece de danse bouffonne, accompagnée de gestes bizarres, auxquels le préjugé de la nation a attaché une idée de politesse. A chaque pas, ils jettent un pied en arriere, & le relevent à la hauteur du dos, qu'ils inclinent, étendant les bras aussi loin qu'ils peuvent, du côté opposé, dans l'attitude d'un homme qui nage : en même tems, ils branlent la tête, agitent leurs mains, leurs piques, leurs fardeaux, &c.

Il y a ici, comme je l'ai dit, des postes réglées, où les chevaux sont taxés, non-seulement suivant la distance des lieux, mais encore selon le prix du fourrage, la qualité des chemins, la grosseur des paquets, ou la pesanteur des malles. Ces postes appartiennent en propre aux seigneurs de chaque district; & les bureaux sont toujours remplis de monde. Les uns écrivent ce qui s'y passe chaque jour; d'autres sont chargés des lettres & des édits de

l'empereur. Les messagers les portent sur l'épaule, attachés au bout d'un bâton. Ils sont accompagnés d'un de leurs camarades, pour prendre leur place, s'il leur arrive quelque accident. Tous les voyageurs, sans exception de rang ni de qualité, doivent se détourner pour leur laisser le passage libre. On les connoît au son d'une petite cloche, qu'ils font entendre d'assez loin. On trouve dans les maisons de poste, non-seulement des chevaux, mais encore des chaises, des porteurs, de valets de louage, &c. Ces chaises, soutenues par deux, quatre, ou huit hommes, suivant la qualité des personnes, sont des caisses quarrées, un peu oblongues, & assez grandes, pour qu'on puisse y être assis ou couché commodément. Elles sont fermées par un treillis de cannes de bambou; il y a à chaque côté une porte brisée; & une petite fenêtre devant & derriere. Les Japonois voyagent plus communément à cheval, & n'ont pas, comme nous, les jambes pendantes: ils les tiennent, ou croisées sur le dos, ou allongées sur le cou de l'animal. Une des choses qui choquent le plus les

étrangers dans les grandes routes, c'eſt de voir les valets, & ſur-tout les porteurs de chaiſes, ſans culottes, leurs robes retrouſſées juſqu'à la ceinture, ſans égard à la pudeur. Ils diſent à ceux qui en paroiſſent ſcandaliſés, qu'il n'y a pas plus de mal à ſe découvrir le bas du ventre, que le haut de la tête. Jugez, Madame, de ma ſurpriſe, lorſqu'en ſortant des portes de Nangaſaqui, je vis tout-à-coup dans cet état quatorze ou quinze de nos palefreniers. Les Hollandois, pour qui cet uſage n'étoit point nouveau, rioient de mon étonnement, quoiqu'ils ne fuſſent pas moins choqués que moi de cette indécence.

La coutume au Japon, quand on voyage, eſt de porter un éventail, où ſont marquées les routes principales, les diſtances des lieux, les hôtelleries, le prix des vivres, &c. Ces hôtelleries ſont très-nombreuſes, ſur-tout dans les endroits où la poſte eſt établie. La France eſt le ſeul pays où l'on en trouve d'auſſi vaſtes, d'auſſi propres, d'auſſi commodes, je parle de celles où l'on reçoit les honnêtes gens. La plûpart ſont accompagnées d'un jardin, & très-bien percées de fenêtres, avec de ſimples

jalousies qu'on laisse ouvertes pendant le jour. Quand tout le monde est levé, on ôte les paravents qui divisent les chambres; ce qui laisse un passage libre à l'air & à la vue, depuis la rue jusqu'au fond du jardin.. Tout y est blanchi & vernissé avec un soin extrême. Il n'y a pas une de ces grandes hôtelleries, qui n'ait ses bains; & l'on y est servi comme les plus grands seigneurs dans leurs palais. Les Japonois vont presque tous les jours à l'étuve, par principe de propreté & de santé. Les latrines sont bâties sur le derriere de la maison au fond de la cour. On trouve à l'entrée de petites nattes neuves, pour ceux qui ne veulent pas toucher le plancher de leurs pieds, quoiqu'on le tienne toujours fort sec & fort net. L'ouverture de la fosse est au niveau du plancher, sans siége, oblongue, & étroite, pour qu'on puisse s'y accroupir sans danger. Le fond est rempli de paille hachée, où l'ordure se perd sur le champ. A côté de la porte est un bassin plein d'eau pour se laver. L'avant-corps du logis est ordinairement obscur & mal-propre : c'est-là que logent les gens du commun, & tous ceux qui voyagent à pied. Des nattes de paille

couvrent le plancher des chambres; & la cuisine n'ayant point d'autre foyer, qu'une fosse revêtue de brique, remplit ordinairement de fumée toute cette partie de la maison.

Outre ces grandes hôtelleries, il y a dans toutes les routes, jusqu'au milieu des forêts & sur les montagnes, une infinité de petits cabarets, où les voyageurs trouvent en tout tems, & à vil prix, du thé, du vin, des gâteaux, des confitures, &c, &c. Les plus pauvres de ces maisons offrent toujours quelqu'objet capable d'attirer les passans. C'est un jardin ou un verger qu'on apperçoit de la rue, & dont les fleurs, ou un ruisseau agréable, invitent un voyageur à venir s'y reposer; ce sont sur-tout de jolies filles, qui n'épargnent rien pour inspirer le goût de ces rafraîchissemens. On les entend chanter, rire, vanter leur marchandise. Avec tant de commodités & d'agrémens, il n'est pas surprenant que la plûpart des grands chemins soient aussi peuplés que les villes. Plusieurs voyagent par partie de plaisir, & vont de cabarets en cabarets, moins pour s'y rafraîchir, que pour y chercher de l'amusement. Mais c'est

particuliérement à midi, lorsque ces créatures ont achevé de s'habiller & de se farder, qu'elles paroissent en public. Elles se tiennent debout à la porte des maisons, ou assises sur une petite galerie, d'où elles invitent effrontément les passans à leur donner la préférence. Elles sont quelquefois six ou sept, & jamais moins de trois, dans chaque hôtellerie; & il arrive souvent qu'à force de crier & de se quereller, elles font un tintamare dont les campagnes rétentissent. Cette débauche est si ouverte au Japon, que plusieurs riches Chinois viennent y dépenser leur argent avec elles, comme on voit une foule d'étrangers, arriver en France dans le même dessein. Aussi appelle-t-on ce pays-ci *le B.... de la Chine.* L'usage de ces lieux de prostitution y est fort ancien. On en attribue l'origine à un empereur Japonois, qui, craignant que ses soldats, fatigués d'une longue guerre, n'abandonnassent son armée pour rejoindre leurs femmes, ne trouva point d'expédient plus propre à les retenir, que l'établissement de ces maisons de débauche. Il y a dans toutes les villes un terrein affecté aux courtisanes: il

contient plusieurs jolis logemens qui appartiennent à différens propriétaires ; & tous sont habités par des filles de joie. Les familles pauvres, & hors d'état d'élever leurs enfans, y envoient les demoiselles ; & souvent ce sont les peres eux-mêmes, qui les y mènent. Les Chinois croient qu'il est plus honnête de les faire mourir dès leur naissance ; & les Japonois, qu'il est plus humain de les vendre, & de pourvoir, par ce moyen, aux plaisirs du public, & à la subsistance du reste de la famille. Voilà ce qui multiple si prodigieusement le nombre de ces malheureuses. On ne les reçoit cependant qu'à l'âge de dix ans ; parce que ceux qui les achetent, ne veulent pas risquer les maladies auxquelles l'enfance est sujette. On leur donne l'éducation convenable à leur profession. On leur apprend à chanter, à danser, à écrire des lettres galantes ; on les instruit enfin de tout ce qui peut les rendre plus aimables & plus engageantes. Le prix de leurs charmes & de leurs faveurs est depuis quinze sols jusqu'à quinze francs. Il leur est défendu, sous des peines très-rigoureuses, de rien prendre au-delà.

Elles sont soumises à des directeurs qui reçoivent l'argent, & à des matrones qui ont vieilli dans le métier, & qui leur en apprennent les ruses & les souplesses. Une de ces filles doit veiller toute la nuit dans une loge placée à côté de la porte; & se livrer à tous ceux qui, pressés par leurs desirs ou par leurs besoins, ne veulent ou ne peuvent attendre jusqu'au lendemain. Ces plaisirs nocturnes ne sont taxés qu'à douze ou quinze sols de notre monnoie; & l'on est toujours sûr de trouver à qui parler, à quelque heure qu'on y arrive. Il est vrai que cette corvée ne regarde guère que les vieilles ou les plus laides, & qu'il n'y a pas toujours de quoi se récrier sur le bon marché. Il arrive cependant que, pour quelque faute, on impose cette pénitence à celles qui sont jeunes & jolies: ces qualités n'augmentent pas le prix de leurs complaisances; & le hazard procure alors une bonne fortune à peu de frais. Comme elles ne sont là que pour les besoins pressans des hommes du peuple, on ne veut pas que ce soulagement excède les facultés de celui qui le reçoit. Ces filles, après avoir servi leur tems, peuvent se ma-

rier, & n'ont nulle peine à trouver un parti. On ne leur reproche point leur vie passée ; tout le blâme est imputé aux parens indigens ou avares, qui les ont prostituées dans un âge où elles étoient forcées d'obéir : ainsi la honte du crime ne tombe que sûr les vrais coupables. Les Japonois aiment les courtisanes avec tant de passion ; qu'il n'est pas plus rare ici qu'en France, de voir des hommes riches tomber, pour elles, dans la pauvreté. Les seigneurs en ont à leurs gages, comme à Paris, qui n'ont ni plus de sagesse ni plus de modestie. Si elles ménagent leurs amans, si elles affectent de leur paroître fideles & attachées, ce n'est que pour les tromper plus adroitement. Ils font pour elles des dépenses excessives; mais leur délicatesse est aussi peu touchée des désordres de leur vie, que celle des François des infidélités de leurs maîtresses. Enfin l'amour que l'on a pour elles dans ce pays, n'a, comme dans le nôtre, que le degré de sensibilité, qui cause la ruine & non la jalousie des amans.

Outre les maisons dont je viens de parler, il y a d'autres lieux où il se

fait un trafic encore plus infâme : ce sont des loges où se tiennent de jeunes garçons, bien mis, d'une jolie figure, & dont le visage est fardé comme celui des courtisanes. Les Japonois sont fort adonnés à ce vice ; & ce qu'il y a de plus singulier, c'est que les Bonzes, à qui il est défendu de voir des femmes, sous des peines rigoureuses, ont, sur cet article, une entiere liberté : on leur permet même, d'élever chez eux toute la jeune noblesse. Quant aux hommes chargés de la direction de ces lieux de débauche, ils sont généralement méprisés. Quelques richesses qu'ils amassent, on les regarde toujours comme des infâmes ; & on les traite comme les tanneurs, dont la profession est ici fort décriée, parce que ce sont eux qui exécutent les criminels. On oblige ces directeurs d'aider le bourreau dans ses fonctions, ou du moins, de lui prêter leurs domestiques.

Après cette digression, Madame, je reprends le récit de notre voyage de Nangasaqui à Jédo. Nous nous rendîmes par terre en cinq jours, à la ville de Kokura, située à l'autre extrémité de l'isle de Ximo. De-là nous nous em-

barquâmes pour Osaca; & nous mîmes une semaine entiere pour y arriver. D'Osaca nous traversâmes, par terre, le continent de la grande isle de Nipon, jusqu'à Jédo; ce qui nous tint encore environ quinze jours: nous fûmes donc près d'un mois à faire cette route.

Sans nous écarter de notre chemin, nous apperçûmes trente-trois grandes villes, cinquante-sept petites, & un nombre infini de villages. Nous en trouvâmes un, en sortant de Nangasaqui, nommé *Mangom*, uniquement habité par des tanneurs, qui, comme je viens de le dire, font ici l'office de bourreau; aussi est-il très-voisin du lieu où l'on exécute les criminels. C'est un spectacle terrible, Madame, que la maniere dont se font ici ces sortes d'exécutions. Quelques jours avant notre départ, deux hommes & une femme furent mis à mort. La femme, dans l'absence de son mari, avoit donné un rendez-vous à deux de ses galans en différentes heures. Celui qui devoit arriver le dernier, trouvant le tems trop long, s'étoit présenté assez tôt, pour la surprendre avec son rival. Dans la rage de se voir trompé, il s'étoit vengé

à coups de ſabre. Le bruit avoit attiré les voiſins qui s'étoient ſaiſis des trois coupables; & ſans mettre aucune diſtinction dans le crime, on les avoit tous condamnés à perdre la tête. Voici dans quel ordre, & avec quelle gravité ils furent conduits au ſupplice.

La marche commençoit par un homme ſeul, qui avoit une hache ſur l'épaule, & alloit à pas comptés. Il étoit ſuivi d'un autre qui portoit une pioche, en cas qu'il fût beſoin d'ouvrir une foſſe pour enterrer les juſticiés. Un troiſieme tenoit une planche ſur laquelle le crime & la ſentence étoient gravés. Les coupables venoient enſuite les mains liées derriere le dos, & portant ſur la tête une petite banniere de papier, où étoient écrites, en gros caracteres, les mêmes choſes que ſur la planche. Chacun d'eux étoit ſuivi d'un bourreau, qui tenoit le bout de la corde dont ils étoient liés. Deux ſoldats marchoient la pique à la main, de chaque côté du patient, ayant la tête penchée ſur ſon épaule, pour lui ôter toute eſpérance de s'échapper. J'admirai la fermeté de ces malheureux; nulle part on ne va à la mort avec tant de réſolution. Quand

on leur eut coupé la tête, les spectateurs s'approcherent; &, pour essayer la bonté de leurs sabres, ils taillerent les cadavres en piéces; puis, plaçant les morceaux l'un sur l'autre, ils recommencerent cette sanglante boucherie, & parierent à qui en couperoit le plus à la fois. Cette viande ainsi hachée, fut abandonnée aux chiens & aux oiseaux de proie.

Les loix pénales sont ici très-séveres; & la plus légere transgression est toujours suivie de châtimens corporels, & quelquefois de peines capitales. L'homicide involontaire & même forcé, la contrebande, & l'infraction de certains réglemens de pure police, sont punis du feu ou de la roue. Dans les crimes qui intéressent à un certain point la tranquillité de l'état, ou la majesté du souverain, tous les parens de l'accusé sont enveloppés dans sa ruine. On nous raconta plusieurs traits de cette excessive sévérité. Un administrateur du domaine fut convaincu d'avoir amassé des cimeterres & d'autres armes qu'il devoit faire passer secrettement en Corée : cette faute entraîna la disgrace de sa famille, qui étoit nom-

breuſe, & une des plus conſidérables du pays. Le coupable fut condamné, avec tous ſes complices, à être crucifié; ſon fils unique, âgé de ſept ans, fut décapité à ſes yeux, ſa maiſon raſée; & ſes parens, dépouillés de leurs biens, furent bannis à perpétuité.

Le gouverneur d'une petite province ayant commis des exactions ſur les payſans, il fut ordonné que lui, ſes fils, ſes freres, ſes oncles & ſes couſins ſe fendroient le ventre; c'eſt le genre de mort le plus uſité au Japon. Ces perſonnes étoient diſperſées & éloignées de plus de cinquante lieues l'une de l'autre; & cependant l'arrêt ordonnoit qu'elles périſſent toutes le même jour & à la même heure. Les ordres furent tellement ménagés, qu'au coup de midi, il n'y reſta plus un ſeul homme de cette famille malheureuſe.

Quand on veut favoriſer le coupable, on permet à ſon plus proche parent de l'exécuter dans ſa maiſon; & cette mort, plus honnête, ne flétrit, ni celui qui la donne, ni celui qui la reçoit. Mais il eſt plus honnorable de ſe la donner ſoi-même; Auſſi la plûpart demandent, avec inſ-

tance, la permiſſion de ſe fendre le ventre glorieuſement. Un criminel, qui obtient cette faveur, aſſemble ſa famille & ſes amis, ſe pare de ſes plus riches vêtemens, fait un diſcours pathétique ſur ſa ſituation; &, prenant un air gai & content, il ſe découvre le ventre, & s'y fait, de bonne grace, un ouverture en croix. L'attentat le plus horrible eſt effacé par ce genre de mort; on met le défunt au rang des braves; & ſes parens ne contractent aucune tache.

Lorſque les preuves, qui réſultent d'un procès criminel, ne ſuffiſent pas pour condamner un malfaiteur, on a recours à divers genres de tortures : un des plus cruels eſt de faire avaler à l'accuſé une certaine quantité d'eau, qu'on lui verſe dans la bouche avec un entonnoir. Quand ſon corps eſt extraordinairement enflé, on l'étend par terre; & les bourreaux lui foulent le ventre avec leurs pieds. S'il perſiſte à nier le crime dont on le charge, on lui ſerre le corps avec des bandes de toile, depuis le cou juſqu'aux talons; &, dans cet état, on l'expoſe à l'ardeur du ſoleil, ou à la rigueur du froid, le dos étendu ſur des cail-

loux.

loux. Si ce supplice ne lui arrache pas l'aveu que l'on demande, il n'est pas absous pour cela; mais on le retient en prison, ou bien, on le relégue dans une isle déserte. Cette derniere punition est principalement celle des seigneurs & des grands du royaume. L'isle où on les transporte, est à quatorze lieues de Jédo, & n'a pas plus d'une lieue de tour. Elle n'a ni port ni rade; & ses rives sont si prodigieusement escarpées, que, lorsqu'on y amène des vivres, qu'on veut y faire entrer un prisonnier, ou qu'on en change la garde, il faut élever le bateau avec toute sa charge, par le moyen d'une grue. Le sol ne produit que quelques mûriers; & l'on est obligé d'y envoyer de quoi faire subsister les personnes que l'on y confine. Un peu de riz, quelques racines, & de méchante viande font toute leur nourriture. On ne les laisse pas languir dans une oisiveté ennuyeuse pour eux-mêmes, & à charge à l'Etat: on les occupe à élever des vers à soie & à fabriquer des étoffes, qui dédommagent de leur entretien.

Si un coupable meurt en prison, soit naturellement, soit qu'il se donne lui-

même la mort, ce qui arrive ici très-souvent, son corps n'est pas, pour cela, exempt du supplice : on instruit le procès, comme si l'accusé vivoit encore ; on conserve son cadavre dans le sel, jusqu'au jour de la sentence ; & on lui fait subir la même punition que s'il étoit vivant.

Du village de Mangom, jusqu'à celui où nous couchâmes, nous ne vîmes de remarquable qu'une idole taillée dans le roc, qu'on nous dit être le patron des voyageurs. Elle avoit devant elle de petites colomnes, sur lesquelles brûloient des lampes, entretenues par la libéralité des passans. A peu de distance de-là est un bassin plein d'eau, où vont se laver ceux qui veulent faire quelque sacrifice.

Après plusieurs jours de marche, nous rencontrâmes des bains chauds, fameux par les vertus qu'on leur attribue. L'édifice est fermé de balustrades travaillées avec art. Chaque bain a deux robinets, un pour l'eau froide, l'autre pour la chaude. Cette derniere est si bouillante, qu'on ne peut y approcher la main.

Au sortir de-là, nous traversâmes des vallées agréables & fertiles, &

des campagnes environnées d'arbres qui portent le thé. Les habitans font tant de cas de la terre, qu'ils ne donnent à ces arbres, que les extrémités de leurs champs. Le meilleur thé du Japon croît dans les environs de Méaco. C'est-là que l'on recueille celui qui se sert à la cour. Les personnes de qualité ne le prennent point par infusion, mais en poudre. On réduit les feuilles en une poussiere très-subtile; on en met une pincée dans une tasse d'eau bouillante; & on la remue, jusqu'à ce que la liqueur écume, & devienne comme une bouillie claire, dans laquelle les Japonois ne mettent point de sucre. Le thé, à l'usage de l'empereur, se tire d'une montagne qui n'est plantée que de ces arbrisseaux. Un officier en a l'inspéction; & plusieurs jardiniers veillent avec une attention extrême à la culture de cette plante, à la récolte, & à la préparation des feuilles. La montagne est environnée d'un fossé profond, qui en défend l'approche. Chaque jour on nettoie les arbres; & l'on a soin qu'il ne reste aucune ordure sur les feuilles. Ceux qui les cueillent, doivent s'abstenir de manger du poisson

ſalé, & toute autre viande forte, de peur que leur haleine ne les flétriſſe, ou ne corrompe leur parfum. Il ne leur eſt pas même permis de les toucher autrement qu'avec des gants; & on les oblige à ſe baigner pluſieurs fois par jour, tant que dure le tems de la récolte.

Près de ce même lieu, où le thé croît en abondance, le riz me parut plus beau que dans aucun autre pays du monde. On en compte juſqu'à ſix eſpeces différentes; la meilleure ſe tranſporte à Jédo, pour la bouche de l'empereur.

Le jour ſuivant, nous paſsâmes par une grande ville nommée *Sanga*. Les rues y ſont larges & droites, avec des canaux & des rivieres qui les arroſent, & vont ſe perdre dans la mer. Les maiſons ſont baſſes, & les boutiques tendues de noir, pour l'ornement. Nous admirâmes la petiteſſe & l'agrément des femmes de cette province. Elles ſont ſi courtes, qu'on les prendroit pour de jeunes filles; mais avec cette petite taille, elles ſont bien proportionnées, & la plûpart fort jolies. Elles ſe peignent le viſage; ce qui acheve d'en faire comme autant de poupées. Elles paroiſſent moins des

créatures vivantes, que des figures de cire ; quoique la couleur vermeille de leurs lévres rende témoignage à leur bonne constitution. En général, les femmes de cette province sont en réputation de beauté. Les hommes même, quoique fort laids dans tout le Japon, sont ici assez bienfaits, & ont la phisionomie agréable. Ailleurs ils ont les yeux petits & enfoncés, le teint olivâtre, les sourcis épais, le nez écrasé, la tête grosse, les jambes courtes, & la taille au-dessous de la médiocre. Tout ceci, Madame, regarde principalement les gens du commun, qui sont, en effet, très-difformes ; mais les personnes de qualité, les descendans des anciennes familles, ont l'air plus noble, le port avantageux, & de l'agrément même dans le visage.

Quant au caractere de ce peuple, tout ce que j'en ai vu jusqu'à présent, tout ce que j'en ai appris, prouve en lui un naturel excellent, un cœur élevé, généreux, bienfaisant, un esprit doux, des mœurs faciles & sociables. Sobre, frugal, économe dans le particulier, le Japonois est magnifique & prodigue dans les occasions d'éclat ;

il est fier, intrépide, ennemi de toute bassesse, supportant avec courage les disgraces, méprisant la mort qu'il se donne pour le plus leger sujet. L'honneur est le principe sur lequel roulent toutes ses démarches, & dont il ne s'écarte jamais, quelque fausses, quelqu'excessives que soient les régles qu'il s'est prescrites. La bonne foi, la franchise, le désintéressement sont des vertus communes chez ces insulaires. Ils sont curieux, spirituels, amis des arts & des sciences, quoiqu'ils ne les connoissent que superficiellement. Peu empressés d'acquérir du bien, ils regardent le commerce comme une profession vile; aussi n'y a-t-il point de peuple policé, qui soit généralement plus pauvre; mais de cette pauvreté, qui produit l'indépendance, & qui mit si fort les premiers Romains au-dessus des autres hommes. Toutes les richesses de l'Etat sont entre les mains des grands qui sçavent s'en faire honneur; & l'on ne connoît point ici cette classe bizarre de citoyens, qui, joignant la bassesse de la naissance à l'immensité des trésors, ne se distinguent du peuple dont ils sortent, que par un faste insolent,

fruit de l'opulence injuste & mal acquise.

Les Japonois aiment leur patrie, chérissent leur prince, respectent leurs magistrats, sont attachés à leur religion. Du reste, je les crois inquiets, remuans, d'une inconstance que rien n'est capable de fixer, d'une superstition outrée, d'une confiance aveugle pour leurs prêtres, d'une dévotion imbécille qui leur tourne la tête. Le point d'honneur est également vif dans toutes les conditions; un homme de la lie du peuple se tiendra offensé d'une parole peu mesurée, que lui aura dite un grand de la cour, & se croira en droit d'en tirer vengeance. Cette passion les fait sortir de leur caractere, & les rend sombres, défians, fourbes & cruels. Leur incontinence est extrême; & les loix ne mettent ici aucun frein à la débauche; une licence effrénée régne dans toutes les conditions. Je vous ai déja parlé de ce penchant horrible, justement détesté dans nos climats, & que ces insulaires ne regardent seulement pas comme un vice. Il est pourtant aisé de ramener un Japonois de ses égaremens, parce

qu'il aime la vérité, dût-il y trouver sa condamnation; & quand on lui a fait connoître qu'il a tort, il en convient de bonne foi. Il veut sincérement être instruit de ses obligations & de ses défauts.

La campagne, à plusieurs milles autour de Sanga, est une plaine fertile, & coupée de rivieres bordées d'un grand nombre d'écluses, pour mettre sous l'eau, dans des tems secs, toute cette étendue de pays. Les terreins plats & unis ne sont pas les seuls qu'on laboure; on traîne la charrue jusques sur le sommet des montagnes les plus escarpées; & si l'on ne peut y conduire des bœufs, ce sont les mains des hommes qui y suppléent. L'industrie, excitée par le besoin, a fait surmonter les plus grands obstacles. Les Japonois sont devenus riches à force de travail, sans cesser ensuite d'être laborieux. Ils doivent cet avantage à l'exclusion du commerce étranger, qui les oblige d'attendre tout d'eux-mêmes. Aussi l'agriculture, qui est leur principale ressource, n'a-t-elle jamais été poussée si loin dans aucune autre nation. Ils ont trouvé le moyen de faire naître l'abondance du sein de la stérilité; & leur

exemple semble prouver que ce n'est pas tant la rosée du ciel, que la sueur du front, qui donne aux campagnes une véritable fécondité.

Nous arrivâmes à Kokura, située à l'extrémité de l'isle de Ximo. C'étoit autrefois une belle & grande ville, où l'on trouve encore des restes de sa magnificence, tels que ses jardins, ses bains publics, ses hôtelleries, & un pont sur lequel régne, de chaque côté, une balustrade de fer d'un fort beau travail. On nous fit prendre le chemin de la côte, pour nous embarquer dans de petits bâtimens de passage, qui nous transporterent dans l'isle de Nipon. Il ne se passa rien d'extraordinaire durant cette navigation : un vent favorable nous conduisit en quinze jours dans le port d'Osacka. De magnifiques barques, qui attendoient l'ambassadeur, nous porterent le long des fauxbourgs, jusques dans la ville. On nous logea dans des chambres divisées, suivant l'usage du pays, avec des paravents. Le lendemain, nous fûmes appellés à l'audience du gouverneur. On nous avoit fait prendre à tous un manteau de soie à la Japonoise, qu'on regarde ici

comme l'habit de cérémonie. Nous traversâmes un passage de trente pas, pour arriver à la salle des gardes. Quatre soldats y faisoient sentinelle ; & nous y fûmes reçus par deux gentilshommes. Les murs étoient garnis d'armes suspendues & rangées en bon ordre. Nous entrâmes dans une autre piéce, où deux secrétaires nous accueillirent avec civilité, nous présenterent du thé, & nous entretinrent jusqu'à l'arrivée du gouverneur. Il parut accompagné de deux de ses fils, assis à quelques pas de distance de l'endroit où nous étions, & séparés de nous par des jalousies. Dans la conversation, on ne parla que du tems, qui étoit un peu froid alors, de la longueur du voyage, du bonheur d'être admis à la présence de l'empereur, & de la distinction des Hollandois, qui, de toutes les nations de l'Europe, du monde même, sont les seuls à qui une pareille grace est accordée.

Croiriez vous, Madame, que dans leurs visites, ces insulaires sont presqu'aussi cérémonieux qu'on l'est à la Chine? On fait, de part & d'autre, beaucoup de façons, soit pour s'aborder, soit pour s'asseoir, soit pour se

quitter. La personne qui visite, doit avoir une robe de satin noir sur ses autres vêtemens. Cette robe est le présent le plus ordinaire du pays : on se l'envoie sur un bassin ; & c'est la faveur la plus insigne qu'un grand puisse faire à un inférieur. Ce qui vous paroîtra singulier, c'est qu'on met ici ses habits de cérémonie pour garder la chambre, & qu'on les quitte quand on sort. Ce n'est pas l'unique usage qui a fait regarder les Japonois comme nos antipodes moraux ; ils prennent le blanc pour la couleur du deuil, & le noir pour celle de la joie ; montent à cheval à droite ; saluent du pied & non de la main ou de la tête, &c.

Pendant le peu de jours que nous restâmes à Osacka, nous visitâmes le château & quelques autres endroits de la ville. Elle est dans une plaine fertile, sur les bords d'une riviere navigable, & occupe un long espace d'environ quatre mille pas, & large de deux mille. Divers petits canaux passent dans les principales rues, & sont assez profonds, pour recevoir de petites barques qui apportent les marchandises & les commodités de la vie, devant les maisons des

habitans. J'admirois la régularité de cette multitude de canaux, sur lesquels il y a des ponts d'une rare beauté. Les bords de la riviere sont revêtus, de-côté & d'autre, de marches de pierre, disposées par étages, qui forment comme des escaliers, par lesquels on peut prendre terre par-tout où l'on veut. Les rues étroites, mais allignées, n'ont d'autre pavé, qu'un petit chemin de pierre de taille le long des maisons, pour la commodité de ceux qui sont à pied. L'extrémité de chaque rue est fermée la nuit, par de bonnes portes; & ces mêmes rues offrent, dans un lieu entouré de balustrades, tous les instrumens nécessaires pour arrêter les incendies, avec un puits voisin pour le même usage : précaution fort nécessaire au Japon, où les accidens du feu sont très-fréquens. Le château d'Osacka ne connoît dans tout l'empire, que celui de Fingo, qui le surpasse en étendue, en magnificence & en force. Sa forme est quarrée; & il a plus d'une lieue de circuit. Le prince y entretient constamment une forte garnison; & deux des premiers seigneurs de la cour y commandent successivement, pendant l'es-

pace de trois années. Lorsqu'un d'eux y commence ses fonctions, l'autre en doit sortir pour aller rendre compte de sa conduite. Ils ne peuvent se voir dans cet échange ; & celui qui part, laisse par écrit, dans son appartement, ses instructions à celui qui arrive. Ils n'ont rien à démêler avec les gouverneurs de la ville, auxquels ils sont supérieurs par le rang.

Osacka doit être prodigieusement peuplée, s'il est vrai, comme le disent les Japonois, qu'on peut lever de ses seuls habitans, une armée de quatre-vingt mille hommes. Sa situation, qui est également avantageuse pour le commerce par terre & par eau, en fait la ville du royaume la plus marchande. Elle est remplie de riches négocians ; d'artisans & d'ouvriers. Les vivres y sont abondans, ainsi que tout ce qui sert au luxe & à la volupté.

Le peuple y est fort adonné à la musique, aux fêtes, aux spectacles & aux divertissemens. Aussi les Japonois la nomment-ils *le théatre des plaisirs*. Toutes les heures y sont annoncées par le son de divers instrumens ; & chaque heure a son instrument particulier qui

la distingue. On se rend à Osacka de toutes les provinces de l'empire, pour y dépenser agréablement le superflu de son bien. La plûpart des grands seigneurs y ont des hôtels, quoiqu'il ne leur soit pas permis de s'y arrêter plus d'une nuit. Un d'eux y régala l'ambassadeur Hollandois, avec une partie de sa suite; & voici ce qui s'observe dans ces repas de cérémonie. Chaque convive a sa table particuliere; & ces tables sont étroites & fort basses, parce que chacun est assis à terre sur ses talons. Elles ne se couvrent ni de nappes ni de tapis; mais à tous les services on apporte de nouvelles tables. Elles sont proprement vernissées; & les Japonois les entretiennent avec tant de soin, qu'on n'y remarque aucune tache. Il n'est point de peuple qui se pique d'une plus grande propreté dans ses repas; les assiettes & les plats sont ordinairement ornés de fleurs ou de rubans; & l'on ne sert pas un oiseau ou une volaille, qui n'ait le bec & les pattes dorés. Le reste est de la même élégance. L'aliment le plus ordinaire est le riz; il est ici plus délicat & plus nourrissant, que dans la plûpart des autres

contrées de l'Orient. On le laisse épaissir au feu; on en compose une pâte, que l'on mange au lieu de pain. Les autres alimens sont le poisson, & principalement la chair de baleine, les huitres, ou d'autres coquillages, & toutes sortes de plantes & de racines sauvages, tirées des bois, des marais, des lieux stériles & incultes, & du fond même de la mer. On les fait cuire dans l'eau, avec un peu de sel; on y ajoûte une sausse, ou une espece de bouillie de farine de féves; & l'on y mêle un peu de *sacki*. On appelle ainsi la liqueur la plus commune au Japon. C'est une biere forte, faite de riz fermenté. Il y a une autre boisson, qui se fait avec du jus de prunes. Elle est très-agréable, mais d'un usage moins commun. Le vinaigre, le beurre, le safran & nos épiceries ordinaires, n'entrent point dans les ragoûts Japonois; on les assaisonne d'huile de noix, que l'on préfere ici à l'huile d'olive. On fait aussi des gâteaux de froment mêlé avec de la farine de féves noires & de certaines racines concassées. On sert encore des pâtes fines, coupées par tranches, comme les macaronis des Italiens. En-

fin les tables Japonoises sont abondamment pourvues de sucreries & de toutes sortes de confitures.

La musique accompagne ordinairement ces repas ; mais la gaieté en est bannie par le cérémonial qui y régne, & qui occupe tristement les convives. Il diffère peu de celui qui se pratique à la Chine ; cependant ces insulaires s'en acquittent avec plus d'aisance ; & leur politesse est beaucoup moins grave & moins gênée. Au sortir de table, on s'amuse à boire du thé, à chanter, à se proposer des énigmes, & à d'autres plaisirs innocens, qui leur tiennent lieu de dés ou de cartes, dont l'usage est heureusement ignoré dans ce pays. On n'y souffre point les jeux de hazard ; ils passent dans l'esprit de ce peuple, pour un trafic sordide, & une occupation indigne de gens d'honneur.

Pendant le séjour que nous fimes à Osacka, nous y vimes jouer deux fois la comédie. Les piéces de théatre, les chants, les danses & les autres spectacles de ce genre, sont des plaisirs dont la nation Japonoise est fort avide. Loin de les condamner, comme

parmi nous, la religion du pays les autorise & les consacre. Cependant, quoique ces divertissemens fassent quelquefois partie des fêtes que l'on célébre à l'honneur des divinités, les mœurs dépravées des acteurs & des actrices ne rendent pas ici cette profession plus honorable qu'en France. A l'égard de leur théatre, on y voit des decorations & des machines surprenantes, jointes à une musique bizarre, composée de flûtes, de tambours, de cymbales & de grosses cloches; ce qui forme un charivari fort agréable aux oreilles Japonoises. Ces peuples ont cela de particulier, que chez eux on régle le chant sur les mouvemens du corps & sur la danse, & non pas la danse sur la musique. Quant aux machines, il faut avouer qu'après les Chinois, nul peuple ne les entend aussi-bien que ces insulaires. Nos décorateurs d'opéra auroient besoin de venir prendre des leçons dans ce pays, pour étudier l'art de décorer un spectacle. On leur apprendroit à faire paroître des géans monstrueux; des montagnes ambulantes, des villes peuplées & animées, des jets d'eau, des

fontaines saillans, & mille autres prodiges de ce genre, que nous ne pouvons imiter que sur une toile immobile, ou sur des théatres de marionettes.

Quoique les Japonois soient amoureux des machines & des décorations, ils ne négligent pas le plaisir de l'esprit & de l'oreille ; & ils ont des comédies dont ils sont plus charmés, que nous ne le sommes des nôtres. Le sujet de leurs piéces est ordinairement tiré de l'histoire des dieux & des héros : on représente en vers leurs aventures & leurs principaux exploits, quelquefois leurs intrigues amoureuses. Ils mêlent ordinairement dans une suite de rôles, les genres tragiques, comiques, lyriques, pantomimiques. Ces ouvrages sont distribués, comme les nôtres, en scènes & en actes : un prologue en expose le plan, mais sans toucher au dénouement, où l'on veut toujours que le spectateur soit surpris. Les intermédes sont des ballets, ou quelque farce bouffonne ; mais dans les tragédies & les comédies, tout est rapporté à la morale. Le style des premieres a de l'emphase & de l'énergie ; & elles roulent

ſur les actions les plus héroïques. Les mêmes ſcènes ne doivent pas être répétées d'une année à l'autre. Les acteurs ſont de jeunes garçons choiſis parmi les habitans qui ſont la dépenſe du ſpectacle ; car chaque quartier de la ville la fait à ſon tour, une fois ou deux dans l'année. Les actrices ſont de jeunes filles que l'on prend dans les lieux de débauche. C'eſt une choſe aſſez curieuſe, que la maniere dont ceux qui doivent donner la comédie, conduiſent, comme en proceſſion, les acteurs & les machines. On voit d'abord, ſous un dais fort riche, un large bouclier, ſur lequel eſt écrit, en gros caracteres, le nom de la rue qui fait, ce jour-là, les frais du ſpectacle : il eſt accompagné d'une muſique bruyante, qui attire une foule de peuple des lieux voiſins, & qui eſt ſuivie des décorations & de tout l'appareil théatral. Ce qu'il y a de plus lourd, eſt porté par des hommes à gages, le reſte, par des enfans mis très-proprement ; les acteurs viennent enſuite, &, après eux, tous les habitans du quartier, en habits de cérémonie. La marche eſt fermée par une multitude de gens du

bas ordre, qui portent des bancs ou des nattes, & qui vont deux à deux.

Comme les spectacles se donnent ordinairement ici les grands fêtes, & que souvent, comme je l'ai dit, ils font partie du culte religieux des Japonois, les prêtres occupent presque toujours les premiers rangs dans ces sortes d'assemblées. Elles se tiennent communément dans le voisinage des temples, ou dans les temples même, quand ils sont assez vastes, pour y dresser un théatre & contenir la foule des spectateurs. Vis-à-vis du clergé sont assis les gouverneurs, leurs officiers & leurs gardes. Le devoir de ces derniers est de faire ranger la populace, & d'en imposer à la multitude.

Parmi les fêtes, qui sont toujours accompagnées de comédies, il y en a une très-remarquable, qu'on célébre tous les ans à l'honneur du dieu que chaque ville a choisi pour son patron. Elle commence de grand matin par une procession générale de tous les habitans, qui traverse les principales rues, se rend dans un temple, & de-là dans la place destinée à servir de théatre à des repré-

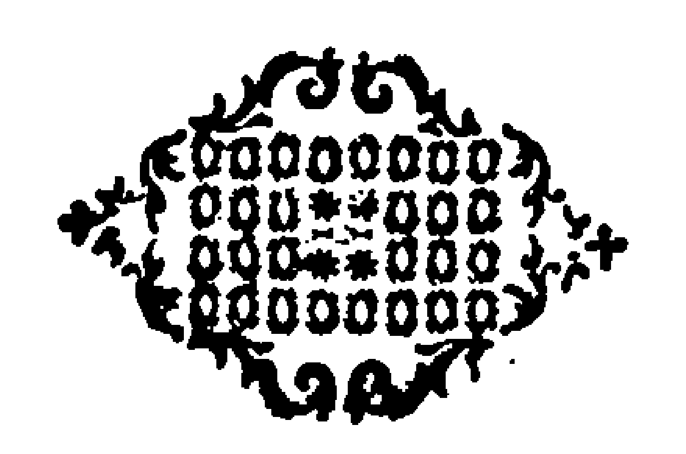
sentations de divers genres. Voici le détail des scènes & des machines qui parurent successivement dans la piéce qui fut jouée devant nous à Osacka. Nous vîmes d'abord arriver huit jeunes filles diversement habillées, qui portoient à la main un éventail & des fleurs. Elles danserent tour-à-tour ; &, de de tems en tems, elles furent relevées par deux vieilles femmes, qui parurent dans un autre habillement. La scène représenta ensuite un grand jardin émaillé de fleurs, &, au milieu, une cabane rustique, d'où sortirent à la fois huit autres filles vêtues de blanc, qui exécuterent de nouvelles danses. L'arrivée de huit chars de triomphe, auxquels étoient attelés des bœufs représentés fort naturellement, succéda à cette décoration. Ils étoient traînés par de jeunes garçons mis galamment, & portoient des arbres de différente espece ; une colline couverte de verdure, une épaisse forêt, au milieu de laquelle étoit un tigre endormi, une baleine à demi-cachée dans les eaux, & plusieurs autres figures. On vit ensuite paroître une montagne mobile, une fontaine envi-

ronnée d'arbres, un tonneau, & enfin une maiſon, qui fit place à une danſe de deux géans. Un troiſieme ſortit de la montagne, armé d'une longue épée, & fut ſuivi de ſept Chinois, qui entrerent en lice avec ces coloſſes. Le combat fini, un de ces géans mit en piéces le tonneau, où étoit enfermé un jeune garçon, qui récita un diſcours avec beaucoup de grace. Il danſa enſuite avec le géant, tandis que trois ſinges ſortant de la fontaine, avec des têtes de poiſſon, ſautoient autour, en les contrefaiſant. Les autres décorations, qui parurent ſucceſſivement, étoient un arc de triomphe à la Chinoiſe, une maiſon de campagne, le train d'un roi du Japon qui voyage, un puits & tous les inſtrumens néceſſaires pour éteindre le feu, une montagne couverte de neige, le tout entre-mêlé d'acteurs, de danſeurs & de pantomimes. Ces ſpectacles, qui accompagnent les fêtes les plus ſolemnelles du pays, ne vous rappellent-ils pas, Madame, les bouffonneries indécentes, avec leſquelles nos compatriotes, les Provençaux, célébrent encore à Aix, la fête du S. Sacre-

ment ? Ou plutôt, il s'en faut beaucoup que les représentations Japonoises ayent rien de si mal-honnête, que ces processions insensées de notre province, que ni la sagesse des magistrats, ni le zèle éclairé des évêques n'ont pu faire supprimer.

Je suis, &c.

*A Jédo, ce 15 Octobre 1745.*



# LETTRE LXX.

## *SUITE DU JAPON.*

NOus partîmes d'Osacka pour nous rendre à Méaco, qui n'en est éloigné que de treize lieues. Nous fîmes la premiere dans des champs de riz fort humides, sur une chaussée basse, qui régne le long d'une riviere. Elle est plantée d'une double rangée d'arbres qui s'élevent de la hauteur de nos chênes, & dont les branches sont chargées d'un fruit jaune, qui fournit beaucoup d'huile. Tout ce pays est extraordinairement peuplé. Les villages sont si nombreux, & se suivent de si près sur le grand chemin, qu'ils forment comme une rue continuelle jusqu'à Méaco. Sur toute la route on reconnoît facilement les hôtelleries, & les maisons publiques, aux filles fardées, qui se tiennent à la porte. Le soir, nous allâmes coucher à Jodo, petite ville, célébre par la beauté de ses édifices & de ses eaux. Son fauxbourg est une longue rue, par laquelle on

on arrive à un pont magnifique, qui a quatre cens pas de longueur. Il est soutenu par quarante arches, avec des balustrades ornées des boules de cuivre. Il y a un château bâti de brique au milieu de la riviere, qui forme un spectacle superbe par l'élévation & la grandeur de ses tours.

Le lendemain nous apperçûmes Méaco; nous y arrivâmes par une grande rue, que nous suivîmes pendant plus de deux heures, avant que de gagner notre hôtellerie. Il étoit fête alors; & nous rencontrâmes une foule d'habitans de l'un & de l'autre sexe, qui prenoient l'air, & cherchoient à se réjouir. C'étoit le premier du mois, que les Japonois célébrent par des visites, des promenades & d'autres amusemens. Les femmes étoient bien mises, avec des robes de différentes couleurs, des voiles de soie sur le front, & de grands chapeaux de paille, pour se garantir du soleil. On voyoit des mendians vêtus d'une maniere bouffonne, ou ridiculement masqués; les uns marchant sur des échasses, les autres portant sur leur tête de grands pots remplis d'arbrisseaux. D'autres chantoient ou siffloient, jouoient de la flûte &

de différentes sortes d'instrumens, tandis que les farceurs divertissoient la populace par des bouffonneries. Les temples étoient illuminés par une infinité de lampes ; & les prêtres, battant les cloches avec des marteaux de fer, faisoient un carillon qui s'entendoit de très-loin.

Nous fûmes admis, le jour suivant, chez le président de justice, & à l'audience des gouverneurs, mais avec la petite humiliation d'être obligés de quitter notre voiture à cinquante pas du palais, pour faire à pied le reste du chemin. Nous attendîmes assez long-tems à la porte ; & le président, qui ne nous fit même pas l'honneur de paroître, reçut nos présens par les mains de ses officiers. Nous trouvâmes moins de dédain chez les gouverneurs. Ils se firent voir, comme ceux d'Osacka, au travers d'une jalousie. On nous pria de nous arrêter quelque tems, pour donner aux dames la liberté de nous regarder. Elles étoient dans une chambre voisine, derriere un paravent percé de trous, d'où elles considéroient à leur aise, & sans être vues, notre habillement & nos figures. Non-seulement

nous fûmes obligés de montrer nos chapeaux, nos épées, nos montres & plusieurs autres choses que nous avions sur nous ; mais on nous pria d'ôter nos manteaux, pour laisser voir nos habits devant & derriere.

Nous passâmes près de huit jours à Méaco ; c'en est assez, Madame, pour pouvoir en donner une idée. On l'appelle *la ville* par excellence, comme faisoient les Romains, parce qu'étant la demeure du Dairi, on la regarde comme la métropole de l'empire. Elle est située au milieu d'une grande plaine ; & elle a une lieue de longueur. Les collines qui l'environnent, & une infinité de petites rivieres qui l'arrosent, rendent sa situation fort agréable. On voit sur le penchant de ces collines, une multitude infinie de temples, de monasteres & de chapelles. On m'a assuré que leur nombre montoit à plus de six mille. Le palais du Dairi, qui comprend seul dix ou douze rues, est séparé de la ville par des murs & des fossés. On distingue le logement du prince des autres édifices, par la hauteur & la magnificence de ses tours. A quelque distance sont les appartemens

des femmes & des principaux officiers. Le reste consiste dans un grand nombre d'habitations particulieres. A une autre extrémité est un château bien fortifié, pour le monarque séculier, lorsqu'il vient rendre sa visite à son collégue. Les rues de la ville sont étroites, mais allignées, & d'une longeur extraordinaire. Les maisons sont basses, comme toutes celles du Japon, &, la plûpart, bâties de bois & d'argille, avec un réservoir d'eau sur le toît, en cas de feu.

Méaco est le magasin général des manufactures & de toutes les marchandises du Japon, & le centre du commerce de l'empire. On y raffine le cuivre; on y bat monnoie; on y imprime des livres; on y fait les plus riches étoffes d'or & d'argent. Les meilleures teintures, les ciselures les plus exquises, toutes sortes d'instrumens de musique, les belles peintures, les riches cabinets, les vernis, les ouvrages en or, en argent, en acier, les lames de la meilleure trempe, les habits les plus magnifiques se font à Méaco. On n'y peut rien porter d'étranger, que les artistes ne soient capables d'imiter. On y compte

plus de six cens mille habitans, parmi lesquels se trouvent près de cent mille ecclésiastiques. C'est dans les environs de cette ville sainte, que se voient les plus beaux temples du Japon. Ils sont construits sur des éminences, dans une situation riante & commode. La loi ordonne qu'on les bâtisse sur un terrein pur, & loin des lieux exposés aux immondices : bien différens de la plûpart des nôtres, que nous plaçons, ou à côté d'un triste cimetiere, ou, comme la cathédrale de Paris, près d'un sale & dégoûtant hôpital. Plusieurs peuples n'ont rien eu tant à cœur, que la magnificence de leurs temples. Ceux à qui la nature avoit refusé ces riches métaux, que les hommes estiment, ont tâché, par la délicatesse de leur travail, de donner à la terre, au bois & à la pierre, plus de beauté que n'en ont l'or & l'argent. Les Japonois sur-tout ont sçu joindre à une grande simplicité, beaucoup de grace & de noblesse. Le bois & la pierre y sont maniés avec tant d'art, par d'habiles ouvriers, qu'on ne peut voir ces édifices religieux sans une sorte d'admiration. Il n'y a point de province qui n'en ait quelques-uns

d'une beauté ſurprenante. On y arrive ordinairement par des allées ſpacieuſes, plantées d'un double rang de cédres, couvertes d'un ſable pur, & bordées, des deux côtés, par de hautes maiſons, pour les officiers employés au ſervice des pagodes. Vers le milieu de l'avenue, le terrein s'éleve peu-à-peu, & ſe termine par un eſcalier de pierre, pratiqué dans toute ſa largeur. On trouve enſuite pluſieurs portiques, qu'il faut traverſer ſucceſſivement avant que d'entrer dans le temple. Ces portiques ſont bâtis ſur des terraſſes environnées de baluſtrades. Quelquefois ce ſont des piliers iſolés, qui ſoutiennent une lanterne de métal doré, avec des ornemens de pareille matiere. Ces lanternes s'allument toutes les nuits; & l'on en compte ſouvent juſqu'à cinquante aux environs d'un ſeul temple. On lit, en lettres d'or, ſur chaque pilier, les noms de ceux qui les ont fondées. L'intérieur de l'édifice eſt, à proportion, de la même magnificence. La dorure & les vernis y brillent de tous côtés. Des colonnes de cédre, d'une hauteur prodigieuſe, ſoutiennent les bâtimens. Les murs ſont peints, verniſſés

& polis comme une glace. Rien n'approche sur-tout de l'éclat & de la beauté de leurs toîts, qui sont dorés ou revêtus d'un vernis précieux. Ce qu'on appelle à Méaco, la *pagode impériale*, est un temple superbe, destiné à recevoir le Cubo, lorsqu'il y est amené par sa dévotion. On y monte par un grand escalier, qui conduit à un édifice plus majestueux que le palais du souverain. Au milieu de la première salle, qui est fort vaste, on voit une grande idole, environnée d'autres plus petites, & de divers ornemens. Les deux côtés de cette sale offrent plusieurs chapelles, avec de petits appartemens particuliers, pour servir de logement à l'empereur. Ils sont élevés au-dessus de la grande piéce; & les portes donnent passage à la vue sur les chapelles. Près de ces appartemens, on trouve un jardin où l'art a réuni tous les agrémens. Plusieurs plantes rares, entrelacées de pierres curieuses, embellissent les compartimens du parterre; mais rien n'est plus charmant pour les yeux, qu'un rang de petites collines, formées à l'imitation de la nature, & couvertes des plus belles fleurs du pays. Un clair ruis-

ſeau les traverſe avec un agréable murmure ; &, d'eſpace en eſpace, il eſt couvert de petits ponts, qui ſervent tout-à-la-fois d'ornemens & de communication pour toutes les parties du jardin. On nous conduiſit à l'extrémité de ce lieu charmant, où le point de vue offre des beautés d'un autre genre par la variété de la perſpective. Nous ſortîmes par une porte de derriere, qui nous mena dans un petit temple voiſin, plus élevé de trente pas ſur la montagne. C'eſt-là que ſe conſervent les noms des empereurs défunts, gravés ſur une table entourée de ſiéges, où l'on voit divers papiers qui contiennent des formules de prieres. De-là deux jeunes Bonzes, fort civils, qui nous ſervoient de guides, nous firent entrer ſucceſſivement dans d'autres temples. Par-tout une troupe de moines venoient nous recevoir, nous préſenter du thé, du ſaki, des gâteaux & des rafraîchiſſemens. Je ne ferai pas la deſcription de tous ces édifices, ni des idoles de tout ſexe, de tout âge & de toutes ſortes de figures. J'ajoûterai ſeulement, qu'il y a toujours dans les environs une grande foule de peuple ;

& qu'on ne voit nulle part plus d'hôtelleries & de lieux de débauche, que dans le voisinage de ces lieux saints. On nous y fit remarquer une fontaine fameuse, qui sort d'un rocher, & dont les Japonois croient que l'eau a la vertu d'inspirer de la modestie & de la prudence.

Les temples du Japon différent entr'eux pour l'étendue & pour l'architecture, selon la dignité & le rang des dieux qu'on y adore. Les idoles étrangeres occupent les plus modernes & les plus remarquables. Ils ont beaucoup de ressemblance avec les pagodes des Chinois; c'est-à-dire, qu'ils consistent la plûpart dans une grande tour, terminée en dôme, & bâtie sur un massif de brique, haut de dix à douze pieds, & assez large pour former une terrasse aux environs du temple. Une balustrade régne autour; & dans l'épaisseur du massif, on pratique plusieurs arcades qui conduisent dans l'intérieur de l'édifice. Les toîts sont en saillie, & à pans retroussés. Une grande sale sert de temple; elle n'a point de fenêtres; & elle ne tire le jour que de ses portiques. On y voit une infinité de niches creu-

sées dans l'épaisseur des murs, & remplies de statues. Au milieu est un autel isolé, ordinairement très-riche, sur lequel on voit une, ou plusieurs idoles d'une figure monstrueuse. On nous en montra une qui a quarante-six bras. Elle est environnée de seize héros vêtus de noir, & plus grands que nature; derriere eux sont deux rangs d'idoles dorées, à-peu-près de la même taille, chacune avec vingt bras. Les plus reculées de ces statues ont de longues houlettes; les autres portent à la main des guirlandes & divers ornemens. Elles sont suivies de plusieurs autres de différentes grandeurs, & dans un ordre qui laisse toujours voir celles qui sont les plus éloignées. Les Japonois prétendent que leur nombre total monte à trente-trois mille trois cent trente-trois; ce qui a fait donner ce nom à l'édifice. Au devant de la principale, est un grand chandelier à plusieurs branches, où l'on allume des bougies qui répandent une odeur agréable.

Dans le voisinage des temples, surtout de ceux qui sont le plus fréquentés, il y a ordinairement de superbes monastères de Bonzes. Ces bâtimens sont

très-vastes, & renferment quelquefois jusqu'à deux cens cellules, & quantité d'autres piéces destinées aux usages du couvent. Il y a des réfectoires, des sales de bain, des cuisines, des bibliothèques. On y voit des jardins, des sources d'eau vive, des bois, des vergers, des promenades délicieuses, en un mot, tout ce qui peut procurer les plaisirs & les commodités de la vie à des gens qui font profession d'y renoncer.

Les sanctuaires consacrés aux anciens dieux du pays, n'ont rien qui approche de la beauté des temples dont je viens de parler. Ce sont des chapelles très-simples & fort petites, ordinairement quarrées & bâties de bois. Leur hauteur n'excède guère quinze ou seize pieds. Il régne autour une petite galerie, où l'on monte par quelques degrés. Ces chapelles n'ont point de portes; on a seulement pratiqué dans la façade deux fenêtres, assez basses pour qu'on puisse découvrir l'intérieur. C'est-là que se prosternent ceux qui viennent faire leurs dévotions. Ils n'entrent point dans la pagode; c'est du dehors qu'ils adressent leurs vœux à la divinité, en regardant l'intérieur du temple par une fenê-

tre grillée. Il y a au milieu de l'église un grand miroir, pour leur apprendre que toutes les souillures de leur ame paroissent aux yeux de la divinité, comme les taches de leur visage se remarquent distinctement dans cette glace. On suspend au plafond quantité de bandes de papier blanc, coupé fort menu, pour désigner la pureté du lieu. C'est-là tout ce qui se présente à la vue dans l'intérieur de ces petites pagodes, où il est fort rare que l'on place des idoles. Cependant si le dieu a fait quelque miracle éclatant, on lui bâtit une espece de niche; & l'on y met sa statue. Dans les jours de dévotion, les prêtres, assis à côté d'un vestibule qui précède la chapelle, reçoivent les offrandes du peuple. Ce lieu est ordinairement chargé de dons présentés à la divinité, en conséquence de quelque vœu. Près de-là est un tronc pour les aumônes, & une cloche que sonnent ceux qui viennent offrir leurs prieres, pour avertir le dieu de leur arrivée. Outre cette quantité innombrable d'édifices religieux, bâtis dans toutes les provinces de l'empire, les carrefours & les grands chemins sont encore honorés de la pré-

ſence de quelque idole. Il y en a auprès des ponts, & aux environs des temples, des chapelles & des couvents ; & leurs images ſe vendent au peuple, qui les colle, comme des affiches, ſur les portes des villes, des bâtimens publics, & au coin des rues. Il n'eſt point de maiſon ſur laquelle on ne voie une de ces images qui repréſentent les dieux domeſtiques & tutelaires de la famille. Ils ſont peints ſous diverſes figures, la tête couverte de différentes ſortes de bonnets, ou couronnée de rayons, comme les ſaints du Chriſtianiſme.

Les différentes profeſſions ont ici leurs dieux particuliers, comme, parmi nous, les corps de métiers & les communautés ont leurs ſaints & leurs patrons, qui daignent ſe mêler directement de leurs affaires. Celui des pêcheurs Japonois eſt repréſenté ſur un rocher au milieu de la mer, une ligne dans une main, un poiſſon dans l'autre. Les marchands reconnoiſſent pour leur protecteur, le dieu diſpenſateur des richeſſes & de l'abondance. Il eſt aſſis ſur une balle de riz ; & par-tout où il frappe avec un marteau, il en ſort des tréſors, des habits, des vivres, &c.

Croiriez-vous, Madame, que les bêtes même sont aussi un objet de culte au Japon, & y ont des temples? Dans l'un on voit un singe placé sur un autel; & sous des voûtes pratiquées dans le mur, il y en a d'autres en diverses attitudes. Les Japonois croient justifier leurs adorations, en disant que les corps de ces animaux, si semblables aux hommes, logent en eux des ames humaines, & sur-tout celles des héros, qui sont les dieux du pays. Si les cerfs ne reçoivent pas également les hommages des dévots, du moins sont-ils fort respectés. Personne n'ose ni les tuer ni les inquiéter: il y va de la perte, ou des biens, ou de la vie de quiconque hazarderoit de leur nuire. En général, on a ici beaucoup d'égard pour les bêtes. Près de certains monasteres, on cultive un petit bois, qui leur est uniquement destiné, & où les moines leur apportent à manger. Celui qui est chargé de leur entretien, les appelle au son d'une petite cloche, & les renvoie de même, après qu'ils ont pris leur réfection.

On voit au Japon, à-peu-près, les mêmes animaux domestiques qu'en Eu-

rope, des chevaux, des taureaux, des cochons, des chiens, des chats, &c; mais la plûpart sont sauvages, par le peu de soin qu'on prend de les apprivoiser : les moutons même habitent les forêts & les montagnes, parce qu'on ignore l'utilité qu'on peut retirer de leur laine, & que la Métempsycose empêche qu'on ne les tue. A la Chine, où cette doctrine est également reçue, on mange librement & sans scrupule, de la chair de toutes sortes d'animaux; c'est que la gourmandise y a encore plus de pouvoir que la superstition.

Il a été un tems où les Japonois avoient pour les chiens une attention & des égards singuliers; voici ce que l'on m'a raconté à cette occasion. Un empereur, étant né sous la constellation du chien, eut, comme Auguste, beaucoup de considération pour l'animal qu'il croyoit avoir présidé à sa naissance. Ses sujets se firent un devoir de respecter l'objet de l'estime de leur souverain; & bientôt, jusqu'aux plus petits mâtins, furent érigés en autant de petits dieux. Ils en devinrent si insolens, qu'on n'osoit se montrer dans les rues, sans courir risque d'être mordu.

On alla jusqu'à leur ériger de petites chapelles en forme de loges ; & on leur donna des directeurs qui prenoient soin de leur santé. On regardoit leur mort comme un grand malheur ; en ce cas, il falloit les aller enterrer sur le sommet d'une montage. Un homme, chargé d'une pareille commission ; se plaignoit un jour que le fardeau étoit trop pesant, & maudissoit la loi qui lui donnoit tant de peine. « Remercie les dieux, » lui dit son camarade, que l'empereur » ne soit pas né sous la constellation du » cheval ; tu trouverois le fardeau en- » core plus lourd. »

Après la mort de ce prince, les Japonois cesserent d'avoir du respect pour ces animaux, & se dédommagerent amplement de la contrainte où ils avoient été jusqu'alors. La divinité canine fut accablée de tant de mauvais traitemens, qu'elle alla dans les bois chercher un asyle ; depuis ce tems-là, les chiens sont devenus sauvages ; & il y en a peu qui vivent avec les hommes. A leur place, les chats sont les mignons des dames ; c'est actuellement la bête en faveur.

Il en est une autre, pour laquelle on

a tant de vénération, qu'il est défendu de lui faire aucune violence. Cet animal est la gruë, que l'on regarde ici comme un oiseau d'heureux augure, & que le peuple qualifie de *monseigneur*. En France nous avons aussi des seigneurs gruës : celles du Japon sont si familieres, qu'on pourroit les mettre au rang des oiseaux apprivoisés : on peut également regarder les nôtres comme des animaux domestiques.

Les rats & les souris sont très-communs dans ces isles. Non-seulement les Japonois ne les craignent point ; mais ils les élevent pour leur amusement, & leur apprennent à faire plusieurs tours, sur-tout à Osacka, qui est le rendez-vous de tous les charlatans de l'empire.

Ce qu'on appelle au Japon la *fourmi blanche*, est un fléau presqu'aussi redoutable que le feu. On donne encore à cet insecte dangereux, le nom de *perceur*, parce qu'en effet rien ne résiste à sa voracité, que la pierre & les métaux. C'est le plus terrible ennemi qu'on puisse avoir dans un magasin. Il travaille avec une telle promptitude, que tout est gâté & dévoré, avant qu'on

s'apperçoive qu'il y est. Il ne va jamais qu'en bande, comme les fourmis ordinaires, avec lesquelles il est toujours en guerre. Ils se donnent souvent de sanglantes batailles au sujet d'une habitation; & plus d'une taupiniere a été arrosée du sang des vaincus. Ces fourmis blanches ne peuvent souffrir le grand air; & lorsqu'elles veulent se transporter dans un autre établissement, elles construisent de longues voûtes, dont la poussiere mêlée avec leurs excrémens, fournit les matériaux. A la faveur de ces voûtes souterreines, qui leur servent de retranchemens contre leurs ennemis, elles vont & viennent tranquillement, sans que rien les arrête. Le seul moyen de les bannir d'un lieu, est d'y semer du sel. Ces insectes sont armés de quatre pincettes recourbées & tranchantes. Il y a quelques jours, qu'à mon réveil, j'apperçus sur ma table une longue voûte de la grosseur du petit doigt. La curiosité me porta à l'examiner; & je vis que les fourmis, étant sorties du plancher, avoient passé à travers le pied de la table; qu'après avoir continué leur trou le long de cette même table, elles avoient repercé l'au-

tre pied, & étoient rentrées dans le plancher. Tout ce travail ne fut que l'ouvrage d'une nuit, & peut-être de quelques heures. Mais je reprends la suite de notre voyage.

Le jour de notre départ de Méaco, nous n'allâmes coucher qu'à trois lieues de cette ville, dans un bourg nommé *Oitz*, qui n'a qu'une rue formée en arc. On n'y compte pas moins de mille maisons situées au bord d'un lac d'eau douce, fort étroit, mais qui s'étend l'espace de plus de cinquante lieues en longueur. A peu de distance de-là est une haute montagne, couverte d'arbres & de verdure jusqu'au sommet. On nous dit qu'elle contenoit autrefois plus de trois mille temples, & un prodigieux nombre de monasteres. Sa situation, & l'opinion qu'on avoit de sa sainteté, en firent un asyle pour les habitans de Méaco, pendant la fureur des guerres civiles; mais un empereur, qui joignoit à beaucoup de haine pour les gens d'église, des sujets particuliers de ressentiment contre cette ville, détruisit les temples, & massacra tous les moines.

Il est peu d'endroits dans cette con-

trée, qui ne soient renommés par quelque production particuliere. Je vous ai déja parlé de l'excellence du thé qui croît dans les environs de Méaco : c'est, à-peu-près, sur le même territoire, que vient le meilleur tabac du Japon. A quelques lieues plus loin, la nature produit en abondance cette espece de roseau ou de bambou, dont la racine sert à faire des cannes : ce sont celles que les Hollandois nous apportent, & que nous connoissons en Europe sous le nom de *rottang*. Le prix en est ordinairement médiocre ; mais elles deviennent cheres, lorsque le seigneur du pays défend d'en arracher pendant quelques années, de peur qu'une trop grande consommation ne soit nuisible à l'accroissement de la plante. Le rottang jette des racines si profondes, que, pour les tirer de la terre, on est obligé de faire de très-grandes ouvertures. Une partie des habitans de ce canton n'a d'autre occupation, ni d'autre commerce. Mais ce qui distingue sur-tout le pays dont je vous parle, c'est une poudre d'une vertu admirable contre toutes sortes de maladies. Un pauvre habitant, qui passoit pour l'inventeur de

ce fameux remede, publia qu'un dieu lui étoit apparu en songe, & lui montrant différentes plantes qui croissent sur les montagnes voisines, lui avoit ordonné d'en faire usage pour le soulagement de ses compatriotes. Cette histoire ayant mis le remede en honneur, l'auteur fit, en peu de tems, une fortune immense. Vous voyez, Madame, que la France n'est pas le seul pays où l'on s'enrichit par de pareilles ruses. Mais ce que n'imitent pas toujours nos empyriques François, c'est la piété & la reconnoissance de ce bon Japonois, qui fit élever un temple à la gloire du dieu son bienfaiteur. Ses descendans, qui ont continué le même commerce, ne se sont pas moins distingués par leurs richesses & par leurs fondations.

Quand nous eûmes perdu de vue le lac d'Oitz, nous fîmes la rencontre de quelques-unes de ces belles pélerines, ou religieuses mendiantes dont je vous ai parlé; elles nous aborderent en chantant; & leur conduite nous parut également libre & modeste, & comme partagée entre l'effronterie & la pudeur. Leur mendicité avoit moins

l'air de l'indigence, que d'une scène de comédie; & ce qu'elles ne purent gagner par leurs prieres, elles l'obtinrent par leurs charmes. Une autre femme vêtue de soie, très-bien parée, & le visage couvert de fard, conduisoit un aveugle, & marchoit devant lui en demandant l'aumône.

L'endroit où nous la trouvâmes, n'est pas éloigné de Jokaitz, assez grande ville, où nous fûmes témoins d'un convoi funébre; c'étoit celui d'un homme de qualité. Nous vîmes d'abord paroître un long cortége de femmes, parentes ou amies du défunt; elles étoient habillées de blanc, la tête couverte d'un voile; & les plus distinguées se faisoient porter dans des chaises, dont l'appareil ne se sentoit point d'une cérémonie lugubre; elles étoient accompagnées de leurs suivantes, & d'un certain nombre d'esclaves attachées à leur service.

A leur suite marchoient les plus qualifiés des autres amis du défunt, vêtus de leurs plus beaux habits. Après eux, & à une assez grande distance, on voyoit arriver une troupe nombreuse de Bonzes précédés de leur su-

périeur porté dans une chaise, & couvert d'une robe à fleurs d'or. Les autres avoient une espece de surplis, pardessus lequel étoit un grand manteau noir, la queue traînante ; un de ces moines frappoit sans cesse sur un bassin fait en forme de tymbale, tandis que ses confreres chantoient les louanges de leurs dieux.

Entre ces religieux & leur chef, un homme habillé de gris tenoit une grande torche de pin ; d'autres portoient chacun, au bout d'une pique, une corbeille de carton, remplie de fleurs qu'ils faisoient tomber comme une pluie en la secouant, pour marquer que l'ame du mort étoit dans le paradis. En effet toutes les fois qu'ils remuoient leurs corbeilles, les spectateurs, aussi transportés de joie, que si les fleurs fussent tombées du ciel, poussoient des cris d'allégresse ; & répétoient à haute voix : » Il est heureux ; il a été reçu dans le » séjour de la béatitude. »

Derriere les hommes, mais à quelque distance, huit jeunes Bonzes avoient sous leurs bras de longues baguettes renversées ; le bout inférieur étoit orné d'une banderolle, sur laquelle on voyoit

le nom de la principale divinité qu'adoroit le défunt. Ils étoient immédiatement suivis de douze autres moines, dont dix portoient chacun, au bout d'un grand bâton, une lanterne de toile fine, où l'on remarquoit aussi le nom du même dieu; & les deux autres avoient chacun une torche qui n'étoit point allumée.

Ensuite s'avançoit une troupe de gens vêtus de gris, avec de petits chapeaux de forme triangulaire, noués sous le menton, & faits d'un cuir noir & verni. Le nom du dieu étoit encore marqué en gros caracteres, sur une banniere de toile fine, qui marchoit à la suite de cette derniere troupe.

Enfin le corps parut; il étoit porté par quatre hommes dans une espece de litiere ou de chaise très-ornée. Le mort étoit assis sur ses talons, le visage découvert, & les mains jointes, ou croisées sur la poitrine, dans l'attitude d'une personne qui prie. Il avoit par-dessus ses habits, une de ces robes de papier, dans laquelle tous les dévots veulent mourir. Les principaux objets de leur religion sont représentés sur ces robes,

robes, ainsi que des caracteres mystérieux qui servent, dit-on, de passeport pour le ciel. Les enfans du défunt environnoient cette chaise funébre, vêtus de leurs plus beaux habits, comme dans un jour de fête : le plus jeune tenoit une torche allumée. Le lieu où l'on déposa le corps, est un champ fermé de murailles qui étoient tendues de noir, couleur qui n'a rien de lugubre au Japon. Au milieu de ce champ, on avoit creusé une fosse, du fond de laquelle s'élevoit un bûcher entre deux tables, l'une remplie de viandes, & l'autre couverte d'un brasier.

Les Bonzes mirent le corps sur le bûcher : leur chef s'approcha ; & prenant le flambeau que tenoit un des fils du mort, il fit trois fois le tour de la fosse, en l'agitant comme un encensoir ; puis ayant récité quelques prieres, il le rendit à celui de qui il l'avoit reçu ; & ce dernier le jetta au milieu du bûcher. Alors les autres Bonzes allumerent leurs torches, mirent le feu en plusieurs endroits du bûcher, y verserent de l'huile & d'autres matieres combustibles, mêlées d'aromates. Lorsque le corps fut consumé, les

parens s'approcherent de la table où étoit le brasier, y répandirent des parfums, & s'inclinerent profondément pour adorer le mort, dont ils croyoient que l'ame s'étoit envolée dans le ciel.

Au reste, la coutume de brûler les corps n'est pas généralement établie au Japon. On se contente le plus souvent de les inhumer : les pauvres sur-tout n'en usent pas autrement. A cela près, les funérailles se font par tout l'Empire d'une maniere assez uniforme, malgré la diversité des religions. Les prêtres assistent aux enterremens, sans autre rétribution que ce qui leur est offert à titre d'aumône ; mais avant la mort du malade, ils ont employé tous leurs soins pour se procurer une partie de son bien.

Après la cérémonie dont je viens de parler, tout le monde se retira. Le lendemain les parens & les amis se rendirent au même lieu ; ils recueillirent les cendres, & les enfermerent dans un vase doré qu'ils couvrirent d'un voile très-riche, & qu'ils déposerent dans l'endroit même où étoit le bûcher. On nous dit qu'il devoit y être sept jours, pendant lesquels les moines devoient y aller faire des prieres. La famille

vient ensuite l'enlever, & le conserve précieusement. On le place sur un piedestal où l'on marque le nom du défunt, & celui du dieu dont il suivoit la religion. Au bout de sept mois, on rend au mort de nouveaux honneurs, en observant une partie des mêmes cérémonies. On en fait autant au bout de sept ans; il y a même des dévots qui s'acquittent de ce pieux devoir toutes les semaines. Cela se pratique dans certaines sectes, avec un bruit incroyable de cloches, de bassins, de tambours, auquel les femmes, les enfans & les Bonzes mêlent des cris & des hurlemens épouvantables. L'empereur célebre lui-même exactement l'anniversaire de son pere; &, ce jour-là, il donne la liberté à plusieurs prisonniers. Il est inutile d'avertir que les honneurs que je viens de décrire, ne regardent point les gens du commun. C'est bien assez qu'ils ressemblent aux riches dans la maniere de mourir; du reste, on en use avec eux, comme on traite parmi nous, ceux qui n'ont pas de quoi payer les frais de leur enterrement.

Quand un grand seigneur meurt, il

arrive quelquefois que vingt ou trente de ses vassaux, sujets ou esclaves, se tuent pour l'aller servir dans l'autre monde; ils s'y sont obligés par serment, & ont voulu reconnoître par-là, l'amitié particuliere de leur maître. Voici de quelle maniere se contracte cette obligation. « Je vous donne cette » vie, dit le vassal ou l'esclave; & je » vous promets que je ne la conser» verai qu'autant qu'elle pourra être » utile à la vôtre. » Après cela, le seigneur & le sujet vuident chacun une tasse de vin; ce qui est regardé ici comme la cérémonie la plus religieuse, & l'engagement le plus sacré. Pour faire cette tragique exécution, ils assemblent leurs parens dans un temple, s'asseoient sur une natte; & après avoir fait grande chére, ils se fendent le ventre en croix; s'il leur reste encore assez de courage, ils achevent de se tuer en se donnant un coup dans la gorge. Il y a des esclaves qui, sçachant que leur maître entreprend de bâtir un palais, le prient de souffrir qu'ils aient l'honneur de se coucher sous les fondemens, & croient rendre l'édifice inébranlable par ce sacrifice volontaire.

Dans quelques ſectes, on eſt perſuadé que les ames voyagent pendant un certain nombre d'années dans les airs, avant que d'être admiſes au ſéjour des bienheureux, & qu'elles reviennent une fois tous les ans dans leur famille. Cette opinion a donné lieu à une fête uniquement conſacrée à la réception de ces revenans. Toutes les maiſons ſont ornées avec le même appareil, que ſi l'on attendoit la viſite d'une perſonne du premier rang. La veille, chaque famille ſort de l'habitation pour aller au devant des eſprits dont elle attend le retour. Les campagnes ſont éclairées d'une infinité de flambeaux, pour empêcher que ces ames ne s'égarent. Quand on préſume qu'elles ſont arrivées, on leur fait de grands complimens; on les invite à ſe repoſer; on leur offre des rafraîchiſſemens; & l'on continue pendant une heure cet entretien extravagant. Il y a dans chaque maiſon pluſieurs tables magnifiquement ſervies; les morts y ont leurs couverts comme les vivans; & l'on ne doute pas qu'ils ne ſucent la plus pure ſubſtance des mets qu'on leur préſente. Après le repas, chacun va rendre vi-

ſite aux ames de ſes amis & de ſes voiſins; & la nuit ſe paſſe à courir ainſi toute la ville. La fête dure encore tout le lendemain; & alors on reconduit les morts avec beaucoup de cérémonie, juſqu'au lieu où l'on s'étoit rendu la veille pour les recevoir. De peur que quelques-uns de ces eſprits ne s'arrêtent dans les maiſons, & n'importunent les vivans par de fâcheuſes apparitions, on jette quantité de pierres ſur les toits; & l'on viſite avec ſoin tous les appartemens, en frapant dans tous les coins avec des bâtons, pour mieux donner la chaſſe à ces ames vagabondes.

Le deuil ſe porte en blanc au Japon, comme à la Chine. Il dure deux années; & pendant ce tems, on doit s'abſtenir de toutes ſortes de plaiſirs. L'appareil en eſt très-lugubre: une robe de groſſe toile, toute unie & ſans doublure, ſe met par-deſſus les autres vêtemens. On l'attache avec une ceinture groſſiere & fort large. Cet habillement eſt le même pour les hommes & pour les femmes. Les uns & les autres portent auſſi une coëffure de deuil: elle conſiſte dans un bandeau de toile, d'où pend, par derriere, une

longue bande de même matiere en façon de crêpe. Cette simplicité est accompagnée d'une singuliere modestie; on marche lentement, les yeux baissés, & les mains enfermées dans les manches. Durant les jours consacrés à la mémoire d'une personne morte, il n'est permis, ni à ses parens, ni à ses amis, d'ôter la vie à aucun animal. Pendant l'année du deuil de l'empereur, il est défendu, dans tout le Japon, de tuer ou de porter au marché aucune créature vivante.

Le convoi funébre que nous rencontrâmes à Jokaits, retarda notre marche de quelques heures; ce qui ne nous empêcha pas néanmoins d'aller coucher à Oruano, grande ville de la province d'Owari. Il venoit d'y arriver une troupe de femmes envoyées pour y représenter des comédies, à-peu-près, comme nos comédiens ambulans, qui courent de ville en ville pour le divertissement des provinces. Elles étoient pourvues d'habits & de décorations conformes à leurs piéces, dont les sujets étoient des aventures de guerre ou d'amour. Ces femmes dépendent d'un seul homme, dont elles

ſont eſclaves, & qui leur aſſigne divers cantons, avec déſenſe, ſous peine de mort, d'exiger plus que le prix qui leur eſt fixé, pour les plaiſirs qu'elles donnent au public. Leur état, quoique propre à leur faire mener une vie douce & aiſée, paſſe pour infâme. Après avoir vécu dans les meilleures compagnies, & ſervi même de maîtreſſes aux premiers ſeigneurs du Japon, qui, comme les nôtres, les préferent quelquefois à d'honnêtes femmes, on leur met, après leur mort, dans la bouche, une bride de paille, avec laquelle on les traîne ignominieuſement dans les rues; & l'on abandonne enſuite leur cadavre, ſur un fumier, aux chiens & aux oiſeaux de proie. Vous voyez qu'ils ont auſſi leur excommunication.

Le château d'Oruano eſt bâti dans l'eau, & doit ſon origine à un empereur dont on nous raconta cette anecdote. Ce prince, par un goût déteſtable, contracté dans ſa jeuneſſe, avoit pris toutes les femmes en averſion, & refuſoit de ſe marier. Dans la crainte que la couronne manquât d'héritiers, le Dairi choiſit parmi ſes plus proches parentes, & entre les princeſſes les plus

qualifiées du royaume, deux filles d'une rare beauté, qu'il envoya à l'empereur, & le fit prier de prendre pour son épouse, celle des deux qu'il aimeroit le plus. Ce prince eut bien la complaisance d'acquiescer à ce qu'on lui demandoit, mais sans renoncer à son ancienne habitude, de maniere qu'il traita sa femme avec la plus grande indifférence. Cette princesse tomba dans une mélancolie profonde, qui pensa lui coûter la vie. Sa nourrice touchée de compassion, prit la liberté d'en faire des reproches au monarque, un jour qu'elle le trouva de bonne humeur. L'empereur offensé se retira dans son appartement, fit venir son architecte, & commanda que l'on bâtît au plutôt un château fortifié de fossés & de ponts-levis, & qu'on y enfermât l'impératrice, sa nourrice & toutes ses femmes.

Ce qui s'offrit à nous de plus remarquable depuis Oruano jusqu'à Togitz, est la grande & fameuse riviere d'Osingava, la montagne de Fudsi, & le célebre lac de Fakone. L'Osingava est une riviere d'une rapidité surprenante, qu'il est impossible de traverser à gué, après

les grandes pluies. Dans d'autres tems, les pierres qu'elle entraîne des montagnes, la rendent toujours fort dangereuse. Les habitans des lieux voisins qui connoissent parfaitement son lit, prennent un prix réglé pour aider les voyageurs à en faire le trajet; & si quelque passager a le malheur de périr entre leurs mains, les loix du pays punissent de mort ceux qui s'étoient chargés de sa conservation. Ils sont payés à proportion de la hauteur de l'eau, qui se mesure par un poteau planté sur la rive. Quoiqu'elle fût assez basse lorsque nous y arrivâmes, cinq hommes furent nommés pour chaque cheval de notre cortége; deux à chaque côté pour lui soutenir le ventre, & un pour lui tenir la bride. Dans des tems plus difficiles, on employe jusqu'à douze ou quinze personnes pour le passage d'un seul particulier.

La montagne de Fudsi est une des plus hautes du globe terrestre : on compte six lieues depuis le pied jusqu'au sommet. Les monts voisins ne paroissent que des collines en comparaison; & on l'apperçoit de si loin, qu'elle peut servir de guide aux voyageurs. Sa base

est grande, & se termine en pointe; elle a l'apparence d'un vrai cône. Elle est couverte de neige pendant presque toute l'année. Comme l'air est rarement calme dans les parties supérieures, la dévotion y conduit le peuple, pour y rendre hommage au dieu des vents. On emploie trois jours à monter; mais on peut descendre en moins de trois heures, par le moyen d'un traîneau de paille, avec lequel on glisse sur la neige en hiver, & sur le sable dans la belle saison. Les prêtres qui habitent ce séjour, sont consacrés au culte de l'Eole Japonois. Les écrivains du pays, & sur-tout les poëtes, font aussi souvent allusion à cette montagne & à la riviere d'Osingava, que nos auteurs sacrés au Jourdain & au mont Liban.

Le lac de Fakone passe au Japon pour le purgatoire des enfans qui meurent avant l'âge de sept ans. On croit qu'ils y sont tourmentés, jusqu'à ce que les libéralités des bonnes ames aient obtenu leur délivrance. Les bords du lac sont garnis de petites chapelles de bois, où se tiennent des prêtres qui poussent des hurlemens effroyables, en frappant avec des marteaux sur de pe-

tites cloches plates, & recevant les aumônes des voyageurs. Ceux-ci prennent en échange, certains papiers où sont écrits les noms de quelques saints. Ils les portent respectueusement sur le rivage, & les jettent dans l'eau, après les avoir attachés à une pierre pour les faire aller plus sûrement au fond. Les prêtres assurent que les ames reçoivent du soulagement, à mesure que ces noms s'effacent, & qu'elles sont entiérement délivrées, lorsqu'il n'en reste plus aucun vestige. L'endroit particulier où l'on prétend que les enfans sont retenus, est marqué par un monceau de pierres qui forment une pyramide. Ce qu'il y a de singulier, c'est que les prêtres sont très-persuadés de l'existence de cette espece de limbe, & qu'ils vont eux-mêmes acheter de ces papiers, & les jettent dans l'eau de très-bonne foi.

Dans une des chapelles bâties sur le bord du lac, on nous fit voir plusieurs curiosités, qui sont comme les reliques du pays, telles que des sabres d'anciens héros dont on raconte les exploits; l'habit qu'un ange portoit autrefois, & qui lui aidoit à voler; le

peigne de Jérotimo, premier monarque séculier du Japon; la cloche de Kobidais, fondateur d'une secte célebre; une lettre écrite de la propre main d'un ancien dieu, &c. Ceci, Madame, vous rappelle la lampe du philosophe Stoïcien, & le miroir de Virgile, rapportés dans les *Lettres Persanes*; tous les peuples du monde ont leur chimere.

Le lac de Fakone est peu éloigné de la ville d'Odovara, où l'on prépare le cachou parfumé. On en fait des pillules, de petites idoles, des fleurs, & d'autres figures. Les femmes en consomment beaucoup, dans la persuasion qu'il affermit les dents, & donne de la douceur à l'haleine. Le cachou est un jus épaissi, que les Hollandois & les Chinois portent au Japon; & après la préparation qu'il reçoit dans les villes de Méaco & d'Odovara, où il est mêlé avec de l'ambre, du camphre & d'autres ingrédiens, ils l'achetent pour le transporter dans d'autres pays.

Peu de temps après avoir quitté cette derniere ville, nous nous trouvâmes dans une grande plaine, dont la vue ne peut découvrir les extrémités, parce qu'elle s'étend jusqu'à Jedo. N'ayant

pu, Madame, vous entretenir des villes, bourgs, châteaux, villages & hameaux qui se sont offerts sur notre route, je dois, avant que de parler de la capitale, vous donner une idée générale de leur forme & de leur construction. La plûpart des villes n'ont ni murailles ni remparts; & il est même très-rare qu'on les environne d'une haie. Les rues, qui sont communément très-régulieres, s'étendent en droite ligne, & se coupent à angles droits. Elles ont à chaque extrémité une porte de bois, que l'on ferme toutes les nuits, & même pendant le jour, en cas d'émeute. Elles ne sont point pavées; mais j'ai dit ailleurs comment on y supplée pour la commodité des passans. Les bourgs & les villages sont si considérables & si fréquens, sur-tout dans l'isle de Nipon, qu'ils occupent presque tout l'intervalle qu'il y a d'une ville à l'autre; ensorte que la plûpart des grandes routes sont bordées de maisons à droite & à gauche. Il est vrai que ces villages n'ont guères qu'une seule rue, parce que les gens qui y demeurent, gagnent leur vie à vendre des provisions aux voyageurs, ou

les marchandises dont ils peuvent avoir besoin. Il y a beaucoup plus de marchands & de voituriers dans les villages, que de paysans. Ces derniers restent ordinairement dans des hameaux ou dans des campagnes. Leurs maisons ont plutôt l'air d'étables de bœufs, que de bâtimens d'hommes ; quatre cloisons de bois, très-basses, cimentées d'un peu de terre & de chaux, & couvertes de chaume ou de planches grossieres, forment leur habitation, où loge une famille entiere, souvent fort nombreuse. Derriere la porte pend une natte de paille, pour empêcher les passans de voir ce qui se fait dans la cabane.

Les châteaux des nobles sont bâtis communément auprès de quelque riviere, ou sur une éminence. Ils occupent un grand terrein, & sont entourés de trois différentes enceintes de muraille, défendues par autant de fossés. Dans celle du milieu est le bâtiment où le seigneur fait sa demeure. Les dedans sont boisés & lambrissés de cédre ; & les piéces en sont unies avec tant d'art, qu'on n'en apperçoit point les jointures. On voit par-tout des bas-reliefs de même matiere, qui représentent les

plus beaux traits de l'Histoire du Japon ; & le tout est varié par des compartimens où l'or & le vernis ne sont point épargnés. Le corps du bâtiment est une grande cour quarrée qui a trois étages ; & son élevation est telle, qu'elle domine tous les autres édifices. Chaque étage est surmonté d'un petit toit, qui embrasse toute la circonférence en forme de couronnement. Dans la seconde enceinte sont placées les maisons des gentilshommes, secrétaires, intendans, & autres principaux officiers ; & dans la troisieme, les logemens des soldats, des valets, des palefreniers, & autres gens attachés au service du prince. Tout le monde peut entrer dans cette enceinte, qui est la plus vaste & la plus peuplée. Il y a pour l'ordinaire, hors de ces châteaux, une grande esplanade pour le rendez-vous & pour l'exercice des troupes. Les espaces vuides, qui se trouvent entre les différentes enceintes, sont pour les jardins, dont la forme est assez singuliere. Leur plan est quarré ; & ils sont, en général, fort petits. La terre est couverte de gravier & de pierres rondes de plusieurs couleurs. Il y a quelques com-

partimens de fleurs plantées pêle-mêle, avec une confusion apparente, qui ne laisse pas d'avoir son agrément. Dans un coin du jardin, on éleve une colline artificielle, ou un rocher orné d'oiseaux & d'insectes d'airain, artistement disposés. Un ruisseau se précipite du haut de la colline; & quelquefois on y voit d'autres piéces d'eau, remplies de poissons, & bordées de gazon & de fleurs. Le sommet est ordinairement couronné par un petit temple accompagné d'un bosquet. En un mot, on y trouve en petit, presque toutes les choses qui contribuent à l'embellissement de nos jardins d'Europe.

Lorsque les murailles de ces forteresses tombent en ruine, on ne peut les réparer, sans en avoir obtenu le consentement de l'empereur. Il est encore moins permis d'en bâtir de semblables, sans un ordre exprès du souverain. Par cette politique, les monrques Japonois n'ont conservé en bon état, que les places qu'ils ont cru leur être nécessaires; & ils ne craignent point aujourd'hui qu'un grand seigneur, quelque puissant qu'il soit, puisse en fortifier de nouvelles contre sa volonté.

En entrant dans un des fauxbourgs de Jédo, le lieu où l'on fait les exécutions, nous offrit un spectacle terrible. C'étoit une multitude de têtes humaines & de cadavres, les uns à demi-pourris, les autres à demi-dévorés, avec un grand nombre de chiens, de corbeaux, & d'autres animaux carnassiers qui se repaissoient de ces effroyables restes. Ce fauxbourg est une longue rue irréguliere, qui a la mer à droite, & une colline à gauche, sur laquelle on découvre quelques beaux temples. Après avoir fait environ trois quarts de lieue dans cette rue, nous nous arrêtâmes dans une hôtellerie, où la vue du port rempli d'une multitude de bâtimens de toutes sortes de grandeurs & de figures, présente une des plus belles perspectives du monde. Nous nous y délassâmes une couple d'heures, avant que d'entrer dans la ville; nous étant ensuite remis en marche, la beauté des rues qui devenoient plus larges & plus uniformes, la foule du peuple & le tumulte, nous firent comprendre que nous étions enfin arrivés à Jédo. Nous passâmes plusieurs ponts magnifiques, entre lesquels nous en distinguâmes un de qua-

rante-deux brasses de longueur. C'est le plus célebre du Japon, parce qu'il est, comme je l'ai dit ailleurs, le centre commun, d'où l'on mesure les chemins & la distance des lieues dans toute l'étendue de l'empire. Notre admiration fut particuliérement excitée par la foule incroyable du peuple, par le train des princes & des grands que nous ne cessions de rencontrer, & par la riche parure des dames qui passoient continuellement dans leurs chaises & leurs palanquins. Nous nous lassions encore moins de voir la variété des boutiques qui bordent les rues, & l'étalage de toutes sortes d'échantillons & de modèles. Nous ne nous apperçûmes point, comme dans les provinces, que personne eût la curiosité de nous voir passer, parce qu'un aussi petit train que le nôtre, n'avoit rien d'admirable pour les habitans d'une ville si peuplée, séjour d'un puissant monarque, & capitale d'un vaste empire, où l'on est accoutumé à des spectacles plus pompeux.

Je suis, &c.

*A Jédo, ce 23 Octobre 1745.*

## LETTRE LXXI.

### *SUITE DU JAPON.*

NOUS fîmes donner avis de notre arrivée au ministre des affaires étrangeres. La premiere chose qu'on nous signifia, fut de nous tenir enfermés dans notre hôtel, avec ordre au commandant de l'ambassade, c'est-à-dire, à l'officier Japonois, qui nous avoit accompagné dans notre route, de n'en laisser approcher que nos domestiques. On nous tint quelques jours dans cette captivité, pendant laquelle on nous recommanda sur-tout de ne jetter, par les fenêtres, aucun papier écrit en caracteres Européens. Insensiblement on nous accorda un peu plus de liberté; & j'en profitai pour visiter cette capitale. C'est, sans contredit, la plus grande ville de l'empire; & la multitude de ses habitans est incroyable. Les Japonois en font monter le nombre à plus de deux millions; mais il y a apparence qu'ils exagerent. Ils prétendent

aussi qu'elle a sept lieues de long, cinq de large, & vingt-quatre de circonférence; je crois qu'il y auroit encore à faire quelque diminution. Elle est située à l'extrémité d'un golfe; & la face, qui regarde la mer, a la figure d'un croissant. Cette ville n'est point entourée de murailles; mais plusieurs fossés l'environnent, avec de hauts boulevards plantés d'arbres. Une grande riviere la traverse, &, se partageant en cinq bras, va se jetter dans le golfe. Jédo n'est point bâtie avec la régularité des autres villes du Japon; parce qu'elle n'est arrivée que par degrés à la grandeur qu'elle a aujourd'hui. Cependant on trouve, dans plusieurs quartiers, de belles rues, disposées avec beaucoup d'ordre. Elle doit cet embellissement aux incendies qui y sont très-fréquens, parce que la plûpart des maisons sont de bois; les Cubos, qui en ont fait le siége de l'empire, l'ont ornée de plusieurs beaux édifices. Celui qu'habitent ces monarques, est bâti dans le centre de la ville. Sa figure est irréguliere; on lui donne cinq lieues de tour; & cet espace renferme une prodigieuse quantité de

rues, de fossés, de canaux, de cours & de jardins. Cette grande étendue de terrein est occupée par trois enceintes. Celle du milieu contient le palais de l'empereur, construit dans un lieu élevé, & entouré de fortes murailles flanquées de bastions. Dans le centre est un haute tour, divisée en plusieurs étages, & si richement ornée, que, de loin, elle donne à tout le château un air de magnificence qui cause de l'admiration. Une multitude de toîts recourbés, avec des dragons dorés au sommet & aux angles, produisent le même effet. La plûpart des bâtimens n'ont qu'un étage, mais fort exhaûssé. Ils consistent en un grand nombre de galeries & d'appartemens, dont les principaux ont un nom particulier. On appelle la *sale des mille nattes*, celui où les ambassadeurs sont admis à l'audience de sa majesté impériale. La décoration intérieure de ces appartemens est simple, mais pleine d'élégance & de goût. Les plafonds & les colonnes sont de cèdre, de camphre, & de bois de jéseri. Ce dernier est d'une beauté singulière : ses veines forment naturellement des fleurs & d'autres figures cu-

rieuſes. Ces boiſeries ſont enduites d'un vernis clair, avec des peintures en bas-relief, & des feuillages proprement dorés. Le parquet eſt couvert de nattes blanches, bordées de franges d'or. Les princes de l'empire ont leur palais dans l'enceinte la plus éloignée de celui de du monarque. Entr'eux & le ſouverain habitent les miniſtres & les premiers officiers de la couronne. Il y a peu de différence ; pour l'ameublement, entre les appartemens de l'empereur & ceux des princes. Pluſieurs ne ſont revêtus que de ſimple vernis ; d'autres ont les plus beaux ornemens de ſculpture, conformément au goût du pays. On garde le tréſor & les archives de l'empire dans un bâtiment dont les toits ſont de cuivre, & les portes de fer, crainte du feu ; la peur du tonnerre a auſſi fait imaginer un appartement ſouterrein, qui a pour plafond un grand réſervoir d'eau. C'eſt-là que l'empereur ſe retire lorſqu'il entend gronder la foudre, parce que les Japonois ſont perſuadés que cette barriere eſt impénétrable au feu du ciel.

Outre le palais impérial, dont je viens de donner une idée, il y en a une mul-

titude d'autres fort beaux, distribués dans les différens quartiers de la ville. Ils appartiennent aux princes & aux grands du royaume, qui ne peuvent s'éloigner de la cour, sans une permission expresse du Cubo. Figurez-vous, Madame, une infinité de châteaux disposés au milieu d'un amas de villages; c'est l'idée la plus juste que je puisse vous donner de la ville de Jédo.

Enfin notre audience fut fixée au 8 du mois suivant. On nous fit dire de nous rendre de bonne heure à la cour, & de nous tenir dans la sale des gardes, jusqu'à ce que nous fussions appellés. Nous commençâmes par envoyer au palais, les présens destinés pour sa majesté impériale. Ils furent rangés sur des tables de bois dans la *sale de mille nattes*, où le prince en fit, sans doute, la revue. Nous les suivîmes de près, couverts d'un manteau de soie noire, précédés de huit Japonois, & conduits par des valets qui tenoient la bride de nos chevaux. L'envoyé Hollandois, qu'on nomme ici le *capitaine*, étoit porté dans une chaise. Après avoir traversé la ville, nous arrivâmes à la premiere enceinte. Nous

y entrâmes par un grand pont, qui aboutit à une place, où nous trouvâmes une garde nombreuse. Les soldats étoient assis à terre, les jambes croisées, vêtus de soie noire, avec chacun deux sabres à la ceinture. Nous laissâmes la chaise, nos chevaux & nos valets dans la seconde enceinte. Arrivés dans le palais de l'empereur, nous attendîmes, dans la salle des gardes, que le conseil fût assemblé, pour être introduits. Les officiers nous offrirent poliment du thé, des pipes, & nous tinrent compagnie. Nous n'y restâmes pas moins d'une heure; & dans cet intervalle, nous vîmes venir plusieurs conseillers d'Etat. Enfin nous fûmes conduits au travers d'une grande cour, jusqu'à un salon spacieux, où toutes les personnes, qui doivent être admises à l'audience, attendent qu'on les appelle. Il étoit richement meublé; & le mélange de ses colonnes dorées, qui s'élevoient entre les paravents, formoit un coup d'œil admirable. Nous y demeurâmes encore l'espace d'une heure, au milieu d'une foule de gardes & de courtisans. Enfin on nous avertit que l'empereur étoit arrivé. Alors trois officiers vin-

rent prendre M. le Directeur, & le présenterent à sa Majesté. Ce prince étoit assis sur de magnifiques tapis, les jambes croisées, & placé de maniere qu'il n'étoit pas aisé de le voir. Les conseillers d'Etat, les princes & les autres seigneurs de l'empire, formoient une double haie dans un grand vestibule, dont les avenues étoient aussi bordées d'une multitude de gentilshommes. Si-tôt que le Directeur, ou, si vous aimez mieux, l'Ambassadeur, fut entré, les officiers, chargés de l'introduire, s'écrierent à haute voix : *Hollanda capitain.* A ces mots, il se prosterna par terre, & se traîna avec les mains & les genoux, entre le trône & les tables où l'on avoit mis les presens. Ensuite il se releva sur ses genoux, & se courba peu-à-peu, donnant du front contre le parquet. Cela fait, il se retira sans dire un seul mot, & marcha à reculons, pour ne point tourner le dos au monarque. Voilà, Madame, quelles sont les seules & uniques cérémonies qui s'observent à l'audience que ce prince donne à l'envoyé Hollandois. Elles ne different en rien de ce qui se pratique par les vassaux de l'empire, lorsqu'ils viennent tous les

ans se prosterner aux pieds du trône.

Ayant ainsi rendu notre hommage à l'empereur, sans que sa majesté nous fit l'honneur de nous dire un seul mot, tout le monde se retira dans le plus grand silence. On nous servit ensuite à dîner. Chacun avoit devant lui sa petite table couverte de mets à la Japonoise, avec de petits bâtons d'yvoire, comme les Chinois, pour nous tenir lieu de fourchettes. On nous présenta d'abord du poisson bouilli dans une assez bonne sauce; des huitres cuites, & servies dans la coquille avec du vinaigre; des tranches d'oie rôties; du poisson frit & des œufs. On nous apporta ensuite diverses sortes de pâtisserie & de confitures; la liqueur qu'on nous fit boire, étoit excellente. Après ce dîner, qui, comme vous voyez, Madame, n'a rien qui réponde à la magnificence d'un si puissant monarque, nous retournâmes à notre hôtel dans le même ordre que le matin, & fort peu satisfaits de la bonne chere impériale. Comme nous en badinions avec l'ambassadeur: « Je passe, nous dit-il, à » l'empereur son mauvais dîner, en fa» veur de sa bonne reception. Mais,

» répondis-je, ce prince n'a pas daigné
» nous parler; comment peut-on croire
» qu'il nous ait bien reçu? C'est, repliqua
» l'Envoyé, parce qu'il nous a dispensés
» de la scène humiliante, à laquelle ont
» été assujettis plusieurs de mes prédéces-
» seurs. Je n'ai point oublié, continua-
» t-il, l'espece de farce à laquelle j'assistai
» moi-même autrefois, & où l'on me fit
» jouer, comme aux autres, un person-
» nage très-désagréable. J'étois jeune
» alors; & je ne laissois pas d'être indigné,
» que des gens revêtus du caractère d'am-
» bassadeur, pussent se plier à ces indignes
» complaisances. Je n'ai jamais mieux
» connu combien le desir des richesses a
» de pouvoir sur les hommes, que de-
» puis que j'ai été témoin des souplesses
» serviles de nos Hollandois en cette oc-
» casion. Vous sçavez qu'à l'âge de vingt
» ans, je fus envoyé par la compa-
» gnie de Batavia, en qualité de gen-
» tilhomme, à la suite du Directeur
» qu'elle députoit à l'empereur du Ja-
» pon, pere du monarque régnant. Je
» ne puis vous dire tous les désagré-
» mens que nous essuyâmes dans les au-
» diences que nous eûmes de ce prince
» & des grands de sa cour. J'en ai con-

» servé la relation ; je vais vous la lire,
» en attendant qu'on prépare notre sou-
» per, qui, j'espere, nous dédom-
» magera du mauvais dîné que nous a
» donné sa Majesté impériale Japonoise.
» Je supprime d'abord toute la cérémo-
» nie de l'hommage, qui fut la même
» que celle que nous venons d'observer ;
» le reste se passa absolument comme
» il est marqué dans cette relation, écrite
» par le chirurgien de l'ambassade.

» L'empereur, dit-il, se retira dans son
» appartement, où nous fûmes appellés
» avec l'envoyé. On nous fit traverser
» plusieurs chambres, pour nous ren-
» dre dans une galerie où nous atten-
» dîmes un quart d'heure. Ensuite, en
» passant par différentes salles, nous ar-
» rivâmes dans une grande piéce, où
» l'on nous pria de nous asseoir. Des
» hommes rasés, qui étoient les mé-
» decins de sa majesté, des officiers
» de cuisine & des ecclésiastiques vin-
» rent nous demander nos noms &
» notre âge ; mais on tira bientôt des
» paravents devant nous, pour nous
» délivrer de leurs importunités. Nous
» restâmes une demi-heure dans le
» même lieu ; de-là on nous fit passer

» par des corridors, bordés d'une
» suite non interrompue de gardes du
» corps. Après eux, plus près de la
» chambre du monarque, la file étoit
» continuée par plusieurs grands offi-
» ciers de la couronne, qui faisoient
» face à la salle où nous étions attendus.
» Ils avoient leurs habits de cérémo-
» nie, étoient assis sur leurs talons, &
» tenoient leur tête courbée. On nous re-
» çut dans une piéce divisée en divers
» compartimens, les uns ouverts, les au-
» tres fermés par des paravents; & l'on
» nous fit asseoir au milieu de cette salle.
» L'empereur & l'impératrice étoient à
» notre droite, derriere des jalousies,
» ou une sorte de tapisserie très-fine,
» avec des ouvertures de la largeur de
» la main, qui laissent un passage libre
» à la vue. On y peint diverses figu-
» res, pour l'ornement, ou plutôt,
» pour mieux cacher ceux qui sont der-
» riere; quoiqu'indépendamment des
» peintures, il soit difficile de voir les
» personnes d'un peu loin, sur-tout si
» elles sont dans un endroit qui ne soit
» point éclairé. Le prince lui-même
» étoit dans un lieu si obscur, que nous
» aurions eu peine à l'appercevoir, si

» sa voix ne l'eût fait découvrir. Il par-
» loit néanmoins si bas, qu'il sembloit
» vouloir garder l'incognitò. Les prin-
» cesses & les dames de la cour étoient
» vis-à-vis de nous, cachées par d'au-
» tres jalousies. Un des ministres, fa-
» vori du prince, étoit assis seul sur une
» natte élevée, dans un lieu découvert,
» à notre droite, c'est-à-dire du côté de
» l'empereur. A gauche, dans un autre
» compartiment, se tenoient les conseil-
» lers d'Etat du premier & du second
» ordre. Une galerie, derriere nous,
» étoit remplie des principaux officiers
» de la cour & des gentilshommes de
» la chambre. Une autre galerie, qui
» conduisoit au compartiment du mo-
» narque, étoit occupée par les enfans
» des princes, par les pages de sa ma-
» jesté, & par quelques prêtres, qui se
» cachoient pour nous observer. Telle
» étoit la disposition du théatre, où
» nous devions jouer notre rôle.

» Notre interprete s'assit un peu
» au-dessus de nous, pour entendre
» plus facilement les demandes & les
» réponses; & nous primes nos places
» à sa gauche, tous à la file, après nous
» être avancés, en nous traînant & nous

» prosternant, du côté des jalousies de » l'empereur. Alors le favori nous dit » de la part de ce prince, qu'il nous » voyoit volontiers. L'interprete, qui » nous répéta ce compliment, rendit » aussi la réponse de notre ambassadeur. » Elle consistoit dans un très-humble » remerciemnt de la bonté que sa Ma- » jesté avoit eue de nous accorder la » liberté du commerce. L'interprete se » prosternoit à chaque explication, & » parloit assez haut pour être entendu » de toute la cour. Mais ce qui sortoit » de la bouche du monarque, passoit » par celle du ministre, comme si ses » paroles eussent été trop précieuses & » trop sacrées, pour être reçues immé- » diatement par des officiers inférieurs. » Après les premiers complimens, l'acte » qui les suivit immédiatement, devint » une vraie farce.

» On voulut d'abord sçavoir notre » âge, notre nom, nos emplois, nos » talens, &c; & chacun de nous re- » çut ordre d'écrire tout cela sur un » morceau de papier avec une écri- » toire d'Europe. On nous dit en- » suite de remettre le papier & l'écri- » toire au favori qui les fit passer à

» l'empereur, par un trou de la jalousie.
» Alors on demanda à l'ambassadeur,
» quelle étoit la distance de la Hollande
» à Batavia, & de Batavia au Japon? &
» lequel avoit le plus de pouvoir, du
» directeur général de la compagnie
» Hollandoise, ou du prince de Hol-
» lande?

» Ma qualité de *chirurgien* ou de *mé-
» decin*, car ici on confond ces deux pro-
» fessions, attira particuliérement l'atten-
» tion de l'assemblée; & l'on m'accabla
» de questions relatives à mon art. On
» me demanda, par exemple, quel étoit
» le caractere des médecins d'Europe?
» Comment ils sont regardés dans le
» monde? Quelle idée en ont les gens
» d'esprit? Nous avons chez nous deux
» sortes de médecins, répondis-je; les
» uns cherchant à se parer des agrémens
» étrangers à leur état, songent plus à
» plaire qu'à guérir: contours agréables
» & bouffons, ils sont instruits les pre-
» miers des nouvelles & des calomnies
» du jour; ils ne roulent guère que dans
» un cercle étroit de remedes communs,
» & sur un vieux fonds de bons mots qui
» ne font plus rire. Leur physionomie an-
» nonce leur indifférence profonde pour

» les malades qu'ils visitent, & leur ar-
» deur extrême pour la fortune qui est
» leur seule idole : voilà les docteurs que
» nous chérissons. Ce n'est pas que nous
» ne desirions très-sérieusement d'être
» guéris ; mais le médecin qui n'est
» que médecin, qui ne cherche que les
» moyens d'éteindre la fiévre ; qui s'op-
» pose avec courage à tout ce qui pour-
» roit déranger l'effet des remedes, ou
» contrarier les efforts de la nature ; qui
» parle toujours vrai ; qui craindroit de
» deshonorer son état, si, par une lâche
» complaisance, il laissoit empirer le
» mal, est regardé comme un homme,
» ou dur ou minutieux, sans monde,
» sans agrément, sans égards. On pousse
» souvent la foiblesse jusqu'à le crain-
» dre, & quelquefois l'injustice jusqu'à
» le haïr : on est presque plus obligé au
» prétendu médecin aimable, de ce qu'il
» tue, qu'à l'autre de ce qu'il guérit.

» L'empereur, qui s'étoit tenu jus-
» qu'alors assez loin de nous, s'appro-
» cha vers notre droite, & s'assit, der-
» riere les jalousies, aussi près qu'il lui
» fut possible. Il nous fit ordonner suc-
» cessivement d'ôter nos manteaux, de
» nous tenir de bout, de marcher, de

» nous arrêter, de nous complimenter
» les uns les autres, de sauter, de faire
» les yvrognes, d'écorcher la langue
» japonnoise, de lire en hollandois, de
» chanter, de danser, de mettre & d'ô-
» ter nos manteaux. Nous exécutâmes
» chacun de ces ordres; & ce fut de
» cette maniere, & par quantité d'au-
» tres singeries, que nous eûmes la pa-
» tience de divertir le prince & toute
» sa cour.

» Jugez, nous dit l'envoyé, de ce
» que je pensois en moi-même, de me
» voir ainsi métamorphosé tout-à-coup
» en bouffon, & obligé de contenter
» tous les caprices d'un homme, qui nous
» regardoit comme ces animaux que les
» bateleurs montrent aux foires, ou font
» danser dans les carrefours d'Amster-
» dam. Lorsqu'on nous eut bien fati-
» gués, & tenus en haleine pendant plus
» de trois heures, on nous servit un dîner
» qui ne valoit pas mieux que celui de ce
» matin; on nous fit ensuite remettre
» nos manteaux; & l'on nous ordonna
» de nous retirer. Vous croyez peut-
» être que nous retournâmes à notre
» logis; nous ne fûmes pas si heureux :
» nos danses n'étoient point encore

» finies; & nous devions recommencer » plusieurs fois la même farce. Nous allâmes visiter les plus grands seigneurs; » & chez chacun d'eux, il fallut danser, » chanter & remplir le caractere de » comédiens, dont l'empereur nous » avoit si solemnellement revêtus. Ce » manége désagréable & ridicule dura » plusieurs jours, pendant lesquels nous » servions de jouet aux femmes & aux » enfans dans l'anti-chambre des nobles » Japonnois. L'ambassadeur seul, par » une sorte d'égard qu'on voulut bien » avoir pour son caractere, fut dispensé » de ces sortes de bouffonneries : d'ailleurs il montra assez de gravité dans » son air & dans sa conduite, pour » faire comprendre que ce personnage » lui eût déplu. Il eut cependant d'autant moins de peine à le permettre » à ceux de sa suite, qu'il sçavoit très-bien que le goût des farces régne » parmi les grands du Japon, & qu'ils » ne se croient pas deshonorés d'en être » eux-mêmes les acteurs. »

Nous en étions, Madame, dans cet endroit de notre conversation, lorsqu'on nous apporta les présens de l'empereur: ils consistoient en trente robes superbes;

on y joignit ce qui se nomme ici *la lettre de fortune*, & est un témoignage de la protection du souverain. La réception s'en fit avec toutes les formalités du cérémonial établi. L'ambassadeur fut obligé de se prosterner quatre fois; &, pour marquer son respect, il mit le bout d'une des robes sur sa tête. Le lendemain, plusieurs seigneurs de la cour nous envoyerent aussi des présens de même nature. Des valets les portoient dans des caisses, avec des planches sur lesquelles ces robes devoient être étalées. Celui qui étoit à la tête de la commission, fut introduit dans l'appartement de M. le Directeur; &, s'asseyant vis-à-vis de lui à quelque distance, il lui fit ce compliment : « Un tel seigneur, » mon maitre, vous félicite d'avoir eu » votre audience & un beau tems; ce » qui est fort heureux. Vos présens lui » ayant été agréables, il souhaite que » vous receviez en échange ce petit » nombre d'habits. » En finissant, il donna à l'interprete une grande feuille de papier, qui contenoit en gros caracteres le nombre des robes & leur couleur. L'ambassadeur, à qui on remit cette feuille, la tint quelque tems sur sa tête,

pour témoigner son respect. Tous les spectateurs demeuroient dans un profond silence, les uns assis, les autres à genoux. On avoit appris à M. le Directeur Hollandois le compliment qu'il devoit faire en réponse; il le répéta dans ces termes, avec une profonde inclination: « Je remercie très-humblement le » seigneur votre maître, de ses soins » pour nous procurer une audience » prompte & favorable; je le supplie de » continuer ses bons offices aux Hollan» dois; je lui rends grace aussi de ses » précieux dons; & je ne manquerai » point d'en informer mes maîtres de » Batavia. » Après ces complimens, on apporta du tabac pour fumer, avec du thé & de l'eau-de-vie.

Depuis ce jour-là, Madame, on ne nous observe plus avec tant de soin; & nous avons la liberté d'aller & de venir où bon nous semble. Les Japonnois nous invitent à leurs festins, à leurs jeux & à leurs fêtes; & nous ne sommes point obligés d'habiter un quartier séparé, comme à Nangasaqui, ni de nous tenir renfermés, tous les soirs, dans nos maisons, comme des prisonniers. « Il se» roit déraisonnable, me disoit dernié-

» rement un Japonnois, que, dans la
» capitale d'un grand empire, on eût
» les mêmes inquiétudes, & que l'on
» prît les mêmes précautions que dans
» une ville frontiere; auſſi devez-vous,
» continua-t-il, nous trouver ici moins
» ſoupçonneux, moins défians. Je con-
» çois que des étrangers, qui n'ont
» point pénétré dans le cœur du royau-
» me, peuvent nous regarder comme
» un peuple altier, qui traite tous les
» autres hommes ainſi que des eſcla-
» ves; qui habite un pays où l'hoſpita-
» lité eſt inconnue; où chaque particu-
» lier ſert d'eſpion à ſon voiſin, & où
» l'amitié n'a point d'aſyle. Mais, pour
» peu, ajoûta-t-il, que vous reſtiez en-
» core dans cette capitale, j'eſpere que
» vous reviendrez de ce préjugé. Les
» précautions exceſſives, dont ces mê-
» mes étrangers ſe plaignent dans cer-
» tains endroits de nos provinces, ſont
» moins une ſuite de notre défiance,
» que de la police rigoureuſe qui s'ob-
» ſerve dans toutes nos villes. Si, d'une
» part, elle raſſure l'autorité, elle réduit
» auſſi les ſujets à une eſpece d'eſcla-
» vage; car, dans les lieux même où l'on
» ſçait très-bien qu'il n'habite que des

» Japonnois, sur la moindre alarme, bien
» ou mal fondée, on barricade les rues;
» & chacun se trouve emprisonné dans
» sa maison. Cela arrive non-seulement
» en cas d'émeute & de sédition, mais
» lorsqu'on poursuit quelque criminel,
» ou qu'on fait quelqu'autre perquisi-
» tion de la part du gouvernement. Pen-
» dant qu'elle dure, personne n'a la
» liberté de sortir de son quartier, à
» moins qu'il n'ait dans sa main un petit
» bâton, marqué aux armes de l'officier
» qui préside à cette recherche.

» C'est encore par une suite de cette
» extrême vigilance, qu'on nous fait
» observer tant de formalités, lorsque
» nous nous proposons de quitter notre
» logement, pour aller nous établir dans
» un autre. Il faut d'abord présenter au
» commissaire de la rue où l'on veut
» aller demeurer, une requête accom-
» pagnée d'un petit présent. Alors il
» s'informe de la conduite & des mœurs
» du suppliant; &, quand les informa-
» tions sont favorables, il envoie le
» messager de la rue chez tous les
» habitans, pour sçavoir s'ils veulent
» bien accepter le nouveau sujet. Une
» opposition grave, fondée sur quelque

» vice incommode ou ſcandaleux, fait
» rejetter la demande. Si, au contraire,
» elle eſt reçue, le commiſſaire prend
» le nouveau venu ſous ſa protection,
» & l'aggrége parmi les bourgeois de
» ſon quartier. Le nouvel inſtalé paye
» ſon arrivée, en donnant un repas aux
» notables.

» Ici on ne peut acquérir une maiſon,
» ſans le conſentement de tous les habi-
» tans de la rue où elle eſt ſituée : les
» difficultés augmentent, lorſqu'il y a
» quelque accuſation contre l'acquéreur,
» ou même lorſqu'il n'eſt pas connu des
» autres propriétaires. Comme ils répon-
» dent tous ſolidairement des déſordres
» qui ſe commettent dans le quartier, ils
» ſont perſonnellement intéreſſés à n'ad-
» mettre dans leur voiſinage, que des per-
» ſonnes d'une conduite irréprochable.
» Quand tous les obſtacles ſont levés,
» l'acheteur eſt obligé de payer à toute
» la rue un droit de huit pour cent : on
» en diſtribue, à parties égales, cinq
» portions aux habitans; les trois autres
» ſont remiſes dans les mains du com-
» miſſaire, pour les frais d'un repas
» public. Le bourgeois nouvellement
» agrégé, fait enſuite & reçoit les vi-

» ſites d'uſage : ſes voiſins lui font offre
» de ſervices, l'aſſurent de leur amitié,
» & lui promettent toutes ſortes de
» ſecours dans le beſoin.

» Si nous avons deſſein de voyager,
» ſoit pour notre plaiſir, ſoit pour des
» affaires particulieres, nous devons d'a-
» bord nous pourvoir d'un écrit ſigné
» des principaux bourgeois de notre rue.
» Ils y expoſent les motifs qui nous dé-
» terminent à nous abſenter, & doivent
» cautionner notre retour, & détermi-
» ner le tems de notre arrivée. Cet écrit
» eſt remis au commiſſaire qui l'envoie
» aux officiers de la ville; & ceux-ci
» font expédier un paſſe-port, auquel ils
» appoſent leur ſceau. Toutes ces for-
» malités ſe font gratuitement, à la ré-
» ſerve du papier qui ſe paye au meſſa-
» ger, & dont le prix fait une partie de
» ſes appointemens.

» Quand un particulier eſt accuſé de
» quelque crime, l'affaire eſt d'abord
» citée devant le conſeil de la rue, com-
» poſé du commiſſaire & des notables.
» S'ils la trouvent trop embarraſſante,
» ils la portent devant les premiers ma-
» giſtrats municipaux. Si ce ſecond tri-
» bunal y voit les mêmes difficultés,

» on en remet la décision au gouverneur qui, quelquefois, la renvoie au conseil d'état de Jédo, où se jugent souverainement & sans appel toutes les grandes causes.

» S'il s'éleve une querelle dans une rue, soit entre les bourgeois qui y demeurent, soit même entre les personnes qui ne sont qu'y passer, les plus proches voisins sont obligés d'empêcher les voies de fait : s'il se commet quelques violences, ils en sont responsables. Si un homme est tué, l'auteur du meurtre est condamné à mort, quand même il prouveroit qu'il n'a pas été l'aggresseur, & qu'il ne pouvoit sauver sa vie, qu'en tuant son adversaire. La sévérité de nos loix ne se borne pas à cette seule punition; les propriétaires des trois maisons les plus voisines du lieu où l'action s'est commise, sont condamnés à n'en point sortir pendant plusieurs mois. La porte & les fenêtres sont fermées par de fortes barricades : à peine leur donne-t-on le tems de faire les provisions nécessaires pour subsister durant le tems de cette clôture. Les autres habitans de la rue ont part au châti-

» ment : on les condamne, pendant
» plusieurs jours, & souvent durant
» quelques mois, à de rudes travaux,
» soit dans les atteliers publics, soit dans
» la maison des gouverneurs. Les chefs
» du quartier sont punis avec plus de
» sévérité encore, à proportion de
» leur négligence. La même rigueur
» s'observe dans les autres affaires cri-
» minelles. L'hôte du coupable, ses
» parens, son maître, en un mot,
» tous ses supérieurs partagent la puni-
» tion. »

Que pensez-vous, Madame, d'une police, dont la félicité publique doit être l'objet, & qui cependant ruine la liberté qui en est le fondement ? Que dites-vous sur-tout d'un gouvernement, dont telle est la constitution barbare, que personne, fût-ce le plus juste & le plus vertueux citoyen, n'est à l'abri du plus honteux supplice, puisqu'on est tous les jours exposé à se voir punir pour les crimes d'autrui ? Un homme qui tire l'épée contre un autre, quand même il n'auroit ni blessé ni frapé son ennemi, est condamné à mort. Si un criminel se dérobe à la justice par la fuite, le chef de la rue est obligé de le

poursuivre, sous peine de répondre personnellement de son évasion.

Le Japonnois, de qui je tiens ces détails, me mena derniérement à une nôce qui se faisoit dans sa famille. On vint prendre de grand matin les mariés qu'on mit chacun dans une chaise séparée, traînée par quatre bœufs; on les conduisit hors de la ville, au son de divers instrumens, vers une colline où devoit se passer la cérémonie : ils y arriverent par des chemins différens. La voiture du jeune homme étoit suivie de plusieurs chars, remplis des hardes, des meubles & du trousseau de son épouse future. Quand celle ci fut arrivée au pied de la colline, elle descendit de sa chaise: le marié en fit autant; & ils gagnerent, chacun de leur côté, le haut de la montagne : leurs parens, les musiciens & les autres spectateurs les suivoient, mais par un autre chemin. Quand on fut arrivé au sommet de la colline, les parens se rangerent derriere la jeune épouse, & les joueurs d'instrumens, derriere le futur mari. Les premiers étoient, deux à deux, sous un parasol que tenoient leurs valets : les musiciens se placerent pêle-mêle; de l'autre côté;

les uns assis, & jouant de plusieurs instrumens; les autres debout, & frapant avec des bâtons sur des boules de cuivre, suspendues à des chaînes attachées en travers à deux piéces de bois : quelques-uns danserent au bruit de cette étarnge musique.

La cérémonie nuptiale se fit dans une tente dressée au haut de la colline : les deux époux y entrerent, chacun par un côté opposé, comme des plénipotentiaires assemblés pour un congrès de paix. Au milieu étoit un autel paré, sur lequel on voyoit une idole d'une figure monstrueuse, qui représentoit le dieu de l'Hymenée. Il avoit la tête d'un chien, pour montrer que la fidélité & la vigilance sont également nécessaires dans le mariage. Le cordon qu'il tenoit entre ses mains, est un autre symbole de la force & de la nécessité de ses liens. Devant l'autel, il y avoit un prêtre, à côté duquel étoient les mariés, l'épouse à droite, & le mari à gauche, tenant chacun, comme autrefois chez les Romains & chez les Grecs, une torche nuptiale. Pendant que le ministre récitoit confusément quelque priere, la mariée alluma sa torche à une

lampe; & le jeune homme en fit autant à celle de sa femme. Alors tous les assistans jetterent un cri de joie, souhaiterent aux nouveaux époux toutes sortes de prospérités; le prêtre y ajoûta sa bénédiction.

Pendant que ces choses se passoient sur la montagne, une partie des gens de la nôce, qui étoient restés au bas, s'occupoient, de leur côté, de diverses pratiques consacrées par l'usage : les uns jettoient au feu des poupées & autres bagatelles qui avoient servi d'amusement à la jeune épouse; d'autres prenoient dans leurs mains, & plaçoient, en mille façons différentes, un rouet & une quenouille, instrumens plus utiles, qui devoient succéder aux amusemens de l'enfance. Après ces cérémonies, on ramena la femme, & on la conduisit au logis du mari, parmi les acclamations tions du peuple. De jeunes gens couverts de guirlandes, planterent des drapeaux sur le faîte de la maison, & semerent de fleurs tous les appartemens. La coutume des Japonois est de ne point exiger de dot de leurs femmes, de peur qu'elles ne prennent de-là occasion d'être plus fieres & plus impérieuses,

Il est même d'usage de payer une somme d'argent au pere & à la mere de la fille que l'on épouse : c'est elle qui donne elle-même cette somme à ses parens, en reconnoissance de la peine qu'ils ont eue de l'élever; ainsi, plus un pere a de filles, plus il s'estime riche, principalement si elles sont jolies. Les Japonnois s'allient sans scrupule avec leurs plus proches parens, excepté ceux qui sont au premier degré. Quand l'aîné d'une famille est parvenu à l'âge de maturité, les peres ont coutume de lui remettre leur bien, ne s'en réservant qu'une legere portion pour leur subsistance & pour l'entretien de leurs autres enfans qui, par-là, se touvent réduits à une succession très-modique, à laquelle les filles n'ont point de part; ainsi elles n'emportent point le bien de leur famille dans des maisons étrangeres. Cette coutume n'est-elle pas plus sage encore, que la sage coutume de Normandie?

Je ne sçais, Madame, si je vous ai dit que l'usage du Japon permet, comme à la Chine, de noyer & d'étouffer les enfans, lorsqu'on n'a pas le moyen ou la volonté de les nourrir. Telle est la complexion voluptueuse du sexe Japonnois, qu'on

qu'on est obligé de les marier à douze ou treize ans, & quelquefois plutôt. On ne consulte guères leurs inclinations pour le choix d'un mari : on se prend, sans s'être connu ; & ce sont les parens qui forment ces alliances, suivant qu'elles leur paroissent convenables. A la vérité, ce contrat aveugle n'a rien de gênant, puisque les deux époux ont réciproquement la liberté de se séparer pour des causes assez legeres. « Je sçais » que, parmi vous autres Chrétiens, me » disoit un Japonois, on attache, sans » retour & sans espérance, des gens acca» blés l'un de l'autre, & presque toujours » mal assortis. N'est-ce pas lier des per» sonnes vivantes à des corps morts, que » de les réunir ainsi, malgré les dégoûts, » les caprices & l'insociabilité des hu» meurs ? Vous ne voyez dans les désa» grémens du mariage, que leur durée, » &, pour ainsi dire, leur éternité. Ici, » une femme n'est obligée de vivre dans » la contrainte, que tant qu'elle demeure » avec son mari : mais la plus petite li» cence alors lui coûte la vie ; & toujours » l'adultere est puni de mort. » Ces loix rigoureuses de chasteté regardent également les personnes destinées à servir

les princesses : ce n'est ni à l'exil, ni à des couvens, ni à des maisons de correction, que se termine leur châtiment. D'une si grande sévérité il naît une habitude à la pudeur, qui distingue principalement les femmes Japonoises.

L'usage de ce pays permet la polygamie ; mais il n'y a qu'une femme qui ait le rang d'épouse, & le droit de manger avec le mari. Les autres ne sont proprement que des concubines, ou même des esclaves destinées à servir la femme légitime. Leurs enfans ne partagent qu'une très-légere portion de l'héritage paternel. Les femmes des princes & des grands seigneurs sont renfermées dans une espece de serrail, où la plûpart de celles qui les servent, vieillissent dans une triste & affligeante virginité. Elles ne peuveut se marier pendant qu'elles y restent ; & leurs maîtresses une fois accoutumées à elles, ne s'en défont presque jamais. Les dames Japonoises vivent dans une grande retraite. Il est rare qu'elles reçoivent la visite des hommes ; & alors elles se couvrent toujours d'un voile qui leur cache le visage, & quelquefois même tout le corps. Elles sortent peu ; &,

pour l'ordinaire, elles sont portées dans des chaises, ainsi que toutes leurs suivantes. Si elles vont à pied, ce qui est très-rare, elles sont escortées d'un grand nombre d'esclaves. L'une porte les mules de sa maîtresse, l'autre des mouchoirs, quelques-unes des confitures, des parasols, des éventails, &c.

On accoutume de bonne heure les femmes du Japon à ne se mêler d'aucune affaire, & à n'en jamais parler à leurs maris. Ceux-ci, de leur côté, se vantent d'avoir l'esprit assez fort & assez libre, pour n'apporter dans l'appartement de leurs femmes que des idées de divertissement & de plaisir. Deux choses seulement rendent ici une épouse recommandable; la bonne éducation qu'elle donne à ses enfans, & la fidélité qu'elle garde à son mari. Un Japonois, qui trouve sa femme enfermée avec un amant, a droit de les tuer l'un & l'autre; &, en son absence, son pere, son frere, ou son domestique a le même pouvoir. L'histoire suivante m'a été racontée plusieurs fois depuis que je suis au Japon. Un marchand, qui croyoit avoir sujet de soupçonner son épouse d'infidélité, fit

ſemblant d'aller à la campagne, & la prit ſur le fait. Il tua l'homme, attacha ſa femme à une échelle, & la laiſſa ſuſpendue toute la nuit. Le lendemain, il fit prier à dîner tous les parens; &, après le repas, comme la femme ne paroiſſoit point, ſous prétexte qu'elle étoit occupée à la cuiſine, ils prierent le mari de la faire venir. Celui-ci entra dans la chambre où elle étoit attachée, la délia, lui mit ſur le dos un drap mortuaire, & dans les mains une boëte de lacque, couverte de fleurs, lui défendant expreſſement de l'ouvrir! » Allez, lui dit-il, montrez cette boëte » à nos parens; & voyez ſi je dois vous » ſauver la vie à leurs prieres. » Elle ſe rendit, en cet état, dans la ſalle du feſtin; &, s'étant miſe à genoux, préſenta la boëte au plus notable de l'aſſemblée. Mais on ne l'eut pas plutôt ouverte, que reconnoiſſant l'inſtrument de ſon crime, enlevé du corps de ſon amant, elle tomba évanouie. Le mari accourut auſſitôt, &, ſans lui donner le tems de revenir de ſa foibleſſe, lui coupa la tête. Cette ſcène effrayante fit diſparoître toute la compagnie, qui frémit d'horreur à ce ſpectacle.

De pareils traits ſont rares au Japon ; on y trouve, au contraire, beaucoup d'exemples de pudeur, de modeſtie & de fidélité conjugale. Ici, c'eſt une femme qui ſe précipite du haut d'une tour, pour défendre ſon honneur contre un prince qui veut uſer de violence ; là, c'en ſont d'autres qui ſe laiſſent mourir de faim, dans le chagrin de ne pouvoir ſuivre leurs maris au tombeau. Voici quelque choſe de plus fort, & qui m'a été certifié par pluſieurs Japonois. Il ne s'agit plus de vertu conjugale, mais d'un excès incroyable de pudeur & de modeſtie. Une demoiſelle ſuivante étant à genoux au bout d'une table pour ſervir ſon maître dans l'appartement des femmes, voulut prendre un flacon qui étoit trop un peu éloigné. L'effort qu'elle fit pour l'atteindre, fut cauſe qu'il lui échappa un certain bruit, qui ſe fit entendre malgré elle. Elle en eut tant de honte, que, s'enveloppant la tête dans ſa robe, elle ne voulut jamais découvrir ſon viſage ; mais approchant ſon ſein avec une violence enragée contre ſa bouche, elle y appliqua les dents, & ſe l'arracha avec tant de fureur, qu'elle expira ſur le lieu même.

Les Japonois ſont ſi réſervés dans leurs diſcours, qu'ils obſervent de ne pas même parler de mariage, devant ceux qui n'y ſont point encore engagés. Si, ſans y faire attention, quelqu'un de la compagnie fait tomber la converſation ſur cette matiere, les jeunes gens auſſi-tôt ſe levent & ſe retirent.

On ne néglige rien ici pour former le cœur & pour orner l'eſprit des enfans; & cette éducation eſt commune aux deux ſexes. On les traite avec beaucoup de douceur; & quoique les parens ayent droit de vie & de mort ſur leurs perſonnes, ils paſſent difficilement à des violences contre eux. Jamais on ne les bat, & rarement on les gronde. Si, d'un côté, cette conduite fortifie l'humeur opiniâtre des Japonois, de l'autre, elle contribue beaucoup à cette vivacité d'eſprit & de jugement qu'ils font paroître dans leur enfance. Les miniſtres de la religion ſont chargés de l'éducation de la jeuneſſe; les filles ſont élevées dans des communautés de leur ſexe; les garçons dans des couvens de Bonzes juſqu'à l'âge de quatorze ans. L'amour, le reſpect, la reconnoiſſance

& la soumission pour les auteurs de leur vie, sont les premiers sentimens qu'on leur inspire. On m'a raconté, à ce sujet, un trait admirable, qui mérite d'être connu de toutes les nations, & d'être cité dans tous les livres. Je le tiens d'un Japonois, dont je ne fais que répéter le récit. « Une femme étoit » restée veuve avec trois garçons, & » ne subsistoit que de leur travail. Com- » me ils ne pouvoient gagner assez » pour entretenir toute la famille, ils » prirent une étrange résolution, dans » la seule vue de mettre leur mere » à son aise. On avoit publié depuis » peu, que quiconque livreroit un vo- » leur à la justice, recevroit une somme » considérable. Ils convinrent entr'eux, » qu'un des trois passeroit pour voleur, » & que les deux autres le meneroient » au juge. Ils tirerent au sort, qui tomba » sur le plus jeune. Ses freres le lient & » le conduisent comme un criminel. Le » magistrat l'interroge; il répond qu'il » a volé : on le met en prison; & ceux » qui l'ont livré touchent la somme pro- » mise. Leur cœur s'attendrissant alors » sur le danger d'une victime si chere, » ils trouvent le moyen d'entrer dans la

» prison ; & ne se croyant vus de per-
» sonne, ils s'abandonnent à toute leur
» tendresse. Un officier, que le hazard
» rendit témoin de leurs embrassemens
» & de leurs larmes, fut extrêmement
» surpris de ce spectacle. Il fait suivre
» les deux délateurs, avec ordre d'é-
» claircir un fait si singulier. On lui rap-
» porte que les deux jeunes gens étoient
» entrés dans une maison, & qu'on leur
» avoit entendu faire le récit de leur
» aventure à une femme qui étoit leur
» mere ; qu'à cette nouvelle elle avoit
» jetté des cris lamentables, & qu'elle
» avoit ordonné à ses enfans de repor-
» ter la somme qu'ils avoient reçue, en
» protestant qu'elle aimoit mieux mou-
» rir de faim, que de prolonger ses
» jours aux dépens de ceux de son fils.
» Le juge informé, conçoit autant de
» pitié que d'admiration. Il fait venir son
» prisonnier ; il recommence les inter-
» rogations ; & le trouvant ferme à se
» reconnoître coupable, il lui déclare
» enfin qu'il n'ignore rien. Après avoir
» tout éclairci, il l'embrasse tendrement ;
» il se hâte d'aller faire son rapport à
» l'empereur ; & le monarque, charmé
» d'une action si héroïque, voulut voir

» les trois freres, les combla de caresses; assigna au plus jeune quinze cens » écus de pension, & cinq cens à chacun des deux autres. »

Dès les plus tendres années, on accoutume ici les enfans à des principes d'honneur, qui, quelquefois dans un âge plus avancé, ne les portent pas à des actions moins extraordinaires. La même personne, de qui j'ai appris ce que je viens de vous dire, m'a raconté que « deux gentilshommes s'étant » trouvés sur un escalier du palais impérial, leurs épées se frotterent l'une » contre l'autre. Celui qui descendoit, » s'offença de cet accident : l'autre s'ex» cusa, en protestant que c'étoit l'effet » du hazard. Il ajoûta que le malheur, » après tout, n'étoit pas grand; que » ce n'étoient que deux épées qui s'é» toient touchées, & que l'une valoit » bien l'autre. Je vais, reprit le pre» mier, vous en faire voir la différen» ce. » Vous croyez, Madame, qu'ils vont se battre, comme auroient fait deux François? Vous vous trompez; on ne se bat pas au Japon; il est une autre façon de montrer de la bravoure; & c'est ce que fit celui qui

se crut offensé. « Sur le champ il tira
» son poignard, & s'en ouvrit le ventre.
» Le second, sans repliquer, monte en
» diligence pour servir sur la table de
» l'empereur un plat qu'il tenoit à la
» main, revient ensuite; & trouvant
» son adversaire qui expiroit, il lui dit
» qu'il l'auroit prévenu, s'il n'eût pas
» été occupé du service du prince; mais
» qu'il le suivroit de près, pour lui faire
» voir que son épée valoit bien la sienne;
» aussi-tôt il se fendit le ventre, &
» tomba mort. » Auriez-vous mieux aimé, Madame, qu'ils se fussent coupé la gorge, à la maniere d'Europe?

Après qu'on a donné aux enfans les premieres leçons sur l'honneur & l'obéissance, on leur apprend leur langue, c'est-à-dire, à parler correctement, à bien lire, à bien former les caracteres; ils en font une étude sérieuse, qui est suivie de celle de l'histoire de leur pays, des mysteres de leur religion, & des principes de la morale. On passe ensuite aux leçons d'éloquence, de poësie & de peinture; & la nation ne manque pas de génie pour ces beaux arts. Les Japonois ont l'imagination belle, une grande pénétration pour

dévoiler le cœur humain, & un talent rare pour en remuer les ressorts. Les femmes s'appliquent aux sciences avec la même ardeur que les hommes; & comme elles vivent dans une grande retraite, elles ont le tems d'acquérir une infinité de connoissances.

Il ne paroît pas que les sciences spéculatives ayent été jusqu'ici fort cultivées au Japon; on n'y a qu'une connoissance très-superficielle des mathématiques, de la métaphysique, & des autres parties de la philosophie. Ces insulaires n'ont qu'une estime médiocre pour cette science : ils la regardent comme un amusement fait pour les gens oisifs; & ils la réleguent dans les monasteres, où l'on a tout le loisir de s'en occuper.

Les caracteres manquent pour exprimer les nombres de l'arithmétique; on se sert, pour calculer, d'une machine de bois, traversée de plusieurs baguettes paralleles, dans lesquelles on enfile de petites boules d'yvoire. Quant à la maniere de mesurer les tems, ces peuples divisent, comme nous, les jours en deux parties; la premiere est l'espace de tems qui s'écoule entre le lever

du soleil & son coucher. Ils la partagent en six portions égales, & la nuit en six autres; d'où il arrive que, suivant la saison, les heures sont plus longues ou plus courtes. Les mois sont de vingt-huit jours, & se comptent par les lunes; mais, comme ce calcul seroit peu exact, ils le rectifient par le moyen des lunes intercalaires, qu'ils ajoûtent à leur calendrier; de maniere que de trois en trois ans, & quelquefois de deux en deux, ils ont une année de treize lunes. Ce sont les ecclésiastiques de la cour du Dairi, qui sont chargés de la composition des almanachs; & c'est à Jédo que doivent s'imprimer tous les calendriers du royaume.

Quoique les peuples du Japon soient plus ignorans en astronomie, que les Chinois, on y est cependant moins sujet à ces préjugés populaires, qui persuadent aux hommes, qu'il doit toujours s'opérer des changemens sur la terre, lorsqu'il en arrive dans le ciel. A la Chine, tous les météores & les phénomenes sont pris en mauvaise part: dès qu'on voit un parélie, on dit qu'il y aura deux empereurs; toutes les nouveautés qui paroissent dans les astres,

sont regardées comme des marques de la colere céleste contre le prince & ses ministres. Alors, pour peu que les Chinois soient mécontens, on ne voit que des écrits satyriques ; on n'entend que des discours séditieux. Il peut être vrai qu'on ait vu quelques signes dans le ciel ; mais on les exagère ; chacun les décrit à sa façon ; & la nation croit enfin que la dynastie régnante va finir. L'enthousiasme, toujours contagieux, gagne de proche en proche ; le tumulte s'éleve ; & si l'on n'y remédie, c'est un torrent qui entraîne tout. C'est, sans doute, de cette cause, que vient l'importance du calendrier impérial : si les astronomes Chinois n'avoient pas le privilége exclusif de faire des prédictions, l'empire seroit bientôt inondé de libelles astrologiques, contraires au gouvernement. Quoi qu'il en soit, l'ignorance des Japonois, en fait d'astronomie, ne va pas jusqu'à leur faire supposer des changemens politiques, lorsqu'ils croient en appercevoir dans les astres.

A l'égard de la théologie, on peut dire que ces peuples n'en ont qu'une connoissance très-superficielle. Il y a environ un siécle, que la lumiere de

l'évangile brilloit avec tout son lustre, dans cette extrémité de l'Orient ; mais hélas ! elle fut bientôt éteinte dans le sang d'un nombre incroyable de martyrs. Je vous ai dit, en général, quelle a été la cause de sa proscription : l'indiscrétion d'un pilote Castillan ne contribua pas peu à ce malheur irréparable. Cet homme simple, voulant faire parade de la puissance de son souverain, s'avisa de montrer sur une mappemonde, l'étendue de terre qu'il possédoit. Les spectateurs surpris, demanderent de quels moyens on s'étoit servi, pour former une si vaste monarchie ? Il répondit avec naïveté : « Nos rois » commencent par envoyer dans le » pays qu'ils veulent conquérir, des reli» gieux qui engagent les peuples à em» brasser notre religion ; & quand ils » ont fait des progrès considérables, » on dépèche des troupes qui se joi» gnent aux nouveaux Chrétiens, & qui » n'ont pas beaucoup de peine à venir » à bout du reste. » Vous pouvez vous imaginer, Madame, quelle impression un pareil discours fit sur l'esprit d'un peuple ombrageux. On n'a que trop vu d'effets de ces sacriléges & perni-

cieuses maximes; & le Japon ne s'en seroit peut-être pas lui-même garanti, si ces insulaires n'avoient été d'autres hommes que les Indiens & les Américains.

Au reste, quoique les Japonois ayent donné l'exclusion à l'évangile, il ne faut pas croire, pour cela, qu'ils soient Athées d'esprit ou de cœur. Il y a plusieurs religions établies dans l'empire, comme je vous l'ai fait voir. Ils font profession d'un profond respect, & d'une vénération infinie pour leurs dieux. J'ose assurer d'ailleurs, que, pour la pratique de la vertu, & l'extérieur de la dévotion, ils surpassent les Chrétiens même : soigneux du salut de leurs ames; scrupuleux jusqu'à l'excès pour l'expiation des moindres fautes; pleins de foi & d'espérance pour les biens de la vie future, &c. Mais revenons à leurs sciences.

Ces insulaires n'ont presqu'aucune connoissance de l'anatomie, leurs préjugés de religion ne leur permettant ni de tuer les animaux, ni de toucher les cadavres. En récompense, ils s'appliquent beaucoup à la botanique; & cette partie de la médecine est en si grande recommandation parmi eux, que les princes & les premiers du

royaume en font une étude particuliere. Plusieurs même ont des jardins uniquement destinés à la culture des simples. Les Japonois ont un Herbier, ou Traité de botanique assez étendu : on y voit les figures de plus de cinq cens plantes qui croissent dans l'étendue de l'empire ; & l'on y explique les propriétés & la vertu de chacun de ces arbustes.

Chez nous, la saignée & la purgation sont les deux remedes universels, pour rétablir la nature dérangée : les Japonois, qui les ignorent ou les méprisent, leur en substituent deux autres, qui sont l'aiguille & le feu ; l'une contre les obstructions & les dépôts, sources, selon eux, de toutes les maladies ; l'autre contre les vents qui occasionnent des douleurs aiguës. Ils se servent sur-tout de l'aiguille, comme d'un remede souverain contre une colique particuliere au Japon, & causée par l'usage immodéré du sacki, espece de vin de riz ; sur-tout lorsqu'on boit cette liqueur froide. Outre les accidens dangereux qui suivent cette colique, elle fait tomber le poil aux parties naturelles.

Les aiguilles dont on se sert, doivent être d'or ou d'argent, & demandent une certaine façon, que tout ouvrier ne peut pas leur donner. Afin qu'il n'arrive point de malheur par leur mauvaise manufacture, outre l'habileté requise, il faut encore des lettres-patentes scellées du sceau de l'empereur, pour avoir la permission d'en fabriquer. La figure en est arbitraire ; mais communément elle ressemble à celle des stylets avec lesquels on écrit chez les Indiens. La maniere de s'en servir est de frapper dessus avec un petit marteau, mais doucement & à diverses reprises, pour la faire entrer dans la partie malade. En la retirant, on presse cette partie avec le doigt, comme pour en faire sortir le vent qui y étoit comprimé. L'habileté en ceci, consiste moins à bien enfoncer l'aiguille, qu'à connoître précisement le siége de la douleur, & jusqu'où il faut que l'instrument pénètre. On attribue à ce remede un effet aussi prompt que merveilleux ; & les Hollandois, qui en ont reconnu l'utilité, l'ont adopté, & s'en servent dans leurs colonies voisines du Japon.

L'autre spécifique paroît plus supportable ; mais la différente température de l'air empêche qu'on ne puisse en faire usage en Europe ; ce qui doit causer bien du regret, puisqu'il a la vertu de guérir la goutte & les rhumatismes. Figurez-vous, Madame, une espece de côton ou de filasse, dont on fait de petites pelottes allongées, qu'on applique sur la partie malade, & auxquelles on met le feu. Ce duvet ne produit qu'une chaleur modérée, qu'on peut supporter, pendant quelque tems, sans douleur vive. On juge par la disposition de la cicatrice, quel doit être l'effet du remede. Quelquefois on en emploie un second, s'il est nécessaire, & même jusqu'à un troisieme, si l'état du malade l'exige. La douleur n'approche pas des tourmens que causent les autres caustiques. Celui-ci ne s'applique pas toujours dans le partie affligée, ni même dans les endroits les plus voisins. Il y a plusieurs précautions à observer ; & c'est en cela principalement que consiste l'habileté de l'observateur. Dans les maux d'estomac, il y a des chirurgiens qui placent le caustique sur

les épaules ; & dans les pleuréſies, ils brûlent les vertebres du dos, &c. Le patient eſt aſſis à terre, les jambes croiſées, & le viſage appuyé ſur ſes mains. Cette opération eſt ſi commune au Japon, que les perſonnes des deux ſexes ont preſque toutes des cicatrices au dos, comme nous au bras, des marques de la ſaignée. Nous avons des gens qui uſent de ce dernier remede, ſans être malades; j'ai vu de même des Japonois, ſe portant très-bien, qui faiſoient uſage de leur cauſtique; &, en général, on le regarde ici comme un excellent préſervatif contre toutes ſortes de maladies. Les enfans, les vieillards, les femmes délicates, les pauvres & les riches, en un mot, toutes les perſonnes ſoigneuſes de leur ſanté, ſe le font appliquer tous les ſix mois, comme il y en a, parmi nous, qui, une ou deux fois par an, ſe font faire des ſaignées de précaution. Enfin toute la nation Japonoiſe eſt ſi perſuadée de l'efficacité de ce remede, qu'on accorde aux malheureux même qui ſont condamnés à une priſon perpétuelle, la permiſſion de ſortir, ſous bonne garde,

pour se faire brûler le dos par le *moxa*; c'est le nom qu'on donne à ce caustique. On en fait remonter l'origine à la plus haute antiquité. Il n'est pas moins estimé des Chinois, & de toutes les nations qui sont en commerce avec le Japon. On vend chez les libraires, & on crie même dans les rues, la maniere de se servir de ce célébre caustique.

Les médecins Japonois distinguent trois especes de petite vérole; la séche, la confluente, & la rougeole. Cette maladie fait ici de terribles ravages. Le remede ordinaire est d'envelopper le malade d'un drap rouge. Quand un prince de la famille royale en est attaqué, non-seulement sa chambre & son lit sont tendus de cette couleur; mais tous ceux qui en approchent, doivent être vêtus de même. Le mal vénérien n'est point inconnu dans ces isles : on l'appelle le *mal Portugais*, du nom de ceux qui l'ont apporté au Japon, en même tems que la religion Chrétienne.

La chirurgie & la pharmacie ne sont point ici des professions particulieres, comme en Europe : les médecins embrassent toutes les parties de l'art qui

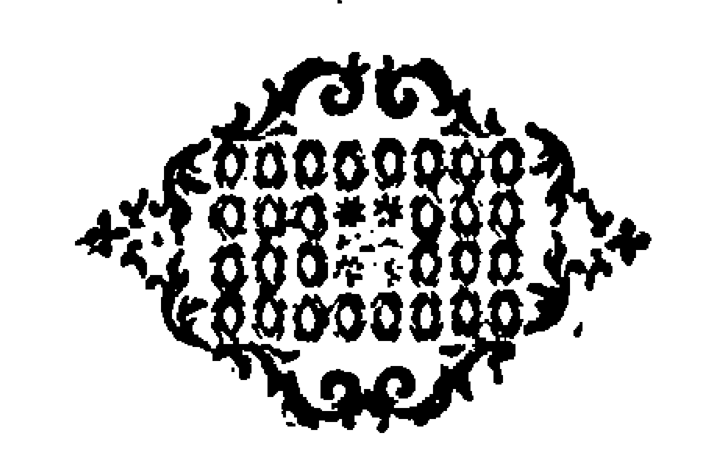
traite la vie & la santé des hommes. Ils se font suivre par un valet, avec une cassette pleine de drogues, où ils prennent ce qui convient à chaque malade, pour le guérir ou l'expédier sur le champ, sans le secours du chirurgien ou de l'apothicaire.

Nos insulaires n'ont pas une connoissance fort exacte des loix; & il seroit peut-être à desirer que nous autres Européens fussions aussi ignorans qu'eux en cette matiere. Comme chez toutes les nations de l'Orient, ils ont une voie très-courte d'obtenir justice : l'affaire est exposée sans délai devant le tribunal qui la doit juger; les parties sont ouïes, les témoins examinés, les circonstances pesées; & les juges prononcent aussi-tôt. Quoiqu'on ne puisse nier que cette jurisprudence expéditive ne soit sujette à bien des inconvéniens, il est pourtant vrai, qu'elle est moins préjudiciable aux parties, que les longueurs éternelles de nos procédures. J'ai souvent admiré, pendant les voyages que j'ai faits dans le pays, la briéveté & le laconisme des ordonnances que l'on affiche sur les grands chemins;

les ordres du prince y ſont exprimés en auſſi peu des mots qu'il eſt poſſible ; on ne donne point de raiſon pourquoi telle ou telle loi a été faite ; & l'empereur n'y rend pas compte de ſa conduite, comme nos rois, dans leurs déclarations, arrêts & édits du conſeil ; on croit que ce ſtyle laconique convient mieux à la majeſté d'un grand monarque. C'eſt aſſez qu'il ſçache lui-même les motifs des ordres qu'il donne : ce ſeroit un crime d'Etat de révoquer en doute ſon diſcernement.

Je ſuis, &c.

*A Jédo, ce 30 Octobre 1745.*



# LETTRE LXXII.

## *SUITE DU JAPON.*

VOICI, Madame, la derniere Lettre que vous recevrez de Jédo, & vraisemblablement du Japon; notre retour à Nangasaqui devant être par la même route, je ne pourrois que répéter les mêmes objets. Je vous envoie d'autres détails qui sont le fruit de mes conversations avec les Japonois, & des différentes courses qu'on nous a permis de faire aux environs de cette capitale.

Une attention plus particuliere sur les productions naturelles du pays, m'a donné, durant ces petits voyages, la connoissance de plusieurs plantes que je n'avois point remarquées ailleurs. Tel est d'abord l'arbre au papier. C'est une espece de mûrier, dont l'écorce a de grandes propretés. On en fait des cordes, des méches, des étoffes, & sur-tout du papier. Sa racine est forte, branchue & ligneuse; son tronc droit & uni ses branches grosses,

ſes, & couvertes d'un épais feuillage. Il produit des fruits environnés de poil, pourprés, & d'un goût fade. Cet arbre s'éleve & croît avec une vîteſſe ſurprenante ; & en plantant dans la terre ſes jeunes rejettons, ils y prennent bientôt racine. Voici la méthode qu'obſervent les Japonois dans la compoſition du papier. On coupe de jeunes branches, au moins de la longueur de trois pieds ; & on les aſſemble en faiſceaux : on les laiſſe tremper vingt-quatre heures dans l'eau froide ; & enſuite on les fait bouillir dans une leſſive de cendres. On les retire du feu ; & dès qu'elles ſont refroidies, on les fend dans leur longueur pour en ôter l'écorce, qui eſt la ſeule matiere dont on fait le papier. On la nettoie avec ſoin ; on en racle la premiere peau ; on en ſépare toutes les parties noueuſes & groſſieres, que l'on met à part pour le gros papier. Quand cette écorce eſt bien nettoyée, on la fait bouillir dans une leſſive claire ; & on la remue continuellement, en y verſant, de tems en tems, de cette même leſſive. Après que cette matiere a cuit juſqu'à la conſiſtance d'une bouillie molle, on la laiſſe

laisse refroidir ; on la met dans un vase ou dans un crible ; & on la pétrit continuellement avec les mains. Cette pâte suffisamment lavée, s'étend sur une table de bois uni ; deux ou trois hommes la battent avec des bâtons ; & ensuite on la met dans une cuve, en y mêlant une infusion gluante de riz & d'une certaine racine. On remue le tout avec un roseau, jusqu'à ce qu'il en résulte une substance liquide, dont on fabrique le papier. Il est très-fort, d'une grande blancheur, & beaucoup plus moëlleux que le nôtre. On vend au Japon des papiers peints, pliés en grandes feuilles, que vous prendriez pour des étoffes de soie.

L'arbre au vernis diffère ici de celui de la Chine, si commun dans toutes les Indes, & ne se trouve qu'au Japon. Au moyen d'une incision que l'on y fait, il distille une gomme blanchâtre, qu'on reçoit sur une feuille très-mince ; & on la presse ensuite avec la main, pour faire couler, par ses pores déliés, la matiere la plus pure. On mêle dans cette liqueur, quelques goutes d'une huile particuliere ; & on verse le tout dans des vases de bois, où ce vernis

se conserve parfaitement. On le rougit quand on veut, en y mêlant du cinnabre de la Chine, ou une espece de terre rouge, qui vient aussi dans ce pays. Les Japonois l'appliquent indifféremment sur toutes sortes de meubles, & même sur la vaisselle dans laquelle ils mangent. L'empereur ne se sert que de plats & d'assiettes de bois vernissé; ils supportent les viandes & les liqueurs les plus chaudes; & on les lave tous les jours, sans que le vernis en souffre la moindre altération.

Le sapin & le cyprès sont les arbres les plus communs dans les forêts de toutes ces contrées. On en construit les maisons & les vaisseaux. On en fait des cabinets, des coffres, des boëtes, des cuves, & toutes sortes de meubles de ménage. Les branches servent de bois de chauffage. Il n'est permis à personne de couper un arbre sans la participation du magistrat; & ceux même à qui cette grace est accordée, doivent toujours en planter un jeune à la place de l'ancien. La verdure perpétuelle du sapin lui attire un respect qui va jusqu'à lui attribuer de l'influence

sur le bonheur de la vie humaine. On en orne les temples & les pagodes aux jours de fêtes & de réjouissances. Les orateurs font de fréquentes allusions aux propriétés de cet arbre.

Situé sous un ciel peu favorable, le Japon seroit, peut-être, le pays le plus misérable de l'Asie, sans l'industrie merveilleuse de ses habitans, qui supplée à la stérilité du terroir. Le besoin toujours actif, leur a fait imaginer mille ressources inconnues aux autres peuples. Ils mettent à profit jusqu'aux productions incultes, qui naissent sur les rochers, parmi les sables, & dans le sein des eaux. Ils usent même de plusieurs plantes venimeuses, qu'ils sçavent dépouiller de leur mauvaise qualité. Toutes ces choses rejettées par la plûpart des autres hommes, & dont les animaux même ont peine à s'accommoder, sont recueillies par nos insulaires, & servent journellement à leur subsistance. De toutes les plantes molles, qui viennent au fond de la mer, il n'y en a presque pas une, dont ils ne se nourrissent. Ce sont les femmes des pêcheurs qui les préparent & qui les vendent. Leur adresse est extrême à

les tirer de dessous les flots, en plongeant jusqu'à trente ou quarante brasses de profondeur. Les Japonois sçavent relever, par l'apprêt, ces alimens communs, & donner du goût aux choses les plus insipides. Croiriez-vous, Madame, qu'ils ont trouvé le moyen de faire des gâteaux excellens, avec une mousse qui se trouve sur des coquillages aux environs de Jédo? Après l'avoir bien lavée, on la laisse sécher; on la coupe fort menue; on la lave de nouveau; on la pétrit avec la main; & l'on en forme une pâte épaisse, qu'on fait sécher au soleil.

Non-seulement on laboure ici toutes les campagnes susceptibles de culture; mais on traîne la charrue jusques sur le sommet des montagnes les plus escarpées; & si l'on ne peut y conduire les bœufs, ce sont les hommes qui y suppléent, & sont chargés seuls de toutes les fatigues du labourage. Le peu de commerce qu'ils font avec les étrangers, les met dans la nécessité de pourvoir à leurs besoins par leur propre travail. Les grains que les Japonois s'attachent à semer particuliérement, sont le riz, l'orge, le froment, & deux sor-

tes de féves. Le riz est d'une espece infiniment supérieure en beauté & en qualité, à celui des Indes. On le fait bouillir; & on le réduit en pâte pour tenir lieu de pain. L'orge est la principale nourriture du bétail & des chevaux. On en fait aussi des gâteaux dont les hommes s'accommodent fort. Le froment est le grain le moins estimé; les féves sont, après le riz, l'aliment dont ces insulaires font le plus d'usage. Les raves croissent facilement, & sont d'une grosseur extraordinaire. De toutes les productions de la terre, c'est encore une de celles qui fournissent le plus à la subsistance des habitans; mais, comme les Japonois fument la plûpart de leurs champs avec des excrémens humains, elles ont une odeur si forte, que les Européens ont peine à les souffrir. Elles se mangent crues, bouillies, ou confites au vinaigre.

Outre nos légumes, qui viennent très-bien au Japon, il y en a une infinité d'autres propres au pays, qui croissent sans soin & sans culture. Pour donner de la fertilité à leurs terres, ces peuples ont toujours un grand amas

de fiente & de toutes ſortes d'immondices. Ils y joignent de vieilles nippes brûlées, & juſqu'à des coquilles d'huitres. Ce mêlange produit un excellent engrais.

Le gouvernement, attentif à exciter la vigilance du laboureur, accorde la récolte de deux ou trois ans à celui qui s'eſt donné la peine de défricher une terre qui n'eſt point à lui. Mais ſi un particulier laiſſe paſſer une année ſans cultiver un champ qui lui appartient, il eſt déchu du droit de propriété; & l'Etat l'adjuge au premier acquéreur. Il ne manque à ces inſulaires, après avoir bien conçu la néceſſité de l'agriculture, que de l'avoir ennoblie; mais ici, comme dans tous les pays habités par des hommes policés, on a moins penſé à faire conſiſter la nobleſſe dans les exercices utiles, que dans ce qui favoriſe les paſſions.

Toutes les terres ſe meſurent deux fois l'an; la premiere, avant que de les enſemencer; la ſeconde, à l'approche de la moiſſon. Des arpenteurs, nommés par le prince, ſont chargés de cette commiſſion. Lorſque le tems de la récolte approche, ils font faucher un eſpace de terrein, & comptent ce

qu'il produit de gerbes; par-là ils jugent de ce que le champ entier doit rapporter. Cette précaution est d'autant plus nécessaire, que les fermiers ne payent les propriétaires qu'en grains, & à propottion de ce qu'ils recueillent. L'usage ordinaire est que le possesseur de la terre tire six dixiemes du revenu, & que le laboureur en ait quatre. Tous les domaines de l'empereur sont affermés sur ce pied. L'administration en est confiée à un officier, qui y leve un droit annuel de soixante pour cent; le reste appartient aux cultivateurs.

Le Japon fournit des mûriers qui servent à nourrir quantité de vers à soie; mais cette soie est grossiere; & l'on n'en fabrique que des étoffes communes. On distingue différentes sortes de figuiers, qui ressemblent assez à ceux d'Europe; ils portent des fruits en si grande quantité, que les plus pauvres peuvent y trouver une nourriture abondante. Les châtaignes sont plus grosses & meilleures que les nôtres. On ne connoît point les pommiers; & il ne croît qu'une seule espece de poires, qui sont d'une grosseur extraordinaire, & qui se mangent cuites. On voit beaucoup de noyers

dans les provinces septentrionales; mais comme il y a de ces noix qui ont beaucoup d'âcreté dans leur primeur, & qu'elles ne sont bonnes que lorsqu'elles sont séches, on ignore l'usage des cerneaux : on en tire une huile excellente, & presqu'aussi agréable que notre huile d'amandes douces. On cultive peu la vignes dans ce pays, parce que le raisin y mûrit difficilement; mais il y a beaucoup d'oranges & de citrons. Tous les fruits rouges y sont insipides, ainsi que les fruits à noyaux. Les champs, les collines, les vallons, les forêts offrent au printems le spectacle le plus riant & le plus varié, par l'immense quantité de fleurs qui les décorent. Elles surpassent les nôtres pour l'agrément & pour l'éclat des couleurs; mais communément elles manquent de parfum. Il en est de même de la plûpart des fruits; ils sont agréables à l'œil; mais ils n'ont ni qualité, ni goût, ni saveur.

Le Japon est si peuplé & si cultivé, que les animaux sauvages trouvent très-peu de lieux déserts, où ils puissent vivre & multiplier en liberté. On ne voit ici, ni tigres, ni léopards, ni aucun animal carnacier; les daims,

les sangliers, les ours & les renards sont presque les seuls habitans des forêts. A l'égard des especes domestiques, comme les Japonois s'abstiennent de leur chair, & même de leur lait, il n'est pas étonnant qu'on n'en éleve qu'un très-petit nombre, tels que des bœufs & des chevaux destinés à la culture des terres, ou au tirage des voitures.

Par les mêmes principes de la Métempsycose, on nourrit très-peu d'oiseaux apprivoisés, qui ne servent que d'amusement. Les seuls qu'on y voit, sont des poules, des canards & des coqs. On a pour ces derniers une grande vénération; parce que les Japonois sont persuadés que ces animaux mesurent le tems, & prédisent les changemens de l'air. Le canard est un des plus beaux oiseaux du pays; son plumage est nuancé des couleurs les plus vives. Le rouge domine autour de son cou & de sa gorge; sa tête est ornée d'une magnifique aigrette; sa queue s'éleve & se recourbe ensuite par le bas. Toutes les especes de pigeons sont sauvages; on n'en garde point dans les maisons, parce qu'on

sçait, par expérience, que leur fiente s'enflamme & cause des incendies.

Entre les insectes de ces isles, il y en a un d'une beauté singuliere, qu'on se fait un plaisir de conserver parmi les bijoux les plus précieux. C'est une sorte de mouche, dont les aîles, embellies par de petites taches bleues & dorées, ont fait naître aux poëtes Japonois l'idée d'une jolie fable. Ils racontent que les papillons sont devenus amoureux de ce charmant insecte; & que, pour se délivrer de leurs importunités, il leur ordonne malignement, sous prétexte de mettre leur constance à l'épreuve, de lui aller chercher du feu pendant la nuit. Ses amans, ne consultant que leur passion, lui obéissent aveuglément; & courant contre la premiere lampe qu'ils rencontrent, ils ne manquent pas de s'y brûler.

La mer, dont le Japon est environné, fournit à ses habitans une nourriture abondante, par la quantité de poissons qu'elle renferme dans son sein, & par le nombre infini de coquillages qu'elle jette sur ses bords. On y pêche aussi des baleines de différentes gran-

deurs ; & il n'eſt point de partie dans cet animal, dont on ne tire quelque utilité. Sa peau, ſa chair & ſes inteſtins ſe mangent & ſe conſervent dans le ſel. Sa graiſſe fondue donne de l'huile ; on tire de ſes os une ſubſtance cartilagineuſe, dont bien du monde ſe nourrit ; on les ſéche enſuite au ſoleil, pour en faire du feu. Les nerfs & les tendons ſervent de cordes pour les manufactures de coton & les inſtrumens de muſique ; les nageoires & les mouſtaches s'emploient à une infinité d'uſages différens. Je ne finirois pas, Madame, ſi je faiſois l'énumération de tous les animaux aquatiques qui ſe pêchent dans les mers du Japon. Il y en a un ſur-tout, que l'on regarde comme l'ennemi mortel de la baleine. Il trouve le moyen de la tuer, en ſe gliſſant dans ſa gueule & lui mangeant la langue. Ses dents ſont fort recherchées ; & l'on en voit pluſieurs ſuſpendues, en façon d'ornement, au haut des temples & des palais. Il eſt un autre poiſſon dont ces inſulaires ſont très-friands, quoiqu'ils prétendent que la chair en ſoit venimeuſe & même mortelle, à moins qu'on ne la nettoie avec beaucoup de

soin. Les Japonois, qui sont las de vivre, choisissent cet aliment, plutôt que la corde ou le poignard. Il cause d'abord un évanouissement, ensuite des convulsions & un délire, qui finit par un violent crachement de sang, après lequel on expire. Une loi de l'Etat en défend l'usage aux gens de guerre, qui sont, de tous les sujets de l'empire, ceux dont on croit que la vie doit être conservée plus précieusement.

Sans vouloir imiter ces voyageurs qui n'offrent le plus souvent, que le régistre fastidieux des jours de pluie & de beau tems qu'ils ont eus pendant leur route, je ne puis, Madame, passer sous silence les orages affreux, les tonnerres, les tremblemens de terre auxquels ce pays est très-sujet. Le climat du Japon n'est rien moins que tempéré; l'hiver y est très-rude; & il y fait une chaleur insupportable pendant l'été. Les pluies sont abondantes dans toutes les saisons; mais principalement aux mois de Juin & de Juillet, qu'on appelle, pour cette raison, les *mois d'eau.* Cependant, à juger de ces isles par la durée de la vie de ceux qui les habitent, on ne peut disconvenir que

l'air n'y ſoit excellent. On y vit longtems ; les femmes y ſont fécondes ; & il y régne peu de maladies. On nous fit voir, dans une de nos courſes, un village compoſé d'une ſeule famille : tous ces payſans étoient fils, petits-fils, & arriere-petits-fils d'un ſeul homme qui vivoit encore & ſe portoit bien.

La mer, qui environne le Japon, eſt perpétuellement agitée, & ſujette à d'affreuſes tempêtes ; ce qui, joint au grand nombre d'écueils dont elle eſt parſemée, en rend la navigation très-périlleuſe. Les Japonois ont auſſi leur Carybde & leur Sylla, c'eſt-à-dire, deux gouffres affreux, dont le bruit, qui ſe fait entendre de fort loin, excite la défiance & la terreur, & eſt, pour leurs orateurs & pour leurs poëtes, un fond inépuiſable d'alluſions & de comparaiſons. On ne voit, dans aucune mer, un ſi grand nombre de ces nuages orageux, que les matelots appellent *trombes*, que ces inſulaires nomment des *dragons d'eau*, & dont j'ai fait ailleurs une aſſez ample deſcription.

On feroit un récit effrayant des déſordres terribles, que cauſent tous les jours les tremblemens de terre dans les iſles

du Japon. Ils y ſont ſi fréquens, que les habitans, qui s'y habituent, s'en allarment peu, quoiqu'ils ſoient aſſez violens quelquefois, pour renverſer des villes entieres. Il y a environ quarante ans, que la ville de Jédo fut preſque abymée, & que plus de deux cens mille perſonnes furent enſevelies ſous ſes ruines. Ce qui rend le pays ſujet à ces accidens, eſt la qualité ſulfureuſe de ſon ſol, & la quantité de feux ſouterreins & de volcans dont il eſt rempli. De ces mêmes montagnes, dont il ſort des flammes & de la fumée, on voit jaillir pluſieurs ſources, les unes froides, les autres chaudes, qui ont la vertu de guérir les malades; mais les prêtres ſçavent tirer un parti plus réel de ces bains, en leur attribuant celle d'effacer les péchés. Chaque fontaine n'a, ſelon eux, de pouvoir que pour une eſpece particuliere de crime; & l'on a beſoin d'indiquer aux pénitens, celle où il faut ſe baigner; ce qui devient une ſorte de confeſſion publique, qui fait connoître le genre de fautes dont un homme eſt coupable.

La qualité ſulfureuſe du terroir

donne naissance à toutes sortes de métaux & de minéraux. Il y a peu de pays où le soufre soit plus abondant; & c'est une des principales richesses de cet empire. On y trouve aussi beaucoup d'or, soit dans les mines, soit parmi les sables. L'argent du Japon, si on en croit les habitans, est plus pur, & de meilleur aloi que dans les autres contrées du monde. Le cuivre est le plus commun de tous les métaux qu'on tire de ces isles; & son produit enrichit plusieurs provinces. Le fer, au contraire, y est si rare, que l'on se sert de cuivre pour la plûpart des instrumens, qui sont de fer chez les autres peuples. Les montagnes renferment différentes sortes d'agates; elles donnent encore des cornalines, du jaspe, & d'autres pierres de ce genre. On ramasse sur les côtes, de l'ambre gris, qui, comme le croient les Japonois, ainsi que plusieurs naturalistes, se forme dans les entrailles de la baleine. Il arrive souvent que ces insulaires le falsifient, soit en y mêlant des cosses de riz pulvérisées, soit en y ajoûtant du storax, du benjoin ou divers ingrédiens. On assure que, mêlé avec de l'opium, l'am-

bre gris est un excellent remede contre l'impuissance. Les Japonois en font de petites pilules, qu'ils prennent le soir en se couchant; & ils racontent des prodiges de cet admirable confortatif.

Vous demandez, Madame, quelle est l'étendue de cet empire qui renferme tant de richesses? Sa longueur est d'environ deux cens soixante lieues de France; & sa largeur, quoique très-irréguliere, n'en a presque jamais moins de soixante ou soixante & dix. L'isle de Nipon a donné son nom au reste du pays. Ce nom, dans le langage Japonois, signifie *source du soleil;* parce que ces peuples, situés dans la partie la plus orientale de l'Asie, s'imaginent être à la source même de la lumiere. De-là les Portugais ont formé le mot de *Japan*, auquel on a substitué depuis celui de *Japon*. Les trois grandes isles, qui composent ce royaume, sont environnées d'un nombre infini d'autres plus petites, dont quelques-unes sont fertiles, très-peuplées, & même assez grandes pour former des gouvernemens & des principautés; quelques autres sont pauvres, stériles, ou même absolument désertes. Il semble que la na-

ture, en rendant ce pays presqu'inaccessible, & le fournissant d'ailleurs de toutes les choses nécessaires & même agréables à la vie, ait prétendu en former un petit monde séparé, & indépendant de tout le reste de l'univers. Le Japon fut d'abord divisé en sept contrées, & ensuite en soixante-six provinces, gouvernées par un pareil nombre de seigneurs. Depuis on a eu recours à de nouvelles sous-divisions; & enfin on y compte aujourd'hui près de sept cens districts. Les uns appartiennent directement à l'empereur, & composent son domaine; les autres ont été donnés à des particuliers, ou à titre de seigneurie, ou à titre de principautés héréditaires. Le Cubo se contente de son patrimoine, sans exiger, au moins dans les tems ordinaires, aucun subside.

Outre les provinces qui forment ce qu'on appelle proprement le Japon, il y a d'autres contrées plus éloignées, qui sont, ou de la dépendance, ou sous la protection de cet empire, telles que la terre d'Yesso, & la péninsule de Kamtschatka. La plûpart des voyageurs confondent ces deux pays, qui

ſont néanmoins très-diſtingués l'un de l'autre. Le premier eſt une iſle voiſine du Japon, à laquelle on a tranſporté preſque tout ce qui convient à Kamtſchatka. Le ſecond, beaucoup plus à l'orient, tient au continent, par la Tartarie Moſcovite : au midi de cette péninſule, eſt la nation des Kuriles, ou le Kurilski ; au nord, ſont les Korjaki, qui s'étendent auſſi dans toute la partie occidentale. Voilà donc, Madame, trois peuples particuliers, dépendans ou voiſins de cet empire, qu'il eſt à propos de vous faire connoître ; les Yeſſois, les Kuriles & les Korjaki ; les deux derniers occupent le même continent. Je n'ai été dans aucun de ces trois pays ; mais j'ai pour garant un Japonois éclairé, qui a demeuré dans l'iſle d'Yeſſo, & un gentilhomme Ruſſe, chargé par la Czarine, de prendre des éclairciſſemens ſur la terre de Kamtſchatka. Les Yeſſois, ſuivant le portrait que m'en a fait mon Japonois, ſont des gens forts & robuſtes, mais ſauvages, mal-propres, adonnés à la pêche, ne vivant, la plûpart, que de poiſſon, experts à tirer de l'arc, portant les cheveux longs & de longues barbes.

Le pays de Kurilski, que quelques personnes ont cru contigu au Japon ; quoiqu'il en soit séparé par l'isle d'Yesso & par un bras de mer, est habité par diverses nations, dont quelques-unes payent un tribut à la Russie. Celle que les Moscovites appellent *Kuriles*, est regardée comme une colonie des Japonois ; & voici ce que le gentilhomme Russe, dont j'ai parlé, m'en a dit. Ces peuples sont fort querelleurs, & ont presque tous des balafres ou des cicatrices sur la tête ; ce sont autant de marques de coups de sabre ; ce qui s'accorde assez bien avec leur humeur inquiéte & hargneuse. Leur poil & leurs longs cheveux leur donnent un air farouche & barbare ; & à en juger par l'apparence, on les prendroit pour des bandits ou pour des sauvages ; cependant il n'est point de peuple plus humain avec les étrangers, ni plus circonspect dans ses manieres. Pourvu qu'on agisse librement & familiérement avec eux, ils s'apprivoisent d'abord, & montrent un visage riant & ouvert. Les hommes & les femmes se percent les oreilles ; les plus riches y passent des anneaux d'or ou d'argent. L'habillement des

deux sexes consiste en de longues robes de soie, de lin, ou de coton, piquées & bordées de petites houppes de même étoffe, & travaillées en forme de roses. Chaque homme a deux femmes; elles sont occupées à faire des nattes, à coudre les habits de leurs maris, à apprêter leur manger, à porter dans de petites barques, le bois qu'ils ont coupé dans les forêts, & à conduire ces barques en ramant. Celles qui sont en couche, se séparent de leurs maris, & logent dans une maison particuliere, où ceux-ci n'entrent point, pendant deux ou trois semaines. Leurs enfans sont fort blancs lorsqu'ils viennent au monde; quand leurs meres les alaitent devant des hommes qu'elles ne connoissent point, elles cachent soigneusement leur sein. Les petites filles courent quelquefois toutes nues lorsqu'il fait beau; mais quand elles rencontrent des étrangers, elles témoignent, en baissant la tête, & en croisant les jambes, la honte qu'elles ont de paroître dans cet état. Les femmes portent leurs enfans sur leur dos, suspendus à une sangle qu'elles arrêtent autour de leur front. Leurs habits sont

fort sales ; & elles n'en changent presque jamais ; mais elles sont très-propres dans leur manger, & dans leurs chambres, dont le plancher est toujours couvert de nattes, sur lesquelles couche toute la famille. Leur nourriture la plus ordinaire est la graisse & l'huile de baleine, différentes herbes, toutes sortes de racines ; & quelques fruits sauvages.

Les Kuriles sont jaloux des étrangers ; & s'ils s'appercevoient que ceux-ci voulussent débaucher leurs épouses ou leurs filles, ils feroient capables d'en venir aux dernieres violences. Une femme convaincue d'adultere, est rasée, afin qu'on la reconnoisse pour ce qu'elle est. Ses parens & son mari ont droit de punir eux-mêmes celui qui l'a séduite ; & cette peine consiste à lui ôter ses armes, à le dépouiller toutes les fois qu'on le rencontre, sans qu'il puisse se défendre. Le vin est fort commun dans ce pays ; & tout le monde en boit avec excès. Ces peuples sont d'ailleurs très-paresseux ; ils ne cultivent point la terre ; ils ne s'occupent que de la pêche ou de la chasse. Leurs canots ne sont autre chose, que des troncs d'arbres creusés,

auxquels ils ajoûtent quelques planches sur les côtés, pour en relever les bords. Ils s'embarquent sur ces petits bateaux, & vont hardiment pêcher les baleines, ou d'autres poissons, qu'ils troquent avec les Japonois, contre du riz, du coton, du fil, du tabac, des pipes, de la soie, & d'autres choses que cette contrée ne produit point. Les fourrures forment une autre branche de leur commerce; ils y ajoûtent plusieurs sortes de plumes d'oiseaux, qu'ils arrangent adroitement dans des boëtes, & dont on est fort curieux au Japon. Ils sont intelligens, & même subtils, en ce qui concerne leur négoce, quoique très-ennemis du larcin. Quelque part qu'ils aillent, ils portent toujours leurs coutelas & leurs fléches, pour tuer les ours, les cerfs, & les autres animaux qu'ils rencontrent. Ces fléches sont longues, bien travaillées, avec un petit harpon de canne à la pointe, qu'ils ont la détestable coutume de tremper dans le poison quand ils vont à la guerre. Lorsqu'ils veulent faire mourir un prisonnier, ils l'étendent tout de son long : deux d'entr'eux lui tiennent les bras, &deux autres les jambes, pendant que celui

qui doit faire l'exécution, tenant à deux mains une masse garnie de fer, vient, en dansant, en décharger plusieurs coups sur la tête & sur la poitrine de ce malheureux. Ils traitent quelquefois de la même maniere, ceux qui sont surpris avec leurs femmes ou avec leurs filles.

Cette nation n'a qu'une idée très-confuse de la Divinité : elle rend de grands hommages au soleil & à la lune, qu'elle regarde comme les auteurs de tous les biens. Elle révere néanmoins un roi invisible, à qui elle prétend qu'appartiennent les montagnes, les forêts, les mers & les rivieres; mais elle n'a point de culte réglé; & l'on ne voit chez elle ni prêtre, ni aucune pratique extérieure de religion. On remarque seulement que, lorsqu'ils boivent auprès du feu, ils jettent quelques gouttes d'eau en divers endroits du foyer, par forme d'offrande. Ils fichent aussi en terre des baguettes, au bout desquelles il y a de petits étendards. Ils en suspendent de pareils dans leurs maisons.

Ces maisons n'ont, pour l'ordinaire, d'autre soutien, que des troncs d'arbres plantés en terre. Les côtés sont fer-

més par des planches ; & le toit est couvert d'écorce. Elles n'ont d'élévation, que deux fois la hauteur d'un homme ; & les portes en sont si basses, qu'il faut se courber pour y entrer. On pratique au plafond une ouverture, pour donner issue à la fumée du foyer, qui est toujours au milieu de la cabane.

On ne voit chez les Kuriles nulle forme de police ni de gouvernement, ni aucune espece de subordination. On n'y connoît point l'usage de l'écriture ; & l'histoire du pays s'y transmet d'âge en âge, par une tradition verbale, qui en apprend peu de chose.

Les Korjaki, établis dans la partie septentrionale de la terre de Kamtschatka, sont plus mal-propres, plus dégoûtans, plus grossiers que les Kuriles. En voici un trait qui vous paroîtra incroyable, & qui m'a cependant été attesté par mon gentilhomme Russe. Ils se servent d'une espece de tonneau, pour les besoins de la nature ; & quand il est plein, ils le vuident, le lavent, & y apportent de l'eau pour les nécessités du ménage. Une famille entiere couche pêle-mêle & toute nue, sous une

grande

grande couverture. Les Moscovites, qui commercent avec eux, leur portent une espece de champignon, qu'ils échangent pour des écureuils, des renards, des hermines, des zibelines & d'autres fourrures. Les plus riches habitans font une grande provision de ces champignons pour l'hiver. Quand ils se régalent entr'eux, ils en mettent dans un vase, les laissent détremper dans de l'eau qu'ils font ensuite bouillir, & en composent une liqueur qui les enyvre. Les pauvres, qui ne sont pas en état de s'en procurer, vont se poster sous les hutes des riches, & attendent que ceux-ci aillent pisser, pour recevoir leur urine dans une écuelle de bois. Ils l'avalent avidement, parce qu'elle conserve le goût de ces champignons; & ce singulier breuvage les enyvre presque aussi facilement, que la liqueur même. Au printems & en été, ils amassent une grande quantité de poisson, & le mettent en réserve dans des trous qu'ils font en terre, & qu'ils couvrent d'écorce de bouleau. Quand ils présument qu'il est corrompu, ils en prennent pour leur usage journalier, le font cuire dans de l'eau, & trouvent ce

mets délicieux. Il sent pourtant si mauvais, que les Russes, qui trafiquent chez eux, & qui ne sont cependant pas délicats, n'en peuvent souffrir l'odeur.

Les Korjaki sont d'un caractère sincere & sans déguisement. Ils ont des magiciens, & n'ont point d'idoles; mais quand ils vont à la chasse, ils prient l'Être suprême de benir leurs travaux. Leurs hutes ne sont point bâties à terre; ils les élevent sur quatre piliers, pour les garantir de l'humidité, des inondations & des bêtes féroces. Ils montent avec une échelle jusqu'au sommet, où il y a une ouverture par laquelle ils descendent dans ces étranges habitations.

Mon gentilhomme Russe m'a assuré que la terre de Kamtschatka confine avec l'Amérique, par un isthme rempli de montagnes escarpées, & presqu'inaccessibles: il croit même que c'est par-là, que les premiers hommes ont passé dans le nouveau monde. D'autres prétendent qu'entre l'Amérique & le pays de Kamtschatka, il y a un bras de mer; & que c'est-là qu'est le passage qu'on cherche depuis si long-tems, de la mer du nord dans le grand Océan des Indes.

Mais je reviens aux Japonois, dont

j'ai encore à vous apprendre quelques particularités. Il y a dans cet empire une différence d'état & de condition plus sensible & plus marqué, que dans aucun autre pays de l'Orient. La noblesse tient le premier rang; & on peut la partager en trois classes, les princes, les magistrats, & les simples gentilshommes. Les premiers font une très-grande figure, & possédent la meilleure partie des terres du royaume. On prend, parmi les seconds, les ministres d'Etat, les gouverneurs des provinces, les administrateurs du domaine, &c. Les autres s'attachent aux princes, aux gouverneurs, ont des emplois subalternes à la cour, ou servent dans les armées. Quand les nobles sortent de leurs maisons, ils sont accompagnés d'une nombreuse suite de valets, dont l'un porte le parasol, l'autre le chapeau, celui-ci l'éventail, celui-là les pantoufles & les autres choses à l'usage du maître. Ceux qui sont revêtus de quelque grande charge, se font précéder d'un officier qui tient la pique haute devant eux : cette distinction est spécialement annexée à la magistrature. Les princes & les grands seigneurs

ont d'autres prérogatives; leur cortége est toujours très-nombreux, principalement lorsqu'ils voyagent : ils ont quelquefois jusqu'à quinze mille hommes à leur suite.

Le clergé forme un ordre à part, qui s'estime beaucoup, & se croit d'un rang supérieur; mais comme il est pauvre, & qu'il n'a aucune influence dans le gouvernement, il rampe dans l'obscurité & dans la bassesse. Une autre classe de citoyens comprend les marchands, les artisans & les laboureurs. Ces derniers sont très-misérables, & peuvent passer pour les esclaves des nobles. On doit mettre dans la même classe les soldats, qui ne sont aussi, pour la plûpart, que des serfs obligés de suivre leurs seigneurs à la guerre. Il y a des négocians fort riches au Japon; mais leur profession y est méprisée; & c'est par une suite de ce préjugé, que les Hollandois, &, en général, tous les étrangers que le commerce attire dans ces isles, y sont peu estimés. En vain ils s'efforcent de se faire valoir par leurs richesses, & un certain air d'ostentation que donne l'opulence : les nobles du pays ne peuvent

concevoir que de simples marchands osent se familiariser avec eux.

Chaque particulier change plusieurs fois de nom pendant sa vie. On lui en donne un dans son enfance : au sortir de l'adolescence, il en reçoit un autre : dans la vieillesse, il en prend un troisieme. S'il obtient quelque dignité dans l'état, s'il passe à une autre condition, il est décoré d'un nouveau nom. Ces mutations, qui se font toujours avec de grandes cérémonies, jettent souvent de la confusion dans l'histoire de ce peuple, & causent même quelquefois de l'embarras dans la société.

Parmi les différens ordres de citoyens, il y a au Japon, comme ailleurs, des particuliers qui cultivent les lettres ; & plusieurs y ont fait des progrès. Ces insulaires réussissent sur-tout dans l'éloquence & dans la poësie. Leurs orateurs ont un talent singulier pour remuer les cœurs, principalement dans les prédications ; & il n'est pas rare de voir couler des larmes dans un auditoire. Leurs vers ont de la grace ; & ce que je vous ai dit de leurs piéces de théatre, prouve qu'ils ne sont pas sans talens pour ce genre de littérature. On

trouve dans leurs bibliotheques beaucoup de livres sur l'histoire, la morale, la religion, la médecine, l'agriculture, & sur certaines parties de l'histoire naturelle. Les moines & les prêtres sont, comme autrefois en France, dans les premiers tems de notre monarchie, ceux qui s'appliquent le plus à l'étude des sciences & des lettres. Ils tiennent, dans toutes les provinces, des académies & des colléges où l'on envoie la jeunesse.

La musique est aussi imparfaite au Japon qu'à la Chine : on n'y connoît qu'une partie, soit vocale, soit instrumentale. On y chante de la gorge, & d'un ton si désagréable, que les oreilles Européennes ne peuvent s'y accoutumer. Ce peuple a plusieurs especes d'instrumens, des flûtes, des flageolets, des tambours, des orgues, des harpes, des trompettes, des cymbales, des cloches, des bassins, &c. A l'égard de la peinture, c'est encore un art où les Japonois n'ont pas fait de grands progrès. Ils n'ont qu'une connoissance très-imparfaite du dessein & de la perspective; & si vous jugez de leurs tableaux, par quelques papiers peints qui vous sont venus de ce pays,

vous n'aurez pas une grande idée du génie pittoresque de ces insulaires. Ils réussissent cependant assez bien dans le coloris; & ils peignent passablement les fleurs & les animaux. Ils ont montré plus de talens dans les arts méchaniques : ils travaillent avec beaucoup de finesse, l'or, l'argent, le cuivre, le fer, l'yvoire & le bois. Leurs étoffes, & leurs ouvrages en vernis surpassent ceux des Chinois ; mais on peut dire qu'ils ont moins profité que ces derniers, des connoissances que leur ont apportées les Européens. Le caractere féroce & sanguinaire de la nation Japonoise n'a laissé à ses apôtres, que le tems d'annoncer Jesus-Christ, & de mourir, comme lui, dans les tourmens. Les mœurs pacifiques du peuple de la Chine ont donné à ses missionnaires, le loisir de développer, avec leur zèle, ses talens pour les sciences & pour les arts.

Je vous ai dit, Madame, que les Chinois prétendent qu'il ne se fait point de porcelaine au Japon; voici pourtant, à ce sujet, ce que je tiens d'un Japonois fort instruit. « Il est vrai, me » dit-il, que toute la porcelaine dont

» nous nous servons, n'a pas été faite
» dans nos manufactures; nous en achetons
» beaucoup des Chinois; mais nous
» en fabriquons aussi nous-mêmes dans
» la province de Figen. La matiere,
» qu'y employent nos ouvriers, est une
» argille blanchâtre, qui se tire en abon-
» dance des montagnes. Quoiqu'elle soit
» naturellement nette, elle demande
» cependant d'être pétrie & lavée, pour
» devenir transparente; & ce travail est
» si pénible, qu'il a fondé un proverbe,
» qui dit: Que les os humains sont un
» des ingrédiens dont cette vaisselle est
» composée. Vous sçavez, ajoûta mon
» Japonois, que notre ancienne porce-
» laine est plus estimée que celle de la
» Chine, & qu'elle mérite cette pré-
» férence; mais il s'en faut bien que
» celle d'aujourd'hui soit de la même
» beauté; ce qui prouve que le secret
» de la préparation s'est perdu. Nous
» avons d'autres vases plus précieux en-
» core, que ceux de cette ancienne fabri-
» que: ce sont nos *maatsubos*, qui ont
» non-seulement la propriété de con-
» server le thé, mais d'en augmenter
» les vertus. L'empereur en a une grande
» quantité dans son trésor; & il n'y a

» point de seigneur qui ne cherche à
» s'en procurer à grand prix. Leur forme
» approche de celle d'un petit baril,
» excepté que le col est fort étroit ; ce
» qui les rend aussi propres à contenir
» le thé, que s'ils avoient été faits pour
» cet usage. Ils sont d'une terre transpa-
» rente, très-fine, & d'un blanc qui
» tire sur le verd. On ignore leur ori-
» gine ; mais voici quelle est la tradi-
» tion du pays. On prétend que ces
» vases se fabriquoient anciennement
» dans une isle appellée *Mauri*, dépen-
» dante du Japon, & située dans le voi-
» sinage de celle de Formose. On ajoûte
» que cette isle, fameuse par ses riches-
» ses, & sur-tout par ses porcelaines,
» fut autrefois abîmée dans la mer. Ce
» qu'il y a de certain, c'est qu'on
» en trouve encore aujourd'hui aux
» environs de l'isle de Formose, dans
» une baie fort basse, où les pêcheurs
» vont les chercher en plongeant. Cette
» baie est semée de roches, qu'on ap-
» perçoit quand la mer s'est retirée. Il
» peut se faire, continua le Japonois,
» que quelques navires, chargés de
» porcelaines Chinoises, ayent échoué

» dans cet endroit. Lorsqu'on retire ces
» vases de la mer, ils sont couverts de
» coquillages, de coraux, & d'autres
» substances marines qui s'y attachent.
» Il est rare qu'il y en ait de parfaite-
» ment conservés ; mais d'habiles ou-
» vriers sçavent les réparer avec tant
» de propreté, que l'on a peine à s'ap-
» percevoir qu'ils ayent été endomma-
» gés. Au reste, on a soin d'y laisser
» quelques endroits brutes, qui témoi-
» gnent qu'ils ne sont pas contrefaits.
» Il y en a qui se sont vendus au poids
» de l'or. »

On se sert au Japon des mêmes caractères qu'à la Chine, pour l'écriture ; & la méthode d'imprimer est à-peu-près la même dans les deux empires. A l'égard de la langue, celle des Japonois paroît originale & primitive, & semble n'avoir aucune analogie avec celles qui se parlent dans l'Orient, à l'exception de quelques termes qu'ils ont empruntés de leurs voisins. Leur prononciation est, en général, nette, articulée, douce & sonore. Ils écrivent avec un pinceau de droite à gauche ; mais en adoptant les lettres & la méthode Chinoises, ils

y ont ajoûté plusieurs accens & d'autres signes, qui servent à lier ou à distingüer les mots.

Ces insulaires n'ont pas fait plus de progrès dans l'art de la navigation, que dans les autres sciences qui exigent des connoissances géométriques & astronomiques. Rien n'est plus pitoyable que leur marine. Les plus grands bâtimens sont des navires marchands, qui n'osent presque s'éloigner des côtes. Leur construction est si fragile, qu'au moindre vent, la prudence oblige de chercher un abri dans quelque port voisin; &, comme ces havres sont en grand nombre dans toutes les isles du Japon, il est rare qu'on n'ait pas le tems de s'y retirer. La raison d'une marine si imparfaite, vient de ce que les empereurs veulent ôter à leurs sujets, jusqu'au desir d'entreprendre de longs voyages, & les empêcher de quitter leur patrie. Persuadés que leur pays peut se passer de toute relation étrangere, ces peuples se bornent au commerce intérieur. On auroit peine à concevoir combien leurs négocians sont actifs & industrieux; combien il y a de villes marchandes & opulentes dans le

royaume. Les Portugais, qui sont les premiers Européens qui soient arrivés dans ces isles, y firent d'abord des profits immenses. Ils y apportoient des bagatelles que les Japonois achetoient avec empressement, n'en connoissant pas le prix, & qu'ils payoient aussi cher que l'on vouloit. Pendant les quarante premieres années qu'ils firent le commerce du Japon, ils en emporterent des richesses inestimables; mais sa décadence commença avec celle du Christianisme; & il fut entiérement ruiné à l'arrivée des Hollandois. Les principales marchandises que ces derniers fournissent au Japon, sont des soies de la Chine, du Tonquin, de Bengale & de Perse; des étoffes de soie, de laine, de coton, tirées des côtes de Coromandel, & de plusieurs lieux des Indes; des draps, des serges & autres étoffes d'Europe; des bois de teinture, des cuirs, des peaux de bufle & de cerf; du poivre, du sucre, des cloux de girofle, de la muscade & d'autres épices; du camphre, du mercure, du cinnabre, du safran, de l'alun, du plomb, du salpêtre; des miroirs, des lunettes, des montres, & mille sortes de

marchandises Européennes. En retour, les Hollandois chargent de l'or, de l'argent, du cuivre, des cabinets vernissés, des boëtes, des parasols, des écrans, des peaux de poisson, des pierreries, des papiers peints, des cannes, du riz, des fruits confits, & différentes epeces de thé.

La compagnie de Hollande paye à la ville de Nangasaqui, un droit de quinze pour cent, qui se partage entre les bourgeois, pour les dédommager de l'embarras & des incommodités que leur cause le commerce étranger. Il leur est, en effet, fort onéreux par les corvées rigoureuses, & les fonctions personnelles auxquelles on les assujettit. Cette répartition est inégale; & chacun est récompensé à raison des devoirs plus ou moins pénibles, qu'on exige de lui. Parmi les effets que les Hollandois remportent du Japon, tout ce qui a la figure d'une idole, tous les livres imprimés, tous les papiers ou les métaux qui représentent quelques caractères Japonois, l'argent monnoyé, les étoffes issues dans le pays, mais surtout les armes, & même ce qui n'en est que la figure, tout cela passe pour contrebande; & la conviction de cette

fraude est punie du dernier supplice.

Je ne sçais, Madame, si je vous ai dit que les habitans de Lieoukieou sont, ainsi que les Chinois, les seuls étrangers qui partagent avec les Hollandois, l'avantage de négocier dans cet empire. Les Anglois y ont eu un établissement; mais on ne voulut pas les y souffrir, uniquement à cause des relations qu'ils avoient avec le Portugal. M. Colbert pensa à y fonder un comptoir; ce dessein ne fut point exécuté. La loi qui défend ici l'entrée de tout vaisseau étranger, témoigne, ce me semble, ou la foiblesse de l'état, ou celle de l'esprit de ceux qui le gouvernent: si les ports étoient bien gardés comme en Europe, qu'auroit à craindre une nation aussi nombreuse & aussi courageuse que les Japonois? Au reste les Chinois sont assujettis à des réglemens aussi gênans que les Hollandois, & n'ont pas plus de liberté. Leur négoce est borné à une certaine quantité de marchandises; & tant qu'ils restent à Nangasaqui, ils sont enfermés, comme je vous l'ai dit, dans un espace très-limité. Ils n'habitent cette demeure, dont ils payent le

loyer fort cher, que dans le tems de leur vente, qui se fait trois fois l'année, au printems, en été, & pendant l'automne. Ils n'ont ni agent ni directeur, comme les Hollandois, qui réside au Japon. Quand la vente est finie, ils se rembarquent tous; & le comptoir reste vuide. Leurs principales cargaisons consistent en soie, en coton, en sucre, & en toutes sortes de drogues aromatiques & médécinales. Ils font aussi un grand trafic de livres de philosophie & de morale; mais avant que d'être exposés en vente, ils sont examinés avec la plus sévere exactitude par des censeurs publics, dont le premier devoir est d'empêcher que, parmi les livres étrangers, il ne se glisse aucun ouvrage qui traite du Christianisme. Au lieu du droit de quinze pour cent que payent les Hollandois à Nangazaqui, les Chinois sont taxés à soixante; & on les oblige à convertir en cuivre, ou en d'autres marchandises du pays, tout le produit de leur vente, ne leur étant pas permis d'emporter d'especes monnoyées.

Ce qu'on appelle les lingots ou les barres du Japon, est une sorte de mon-

noie d'argent très-informe, & dont la variété n'est pas moindre dans le poids, que dans la figure & la marque. Les plus considérables sont de sept onces, & les moindres, d'un gros & demi. Les piéces de cuivre s'enfilent, comme à la Chine, en différens nombres, jusqu'à six cens, qui font la valeur d'environ quatre ou cinq de nos livres. Tout l'or que les Japonois convertissent en monnoie, est au même titre, & supérieur de quelque chose à nos Louis. Les plus grandes piéces pesent une once six gros : le poids des moindres est le tiers des grandes : elles portent toutes différentes marques.

Il ne me reste plus, Madame, qu'à vous parler de l'habillement des Japonois, qui diffère peu de celui des habitans de la Chine. Il consiste dans une robe flottante, plus ou moins longue, suivant la qualité des personnes. Les grands seigneurs ont de ces belles étoffes de soie à fleurs d'or & d'argent, qui se fabriquent pour leur usage. Sous le premier habit, on met une ou plusieurs vestes ; & par-dessus le tout, une ceinture large, qui embrasse la poitrine. Ils portent ces robes fort amples,

avec de grandes manches, & une queue trainante. Leur veste descend aussi jusqu'à terre, quoiqu'elle soit moins longue. Des hauts-de-chausse qui tombent plus bas que les genoux, des bottines courtes, & des pantoufles vernissées forment le reste de leur habillement. Tous portent des évantails qu'ils passent à leur ceinture : mais les ornemens dont ils paroissent le plus curieux, sont le sabre & le poignard qu'ils y attachent également ; & dont la poignée, & souvent même le fourreau sont enrichis de pierreries.

Les gens du peuple ont une robe qui ne va que jusqu'à la moitié des jambes, & dont les manches ne passent point le coude. En hyver ils mettent des bottines & des sandales de cuir, de jonc, ou de bois. Dans les autres tems, ils ont les jambes & les pieds nuds. Ils attachent leur habit avec une ceinture qui leur serre les reins. Les Japonois ne portent point de chapeaux, si ce n'est en voyage ou à la guerre. Les gentilshommes se rasent le haut du front, & laissent croitre le reste de leurs cheveux. Les bourgeois, les artisans & le peuple font le contraire ; ils gardent ceux de

devant, & se rasent le derriere de la tête, conservant néanmoins une touffe de cheveux comme les Chinois. A l'égard de la barbe, ils se l'arrachent avec des pincettes, à mesure qu'elle paroît.

Les Japonoises sont à-peu-près habillées comme les hommes. Elles ont une robe flottante, dont la queue est fort longue, &, sous cette robe, quantité de vestes. C'est par leur nombre qu'on juge de la qualité des personnes: on prétend que les femmes de la plus haute condition en ont quelquefois jusqu'à trente; il est vrai que ces tuniques sont d'une étoffe si déliée & si mince, qu'il en faut beaucoup pour faire un volume considérable. Leur ceinture est large & semée de fleurs artistement travaillées. Les filles la lient par-derriere; les femmes par-devant. Les unes & les autres sont coëffées en cheveux, mais différemment selon leur état & leur naissance. Celles du commun les relevent sur le haut de la tête, & les arrêtent avec une aiguille. Les dames les nouent par-derriere, & les laissent tomber en touffes pendantes. Un peu au-dessus de l'oreille gauche, elles ont un poinçon qui avance sur le vi-

ſage ; & à l'extrémité duquel pend un diamant ou une perle ; ce qui n'empêche pas qu'elles n'ayent encore des boucles de perles à leurs oreilles.

Sur tout ce que je vous ai dit, Madame, de la nation Japonoiſe, vous devez en avoir une idée ſinguliere. Rappellez-vous en effet les différens traits qui forment ſon caractere. Voyez-la, cantonnée dans un coin de notre globe, fermer ſon empire à tous les peuples de la terre, repouſſer avec violence tous les voyageurs qui s'y préſentent, condamner à une priſon perpétuelle, ceux même que la tempête y fait échouer, impoſer aux habitans la loi gênante de n'en jamais ſortir, en un mot, renoncer à toute eſpece de commerce avec les autres pays, & rompre en quelque ſorte les nœuds de la ſociété qui doit être entre tous les hommes. Elle eſt d'autant plus éloignée d'entretenir des liaiſons avec les étrangers, qu'elle ſe croit aſſez laborieuſe, aſſez riche, pour ſe paſſer de ſes voiſins ; aſſez puiſſante, aſſez courageuſe pour être à l'abri des inſultes de l'ennemi. Le Japon eſt peuplé extraor-

dinairement ; on auroit peine à croire que dans son peu d'étendue il puisse contenir une si grande multitude d'habitans, & fournir à leur subsistance. Les grands chemins sont bordés de bourgs & de hameaux qui se touchent ; à peine est-on sorti d'un village, qu'on entre dans un autre ; & l'on fait quelquefois plusieurs lieues, sans trouver un espace inhabité. Outre cette multitude d'hommes, qui fourmille au-dedans du royaume, les côtes de la mer sont encore tellement fréquentées, qu'on croiroit que toute la nation s'y est établie, & que l'intérieur de l'Empire est désert. Le Japon contient plusieurs villes, dont les deux principales, Méaco & Jédo, peuvent le disputer aux plus grandes de l'univers. Les Japonois sont des peuples guerriers, qui poussent le courage jusqu'à l'audace ; ils méprisent les dangers, & même la mort qu'ils se donnent pour des causes très-legeres ; des hommes de ce caractere ne se laisseroient pas vaincre facilement. Ces isles d'ailleurs, sont si bien fortifiées par leur position, qu'elles n'ont rien à redouter des peuples voisins. La

nature, comme je vous l'ai dit, les a entourées d'une mer orageuse, & semée d'écueils, qui les rend presqu'inaccessibles. Les côtes en sont escarpées; & l'on ne connoît qu'un seul port, où les vaisseaux d'une charge considérable puissent mouiller avec sûreté, celui de Nangasaqui, dont l'entrée est même assez difficile. Les Tartares qui ont fait la conquête de la Chine, & soumis tant d'autres contrées, soit en Asie, soit en Europe, ont tenté plusieurs fois inutilement de subjuguer ces insulaires; mais il n'y a pas d'apparence que les Japonois succombent jamais sous les efforts d'aucune puissance. Les Chinois, la seule qu'ils pourroient redouter, sont trop efféminés, pour une si grande entreprise; & l'empereur qui régne sur eux actuellement, est déja si chargé du gouvernement de son empire, qu'il ne peut guères songer à en étendre les limites au-delà des mers. La longue paix dont jouissent les Japonois, ne produira pas même parmi eux ce défaut d'activité, qui, avec le tems, dégénere en mollesse; leur humeur martiale, & une certaine no-

blesse de sentiment, qui se transmet d'âge en âge, semble les en garantir pour jamais. On accoutume les enfans dès le berceau, au bruit des instrumens militaires; & on ne leur chante que des airs guerriers. Les premiers livres qu'on met dans leurs mains, contiennent l'histoire de leurs héros, sur-tout de ceux qui se sont donné la mort; car on regarde ici cette action comme le dernier effort de la grandeur d'ame. Ajoûtez, Madame, que ces insulaires ont des armes excellentes; & qu'ils s'en servent fort adroitement. Ils sont si jaloux de les conserver, qu'il est défendu, sous peine de mort, de les vendre aux étrangers, ou de les transporter hors du pays. Enfin ces peuples sont laborieux, endurcis à la fatigue, vivent de peu. Je le repete, une infinité de choses rejettées par la plûpart des autres nations, composent leurs desserts & leurs mets les plus exquis. Quelques plantes communes, de méchantes herbes de mer, quelques coquillages leur suffisent. L'eau est leur boisson la plus ordinaire; ils ont les jambes & la tête nue, couchent sur la terre ou sur

des, nattes, ſans autre oreiller qu'un coffre de bois.

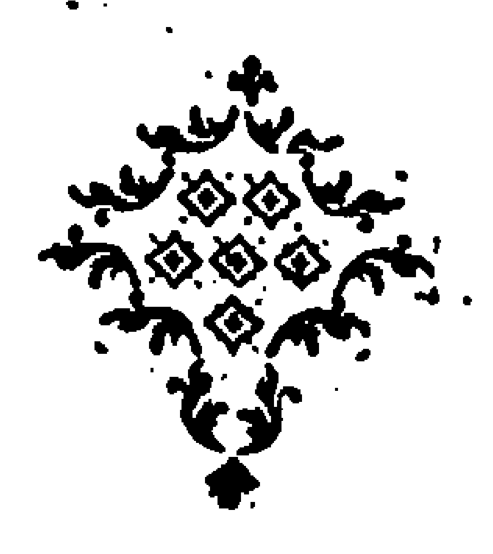
Pour prévenir les ſéditions que l'oiſiveté ou l'indigence pourroient fomenter, le prince a ſoin d'occuper aux travaux publics une portion conſidérable de ſes ſujets. Cent mille ouvriers qu'on a l'attention de changer & de renouveller, ſont journellement employés à la conſtruction des temples, des palais, des chemins & des autres édifices de l'Empire. La nature a donné à ce peuple un corps vigoureux pour le travail, & un eſprit capable des inventions les plus extraordinaires. D'ailleurs les Japonois trouvent dans leurs iſles une multitude de productions utiles & agréables. Je vous l'ai dit, Madame, il y a ici toutes ſortes de métaux & de minéraux; du ſoufre, de l'argille propre à faire la brique, & à conſtruire des vaſes; il y a du cryſtal, des pierres précieuſes, des bois de conſtruction, une grande quantité de grains, de légumes, de plantes & de drogues médicinales. Quant aux arts méchaniques, le Japon fournit également tous les ſecours néceſſaires du côté des matériaux & de l'induſtrie.

A l'égard des loix, une des plus remarquables est celle qui ferme le royaume aux étrangers ; quoique très-rigoureuse en elle-même, on ne peut nier qu'elle ne soit très-juste, relativement au caractere des habitans, & à la forme du gouvernement que les empereurs se sont proposé d'établir depuis la proscription du Christianisme. Ils jugerent que les voyages des Japonois chez les autres peuples, ou de ceux-ci chez les Japonois, étoient préjudiciables à la tranquillité de l'état, parce qu'ils tendoient à y introduire de nouvelles coutumes, incompatibles avec les mœurs & le génie de la nation. Lorsque l'Empire fut une fois fermé ; rien ne put faire obstacle aux vues & aux volontés des souverains. Ils n'eurent plus à craindre ni l'ambition des grands qu'ils avoient assujettis, ni la fougue du peuple qu'ils tiennent sous le joug de l'obéissance, ni les conseils & les secours des nations étrangers qu'ils éloignent des ports. Dès-lors ils établirent un ordre exact & rigoureux dans les villes & dans les campagnes. Ils réformerent les anciens usages, en introduisirent de nouveaux,

nouveaux, inspirerent aux sujets un esprit d'industrie & d'activité, eurent l'œil sur la conduite du peuple, le retinrent dans les bornes du devoir, par le moyen d'un grand nombre d'inspecteurs & de censeurs rigides, destinés à le contenir, le contraignirent à la pratique exacte de la vertu, &, pour le dire en un mot, firent de tout l'empire une école de sagesse & de bonnes mœurs.

Je suis, &c.

*A Jédo, ce 4 Novembre 1745.*



# LETTRE LXXIII.

## LA CORÉE.

AYANT dessein de parcourir la Tartarie, c'étoit mon chemin, Madame, en m'embarquant à Nangasaqui, de passer par le royaume de Corée, qui, comme vous sçavez, touche presque le Japon. Nous eûmes beaucoup de peine à y aborder, tant les rochers & les bancs de sable qui l'environnent, en rendent l'accès difficile & périlleux. Nous y arrivâmes dans une circonstance favorable : un seigneur Tartare venoit d'y être envoyé par l'empereur de la Chine, pour terminer quelques discussions concernant les limites des deux états. Je l'avois connu à Pékin ; il me permit de me joindre à son cortége, avec un Mandarin du second ordre, & un missionnaire Capucin qui lui avoit été recommandé par les Jésuites. Nous entrâmes ensemble dans la capitale nommée King-ki-tau ; & là j'appris par moi-même, & non sans étonnement,

que lorsque l'empereur de la Chine envoye quelqu'ambassadeur en Corée, le roi va en personne au-devant de lui hors de la ville, accompagné d'une troupe nombreuse de gardes & de courtisans. Au contraire, les ambassadeurs de Corée ne reçoivent à la Chine que des distinctions médiocres. Ils sont obligés de céder le pas aux Mandarins de la premiere, & même de la seconde classe : on les loge dans une maison particuliere, où ils sont retenus dans une espece de captivité : ils n'en sortent qu'avec une garde qui rend compte de leurs actions. Il est vrai que les ambassadeurs Chinois ne jouissent guère ici d'une plus grande liberté, quoiqu'on leur rende infiniment plus d'honneurs. Tout l'espace qui est entre leur logis & le palais du roi, est bordé d'une troupe de soldats, uniquement employés à se donner de main en main, des billets qu'on porte au prince, qui veut sçavoir à chaque instant de quoi ces ministres sont occupés. On jette ces notes, à toute heure, par les fenêtres de la maison où logent les envoyés; elles contiennent un détail exact de leurs actions & de leurs paroles. Toutes ces

apparences d'attentions & de prévenances, ne sont que pour les empêcher de prendre des connoissances secrettes sur l'administration.

Attaché à la suite de l'ambassadeur, je fus d'abord assujetti à la même contrainte ; mais peu-à-peu, on se relâcha de cette extrême sévérité ; & enfin on nous laissa la même liberté qu'aux autres habitans. L'officier qui nous accompagnoit, les premiers jours, & qui blâmoit la rigueur avec laquelle les deux peuples se traitent réciproquement, étoit d'autant plus étonné de cette défiance mutuelle, que les Chinois & les Coréens ne faisoient, pour ainsi dire, autrefois qu'une même nation. « Ceux qui sont les plus versés » dans notre histoire, me disoit cet » officier, prétendent que le premier » qui gouverna ce royaume, étoit ne» veu d'un empereur de la Chine ; & » il font remonter cette époque à plus » de trois mille ans. Ce prince polit & » civilisa la Corée, & y introduisit les » loix de son pays. Ses descendans ré» gnerent après lui pendant près de » neuf cens ans ; les Chinois firent en» suite la conquête de cette contrée

» qu'ils rendirent tributaire, & ne laisſerent à nos rois, que le titre de *gouverneurs*. Notre monarchie s'eſt relevée depuis, mais toujours avec l'obligation de payer un tribut à l'empereur de la Chine. Ce royaume » a ſouffert pluſieurs autres révolutions; » tantôt eſclave, tantôt indépendant » des Chinois, & preſque toujours en » guerre avec eux. Les Japonois & » les Tartares ont auſſi ſubjugué une » partie de nos provinces; & les premiers y poſſedent encore aujourd'hui un petit territoire ſitué ſur la » frontiere maritime la plus proche de » leurs iſles. Mais ce qu'il y a d'humiliant pour notre nation, ce ſont les » hommages que nos ſouverains rendent, tous les ans, à l'empereur de la » Chine: ils doivent même, à leur avénement au trône, ſe faire confirmer » par ce monarque, qui envoie deux » Mandarins pour leur conférer le titre » de *roi*. Ils reçoivent à genoux cette » eſpece d'inveſtiture, pour laquelle ils » ſont obligés de payer une certaine » ſomme. Pour comble d'humiliation, » le nouveau roi ne peut donner à ſa » femme la qualité de *reine*, ſans en

» avoir obtenu la permission de la cour
» de Péking ; pour preuve de cette ex-
» trême dépendance, je vais vous faire
» voir la copie d'une supplique présen-
» tée autrefois à l'empereur Cang-Hi,
» par un de nos souverains. »

En disant ces paroles, l'officier Coréen tira d'un porte-feuille divers papiers, parmi lesquels étoit un écrit conçu en ces termes : « Moi, votre sujet, (c'est
» le roi de Corée qui parle à l'empereur;)
» Moi, votre sujet, je suis un homme
» des plus infortunés. Je me suis vu long-
» tems sans héritier, jusqu'à ce qu'en-
» fin il m'est né un fils d'une concubine,
» dont j'ai cru devoir élever la fortune
» à cette occasion. C'est de cette fausse
» démarche, qu'est venu tout mon mal-
» heur. J'ai obligé la reine, mon épouse,
» de se retirer ; & j'ai mis ma concu-
» bine à sa place, comme je n'ai pas
» manqué de vous le marquer. Mais
» réfléchissant qu'elle avoit été créée
» reine par Votre Majesté ; qu'elle a
» gouverné long-tems ma famille ;
» qu'elle m'a assisté dans les sacrifices ;
» qu'elle a rendu ses devoirs à la reine
» ma mere, & qu'elle m'a pleuré pen-
» dant plusieurs années, je reconnois

» que j'aurois dû la traiter plus honora-
» blement. Je souhaiterois donc aujour-
» d'hui de la rétablir dans son ancienne
» dignité, & de faire rentrer ma concu-
» bine dans sa premiere condition. Par
» ce moyen, le bon ordre régnera dans
» ma famille ; & la réformation des
» mœurs commencera heureusement
» dans mon royaume. Moi, votre su-
» jet, quoique par mon ignorance &
» ma stupidité, j'aie fait une tache à
» l'honneur de mes ancêtres, j'ai servi
» Votre Majesté pendant vingt ans ; &
» je dois tout ce que je suis à votre
» bonté, qui me sert de bouclier & de
» protection. Je n'ai point d'affaire que
» je veuille vous cacher ; & c'est ce qui
» m'a fait prendre deux ou trois fois
» la hardiesse de vous solliciter sur celle-
» ci. J'ai honte, à la vérité, de sortir des
» bornes de mon devoir ; mais comme
» il est question du bien de ma famille,
» & des desirs de mon peuple, j'ai
» cru que, sans blesser le respect, je pour-
» rois présenter cette supplique à Votre
» Majesté. »

Cette requête fut renvoyée au tribunal des rites, qui trouva la demande juste : en conséquence, on députa en

Corée des commissaires, pour rétablir la reine dans sa premiere dignité, & destituer la concubine. C'est par le même tribunal, que sont examinés tous les écrits que le roi de Corée adresse à l'empereur de la Chine ; & si quelques termes paroissent peu respectueux, le prince tributaire est condamné à une amende proportionnée aux fautes commises. Mais malgré son extrême soumission à un monarque étranger, il n'en est pas moins absolu dans ses états : nul de ses sujets, sans en excepter les plus grands seigneurs, n'a la propriété d'aucunes terres. Le roi les donne à qui il lui plaît, & pour le tems qu'il juge à propos de les abandonner ; elles rentrent dans le domaine royal, après la mort de ceux à qui il en accorde l'usufruit.

Le conseil du roi est composé des principaux officiers de mer & de terre. Ses ministres s'assemblent chaque jour dans son palais ; mais nul n'a droit d'opiner, si on ne l'interroge, ni de se mêler d'aucune affaire sans être consulté. Ils sont sûrs de rester en place, tant que leur conduite est irréprochable ; mais s'ils s'écartent du devoir, ils perdent & leurs terres & leurs dignités,

qui d'ailleurs, qu'elle que soit leur administration, ne passent point à leurs enfans. On en use de même à l'égard des autres offices de la cour; on ne les quitte que pour monter plus haut. Quant aux gouverneurs & aux magistrats des villes & des provinces, leur emploi n'est que triennal; mais plusieurs n'arrivent point à ce terme, & sont cassés pour la moindre faute. La mort ou le bannissement sont les peines ordinaires de leurs malversations, dont le prince est toujours averti par le grand nombre d'espions qu'il entretient dans toutes les villes de son royaume.

Les revenus du roi consistent dans le produit de ses domaines, & dans la réception des droits qui se levent sur les terres: il prend le dixieme de toutes les productions du pays; & cet impôt se lève en nature, & non en argent. Les fermiers généraux, gens, comme en France, de l'ordre commun, le recueillent au tems de la moisson, dans le champ même, avant qu'on en ait rien enlevé, & le déposent dans les magasins royaux, construits dans les provinces. Les officiers publics re-

çoivent leurs appointemens ſur les denrées des lieux de leur réſidence. Outre la dixme, dont perſonne n'eſt exempt, chaque particulier qui n'eſt point enrollé dans la milice, doit travailler trois jours de l'année pour le prince : ces corvées ſont preſcrites par les gouverneurs : on ne connoît point dans la Corée d'autres droits, ni d'autres taxes.

La justice criminelle eſt très-ſévere ; les rebelles & les traîtres ſont exterminés avec toute leur race ; & la maiſon du coupable eſt raſée, ſans que perſonne oſe la rebâtir. Si une femme tue ſon mari, on l'enterre toute vive juſqu'aux épaules, ſur un grand chemin ; on place auprès d'elle une hache ; chaque paſſant, qui n'eſt point de l'ordre de la nobleſſe, eſt obligé de lui donner un coup ſur la tête ; les plus compatiſſans l'aſſomment d'abord, pour ne pas prolonger ſon ſupplice. Les magiſtrats du lieu, où un crime ſe commet, ſont interdits pour un tems. Les villes même perdent leur gouverneur, & deviennent dépendantes d'une autre ville. On impoſe la même punition à celles qui ſe révoltent contre leur commandant,

ou portent contre eux des plaintes mal fondées.

Un mari qui surprend sa femme en adultere, ou dans quelqu'autre faute grave, a le pouvoir de la tuer, pourvu que le délit soit constant. S'il la livre à la justice, elle est condamnée à mort; mais on lui laisse le choix du suplice: communément elles préferent de se faire couper la gorge. L'adultere est également un crime capital dans les hommes, principalement parmi les gens de distinction. Le pere du coupable, s'il vit encore, ou à son défaut, son plus proche parent doit faire l'office d'exécuteur. Le patient peut de même choisir le genre de mort: pour l'ordinaire, il se fait percer le dos avec une épée. Un homme libre, qu'on surprend au lit avec une femme mariée, est puni singuliérement. On le dépouille de ses habits, & on ne lui laisse qu'un caleçon. On lui passe une fléche dans chaque oreille; on lui barbouille le visage avec de la chaux; on lui attache sur les épaules un bassin de cuivre; &, en cet état, les exécuteurs le promenent dans tous les carrefours, frappant de tems en tems sur le bassin; ensuite on lui

ôte son caleçon, & on lui applique quarante ou cinquante coups de bâton sur les fesses.

Un maître qui fait mourir son esclave, même pour une faute légere, n'est soumis à aucune peine ; mais si l'on ôte la vie à l'esclave d'autrui, on en paye trois fois la valeur. L'homicide contre une personne libre se punit de cette maniere. Après avoir long-tems foulé le meurtrier avec les pieds, on prend du vinaigre dans lequel on a lavé le cadavre du mort, & on le lui fait avaler avec un entonnoir. Lorsqu'il est bien rempli, on lui frappe le ventre avec un bâton, jusqu'à ce qu'il expire. Le supplice du vol consiste à fouler aux pieds le criminel jusqu'à la mort ; ce qui n'empêche pas que les Coréens ne soient fort sujets au larcin. Les débiteurs qui refusent de satisfaire leurs créanciers, sont condamnés à recevoir la bastonnade sur les os des jambes ; de quinze en quinze jours, ce châtiment se renouvelle jusqu'à ce qu'ils se soient acquittés. S'ils meurent sans avoir rempli ce devoir, leurs parens sont obligés de payer, ou de subir la même peine. Ainsi personne n'est exposé à perdre ce qui lui est dû ;

& la facilité de ruiner le marchand, & d'éluder les promesses faites à des créanciers, ne peut avoir lieu en Corée comme en France.

La bastonnade n'est ici ni moins commune, ni plus flétrissante qu'à la Chine. Une parole prononcée mal-à-propos, suffit quelquefois pour la mériter. On l'applique tantôt sur les jambes, tantôt sous la plante des pieds, & le plus souvent sur les fesses. Ce dernier châtiment est spécialement destiné aux enfans, aux moines & aux femmes. On fait prendre à celles-ci des caleçons; elles le reçoivent aussi sur les mollets. On jette sur la tête de ceux qui doivent subir la bastonnade, un sac qui leur tombe jusqu'aux talons, pour les châtier avec plus de facilité. Cent coups sont équivalens à la mort; & il arrive quelquefois que le patient expire avant le soixantieme. A moins que la faute ne soit capitale, on ne doit pas en donner plus de trente à la fois; mais deux ou trois heures après, on répete l'exécution jusqu'au nombre porté par la sentence. Le bâton dont on se sert, est une latte de bois de chêne de la longueur du bras, arrondie d'un côté, plate de l'au-

tre, large de deux doigts, & de l'épaiſſeur d'un écu. Dans les exécutions, le criminel jette des cris lamentables. Les gouverneurs particuliers des villes, & les autres juges ſubalternes ne peuvent infliger une peine capitale, à moins que leur ſentence n'ait été confirmée par le commandant général de la province. Les criminels d'état doivent être jugés par le conſeil royal, qui lui-même ne peut décider de leur ſort, ſans en inſtruire le prince.

Le gouvernement militaire eſt réglé avec le même ordre, que l'adminiſtration civile. Chaque province a un général, auquel ſont ſubordonnés quatre ou cinq officiers qui commandent chacun un régiment. Ces colonels ont ſous eux des capitaines, qui ſont en même tems gouverneurs d'une ville ou d'une fortereſſe. Il n'y a point de village où l'état n'entretienne un commandant pour y maintenir l'ordre, ne fût-ce qu'un ſergent, ou un caporal. Les bas-officiers ſont obligés de tenir un rolle des ſoldats incorporés dans chaque troupe, & de le préſenter une fois l'an à leur capitaine, avec la liſte du peuple qu'ils ont ſous leur juriſdiction.

De cette maniere, on a toujours un dénombrement exact des gens engagés au service du prince. Les fantassins sont armés d'un mousquet, d'une épée, d'une pique, d'un corselet & d'un casque. On oblige les soldats de se pourvoir, à leurs dépens, de cinquante charges de poudre & de plomb. Les cavaliers ont aussi un casque & une cuirasse; mais au lieu d'un mousquet, ils portent un arc garni de fléches, un sabre, & une sorte de fouet ou de fléau armé de pointes. On leur distribue à chacun, tous les ans, ainsi qu'aux fantassins, trois piéces de toile pour s'habiller.

Il y a dans ce pays des especes de moines militaires, d'où l'on tire, comme nous de nos Invalides, les garnisons que l'on envoie dans les châteaux & dans les places fortes. Chaque ville fournit, à son tour, un détachement de ces soldats religieux, qu'elle prend dans son district. Ils obéissent à des officiers de la même profession : du reste, ils sont assujettis aux mêmes réglemens, que la milice ordinaire. On prétend qu'ils sont très-braves; & ils passent pour les meilleures troupes de la Corée. Le souverain entretient toujours

dans sa capitale un grand nombre de gens de guerre, dont la fonction ordinaire est de faire la garde autour de son palais, & de l'escorter dans ses marches. Tous les sept ans, les provinces envoient, tour-à-tour, les habitans de condition libre, pour le garder l'espace de deux mois. Lorsqu'il sort, c'est avec tout le faste que sa royauté absolue peut s'attribuer. Il est accompagné de toute la noblesse. Chacun porte les marques de son rang, qui consistent dans une piéce de broderie par-devant & par-derriere, une robe de soie noire, & une écharpe fort large. Des officiers, à pied & à cheval, précèdent le monarque, les uns avec des bannieres & des enseignes; les autres jouent de divers instrumens militaires. La garde du corps, qui vient ensuite, est composée des principaux bourgeois de la capitale: sa Majesté est au centre, portée sous un dais très-riche. Chacun garde un profond silence; & de peur qu'on ne les soupçonne de l'avoir rompu, la plûpart mettent un petit bâton dans leur bouche en forme de bâillon; à peine est-il permis de tousser. Ceux qui se trouvent au passage du roi,

doivent tourner le dos, sans jetter sur lui le moindre regard. Ce prince est précédé d'un officier de distinction, qui tient une boëte, dans laquelle il met les requêtes & les mémoires que le peuple lui présente au bout d'une canne. Quelquefois on se contente d'attacher ces placets le long des murailles, afin qu'on ne voie pas de quelle main ils viennent. Ils sont recueillis par des gens préposés. Le monarque se les fait présenter à son retour; & les ordres qu'il donne, à cette occasion, sont exécutés sur le champ. Dans les rues, où passe sa Majesté, toutes les portes & les fenêtres des maisons doivent être fermées.

Comme la Corée est une presqu'isle qui ne tient à la terre que par une montagne impraticable, le gouvernement tourne sa principale attention à la défense de ses ports, & entretient, pour cet effet, une flotte considérable. Chaque ville doit équiper un navire, sur lequel il y a guère moins de trois cens hommes d'équipage. On arme ces bâtimens de quelques piéces d'artillerie, & d'un grand nombre de pots d'artifices. Il y a dans chaque province un amiral particulier, chargé de faire tous

les ans la revue des vaisseaux qu'elle fournit, & d'en rendre compte au grand amiral. Un de ces officiers, qui manque à son devoir, est condamné, à l'exil, à la bastonnade, ou à la mort.

La religion de Foë, si accréditée à la Chine parmi le peuple, a aussi beaucoup de sectateurs en Corée, même parmi les grands. Tout le pays est rempli de temples consacrés à cette divinité Indienne; mais ils sont bâtis hors des villes, dans l'enceinte desquelles on ne souffre point de pagodes; en général, les Coréens s'occupent assez peu du service des dieux. Aussi ne voit-on point ici, comme au Japon, tous ces pélerinages, ces voyages de dévotion, auxquels la piété sert de prétexte, & dont le libertinage est le motif; qui entraînent des familles nombreuses, errantes & vagabondes de ville en ville, de provinces en provinces, & font vivre des gens oisifs aux dépens de la crédulité & de la superstition aveugle des habitans. Les Coréens font quelques contorsions devant leurs dieux; mais ils les révèrent peu. A certains jours solemnels, ils s'assemblent dans les temples, allument un morceau de bois odo-

riférant, qu'ils placent devant l'idole, lui font une profonde révérence, & se retirent. C'est, à-peu-près, là à quoi se réduit tout leur culte envers la divinité. Ils croient d'ailleurs que la vertu sera récompensée dans une autre vie, & qu'il y aura des punitions pour le vice. Ils n'ont ni prédications, ni mysteres, ni, par conséquent, de disputes sur la religion. Ceux qui n'adorent point Foë, suivent la loi de Confucius.

Les moines, dont le pays est inondé, font une profession plus ouverte d'honorer les dieux. Leur office est de leur offrir, deux fois le jour, des parfums; &, dans les grandes solemnités, le supérieur du monastere préside à ces sacrifices. Les autres religieux y assistent, & font retentir le temple d'un bruit confus de chaudrons, de bassins de cuivre & de tambours. C'est aux contributions du peuple, qu'ils doivent leurs monastères & leurs églises : les uns & les autres sont bâtis hors des villes, & situés sur des montagnes. Chaque couvent dépend de la ville qui l'a fondé. Quelques-uns contiennent cinq à six cens de ces religieux; & il y a telle ville, qui nourrit dans son district jusqu'à quatre

mille moines. Ils sont distribués en différentes escouades, les unes de dix hommes, les autres de vingt, & quelques-unes de trente. C'est le plus âgé qui commande; & si les inférieurs violent la régle, ils sont fustigés à la mode du pays. Si la faute mérite un châtiment plus sévere, le coupable est livré au juge laïc.

Ces moines ne sont point liés par des vœux; il leur est libre d'abandonner leur état, lorsqu'il commence à leur déplaire. Leur vie est très-dure; le gouvernement les accable d'impôts & de corvées; la nation les méprise & les regarde comme des esclaves. Il y en a cependant qui vivent à la cour, & qui jouissent d'une assez grande considération. On les appelle les *moines du roi*; & ils portent sur leurs habits une marque qui les distingue des autres religieux.

Tous les moines du pays se rasent les cheveux & la barbe : le commerce des femmes leur est interdit; & ils doivent s'abstenir de la chair des animaux. Ces trois articles leur sont si étroitement recommandés, que quiconque les viole, est chassé du monastere, après avoir été cruellement fustigé. En recevant la tonsure, on leur imprime sur

le bras une marque qui ne s'efface jamais. Ils vivent de leur travail, du commerce, de la quête, & de quelques charités que leur font les gouverneurs ; ce qui se borne à des aumônes très-modiques. Ils s'appliquent aussi à l'instruction des enfans : si leurs disciples veulent embrasser la même profession, on les retient au service du monastere ; & le profit de leur travail appartient à leur maître : après sa mort, ils héritent de son bien, & portent le deuil pour lui, comme pour leur pere.

Il y a en Corée des communautés de religieuses, où, ainsi que dans les chapitres d'Allemagne, il faut, pour être admis, faire preuve de noblesse. On y voit aussi des couvens de filles d'un rang inférieur ; les unes & les autres ont les cheveux coupés, sont occupées au service des temples, & vivent dans le célibat, à la maniere de nos chanoinesses, en attendant qu'elles trouvent à se marier.

La plûpart des monasteres sont bâtis dans un lieu riant & commode. Ici comme au Japon, &, peut-être, comme en Europe, on les fréquente pour le plaisir, autant que par dé-

votion. La beauté de la situation y attire quantité de nobles, qui viennent s'y réjouir avec leurs concubines, & quelquefois avec des femmes publiques, qu'ils y trouvent ou qu'ils y amenent. Le déréglement y est si grand, que ces couvens ressemblent plutôt à des maisons de débauche, qu'à des retraites consacrées à la pénitence. Une chose qui n'est point particuliere à cette contrée, c'est que les moines y aiment à boire.

A parler en général, les Coréens sont d'une taille & d'une physionomie avantageuse, d'un caractere doux & sociable envers les étrangers; excepté à l'égard de ceux qui ont le malheur d'échouer sur leurs côtes; car on les traite avec la même rigueur qu'à la Cochinchine. Ces peuples sont simples & crédules, &, en même tems, fourbes & menteurs. La fraude n'a rien d'infâme parmi eux; ils y attachent, au contraire, une sorte de gloire. Cependant la mauvaise foi est, de tems en tems, réprimée; & ils ont une loi qui ordonne des réparations pour ceux qui ont été trompés dans un marché. Ils sont naturellement efféminés, adonnés au plaisir & à la débauche, & ai-

ment passionnément la danse & la musique. Leur humeur n'est rien moins que belliqueuse; ils craignent la destruction, & mettent au rang des plus grands malheurs, l'obligation d'exposer leurs jours dans les combats. Dans une de leurs dernieres guerres contre les Japonois, ils abandonnerent leur roi qui fut tué par les ennemis, & se cacherent dans les bois, où il périt plus de monde par la faim que par le fer. On les a vu fuir plus d'une fois devant une poignée d'Européens, lorqu'ils se disposoient à piller quelque vaisseau qui avoit échoué sur la côte. Ils abhorrent le sang, jusqu'à prendre la fuite lorsqu'ils en trouvent des traces dans leur chemin. La vue des malades ne les épouvante guère moins, sur-tout s'ils sont attaqués de quelque mal contagieux. Ils les transportent hors des villes, & les placent, au milieu des campagnes, dans des huttes de paille, où leurs plus proches parens sont obligés d'en prendre soin, & d'avertir les passans de s'éloigner. Un malheureux qui n'a point d'amis, dont il puisse espérer de l'assistance, est abandonné de tout le monde; & on le laisse

mourir sans secours. Quand on sçait qu'une ville est attaquée de la peste, on en ferme toutes les avenues avec de fortes haies ; & l'on met un signal sur le toît des maisons infectées, pour en écarter tout le monde. Le pays produit quantité de plantes médicinales ; mais elles ne sont pas connues du peuple ; & les médecins ne sont employés qu'auprès des grands. Les pauvres ont recours aux devins & aux aveugles, qui, en Corée comme ailleurs, valent peut-être les médecins.

Toutes les maisons du pays sont très-pauvres, si l'on excepte celles des personnes de qualité. Les toîts sont communément couverts de paille, ou de roseaux : il faut un consentement particulier du gouvernement pour y employer de la tuile. Elles sont d'ailleurs basses & étroites, élevées sur des piliers de bois, & séparées les unes des autres. Les murs sont de terre ou de maçonnerie legère ; le plein-pied est voûté ; & l'hiver on y allume du feu, qui répand la même chaleur qu'un poële. La voûte est couverte de papier huilé ; le corps de chaque bâtiment a peu d'étendue ; il ne contient qu'un étage avec un

un grenier, pour y enfermer les provisions; les meubles, qui sont de la plus grande simplicité, se réduisent au pur nécessaire.

Les habitations des nobles, plus agréables & plus vastes, ont un avant-corps destiné à loger des amis, à donner des repas, à recevoir des visites. On y voit aussi une grande cour, une piéce d'eau, & un jardin avec des allées couvertes. L'appartement des femmes est dans la partie la plus intérieure de la maison; l'accès en est fermé aux étrangers : cependant elles ont quelquefois la liberté de voir du monde, & même de manger à table; mais elles sont assises à part, & toujours en face du mari qui ne les perd pas de vue.

Les Coréens ne connoissent point l'usage des hôtelleries; ils y suppléent par la maniere généreuse dont ils pratiquent l'hospitalité. Les voyageurs n'ont qu'à s'asseoir contre la palissade de la premiere habitation qu'ils rencontrent; & là on leur apporte une quantité suffisante de riz & de viandes assaisonnées. Ils peuvent y séjourner aussi long-tems qu'ils le jugent à propos; & pourvu qu'ils ne retournent pas deux fois chez

les mêmes personnes, ils sont sûrs de recevoir par-tout le même traitement.

Le mariage chez ces peuples, est défendu jusqu'au quatrieme degré de parenté: on en conclut quelquefois entre des enfans qui n'ont que sept ou huit ans. Le jour de la cérémonie, le jeune homme monte à cheval, accompagné de ses amis. Après s'être promené par la ville, il s'arrête devant la porte de sa prétendue: les parens sortent, & conduisent chez lui la jeune épouse: la nôce se célébre, & le mariage se consomme sans autre formalité.

Un homme peut entretenir au-dehors plusieurs femmes; mais la loi défend d'en avoir plus d'une dans sa maison. Les grands qui, dans tous les pays, se mettent au-dessus de la loi, en prennent quelquefois trois ou quatre: en général, les Coréens ont assez peu d'égards pour leurs épouses, & ne les traitent guères mieux que leurs esclaves. Ils les répudient quand il leur plaît, & les obligent même d'emmener leurs enfans avec elles. Celles-ci n'ont pas droit de quitter leurs maris, & n'obtiennent leur séparation, que par l'autorité de la justice. Cette coutume barbare a du moins

cet avantage, qu'elle favorise la population.

A la mort du pere, la plus riche portion de l'héritage, comme la maison paternelle, & les effets qui en dépendent, appartient à l'aîné des enfans mâles; le reste se partage, à portions égales, entre ses freres. Les filles n'ont point de part à la succession, parce qu'une femme n'apporte que ses habits en mariage. Lorsqu'un chef de famille est parvenu à une extrême vieillesse, il renonce volontairement à ses biens; & l'aîné entre en possession de la maison, en fait construire une autre de moindre étendue pour y loger le vieillard, prend soin de sa subsistance, pourvoit à ses besoins; & quoiqu'il n'ait plus rien à en attendre, il n'en est ni moins respectueux ni moins soumis. Cette bonté de mœurs doit nous paroître rare & remarquable.

Le deuil d'un pere dure trois ans, & est aussi sévere qu'à la Chine. Il est défendu alors d'exercer aucune charge, de se mettre en colere, de se battre, & sur-tout de s'enyvrer. Les époux doivent faire lit à part; car les enfans,

qui naîtroient alors, seroient déclarés illégitimes. L'habit de deuil consiste en une robe de grosse toile, sous laquelle on met une espece de haire. Sur les chapeaux, qui sont de roseaux verds, entrelassés, on porte une corde de chanvre au lieu de crêpe. On ne va point alors sans une grande canne, ou un long bâton, qui servent à faire distinguer de qui l'on est en deuil. La canne marque la mort du pere; & le bâton, celle de la mere. L'usage des bains est interdit pendant ces jours de tristesse; & chacun affecte une malpropreté hideuse & dégoûtante.

Dès qu'un homme est expiré, sa femme, ses enfans, ses freres, & ses parens les plus proches, courent dans les rues comme des insensés, s'arrachent les cheveux, & poussent des hurlemens épouvantables. On n'enterre les morts qu'au printems & en automne; &, en attendant le jour des funérailles, on dépose le corps dans une hutte de chaume, élevée sur quatre pieux, dans une cour ou dans un jardin. Le défunt, revêtu de ses plus beaux habits, est enfermé dans un cercueil, dont les jointures sont exactement bouchées; &

l'on met, à côté de lui, quelques bijoux, dont on suppose qu'il peut avoir besoin dans l'autre monde. Quand le tems de la sépulture est arrêté, ce qu'on ne fait guère sans consulter les devins, les parens se transportent la veille au logis du mort, & passent la nuit à manger & à se divertir. Le convoi part le lendemain à la pointe du jour: ceux qui portent le corps, chantent d'un ton mesuré, & marchent en cadence, tandis que les parens & les autres assistans font retentir l'air de cris confus & lugubres. On creuse une fosse de cinq ou six pieds, pour les gens du commun : on dépose les personnes de distinction dans un caveau de pierre, construit exprès, & sur lequel est placée leur statue, avec une inscription qui contient le nom, les qualités & les emplois du défunt. Trois jours après cette cérémonie, on retourne au lieu de la sépulture, pour y faire quelques offrandes. Tous les mois, on coupe l'herbe qui croît sur le tombeau ; & les offrandes se renouvellent. Ces devoirs funebres sont ici, comme chez les Chinois, le principal, & presque le seul acte de religion.

Les Coréens ont appris des mêmes

peuples à estimer les sciences, dans lesquelles néanmoins ils n'ont fait aucun progrès. Ils ont des lettrés & des docteurs, qu'on distingue à deux plumes dont leur bonnet est orné : on parvient à ces grades par la voie des examens. Le concours est toujours fort grand; mais, pour l'ordinaire, les suffrages s'achetent; ce qui rend ces poursuites très-dispendieuses. Ceux qui parviennent au doctorat, sont communément pourvus de quelque charge municipale, ou d'un emploi militaire. Le plus grand objet de l'ambition est d'être employé à la fois & dans l'épée & dans la robe.

On instruit de bonne heure les enfans dans les sciences du pays. Leur éducation n'a rien de sévere : on tâche de les exciter par des motifs d'honneur & d'émulation ; on leur parle des vertus & du sçavoir de leurs ancêtres; on leur représente que l'étude est la seule route qui puisse les conduire à la fortune & aux dignités ; & ces grandes images excitent leur ardeur & leur application. Il y a dans chaque ville un édifice, où l'on assemble la jeunesse pour lui lire l'histoire du pays, & sur tout les pro-

cès des fameux coupables, qui ont été punis de mort pour leurs crimes.

La science des Coréens se réduit à la connoissance de la morale, telle qu'elle est enseignée dans les livres de Confucius. Leur langue, différente de celle des Chinois, s'écrit aussi avec des caracteres particuliers : le peuple & les femmes n'en emploient pas d'autres ; mais les lettrés se servent de ceux de la Chine, dont l'idiome fait une des principales occupations des sçavans. Ils ont beaucoup de livres, soit manuscrits, soit gravés, comme ceux des Chinois. Il y a dans la capitale une bibliotheque nombreuse, dont le premier prince du sang a la garde ; ce qui n'empêche pas que leur ignorance ne soit extrême, sur-tout en matiere de géographie. Ils croient qu'il n'y a dans le monde que douze contrées, qui ne s'étendent pas au-delà du royaume de Siam. Quand les Européens leur parlent des autres régions de l'univers, ils se mettent à rire, & demandent comment il est possible que le soleil éclaire tant de pays ?

Ils tirent leur almanach de la Chine, faute de lumieres pour le composer eux-

mêmes; chaque année ils envoient un ambassadeur pour le recevoir.

On donne à la Corée cent quatre-vingt lieues de longueur, du nord au midi, & cent vingt dans sa plus grande largeur. Elle est séparée de la Chine par une grande palissade de bois, qui sert de limites aux deux états; & l'on y compte environ cent cinqante villes, qui ont la même forme, & sont revêtues de murs dans le même goût, que les villes Chinoises. Elle est arrosée par deux fleuves considérables, dont l'un coule à l'est, & l'autre à l'ouest, quoiqu'ils prennent leur source l'un & l'autre auprès de la même montagne qui joint la presqu'isle au continent. Le climat y est excessivement froid, sur-tout dans les contrées septentrionales. Les neiges y tombent en si grande abondance, qu'on est obligé de pratiquer des routes par-dessous, pour aller d'une maison à l'autre. Dans l'hiver, les habitans attachent à leurs pieds une petite planche, taillée en forme de raquette, qui leur sert à se soutenir sur la neige. Le riz y croît difficilement; on n'y recueille point de coton; & le peuple n'a pour vêtement, que de grosses toiles de

chanvre, & des peaux de brebis. En récompenſe, on y trouve beaucoup de gin-ſeng, dont les Coréens font un grand commerce, ſoit au Japon, ſoit à la Chine. Les parties méridionales du royaume ſont très-fertiles, & fourniſſent toutes les choſes néceſſaires à la vie. Les Japonois leur ont appris à cultiver le tabac, dont l'uſage leur étoit abſolument inconnu. Aujourd'hui les hommes & les femmes en uſent généralement; on accoutume même les enfans à fumer dès l'âge de quatre ou cinq ans. Lorſqu'on apporta ici du tabac, pour la premiere fois, les habitans en payerent le même poids en argent; &, comme ils ſont perſuadés que cette plante leur vient originairement des Hollandois, ils regardent la Hollande comme le meilleur pays du monde.

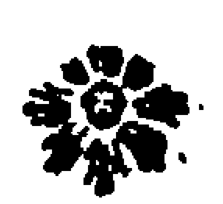
La Corée produit des mines de plomb, de fer & d'argent; des peaux de tigres, de martres & de caſtor; beaucoup de beſtiaux de toute eſpece, & quantité d'oiſeaux domeſtiques & ſauvages. Les crocodiles y paroiſſent très-communs, & ſont également avides de poiſſon & de chair humaine. Les Coréens qui, comme je l'ai dit, font leur principal

commerce avec le Japon & la Chine, leur portent du plomb, du chanvre, & sur-tout du gin-seng. Ils reçoivent en échange, des épiceries, du papier, des bois de senteur, & d'autres marchandises. On ne connoît de monnoie, que de petites piéces de cuivre ; les gros payemens se font en lingots d'argent, qui n'ont point de marque.

Voilà, Madame, tout ce que je puis vous apprendre d'un pays où je ne compte rester que fort peu de tems. L'ambassadeur, qui m'a permis de l'accompagner dans cette capitale, est chargé d'une commission importante pour la nation des Mantcheoux ; & je profiterai de cette occasion de m'instruire par moi-même, des mœurs & des coutumes des Tartares.

Je suis, &c.

*A King-Ki-Tau, capitale de la Corée, ce 15 Février 1747.*



## LETTRE LXXIV.

### *LA TARTARIE ORIENTALE.*

NE soyez point étonnée, Madame, du long intervalle qu'il doit y avoir entre cette lettre & celle qui la précède : j'ai parcouru des terres immenses, où l'on n'entretient aucune correspondance avec les Européens ; comment aurois-je pu vous la faire parvenir ? Je n'espere pas même en trouver l'occasion tant que je serai en Tartarie ; & je compte que vous recevrez à la fois, & par le même vaisseau, toutes celles que je vous écrirai de ce pays.

Je vous ai déja parlé plus d'une fois des Tartares Mantcheoux, qui, dans le siécle passé, ont fait la conquête de la Chine. Les opinions sont partagées sur l'origine de ce peuple : les uns le font venir d'une nation de sauvages, qui habitoit la partie orientale de la Tartarie ; d'autres le font descendre des anciens Tartares, dont l'empire avoit été autrefois presqu'aussi étendu

que celui de la Chine. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'avant leur conquête, ils formoient un Etat peu redoutable, & se reconnoissoient vassaux de ces mêmes Chinois, dont ils sont aujourd'hui les maîtres.

Il est d'autres Tartares, appellés *Mongols*, qui habitent la partie occidentale, & se divisent en différentes branches, dont les unes sont soumises à l'empereur de la Chine, les autres à des Kans ou souverains particuliers. Ainsi, Madame, ce qu'on nomme proprement la *grande Tartarie*, est composé de deux nations, les Mantcheoux & les Mongols, & comprend plus du tiers de l'Asie. Sa longueur, d'orient en occident, est d'environ douze cens lieues; & sa largeur du nord au midi, en comprend près de trois cens. Malgré cette vaste étendue, la Tartarie n'approche pas de ce qu'elle étoit sous le fameux Genghis-Kan. Conduits par ce conquérant, ces peuples se sont rendus célébres sous les noms de *Mongols* & de *Tartares*, qui étoient ceux de leurs principales hordes ou tribus. Dans la suite, ce grand empire étant tombé en ruine, toutes les puissances voisines

en ont usurpé quelques parties; & de cette immense région, plus de la moitié appartient actuellement aux Chinois & aux Russes.

La Tartarie orientale, ou les Tartares Mantcheoux, qui peuvent être regardés comme une province de l'empire Chinois, sont divisés en trois grands gouvernemens: le seigneur que j'accompagnois, avoit ordre de les visiter. Le premier a pour capitale la ville de Mugden, qui peut même passer pour celle de toute la nation. Les Mantcheoux l'ont ornée de plusieurs édifices publics, & y ont établi les mêmes cours souveraines qu'à Péking, composées des seuls habitans naturels du pays. Ces tribunaux jugent en dernier ressort dans toutes les contrées de la Tartarie soumises à la domination Chinoise. Mugden est aussi la résidence d'un général Tartare, qui a ses lieutenans, & qui commande à un corps considérable de troupes de la même nation.

A quelque distance des portes de la ville, on me fit voir deux magnifiques tombeaux, où ont été inhumés les premiers souverains de la race régnante.

Des Mandarins ſont chargés de l'entretien de ces édifices, & rendent, dans des tems réglés, à la mémoire de ces princes, les mêmes reſpects que s'ils étoient encore ſur le trône. Le gouverneur de Mugden nous reçut avec honneur; & nous donna en arrivant un feſtin à la Tartare. Il conſiſtoit en deux plats de viande mal-hachée & à demi-crue, avec un autre plat qui contenoit un mouton preſqu'entier, & coupé en piéces. Il étoit accompagné de riz, de lait aigre, & d'un bouillon foible, dans lequel on voyoit ſurnager de petites tranches de viande : on y joignit une grande abondance de thé. Les plats, qui étoient de cuivre, furent ſervis à terre ſur des nattes qui tenoient lieu de table, de nappes & de ſerviettes. On préſenta une ſorte de vin de ſi mauvaiſe apparence, qu'aucun de nous n'eut la hardieſſe d'en goûter. Je fus logé dans le palais du gouverneur; & dès le lendemain de notre arrivée, je fis une promenade à une lieue de la ville. D'un côté, je vis des plaines couvertes de bœufs & de moutons; de l'autre, de vaſtes vergers, ou plutôt des forêts

de pommiers, de poiriers, qui ne représentent pas mal la Normandie. J'eus lieu de remarquer que ce canton n'abonde pas moins en millet, en coton & en froment, qu'en fruits & en bestiaux. Je ne vous dis rien, Madame, de plusieurs villes de ce gouvernement; elles méritent peu d'attention : nos simples bourgs de France sont plus peuplés & mieux bâtis; & nos baillifs d'Europe, mieux logés que les chefs des tribunaux souverains de cette province. On y voit peu de maisons de campagnes; les personnes riches n'habitent que les cités; lorsquelles veulent aller prendre l'air dans la belle saison, on leur porte des tentes & des provisions: la chasse fait presque leur unique amusement.

Mugden, où nous séjournâmes quelque tems, est la seule ville de cette province, qui en mérite le nom. Son voisinage de la Corée la rend fort commerçante. Ses principales manufactures; qui font presque toute la richesse du pays, sont les fabriques de papier de coton, qui est aussi blanc & aussi transparent que le nôtre. On en

transporte une grande quantité à la Chine, où on l'emploie au lieu de verre, pour les fenêtres.

C'est, dit-on, dans une montagne fameuse, qui est aux environs de cette ville, que se trouve l'oiseau merveilleux dont les Chinois parlent dans toutes leurs histoires, & qu'ils représentent dans toutes leurs peintures. Si on en croit leurs récits, leurs livres, ou leurs images, cet animal a le corps d'une gruë, le cou d'un serpent, & la queue d'un dragon. Il chante harmonieusement, ne se perche jamais sur les arbres, ne se nourrit d'aucun fruit. Pas un Chinois n'ose assurer l'avoir vû; mais tous prétendent qu'il existe, & que c'est un bon augure quand on le voit. Ils disent qu'il en parut un à la naissance de Confucius. Cet oiseau, Madame, ne vous rappelle-t-il pas le phénix des anciens, qui, à tous les renouvellemens de période, sortoit de l'Arabie ou des Indes, se montroit aux hommes, & renaissoit de ses propres cendres? Il portoit son ancienne dépouille en Egypte, dans la ville d'Héliopolis, sur l'autel du soleil. Les tems de son apparition ont varié

ſuivant la nature des périodes que l'on attendoit. Les Japonois ont de même un animal imaginaire & fabuleux : tantôt c'eſt un quadrupede aîlé ; tantôt c'eſt une eſpèce d'aigle d'une viteſſe incroyable, & d'un caractère plein de bienfaiſance pour toutes les créatures. Il eſt regardé comme le précurſeur du ſiécle d'or, comme un ſigne fortuné, qui ne ſe montre que ſous une conſtellation particuliere, pour annoncer la naiſſance des bons rois, des héros, des grands philoſophes, des hommes rares.

Entr'autres divertiſſemens que nous procura le gouverneur de Mugden, il nous donna le plaiſir de la chaſſe à la maniere des Tartares. J'en ai fait la deſcription dans une de mes Lettres ſur le Mogol. Dans l'eſpace de trois heures, nous prîmes plus de cent cinquante lievres, au milieu d'un cercle de trois ou quatre cens hommes à pied, qui étoient armés d'arcs & de fleches ; il n'y eut que l'envoyé, & quelques-uns des officiers principaux, qui entrerent à cheval dans l'enceinte, & qui tirerent. Parmi cette foule de liévres, les uns cherchoient à fuir entre nos jam-

bes, les autres étoient écrasés ou repoussés à coups de pieds. On en voyoit courir quelques-uns, la fléche attachée au dos, & d'autres sur trois jambes, parce qu'on leur avoit rompu la quatrieme. Quantité de valets hors de l'enceinte, avec des bâtons & des chiens, empêchoient les autres de s'échapper.

Notre envoyé Tartare ne devant pas s'arrêter long-tems dans chaque endroit de ses visites, nous reprimes notre route avec de nouvelles provisions ; & nous entrâmes dans le gouvernement de Kirin-Ula, qui est le second du pays des Mantcheoux. Nous y arrivâmes après une marche fatiguante, à travers des forêts & des plaines désertes. Cette ville n'offre rien de remarquable : les murs en sont de terre ; & les bâtimens ont plus l'air de chaumieres, que de maisons. Ninguta n'est guère plus considérable ni mieux construite ; il faut pourtant en excepter les fauxbourgs, dont les logemens sont assez agréables. Les forêts des environs produisent la précieuse racine du gin-seng, qui y croît en abondance, & y attire un commerce considérable. Pour peupler cette région pref-

que déserte, l'empereur y envoie tous ses criminels Chinois & Tartares, condamnés au bannissement.

Nous partîmes de Ninguta; & pendant plusieurs jours que nous voyageâmes dans les déserts, nous ne manquâmes ni de spectables agréables, ni de vues charmantes. Quelquefois, après un chemin aride & montagneux, nous découvrions tout-à-coup de belles vallées, entrecoupées de ruisseaux & émaillées de fleurs. Je remarquai des plaines entieres couvertes de lys jaunes, plus beaux & plus odoriférans que les nôtres. Nous passâmes plusieurs rivieres, tantôt à gué, tantôt dans des barques. Celle qui se nomme *Usuri*, est, sans contredit, la plus belle de cette contrée, autant par la clarté de ses eaux, que par la longueur de son cours. On voit, à droite & à gauche, des villages bâtis sur ses bords; & elle abonde en poissons de toute espece, dont une partie sert à nourrir les habitans; une autre, à faire de l'huile à brûler; & le reste, séché au soleil, se conserve pour l'hiver : les hommes & les bêtes en mangent également. Les chiens sont ici d'une grande utilité; on les attele à des

traîneaux lorſque le cours des rivieres eſt interrompu par le froid ; & ils paſſent, avec des voitures, par-deſſus les glaces & les neiges avec une legéreté & une rapidité incroyables. L'uſage eſt d'en faire marcher quelques-uns devant, pour battre la route ; les autres ſuivent avec les harnois, & ſont relevés ſucceſſivement juſqu'au terme du voyage. Ils font quelquefois, ſans ſe repoſer, une courſe de dix lieues. La pêche ne fournit pas ſeulement à la ſubſiſtance de ces peuples ; elle leur procure encore l'habillement. Ils ont l'art de préparer les peaux de poiſſon, & de les teindre de maniere, que vous les prendriez pour des étoffes de ſoie. Leurs habits ſont les mêmes, pour la forme, que ceux des Chinois, avec cette différence, que les longs manteaux dont les femmes ſe couvrent, ſont garnis ſur les bords de deniers de cuivre, ou de grelots, qui font beaucoup de bruit. Leurs cheveux partagés en pluſieurs treſſes, ſont chargés de petits miroirs, d'anneaux, d'aiguilles & d'autres bagatelles. Ces peuples manquent de grains, de fruits, de beſtiaux ; les rivieres ſont toutes leurs richeſſes. Rien n'eſt plus

célébre dans l'hiſtoire des Mantcheoux, que le fleuve de Songari, & la montagne dont il tire ſa ſource. L'un eſt remarquable par la quantité d'eſturgeons qu'il nourrit dans ſes eaux; l'autre, par ſa hauteur & ſa blancheur. Les ſables dont elle eſt couverte, lui donnent cette couleur qui la fait appeller la *montagne blanche*. Cinq rochers d'une groſſeur extraordinaire, terminent ſon ſommet, & paroiſſent autant de pyramides en ruine, continuellement humectées par les brouillards. Entre ces rochers eſt un lac profond, d'où ſort le Songari.

Les habitans des rives de ce fleuve ſemblent n'avoir aucun culte, ni même aucune idée de religion. Les idoles de la Chine n'ont pas encore trouvé accès parmi eux, ſans doute, parce que les Bonzes prennent peu de goût pour un pays miſérable, où ils ne trouveroient ni à s'établir commodément, ni à s'enrichir.

Je vous ai fait parcourir, Madame, une partie des déſerts de la Tartarie orientale, où je ſerois peut-être encore, ſi je n'avois été à la ſuite d'une perſonne auſſi conſidérable que notre

Envoyé. Muni des ordres de la cour, par-tout on le recevoit avec honneur; par-tout on nous donnoit des escortes, on nous fournissoit des provisions & des guides. Nous ne manquions ni de barques pour passer les rivieres, ni de chevaux pour nous porter. Enfin nous arrivâmes à Tsi-Tsi-Kar, troisieme gouvernement des Tartares Mantcheoux. Il tire son nom d'une ville neuve, bâtie par l'empereur Cang-Hi, pour assurer ses conquêtes contre les Russiens. Au lieu de murs, elle est entourée d'une palissade de hauteur médiocre, bordée d'un assez bon rempart. La garnison est principalement composée de Tartares; & la plûpart de ses habitans sont des Chinois que le commerce y attire, ou qui ont été bannis pour des crimes. Leurs maisons sont situées hors d'une enceinte de palissades, qui ne contient guère que les cours de justice & le palais du gouverneur. A quelque distance de cette ville, sur les bords du Saghalia, il en est une autre, du nom de cette riviere, où se vendent les martres-zibelines, qui sont ici plus belles que par-tout ailleurs. Les Mantcheoux les apportent de plus de

cinquante lieues ; & elles ſont la principale richeſſe de ces peuples. Des chiens dreſſés à cette chaſſe, montent ſur les lieux eſcarpés, & connoiſſent toutes les ruſes de ces animaux. Les grandes forêts dont cette contrée eſt couverte, la rendent très-propre à la recherche de ces précieuſes fourrures. Entre ces forêts & la ville, les campagnes offrent des moiſſons abondantes; & les villages entaſſés les uns ſur les autres, ſemblent former, avec la ville qui eſt au milieu, une grande & vaſte cité. Outre le commerce de martres, qui eſt ici fort conſidérable, on y vend auſſi beaucoup de perles; elles ſe pêchent dans preſque toutes les petites rivieres qui ſe jettent dans le Saghalia. La maniere de les avoir eſt ſimple & facile. Le nageur plonge dans l'eau, & ramaſſe tout ce qu'il trouve de coquillages. D'autres les ouvrent à meſure, & en tirent quelquefois des perles fort groſſes, mais preſque toujours défectueuſes. On n'en prend point dans le Saghalia, ſoit qu'en effet il n'en produiſe pas, ſoit que la profondeur de ſes eaux empêche qu'on y en cherche.

Mer-Ghen, autre grande ville du

gouvernement de Tsi-Tsi-Kar, est assez peuplée, mais mal bâtie. Les murs en sont de terre; &, quoique les environs soient, en général, stériles, on y recueille néanmoins assez de froment & de millet, pour nourrir les habitans. Outre les Mantcheoux, qui sont les maîtres du pays, on y trouve encore les Tartares Solons & Tunguts, dont les mœurs & les usages sont différens. Les Solons, plus adroits & plus robustes, ne connoissent d'autre occupation que la chasse. Leurs femmes montent à cheval, tirent de l'arc, & accompagnent leurs maris à la poursuite des martres & des cerfs. Quand ils partent ensemble pour cet exercice, ils sont environ mille ou douze cens, vêtus de camisoles courtes & étroites de peau de loup. Ils ont, avec eux, des chiens, des chevaux, & des provisions pour trois mois. Ils vivent, pendant tout ce tems-là, dans les forêts & dans les montagnes, exposés au froid le plus rigoureux, & souvent en danger d'être dévorés par les bêtes féroces. Rien ne décourage ces chasseurs infatigables; ni les glaces, ni les débordemens de rivieres, ni les fatigues d'une vie

vie errante & misérable. Ils reviennent au printems dans leurs habitations, & vont vendre à la ville les peaux des animaux qu'ils ont tués. Les plus belles sont mises à part pour l'empereur; c'est le seul tribut qu'il exige de ces peuples. Les autres s'achetent fort cher, quoique ce soit une marchandise du pays. Leur valeur augmente à mesure qu'elles s'éloignent de la Tartarie; aussi sont elles hors de prix lorsqu'elles arrivent en Europe. On ne prend point les martres-ziblines comme les autres animaux; elles ont la peau si tendre & si délicate, que, pour peu qu'on l'endommage, il n'est plus possible de la vendre. On ne se sert, pour les avoir, que d'un petit chien & d'un filet. Lorsqu'un chasseur trouve la piste d'une martre sur la neige, il la suit quelquefois pendant deux ou trois jours, jusqu'à ce que l'animal fatigué grimpe sur un arbre. Le Tartare alors tend le filet autour de l'arbre, & allume du feu dessous. La martre ne sent pas plutôt la fumée, qu'elle descend, & vient se prendre dans les rets du chasseur.

On croit que les Solons descendent de différentes hordes subjuguées par

les Mantcheoux. Les Tunguts, ou Tunguses, ainsi appellés d'un fleuve de Sybérie, d'où ces Tartares tirent leur origine, diffèrent des Solons par le langage, les mœurs & l'habillement. Ils n'ont point de maisons, & campent dans les bois ou sur le bord des rivieres. Lorsqu'ils arrivent dans l'endroit où ils veulent s'arrêter, ils plantent en terre plusieurs perches qu'ils joignent par le sommet, y pratiquent une ouverture pour laisser sortir la fumée, les couvrent d'écorce de bouleau qu'ils cousent ensembe, & placent le feu dans le milieu. Ces peuples sont civils & humains, aiment beaucoup le tabac & l'eau-de-vie. Les hommes sont grands, robustes & honnêtes; les femmes de moyenne taille, & vertueuses. J'ai vu plusieurs de ces Tartares qui avoient sur le front des figures ovales, & celle d'une branche d'arbre, qui leur prenoit depuis le coin de l'œil jusqu'à la bouche. Ils les dessinent dans leur enfance, en piquant les chairs avec une aiguille, & la frottant avec du charbon; ce qui laisse une marque qui ne s'efface jamais. Les femmes sont habillées d'une fourrure qui leur descend jusqu'aux genoux,

& qu'elles attachent avec une ceinture large de trois doigts, & brodée à l'aiguille. Il y a de chaque côté un anneau de fer, où elles pendent leur pipe, & différens colifichets. Elles treſſent leurs cheveux, qui ſont fort noirs, autour de leur tête, & mettent par-deſſus un petit bonnet fourré, qui leur ſied à merveille. Elles portent de petites bottines de peau de daim, qu'elles lient autour de la cheville du pied avec une courroie. Le vêtement des hommes eſt très-ſimple & très-leſte : il conſiſte en une jaquette de peau, à manches étroites, & dont le poil eſt tourné en dehors. Leurs bas & leur culottes ſont de la même matiere, & tout d'une piéce. Leur bonnet, fait de queues d'écureuils, eſt ouvert par le haut, pour laiſſer paſſer les cheveux, qui leur tombent en forme de treſſes. Ils portent leurs fléches dans un carquois ſur leurs épaules, & leur arc de la main gauche. Ils ont encore une lance courte, & une petite hache. Ainſi armés, ils attaquent les bêtes féroces, & en viennent à bout ; car ils ſont très-adroits & très-courageux. En hiver, qui eſt le tems de la chaſſe, ils ſe ſervent d'une eſpece de

patins, faits d'une piéce de bois extrêmément leger. Elle a environ un pied de long, sur cinq à six pouces de large, & est quarrée par-derriere & pointue par-devant, avec une courroie au milieu, dans laquelle on passe le pied; il leur seroit impossible, sans cela, d'aller sur la neige; mais on ne peut s'en servir que dans les plaines. Ils ont, pour les montagnes, une autre chaussure, bordée de peau, dont le poil rebroussé les empêche de glisser. Ils grimpent les hauteurs avec beaucoup de facilité; & lorsqu'ils veulent les descendre, ils se laissent aller sans que rien les arrête.

La nation des Tunguts étoit autrefois très-nombreuse; mais la petite vérole l'a considérablement diminuée. Ils n'ont connu cette maladie, que depuis l'arrivée des Russes: ils la craignent si fort, que lorsque quelqu'un en est attaqué, ils lui font une petite hutte à part, & laissent de l'eau & quelque nourriture; après quoi, ils plient bagage; & marchant du côté d'où vient le vent, ils portent chacun un pot de terre rempli de charbon allumé, & font des lamentations horribles le long de la route. Ils ne visitent jamais le malade,

que lorsqu'ils croyent que le danger est passé ; & s'ils le trouvent mort, ils le pendent à un arbre.

Quand ces peuples vont à la chasse, ils ne portent point de provisions avec eux, & comptent uniquement sur le gibier qu'ils prendront. Ils mangent tout ce qu'ils trouvent, ours, renards, loups, &c ; mais ils sont sur-tout très-friands d'écureuils. A l'égard de l'hermine, elle a un goût si fort & si rance, qu'il faut être extrêmement pressés de la faim, pour s'en nourrir. Un chasseur qui tue un élan, ou quelqu'autre bête sauvage, ne quitte point l'endroit, qu'il ne l'ait toute mangée; mais s'il est prêt de sa famille, il en porte une partie chez lui. Il a toujours une boëte à fusil, pour faire du feu : s'il vient à la perdre, il en allume, en frottant deux piéces de bois l'une contre l'autre ; ce n'est qu'à la derniere extrémité, que les Tunguts font usage de viande crue. Quelques-uns m'ont dit que lorsque la faim les presse, ils s'appliquent deux petites planches, l'une sur l'estomac, l'autre sur le dos, les serrent par degrés avec des cordes ; ce qui l'appaise aussi-tôt.

Pour revenir aux Mantcheoux, quoi-

qu'ils soient les maîtres du pays, ils ne sont pas fort nombreux dans la Tartarie, sur-tout depuis que leurs souverains, assis sur le trône de la Chine, les ont attirés dans ce vaste empire. La cour les y protége singuliérement; & ils y possedent de grandes charges & de grandes richesses. Ils ont la même religion que les Chinois, ne faisant plus, pour ainsi dire, avec eux, que le même peuple. Parmi ceux qui sont restés dans leur pays, les uns n'ont aucun culte extérieur; les autres adorent le grand Lama dont je vous ai tant parlé dans ma Lettre sur le royaume de Boutan; d'autres enfin ont une religion mixte, qui se réduit à quelques cérémonies nocturnes, & tient du sortilége. Ils s'assemblent à minuit, hommes & femmes, dans un lieu, où un d'eux se couche à terre, & reste dans cette situation, pendant que l'assemblée fait de grands cris, au son lugubre d'un tambour destiné à cette cérémonie. Au bout de deux heures, il se releve comme en extase, & débite ses visions aux assistans. Il a appris dans son assoupissemens, ce qui doit arriver à l'un, ce que doit entreprendre l'autre; toutes les pa-

roles qu'il prononce, sont des oracles.

Ces prétendus magiciens sont en très-grand vénération. Plusieurs femmes prennent ce caractère, & assurent avoir commerce avec les démons qui les instruisent du passé & de l'avenir. Voulant m'assurer de la vérité de quelques histoires qu'on en raconte, j'allai voir une de ces sybilles, qui passe pour la plus célebre de la contrée. Lorsque j'entrai chez elle, elle continua à vaquer aux affaires de son ménage. On lui dit le sujet de ma visite; & à peine fit elle attention à ces paroles. Cependant après avoir fumé une pipe de tabac & bu une verre d'eau-de-vie que je lui donnai, elle fut de meilleure humeur. Je lui fis plusieurs questions; & elle feignit d'ignorer ce que je voulois lui dire : mais après avoir fumé une seconde pipe, bu un second verre d'eau-de-vie, & reçu quelques petits présens, elle commença à ramasser les instrumens de sa profession. C'étoit d'abord une piéce de bois, faite comme une tête d'homme, & ornée de plusieurs chiffons de soie & de laine de différentes couleurs. Elle prit ensuite un petit tambour, d'environ un pied de dia-

metre, garni d'anneaux de fer & de cuivre, & également entouré de chiffons. Elle commença une chanson lugubre, qu'elle accompagna de son tambour. Quelques voisins qu'elle fit appeller, joignirent leurs voix à la sienne; & pendant cette scène, qui dura près d'un quart-d'heure, elle se tint dans un coin de la chambre, embrassant étroitement cette image de bois. Le charme fini, elle me pria de lui proposer mes questions; & elle y répondit avec esprit, mais d'une maniere aussi ambigue, qu'auroient pu faire les anciens oracles.

Comme ces sortes d'imposteurs font grand bruit dans cette partie du monde, & passent, chez le vulgaire ignorant, pour des gens inspirés, je vais vous parler encore de celui qui fut amené au Seigneur Tartare, par différens chefs de sa tribu, tandis que nous étions à table. C'étoit un homme d'environ trente ans, qui affectoit beaucoup de gravité dans sa conduite. On lui présenta en entrant un verre d'eau-de-vie; il le but; mais il refusa de retourner à la charge. Après avoir conversé quelque tems avec lui, nous le priâmes de nous montrer quelque

échantillon de son sçavoir. Il se le fit demander plusieurs fois ; & enfin s'étant assis à terre, les jambes croisées, le visage tourné vers ses camarades, il prit deux baguettes, une de chaque main, pour battre la mesure, & entonna un chant lugubre. Il fit différentes contorsions, & entra à la fin dans une telle fureur, qu'il écumoit de la bouche, & que les yeux loi sortoient de la tête. Le peuple attribue ces mouvemens extraordinaires, à l'opération de quelque esprit ; &, en effet, il n'y a personne qui ne le crût possédé du démon. Après s'être épuisé par ces sortes de convulsions, il se retira vers la porte, & jetta trois cris horribles, pour appeller le génie qui devoit lui dicter ce qu'il avoit à répondre aux questions qu'on lui feroit. Il revint s'asseoir d'un grand sang froid, & nous dit que nous pouvions l'interroger. Je ne compris rien à ses paroles, tant elles étoient vagues & obscures. Il fit ensuite plusieurs tours de gibeciere ; il feignit de se tuer avec un couteau ; il le porta à sa gorge ; il tint long-tems une épée nue à la main, & fit plusieurs extravagances, qui n'imitoient pas mal les danses grotesques du tom-

beau de S. Médard, & les contorſions épileptiques de nos dévots convulſionnaires.

Mais ce n'eſt pas à cela uniquement que ſe réduit le culte religieux de ces peuples; ils font des eſpeces de ſacrifices. Sur les frontieres de la Chine, eſt une petite montagne qu'ils regardent comme une terre ſainte. Ils croiroient leurs courſes malheureuſes, ſi, en paſſant par-là, ils ne lui conſacroient quelques-uns de leurs habits. On ſuſpend ces préſens aux branches des arbres dont cette montagne eſt couverte : on y met des chemiſes, des fourrures, des bonnets & autres ſemblables dépouilles, qui donnent à ce lieu ſaint, l'air d'une boutique de fripperie. Il n'eſt plus permis de toucher à ces offrandes conſacrées; & quiconque auroit la hardieſſe de les enlever, ſeroit regardé & puni comme un impie & un ſacrilége.

A l'égard de la langue des Mantcheoux, elle eſt la même que les Tartares ont apportée à la Chine. L'empereur Cang-Hi en fit faire un Dictionnaire, où tous les mots ſont rangés en différentes claſſes. La premiere regarde les cieux; la ſeconde, le tems; la troi-

ſieme, l'empereur. Les autres appartiennent au gouvernement des Mandarins, aux cérémonies, aux coutumes, à la muſique, aux livres, à la guerre, à la chaſſe, à l'homme, à la terre, à la ſoie, aux étoffes, aux habits, au boire & au manger, &c. Chaque mot écrit en grands caractères, a ſous lui, en petites lettres, ſa définition, ſon explication & ſes uſages. Ce que cette langue a de ſingulier, comparée à la nôtre, c'eſt que les Tartares ont des verbes différens, autant de fois que les ſubſtantifs régis par le verbe, diffèrent entr'eux. Par exemple, on dit en François *faire une maiſon*, *faire un tableau*, *faire du pain*; & voilà ce que les Tartares ne peuvent ſupporter. Il faudroit dire, pour ſe conformer à leur idiome, *bâtir une maiſon*, *peindre un tableau*, *pétrir du pain*. Ils pardonnent la répétition du même verbe dans le diſcours familier; mais dans un écrit, ils la trouvent inexcuſable. Celle d'un même mot, dans l'eſpace de deux lignes, n'eſt pas plus pardonnable; elle cauſe une monotonie qui choque leurs oreilles. On ne peut donc nier que leur langue ne ſoit abondante;

mais de cette abondance frivole, inutile, & même onéreuse, dont ne dépendra jamais le mérite d'un idiome. Il s'ensuit même de cette bizarre propriété du langage Tartare, qu'il doit être rempli de pléonasmes; car si chaque substantif a un verbe qui lui est affecté, l'expression de ce substantif devient inutile; & tous les verbes actifs peuvent être verbes neutres. C'est ainsi que dans l'hébreu, il y a des verbes qui expriment une proposition entiere.

Une autre singularité de la langue Tartare, & qui la rend encore plus féconde, c'est d'exprimer d'un seul mot, ce qui demande ailleurs de longues périphrases. Par exemple, veut-on dire qu'un chien a le poil des oreilles long & épais? C'est assez du mot *tayha*. S'il est bas, s'il a les jambes courtes & trapues & le cou long, le terme de *kapari* rend tout cela. Il en est de même de ses autres qualités, bonnes ou mauvaises; un mot en exprime deux ou trois ensemble; le chien est cependant, de tous les animaux domestiques, celui qui fournit le moins de noms à la langue des Mantcheoux. Les

détails feroient infinis fur les autres quadrupédes : pour le cheval, par exemple, cet animal favori des Tartares, les termes ont été vingt fois plus multipliés que pour le chien. Il y en a non-feulement pour fes différentes couleurs, pour fon âge, fes vertus, fes défauts, mais encore pour fes divers mouvemens.

Quoique ces peuples n'ayent qu'une forte de caracteres, ils ont quatre manieres de les écrire. La premiere eft quand il s'agit de fe fervir d'un ftyle grave & refpectueux : alors l'écrivain le plus laborieux peut à peine, en un jour, tracer vingt-cinq lignes, parce qu'il faut y apporter une délicateffe & une correction qui exigent très-fouvent qu'on recommence l'ouvrage plufieurs fois. Les trois autres façons d'écrire font plus ou moins parfaites & faciles, & mifes en ufage, fuivant l'occafion & le befoin. Comme je crois, Madame, que vous n'avez pas envie d'apprendre la langue Tartare, je ne vous entretiendrai pas de toutes ces curieufes différences, ni de la maniere dont les auteurs compofent la minute de leurs ouvrages, & y font les corrections & les changemens.

Les Mantcheoux sont fort prévenus en faveur de leur langue. Le P. Parennin, Jésuite, que j'ai vu à la Chine, m'a raconté que, dans un des voyages où il accompagnoit l'empereur Cang-Hi, en Tartarie, il eut, à ce sujet, un long entretien avec le prince héréditaire, âgé alors d'environ trente-cinq ans. Voici la conversation telle, à-peu-près, que ce missionnaire me l'a rendue. « Je suis persuadé, me dit le prince, » qu'on ne peut bien exprimer le sens » des termes de notre langue, & encore moins la majesté de son style, » en aucun idiome de l'Europe. Pour » m'en convaincre, il me dicta une » lettre en langue Tartare, & m'ordonna de la traduire en latin. J'exécutai cet ordre aisément; mais que » sçais-je, me dit-il alors, ce que vous » avez écrit? Est-ce ma pensée? est-ce » la votre? n'avez-vous rien oublié, » changé, ou ajoûté? Puis il m'ordonna » de réciter en Chinois, ce que je venois » d'écrire en latin. C'est ce que je fis » sur le champ; & le prince fut également satisfait & surpris. Cependant il » témoignoit toujours beaucoup de mépris pour nos caractères, & les trouvoit

» semblables aux traces que laisse une
» mouche sur une table couverte de
» poussiere. Comment, me disoit-il,
» peut-on, avec cela, exprimer tant
» de pensées & d'actions différentes,
» tant de choses mortes & vivantes?
» Au contraire, nos caractères sont
» beaux, nets, bien distingués; ils sont
» en grand nombre; & l'on peut choi-
» sir: ils se présentent bien au lecteur,
» & réjouissent la vue. Enfin notre lan-
» gue est ferme & majestueuse; les
» mots frappent agréablement l'oreille;
» au lieu que quand vous parlez les uns
» avec les autres, je n'entends qu'un
» gazouillement perpétuel. Je lui fis sen-
» tir respectueusement, continue le Jé-
» suite, que par la même raison qu'il
» estimoit plus l'écriture Tartare que la
» Chinoise, en ce que les Chinois, avec
» tant de milliers de caractères, ne pou-
» voient rendre tous les termes de la
» langue Tartare, il devoit mettre les
» caractères d'Europe au-dessus de ceux
» de son pays, puisque par leur moyen,
» quoiqu'en très-petit nombre, les Eu-
» ropéens expriment aisément tous les
» mots des Tartares, des Chinois, & beau-
» coup d'autres encore, que les uns &

» les autres ne pourroient écrire. J'ajoûtai que plus nos signes sont simples » & en petit nombre, étant d'ailleurs » suffisans, plus ils sont aisés & admi» rables. L'abondance en ce point, lui » dis-je, est un défaut; & c'est par-là » que la langue Chinoise est plus pau» vre que la vôtre, & la vôtre plus que » celles d'Europe. Alors je lui proposai » d'écrire en lettres Tartares, ces mots, » *prendre*, *platine*, *griffon*, *friand* : » le prince ne le put faire, parce que » dans son idiome, on ne peut joindre » ensemble deux consonnes de suite. » De plus, je lui fis remarquer que le B » & le D manquoient à son alphabet, » & qu'on étoit obligé de leur substituer » le P & le T ; de-là vient, ajoûtai-je, » qu'il y a une infinité de sons Euro» péens que vous ne pouvez écrire. » J'expliquai ensuite au prince, com» ment en France, on avoit soin du lan» gage qui n'y est pas abandonné au » public. Il y a, lui dis-je, de même » que pour les sciences & les beaux » arts, une académie établie pour ré» former & perfectionner la langue. » Ce mot de *réformer* lui fit conclure » qu'il falloit donc que notre idiome

» fût défectueux, puisqu'il avoit be-
» soin de réforme. J'eus recours alors
» à la similitude des fleuves qui se dé-
» bordent ; & je comparai nos aca-
» démiciens aux officiers de l'empire,
» commis pour veiller sur les grandes
» rivieres. Enfin mes réponses lui don-
» nerent une meilleure opinion des lan-
» gues d'Europe, qu'il plaça au-dessus
» de celle de la Chine, mais toujours au-
» dessous de la sienne. »

Quoique le climat des Mantcheoux soit à-peu-près sous le même degré qu'en France, il est néanmoins fort différent, par rapport aux saisons & aux productions de la terre. Le froid s'y fait sentir beaucoup plutôt, & avec bien plus de violence, que dans nos contrées : dès le commencement de Septembre, les grands fleuves charrient des glaçons. Ce froid excessif & prématuré est, en partie, causé par l'abondance du nitre qu'exhalent les terres, & en partie par les forêts épaisses & impénétrables, dont le pays est couvert. On y voit des troupeaux nombreux de certaines chevres jaunes, qui sont propres à cette contrée. Ce ne sont ni des gazelles, ni des daims,

ni des chevreuils. Les mâles ont des cornes longues d'un pied, épaisses d'un pouce à la racine, avec des nœuds, à des distances régulieres. Ils ressemblent à nos moutons par la tête, & aux daims par la taille & le poil; mais ils ont les jambes plus longues & plus minces. Ils sont extrêmement legers; & comme ils courent long-tems sans se lasser, il n'y a point de chiens ni de levriers, qui puissent les atteindre à la course. Leur chair est assez tendre & d'assez bon goût; mais les Tartares ignorent la maniere de l'assaisonner. Ces animaux marchent en troupes, & s'arrêtent volontiers dans des plaines désertes : on ne les voit jamais dans les bois. Ils sont d'une si grande timidité, que lorsqu'ils apperçoivent un homme, ils ne cessent de fuir, jusqu'à ce qu'ils l'ayent perdu de vue. Ils courent sur une ligne droite, & toujours à la file, sans qu'on en voye jamais deux de front.

Dans cette même contrée, on trouve des mulets qui ont cela de particulier, qu'ils produisent leurs semblables, & qu'on ne sçauroit les accoutumer à porter des fardeaux. Les chasseurs en tuent

quelquefois pour se nourrir de leur chair qu'ils trouvent excellente. Les chevaux & les dromadaires qui habitent les forêts, sont plus legers à la course, que ceux qui sont apprivoisés. Ils vont par troupes, comme les moutons, & ne se laissent jamais approcher. Les chevaux sur-tout, ne peuvent être domptés, à moins qu'on ne les prenne jeunes; & ils sont d'une vigilance qui passe l'imagination. Il y en a toujours un qui se tient sur les hauteurs; & lorsqu'il apperçoit quelque danger, il avertit les autres par ses hennissemens; & tous s'enfuient dans les bois comme un troupeau de chevreuils. L'étalon se met à la queue, & ne cesse de mordre ceux qui ne courent pas assez vîte. Malgré cette sagacité, ils sont quelquefois surpris par les Tartares, qui les poursuivent sur des chevaux très-lestes, les tuent à coups de lances, mangent leur chair, & se servent de leur peau pour coucher dessus.

J'ai vu, dans le pays des Solons, des especes d'élans de la grosseur de nos bœufs. Le chulon est un autre quadrupéde qui a la forme & la couleur du loup, & a le poil long, doux & épais : sa peau

est recherchée des Russiens & des Chinois qui en font de superbes fourrures. Le tigre, cet animal féroce, est très-commun en Tartarie, ainsi que le léopard. Le premier a la peau d'un roux fauve, mouchetée de noir : ses yeux, d'un rouge étincelant, annoncent sa férocité; son cri inspire de la terreur. On dit que lorsqu'il se voit environné par les chasseurs, il est d'abord comme immobile par la vue du danger : mais lorsqu'il est pressé vivement, sa rage s'allume ; & il s'élance avec fureur sur le premier homme qui se présente. La peau de cet animal est fort estimée à Péking ; elle sert à couvrir les chaises des Mandarins, dans les marches publiques. Le léopard est plus petit que le tigre, à qui d'ailleurs il est assez semblable.

Voici de quelle maniere se fait la chasse du cerf chez les Tartares : on porte avec soi quelques têtes de biches, que l'on place dans un lieu apparent, en contrefaisant leurs voix. Aussi-tôt les cerfs des environs accourent en foule, comme des oiseaux à la pipée ; & lorsqu'ils s'approchent de ces têtes, des chasseurs en embuscade les poursuivent, & les tuent sans beaucoup de peine.

Je ne dois pas oublier les renards noirs, qu'on voit ici en assez grand nombre. Leur fourrure passe pour la plus belle ; & on la préfere à la martre-zibeline, parce qu'elle est plus chaude & plus legere. Nous rencontrâmes un nombreux troupeau de liévres, blancs comme la neige sur laquelle ils courroient. Il y en avoit au moins cinq ou six cens. Ils prirent la route du bois, sans néanmoins paroître trop effrayés. On m'a dit qu'ils se retiroient vers le midi, tous les printems, en plus grande troupe, & qu'ils revenoient en automne, lorsque les rivieres étoient gelées, & qu'il tomboit de la neige. Nous trouvâmes beaucoup de ce gibier dans la plûpart des villages ; mais les habitans estiment très-peu sa chair ; & ils n'en tuent que pour avoir la peau, dont ils font un commerce considérable.

Je suis, &c.

*En Tartarie, ce 9 Juillet 1746.*



## LETTRE LXXV.

### *LA TARTARIE OCCIDENTALE.*

LA commiſſion du Seigneur Tartare que j'avois l'honneur d'accompagner, regardoit également les Mongols, peuples voiſins des Mantcheoux. Ces derniers ſont, comme je vous l'ai dit, Madame, immédiatement ſoumis aux Chinois ; ou plutôt, ce ſont eux qui donnent aujourd'hui des loix à la Chine, puiſqu'ils ont mis ſur le trône la famille régnante, ſortie du ſang de leurs ſouverains. Les Mongols relevent du même empire, & lui payent un tribut ; mais ils ſont gouvernés par des princes particuliers, qui avoient anciennement ſubjugué la Chine, comme l'ont fait, depuis, les Mantcheoux : un d'entr'eux y a même formé une dynaſtie dans le treizieme ſiécle de notre ére. Ce ſont eux auſſi, qui ont établi la plûpart des monarchies Aſiatiques, & ſpécialement celle du Mogol, qui leur eſt redevable de ſa puiſſance & de ſon

nom. Leur pays étoit autrefois très-peuplé ; & l'on y trouve encore les restes de plusieurs villes. C'est-là que le fameux empire de Genghiskan a pris naissance, & qu'il a eu son siége principal ; que les arts & les sciences ont été long-tems cultivés ; que toutes les richesses de l'Asie furent plusieurs fois ravies & dissipées, & que se sont passées les plus grandes actions que l'histoire attribue aux Tartares de l'Orient & de l'Occident. Mais les guerres que ces peuples ont eues à soutenir, soit contre les Mantcheoux, soit contre les Chinois, &, plus que tout cela, leurs propres divisions ont changé cette région florissante en une vaste solitude.

Les Mongols occupent une plus grande étendue de pays, que les Tartares orientaux. On comprend sous leur nom, les Kalkas & les Eluths ou Kalmouks, qui habitent les parties de l'ouest jusqu'à la mer Caspienne. Ils ont tous le même langage, & à-peu-près les mêmes mœurs, & professent la même religion. Ils menent une vie errante, & n'ont point de demeure fixe : leurs troupeaux qu'ils conduisent d'un pâturage à l'autre, fournissent leur pincipale subsistance.

Leur pareſſe les empêche de s'aſſujettir aux travaux de l'agriculture; c'eſt d'ailleurs une maxime parmi eux, que les herbes doivent nourrir les animaux, & que les animaux ſont faits pour nourrir l'homme. Ces peuples ſont diviſés en pluſieurs hordes, qui ont chacune un Khan particulier, & n'empiétent jamais ſur les terres de leurs voiſins. Ils logent ſous des tentes, auxquelles ils pratiquent un trou au ſommet, pour le paſſage de la fumée qui monte du centre où eſt le foyer; ils préferent ces demeures groſſieres aux palais de la Chine; tant cette vie errante a pour eux de charmes. Le thé eſt leur boiſſon ordinaire; ils ont une autre liqueur très-forte, compoſée de lait de jument paſſé à l'alambic. Quelquefois ils y mêlent de la chair crue, qu'ils font fermenter avant que de la diſtiller. Ils ſont naturellement ſales & malpropres; les plus illuſtres d'entr'eux n'ont pas d'autres ſerviettes que leurs habits, pour s'eſſuyer les doigts & la bouche dans leurs repas. Après avoir avalé une ſauſſe graſſe, ils ſe frottent les levres avec leurs manches. Jamais ils ne lavent leur vaiſſelle; ils ſe contentent d'y jetter un peu de bouillon

lon du pot, qu'ils remettent soigneusement dans la marmite. Pour se laver eux-mêmes, ils remplissent leur bouche d'eau, la crachent dans leurs mains, & s'en nettoient le visage & les autres parties du corps. Leurs tentes, faites de la laine de leurs brebis, sont d'une puanteur insupportable. Cette infection se communique à leur corps ; de-là vient que les Chinois leur donnent le nom de *Tartares puans* par dérision, & pour les distinguer des autres Tartares.

Les Mongols sont d'une taille médiocre, mais robuste ; ont la face large & plate, peu de barbe, le teint basanné, les cheveux noirs, & aussi forts que le crin de leurs jumens. Ils se les coupent ordinairement près de la tête, & n'en conservent qu'une touffe au sommet, qu'ils laissent croître de toute sa longueur. Ils sont grossiers & vivent parmi la fiente de leurs animaux, qui tient lieu de bois dans leur foyer ; mais ils excellent à la chasse, & dans l'art de mener les chevaux. Leur naturel est gai & ouvert, toujours disposé à la joie. Ils sont bons, honnêtes envers les étrangers ; ne s'inquiétent de rien, parce qu'ils n'ont aucune affaire qui les

oblige à des soins. Leurs habits sont de grandes chemises & des caleçons de toile de coton; ils ont des robes de même toile, ou de quelqu'étoffe légere, qu'ils doublent de peau, & qui leur descendent jusqu'au bas de la jambe. Quelquefois ils sont uniquement vêtus de peau de mouton, dont ils tournent la laine du côté du corps; & ils se lient autour des reins avec de larges courroies. Leurs bottes sont fort grandes, & composées de cuir de Russie. Ils portent de petits bonnets ronds, avec une bordure fourrée, de la largeur de quatre doigts. L'habillement des femmes est à-peu-près le même, excepté qu'avec des robes plus longues, elles ont des bottes rouges, & des bonnets plats, avec quelques petits ornemens. Les armes des Mongols sont la pique, l'arc & le sabre; & ils font toujours la guerre à cheval. Leurs troupeaux consistent en chameaux, en vaches & en moutons. Ces derniers ont des queues qui pesent dix à douze livres; c'est une masse de graisse d'un assez mauvais goût. Ce peuple abhorre les cochons, & n'élevent d'autres animaux, que ceux qui paissent l'herbe. Quoique la polyga-

mie ne soit pas défendue à ces Tartares, ils n'ont pour l'ordinaire qu'une seule femme. Leur usage est de brûler les morts, & d'enterrer les cendres dans un lieu élevé, où ils forment un amas de pierres, sur lequel ils plantent des espèces de bannieres. Les petits marchands de la Chine viennent en grand nombre chez les Mongols, & leur apportent du riz, du thé, du tabac, des étoffes de coton, diverses sortes d'ustensiles, & tout ce qui sert à leurs besoins : en échange, ils reçoivent des bestiaux; car on ne connoît point ici l'usage de l'or ou de l'argent monnoié.

La religion du pays consiste principalement dans le culte de Foë. Cette nation croit la transmigration des ames; a une obéissance aveugle pour les Lamas, qui sont ses prêtres, & lui donne ce qu'elle a de meilleur & de plus précieux. L'ignorance est le partage de ces ecclésiastiques; ils passent pour savans lorsqu'ils sont en état de lire les livres saints dans la langue du Thibet. Leur libertinage est extrême, sur-tout avec les femmes mariées, qu'ils débauchent impunément. Cependant les chefs de la nation ne se conduisent que par leurs

conseils, & leur cedent le rang dans toutes les occasions publiques. Ces Lamas courent de tentes en tentes, & répetent certaines prieres, pour lesquelles ils se font bien payer. Ils se prétendent aussi fort habiles en médecine, s'attribuent le pouvoir de faire tomber la grêle & la pluie, d'absoudre des péchés, & de chasser les démons. Le peuple se met à genoux, la tête nue devant eux, pour obtenir l'absolution, & ne se releve qu'après avoir reçu l'imposition des mains. A l'égard de la religion de ces Lamas, c'est, à peu de chose près, la même que celle du royaume de Boutan.

Les Mongols sont divisés en quarante-neuf ou cinquante bannieres, sous un plus grand nombre de petits princes; & chaque chef de banniere a des revenus qui lui sont assignés. Il y a dans Péking un tribunal, où l'on appelle de leur sentence, & auquel ils sont eux-même obligés de comparoître en personne, lorsqu'ils y sont cités. L'empereur de la Chine, qui seul prend le titre de Grand-Khan des Mongols, les éleve ou les dégrade, suivant leur bonne ou leur mauvaise conduite. Cependant ils sont considérés par les Tartares, comme les maî-

tres du pays; & ils ont une certaine politesse qui les distingue du peuple. Quoique leurs sujets prennent la qualité de leurs esclaves, ils n'en sont point traités avec rigueur; ils vivent même avec leurs chefs, dans une espece de familiarité qui ne diminue cependant rien de leur respect.

De toutes les nations Mongoles assujetties à la domination Chinoise, la plus célebre est celle qui tire son nom de la riviere de Kalka. Ce sont les descendans de ces Tartares chassés de l'empire, après l'extinction de leur dynastie. Il est étonnant qu'ayant été si long-tems accoutumés aux délicatesses d'un Etat policé, ils ayent pu reprendre si facilement la vie errante & grossiere de leurs ancêtres. Cette partie de la Tartarie offroit autrefois plusieurs villes qui n'existent plus, mais dont on apperçoit encore les ruines. Toutes mes recherches ne m'ont pu faire découvrir celles de Kara-Korum, ancienne capitale de l'empire des Tartares.

Ce que je vous ai dit autrefois du Dalay Lama, souverain pontife du royaume de Boutan, peut également convenir au Khoutouktou, grand-prêtre des Mon-

gols-Kalkas, qui n'étoit autrefois que le vicaire ou ſubdélégué du grand Lama. S'étant accoutumé aux douceurs du commandement ſpirituel, il eut la hardieſſe d'aſpirer à l'indépendance. Il conduiſit cette entrepriſe avec tant d'habileté, qu'on ne parle preſque plus aujourd'hui du Dalay Lama parmi les Mongols. L'autorité du Khoutouktou eſt ſi bien établie, que celui qui douteroit de ſa puiſſance, ſeroit regardé comme un ſchiſmatique. Cet homme extraordinaire ſe vante d'avoir une connoiſſance univerſelle; c'eſt ce que ſignifie le mot de *Khoutouktou;* & le peuple eſt réellement perſuadé qu'il connoît le préſent, le paſſé & l'avenir. Comme ſes prêtres ſont autant d'eſpions qui lui ſont ſubordonnés, il ne lui eſt pas difficile d'en impoſer à cet égard. Il eſt vêtu de jaune, ainſi que tous ſes eccléſiaſtiques : il n'y a qu'eux & le prince, qui puiſſent porter des habits de cette couleur; & cette marque de diſtinction leur attire beaucoup de reſpect. Ils ont autour de leur cou, des chapelets ſur leſquels ils récitent des prieres. Le peuple eſt perſuadé que le Khoutouktou vieillit à meſure que la lune

décline, & que sa jeunesse se renouvelle avec le commencement d'une autre lune. Dans les grands jours de fêtes, il paroît au son des instrumens, sous un magnifique dais de velours, assis sur un large coussin, les jambes croisées, avec une figure de son Dieu à chaque côté de lui. Les autres ecclésiastiques de distinction sont au-dessous, sur des carreaux moins élevés, entre le lieu où il est placé, à l'entrée du pavillon, tenant à la main chacun un livre, où ils lisent en silence, & des yeux seulement. Le peuple assemblé se prosterne, en poussant certaines exclamations à l'honneur de la divinité & de son grand-prêtre. Alors quelques Lamas apportent des encensoirs avec des parfums; & ils encensent les deux idoles, le pontife & le peuple. On présente ensuite des vases remplis de liqueurs & de confitures; le Khoutouktou en goûte d'abord, fait distribuer le reste aux chefs des tribus, qui se trouvent présens, & se retire dans sa tente, au son des instrumens de musique. Le desir de se conserver dans l'indépendance du grand Lama, l'intéresse à gagner, par ses largesses, les ministres de l'empereur de

la Chine ; & la cour qui a besoin de lui & de ses prêtres, pour contenir les Mongols dans la soumission, le traite avec des égards distingués. Les Lamas ne vivent point ici en communauté, comme à la Chine & dans certaines contrées de la Tartarie ; cependant ils font leurs prieres en commun.

Il est une autre nation de Mongols, plus occidentale que les Kalkas, appellée les *Eluths* ou les *Kalmouks*. Ce pays comprend la plus grande partie des vastes régions qui portent en Europe le nom de *grande Tartarie*. Son extrême élévation le rend beaucoup plus froid, que les autres terres situées sous la même latitude ; & une seule nuit d'été y produit quelquefois de la glace de l'épaisseur d'un écu. C'est à cette même hauteur, qu'il faut attribuer la multitude & l'immensité de ses déserts : quoique la plûpart des grandes rivieres d'Asie en tirent leur source, ils manquent d'eau dans une infinité d'endroits. Ils ne sont cependant pas aussi affreux que l'on pourroit l'imaginer : à l'exception d'un petit nombre qui sont très-sablonneux, tous les autres ont d'excellens pâturages. L'herbe s'éleve à plus

de trois pieds; & si le pays étoit arrosé, elle croîtroit de la hauteur d'un homme. Les habitans ayant remarqué que, lorsqu'elle est séche, elle étouffe celle qui renaît, y mettent le feu à l'entrée du printems; & la flamme s'étendant aussi loin qu'elle trouve de la nourriture, embrase quelquefois, lorsque le vent est fort, un espace de plus de dix lieues. On ne sçauroit s'imaginer l'impétuosité avec laquelle elle se répand, le bruit qu'elle fait, la fumée qu'elle cause. Si quelqu'un se trouve au vent de cette flamme, le seul moyen qu'il ait de se garantir de sa furie, est de mettre le feu à l'endroit où il est, & de suivre le feu qu'il vient d'allumer : aussi personne ne voyage-t-il dans ces cantons, sans se munir d'une boëte à fusil. Les caravanes, les marchands, mais sur-tout les armées ne campent jamais dans ces plaines, depuis que des corps de troupes considérables ont été défaits & mis en déroute par le moyen de ces sortes d'embrasemens. Les Mongols brûlent leurs champs, afin que leurs bestiaux puissent y paître de bonne heure. La cendre qui reste sur la terre, s'imbibe à la fonte des neiges; la nou-

velle herbe pousse ensuite avec tant de force, que tous les quinze jours, elle grandit de plus d'un demi-pied. Vous voyez, Madame, qu'il ne manque ici que de l'eau, pour y avoir les plus riches plaines du monde. Les parties arrosées par des fontaines ou par des rivieres, suffiroient pour la subsistance d'un plus grand nombre d'habitans, si elles étoient mieux cultivées; mais il n'y a que les Tartares Mahométans qui labourent leurs terres: les Eluths, ainsi que les autres Mongols, n'exercent point l'agriculture: ils ne subsistent que de leurs troupeaux; & c'est ce qui leur donne tant de goût pour cette vie errante, & leur fait changer si souvent de domicile. Chaque tribu a son canton, dont elle habite la partie méridionale en hyver, & celle du nord en été. Dans toute l'étendue de cette région, on ne trouve presque point de villes; & malgré sa fertilité, elle ne produit que très-peu de bois. J'y ai vu un animal vorace, que les Européens appelle *le glouton*, & qui est particulier aux montagnes de l'Asie septentrionale. Il n'est pas tout-à-fait si grand qu'un loup; mais il a le poil plus long & plus rude. Il grimpe

ſur les arbres, pour obſerver ſa proie; & ſe précipitant ſur elle, il s'attache avec ſes griffes au dos de la bête qu'il ſaiſit, & la dévore toute vive. Il ne faut pas moins de trois chiens pour attaquer ce terrible ennemi; & ſouvent ils reviennent fort maltraités. Les Ruſſiens eſtiment ſa peau; ils en font des manchons & des doublures de bonnets.

La maniere de vivre des Eluths diffère peu de celle des autres Mongols; leur nourriture, leur habillement, leurs huttes ou leurs tentes ſont preſque les mêmes. En général, ces peuples ſont ſi paſſionnés pour les liqueurs fortes, que ceux qui peuvent s'en procurer, ne ceſſent d'en boire auſſi longtems, qu'ils ſont capables de ſe ſoutenir. Lorſqu'ils veulent ſe réjouir, chacun apporte la proviſion qu'il a recueillie; & l'on ſe met à boire jour & nuit, juſqu'à la derniere goûte. Quoique naturellement braves, les Eluths ne vivent pas de pillage; ils ſont attachés aux principes naturels de l'honnêteté, & ne cherchent à nuire à perſonne. Ils ont la liberté d'avoir autant de femmes qu'il leur plaît, ſans y comprendre les

concubines, qu'ils choisissent parmi leurs esclaves : ils peuvent même épouser leurs plus proches parentes, à l'exception de leur mere ; encore n'est-ce que la disproportion de l'âge qui les arrête ; le mariage d'un pere avec sa fille n'est pas hors d'usage chez les Eluths. Tout ce qui provient de ces commerces incestueux, n'en est pas moins légitime ; & les enfans de cet ordre héritent comme les autres ; mais dans la famille d'un Khan, ou d'un chef de tribu, celui qui est né d'un mariage honnête, succede avant le fils de la concubine. Ces peuples disent que la femme ressemble à la terre ; que l'une & l'autre sont destinées à être cultivées, & qu'il ne faut jamais les laisser en friche ; que la nature n'a qu'un but à leur égard ; mais avec cette différence, que la culture de la femme est inutile, passé un certain âge. Une terre épuisée, fatiguée, peut se réparer, disent les Eluths ; mais pour les femmes, leur vieillesse est irréparable ; ce sont des terres de courte durée ; il ne faut les mettre en œuvre, qu'autant qu'elles peuvent être d'usage. Suivant ce raisonnement, les Tartares ne recherchant que la jeu-

nesse des femmes, quand elles ont quarante ans, ils ne les regardent plus que comme des servantes, auxquelles ils veulent bien accorder la subsistance pour prendre soin de leur maison, & des jeunes épouses qui leur succédent. Rien n'égale le respect que les enfans ont pour leur pere: ils doivent pleurer long-tems sa mort, se refuser à toutes sortes de plaisirs, même au commerce du sexe, pendant le deuil, & aller au moins une fois chaque année, visiter son tombeau. Il s'en faut bien qu'ils ayent les mêmes égards pour leur mere.

La grande Tartarie offre, en quelques endroits, de petites montagnes, sur lesquelles on trouve des squelettes humains, accompagnés de vases & de joyaux d'or & d'argent. Quelques-uns croient que ce sont les corps des héros du pays, qui ont perdu la vie dans les combats. On les distingue aisément à l'amas de pierres dont ils sont couverts. On ignore quand, & par qui ces batailles ont été données. On assure que Tamerlan en a livré plusieurs aux Kalmouks, sans avoir pu les conquérir. Comme ces monumens ne s'accor-

dent point avec la situation présente des habitans, je les ai pris pour les tombeaux des Mongols qui accompagnerent Gengis-kan dans les provinces méridionales de l'Asie. Ces conquérans ayant enlevé toutes les richesses des peuples vaincus, les transporterent dans leurs déserts, & les enterrerent avec leurs morts, conformément à l'ancien usage de leur nation. Quantité de personnes des environs se rendent tous les étés à ces tombeaux : elles creusent la terre & y trouvent de l'or, de l'argent, du cuivre, des pierres précieuses, des sabres & d'autres armes. Le tout est mêlé de garnitures de selles & de brides, d'os de chevaux, & quelquefois d'éléphans : par où il paroît que lorsqu'un géneral ou quelqu'officier de distinction venoit à mourir, on l'enterroit avec ses armes & son cheval, comme autrefois nos évêques avec leur crosse. Il est aisé de juger par la multitude de ces tombeaux, qu'il a péri beaucoup de monde dans cette contrée ; car quoiqu'on y creuse depuis bien du tems, on en découvre toujours de nouveaux. Les prisonniers Russiens, qui se trouvent en Sibérie, vont

en grand nombre dans les terres des Eluths, pour y chercher ces trésors. Comme ils sont obligés de pénétrer fort loin dans le pays, les habitans, qui regardent ces monumens comme la sépulture de leurs ancêtres, pour lesquels ils ont une singuliere vénération, & qui ne peuvent souffrir que l'on trouble les cendres des morts, en tuent quelquefois des troupes entieres. Aussi ces expéditions sont elles défendues aux Russes, sous de rigoureuses peines.

La nation des Eluths, indépendante des Chinois, peut être divisée en trois branches. La plus considérable, composée d'une multitude infinie de hordes ou de tribus, reconnoît l'autorité d'un khan. Ce sont les Eluths proprement dits; & leur prince est appellé par excellence, le *grand Khan* des Tartares. La seconde, nommée le Tibet ou le royaume de Boutan, est gouvernée par le grand Lama, ou plutôt par des princes qui relevent de ce pontife. La troisieme, qui comprend le pays de Karazm & d'Usbek, a aussi ses maîtres particuliers. Le grand Khan des Tartares a sur les autres, une sorte de souveraineté, & tire d'elles

des secours considérables, quand il est en guerre avec ses voisins, & spécialement avec les Chinois. On dit de lui, que lorsqu'il a dîné, un hérault crie que tous les princes de la terre peuvent aussi prendre leur repas, si bon leur semble ; & ce barbare, qui ne mange que du lait, qui n'a pas de maison, qui ne vit que de brigandage, regarde tous les rois du monde comme ses esclaves, & les insulte régulierement deux fois par jour.

Chaque tribu, dans les différentes branches, est composée d'un nombre de familles plus ou moins grand, qui campent ensemble, & ne se séparent point du corps, sans en avertir leur chef. Ce chef est choisi dans la même tribu; & si quelqu'accident ne trouble pas l'ordre de la succession, cette dignité descend d'aîné en aîné. Tous les Tartares, de quelque pays, de quelque religion qu'ils soient, grossiers ou polis, d'une naissance commune ou distinguée, ont une connoissance exacte de la tribu dont ils descendent, & en conservent précieusement le souvenir, de générations en générations. Les chefs sont soumis à leur khan, c'est-à-dire, à un souverain dont ils sont les vassaux, les

conseillers, ou les généraux. A sa mort, tous les princes de la famille régnante, & ceux des tribus qui sont sous la même domination, s'assemblent dans le lieu où le monarque faisoit sa résidence, pour lui nommer un successeur. Le choix se réduit à vérifier lequel de tous ces princes est le plus avancé en âge, sans aucun égard pour les enfans du défunt. On ne manque jamais d'élire le plus vieux, à moins qu'il ne soit exclus par quelques défauts personnels, ou que la force & l'usurpation ne vienne troubler l'ordre usité.

Les Khans des Eluths habitent continuellement sous des tentes, à la maniere de leurs ancêtres, quoiqu'ils ayent plusieurs villes en leur possession. Leur camp divisé en quartiers, en rues, en places publiques, n'a pas moins d'une lieue de circonférence : le prince occupe le centre ; ses tentes extrêmement élevées, & peintes de diverses couleurs, forment un spectacle très-agréable. Elles sont composées d'une forte toile, couvertes de feutre en hyver ; ce qui les rend impénétrables aux injures de l'air. Les femmes du monarque logent dans de pe-

tites maisons de bois, qui peuvent être abbatues dans un instant, & chargées sur des chariots, pour être transportées ailleurs. Il ne faut pas s'attendre à beaucoup de magnificence à la cour des Khans; leurs revenus ne consistent que dans la dixme des troupeaux, & celle du butin que leurs sujets enlévent aux ennemis pendant la guerre. Il y a deux dixmes à payer chaque année; l'une au souverain, l'autre aux chefs des tribus; ce qui fait le cinquieme des revenus de la nation. Mais c'est le seul impôt qui se leve sur ces peuples, bien différens de nos paysans d'Europe, qui, outre les dixmes seigneuriales ou ecclésiastiques, sont assujettis à toutes les autres taxes de l'état.

Le Khan des Tartares peut mettre en campagne plus de cent mille combattans: ses richesses, son pouvoir, sa grandeur consistent dans le nombre de ses hordes. Chaque horde a son enseigne ou sa baniere qui n'est qu'une piéce d'étoffe, attachée au sommet d'une lance longue de douze pieds: on y voit représentée la figure d'une vache, d'un cheval, d'un chameau, ou de quelqu'autre animal, au-dessous du-

quel est écrit le nom de la tribu. Lorsqu'une horde est en marche, l'enseigne est portée à la tête, immédiatement après le chef. Les principales armes des Eluths sont de grands arcs & des flèches proportionnées, qu'ils tirent avec autant de vigueur que de justesse. Leur habileté est égale à s'en servir, en avançant ou en reculant, à la maniere des anciens Parthes, qui ont toujours sçu combattre en fuyant. Ils ont aussi des arquebuses de six pieds de long, dont le canon a plus d'un pouce d'épaisseur; ils se servent d'une méche pour y mettre le feu; & leurs coups sont sûrs à six cens pas. Dans leurs marches, il les portent suspendues, ainsi que leurs carquois, derriere le dos, & leurs arcs au côté gauche, dans une espece d'étui. Comme ils n'ont point d'infanterie, & qu'ils ne font la guerre qu'à cheval, ils ont presque tous des lances, des cottes de maille, & des calottes de fer. Chaque horde ou tribu est ordinairement commandée par son chef; de sorte qu'une troupe de cavalerie Tartare est plus ou moins nombreuse, suivant la force des tribus. Dans les com-

bats ils ne connoissent pas la méthode des lignes ni des rangs : ils se divisent sans ordre, en autant de troupes, que leur armée contient de hordes ; & chacun marche la lance à la main, sous la conduite du chef commun. La vitesse de leurs chevaux les aide beaucoup : souvent, quand les croit en déroute, ils reviennent à la charge avec plus d'ardeur ; & malheur à l'ennemi, s'il a perdu ses rangs dans la chaleur de la poursuite. Ces peuples ne marchent jamais sans porter avec eux toutes leurs richesses ; & s'ils perdent un bataille, leurs femmes & leurs enfans restent au pouvoir du vainqueur avec leurs bestiaux, & tout ce qu'ils possedent : le soldat n'a d'autre paye que la dépouille des vaincus. Comme ils n'ont besoin que de leur propre famille pour la garde de leurs troupeaux qui composent tout leur bien, ils sont peu avides à se procurer des esclaves, n'aimant point à se charger de bouches inutiles. Lorsque le prince fait quelques prisonniers à la guerre, il en retient un certain nombre à son service, & distribue les autres aux principaux chefs de son armée.

Avant que de quitter cet endroit, je vais rapporter quelques particularités concernant le grand Khan de Tartarie. Ses terres sont bornées par trois des plus puissans empires de l'univers ; au nord, par la Russie ; à l'orient, par la Chine ; & au midi, par celui du grand Mogol. Elles sont séparées des deux premiers, par des plaines désertes, & du troisieme, par des montagnes inaccessibles. Ses troupes armées d'arcs, de flèches, de lances & de sabres, & tous bons soldats, campent toute l'année, & changent de demeure, selon que le besoin ou l'inclination les y portent. Cette façon de vivre est la plus ancienne, & leur paroît la plus agréable. Ils déplorent le malheur de ceux qui, toujours confinés dans le même endroit, sont obligés de vivre de leur travail ; ce qu'ils regardent comme le dernier degré de la servitude.

Le Khan a toujours plusieurs mille de ses sujets campés autour delui ; & il les traite avec la même bonté, que s'ils étoient ses propres enfans. Il reçoit les députés des gouverneurs de Sibérie & de la Chine sur le même pied, que les ambassadeurs des princes étrangers ;

voici les cérémonies qui s'obſervent dans ces occaſions. Le député & tous les gens de ſa ſuite ſont admis dans la tente, où le Khan les fait aſſeoir ſur des tapis ou ſur des nattes ; car les Kalmouks, de même que la plûpart des Aſiatiques, ne ſe ſervent point de chaiſes. On leur préſente du thé avant le dîné ; & après le repas, il les renvoie avec amitié, en les priant de revenir le lendemain recevoir la réponſe à la lettre du gouverneur. Cette réponſe eſt d'un ſtyle ſimple & concis ; car les Tartares, en général, écrivent avec beaucoup de clarté & de préciſion.

Il y a quelques années que l'empereur de la Chine eut la guerre avec le grand Khan de Tartarie, au ſujet de quelques villes frontieres, dont ce dernier s'étoit emparé, & ſur leſquelles il ſoutint ſes prétentions à la tête d'une armée formidable. Les Chinois envoyerent contre lui trente mille hommes commandés par un prince du ſang. Malgré la ſupériorité du nombre, celui-ci fut défait en pluſieurs rencontres ; de ſorte que l'empereur fut obligé d'en venir à un accommodement & de demander la paix. Les Chinois étant forcés de faire une

marche longue & pénible à travers des déserts & une contrée stérile, située à l'ouest de la grande muraille, & ayant une nombreuse artillerie & quantité de chariots pour porter les vivres, se trouverent fort affoiblis, avant que d'arriver à l'ennemi. Le Khan, de son côté, ayant eu avis qu'on envoyoit une armée pour le combattre, l'attendit patiemment, jusqu'à ce qu'elle ne fût qu'à quelques journées de son camp. Ensuite il détacha de la cavalerie legere pour brûler le pays & le dévaster. Il harcela les Chinois jour & nuit, jusqu'à ce que le manque de vivres les obligeât de se retirer, après une perte considérable.

Cette méthode de faire la guerre en ravageant les campagnes, est fort ancienne parmi ces peuples : c'est ce qui les rend redoutables aux troupes réglées, qui se voient privées par-là, de leur subsistance ; au lieu que les Tartares qui ont toujours des chevaux de réserve, les tuent & les mangent, & ne manquent jamais de provisions.

On n'a pas encore pu découvrir l'origine du nom de *Kalmuks* ou *Kalmouks*, donné aux Eluths, & que ceux-

ci regardent comme une injure. On sçait seulement que c'est un sobriquet qui leur vient des Tartares Mahométans, en haine de l'idolatrie dont les Eluths font profession; que ce sont les Russes qui nous en ont communiqué l'usage; mais on ignore sa véritable signification.

Je vous ai déja parlé, Madame, de quelques coutumes de ces peuples; j'ajoûterai ici diverses particularités qui acheveront de vous les faire connoître. Dans la belle saison, les seigneurs sont vêtus de drap d'or & des plus riches étoffes de soie, qui leur viennent de la Chine. En hyver, ils portent des fourrures précieuses, qu'ils tirent des régions septentrionales. Ces habits consistent en deux robes, qui sont nécessaires pour les garantir de la neige & du vent. Dans l'intérieur de leurs maisons ou de leurs tentes, ils ont des vêtemens plus légers. Le peuple emploie des peaux de chiens & de chévres. Les femmes ont un large bonnet rond & creux, fait d'écorce d'arbre ou de quelqu'autre matiere semblable, revêtue d'une étoffe de soie: au-dessus s'éleve un cône quarré, surmonté

monté de quelques plumes de paon : les côtés sont ornés de pierres précieuses. Pour assurer cette coëffure sur leur tête, elles l'attachent proprement sous le menton. De loin on les prendroit pour autant de soldats armés de lances, dont la pointe s'éleveroit au-dessus de leur casque. Les femmes montent à cheval comme les hommes, les jambes écartées. Leurs robes, presque semblables à celles de nos religieuses, mais beaucoup plus amples, & ouvertes par-devant, sont liées, au dessus des reins, avec une écharpe bleue, & vers le sein, avec une autre écharpe de même couleur. Un morceau d'étoffe qui leur tombe depuis les yeux jusques sur la poitrine, leur couvre tout le bas du visage. Elles sont naturellement très-grasses ; & c'est une beauté dans leur sexe, d'avoir le nez extrêmement petit.

Les huttes des Tartares sont rondes, & composées de petites piéces de bois, en-tremêlées d'osier. Elles posent sur des chariots à quatre roues, au-delà desquelles elles s'étendent de cinq pieds de chaque côté, & en ont environ trente de diametre. Il faut, dit-on,

douze bœufs pour traîner ces maisons mobiles ; & une femme suffit pour conduire tout le train dans un pays plat & uni. Si le chemin devient raboteux, la marche n'en est guere moins sûre, parce qu'on ne va que le pas ordinaire des bœufs.

Les ustensiles & les choses précieuses se conservent dans des coffres d'osier, ronds, ornés de peintures ou de plumes, & couverts par le haut d'un feutre noir, frotté de suif ou de lait de brebis, pour les garantir de la pluie. Ces meubles se portent sur des voitures tirées par des chameaux, pour le passage des rivieres. En arrangeant les maisons à terre, on observe d'en tourner la porte à l'aspect du midi ; & les coffres demeurent sur les charriots, des deux côtés de la hutte, à laquelle ils servent comme de clôture. Quand la cabane est placée, on met le lit du maître en face de l'entrée : les femmes occupent la gauche, les hommes la droite ; & cet ordre s'observe avec tant d'exactitude, qu'on ne voit jamais un carquois du côté des femmes. Au-dessus de l'endroit où se tient le mari, est une image, qui représente

le Dieu tutelaire de la famille. La principale épouse en attache près de son lit, une seconde qui a une tetine de vache, & le visage tourné vers les servantes, pour les avertir qu'elles ne doivent pas négliger de traire ces animaux. Du côté des hommes, on en voit une troisieme, avec une tetine de cavale, pour marquer qu'ils sont chargés du même soin à l'égard des jumens. Voici quelle est la maniere de les traire. On attache les poulains à une longue corde, tendue entre deux poteaux. La jument s'approche d'eux, & se laisse prendre les tetines. Lorsqu'elle fait quelque résistance, on met sous elle un poulain qui la suce quelque tems; ensuite on écarte le poulain, & la jument devient traitable.

Les personnes riches ont des magasins où ils conservent des provisions pour l'hiver. Il importe peu aux Tartares, que les animaux dont ils se nourrissent, ayent été tués, ou qu'ils soient morts naturellement. Ceux qui en mangent, coupent la chair en morceaux, & la suspendent en l'air, pour la faire sécher au soleil ou au vent. Elle se garde alors aussi long-tems, que si on l'avoit

falée. Ils font, avec le fang de leurs chevaux, du boudin qui eft beaucoup plus délicat que le notre. Le fel & l'eau font l'unique affaifonnement de leur viande : ils la fervent dans un grand plat pour cinquante ou foixante perfonnes ; & chacun vient prendre avec fon couteau, ce qui lui convient. Le maître de la maifon fe partage d'abord ; & s'il préfente aux convives quelque chofe de plus que ce qu'ils peuvent manger, au lieu d'en faire part à leurs voifins, ils doivent mettre, ce qui leur refte, dans un petit fac qu'ils ont toujours avec eux. Ils emportent jufqu'aux os qu'ils n'ont pas eu le tems de ronger, tant ils craignent de rien perdre de ce qu'on leur donne. Outre le vin qui leur vient des pays étrangers, les feigneurs Tartares ont d'excellentes liqueurs de riz, de miel & de millet : je vous ai auffi parlé de celle qui fe fait avec le lait de leurs beftiaux, paffé à l'alambic. Ils travaillent encore ce lait de plufieurs autres manieres : ils en rempliffent une grande outre, & frappent deffus avec une efpece de maffue à tête creufe, jufqu'à ce qu'il commence à bouillir comme du vin nouveau ; qu'il devienne

aigre, & se change en beurre. On en fait l'essai; s'il pique assez le palais, on lui trouve la perfection nécessaire. Pour le faire d'une autre façon, on bat le lait jusqu'à ce que les parties grossiéres se précipitent au fond, & que les plus pures ayent l'apparence du miel nouveau. Si c'est du lait de vache, après l'avoir battu, on le fait cuire, & on le verse dans des outres. Il s'aigrit, se caille; & seché au soleil, il devient dur. On le met alors dans des sacs de peau, jusqu'à l'hiver. Si le lait manque dans cette saison, on acheve de remplir ces sacs d'eau chaude; & on les bat jusqu'à dissolution. Ces vins Tartares enyvrent comme les nôtres.

Lorsque ces peuples s'assemblent pour se divertir, ils jettent quelques goutes de liqueurs sur leurs statues & leurs images, en commençant par celle qui est au-dessus de la tête du maître. Ensuite un valet sortant de la maison avec un vase, en verse trois fois du côté du midi à l'honneur du feu; & chaque libation est accompagnée d'une révérence. Il fait la même cérémonie du côté de l'orient, à l'honneur de l'air; à l'occident, à l'honneur de l'eau; &

au ſeptentrion, à l'honneur des morts. Si-tôt qu'il eſt rentré, d'autres domeſtiques préſentent à boire au maître & à la maîtreſſe, qui ſont aſſis ſur le même lit. Quand le premier porte le verre à la bouche, un autre valet donne le ſignal aux muſiciens ; & dans l'inſtant tous les inſtrumens ſe font entendre. Alors les domeſtiques frappent des mains & ſe mettent à danſer, les hommes devant le maître, les femmes devant leur maîtreſſe. Lors que ceux-ci ont quitté le verre, le même valet répéte ſon ſignal : la muſique ceſſe ; on ſert la liqueur à la ronde ; & les raſades ſe répetent, juſqu'à ce que toute la compagnie tombe dans l'yvreſſe. La maniere Tartare, pour faire boire quelqu'un, eſt de le prendre par l'oreille, & de l'agiter un peu, juſqu'à ce qu'il ait ouvert la bouche pour recevoir le vin qu'on lui donne. Alors on ſe met à battre des mains, & à danſer devant lui. Dans les occaſions extraordinaires de réjouiſſance, deux hommes de l'aſſemblée rempliſſent chacun une taſſe ; & s'avançant en chantant & en danſant, vers celui qui eſt l'objet de la fête, ils lui préſentent la liqueur ; mais

au moment qu'il tend la main pour la prendre, ils se retirent legérement; &, revenant ensuite, ils recommencent le même badinage. Lorsqu'ils le voyent bien animé, & qu'il montre une grande envie de boire, ils lui donnent la tasse, & se mettent à chanter, à danser, & à frapper des pieds & des mains, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus rien dans le verre.

Un Tartare ne peut se marier, s'il n'a pas le moyen d'acheter une femme. Lorsque le marché est conclu, la fille se cache dans quelque maison voisine; & quand le mari va pour la demander à son pere, celui-ci lui répond: « Ma » fille est à vous; vous êtes bien le maî» tre de la prendre où vous la trouve» rez. » En vertu de ce droit, il la cherche dans tous les lieux où il soupçonne qu'elle peut s'être refugiée; & lorsqu'il l'a trouvée, il la mene chez lui comme une conquête qu'il ne doit qu'à la force.

A la naissance d'un enfant, on invite les devins, ou les prêtres, à s'expliquer sur sa destinée. On les appelle aussi pour employer leurs charmes contre les maladies, & déclarer si elles sont naturelles, ou l'effet de quelque sortilége. Si-tôt

qu'une personne tombe malade, on met à sa porte une marque qui ne permet de la visiter, qu'à ceux qui en prennent soin. Dans ces occasions, les grands ont des gardes autour de leurs maisons, de peur qu'il n'y entre quelque esprit malin, ou quelque vent nuisible, avec les gens qui seroient tentés de s'en approcher. Si le malade meurt, on fait de grandes lamentations dans sa famille; & ceux qui doivent en porter le deuil, sont exempts de toute espece de tribut pendant le cours de l'année. D'un autre côté, les personnes qui ont assisté à sa mort, ou qui n'ont même fait que se trouver dans sa maison, sont exclus, pour le même tems, de la cour du souverain. On laisse près du tombeau, une des cabanes du défunt; & si c'est un homme de distinction, on y établit des gardes qui y logent.

Les loix de la justice Tartare ne sont ni séveres ni nombreuses. Lorsque deux hommes se battent, il n'est permis à personne de se mêler de la querelle: un pere même n'oseroit prendre parti pour son fils; mais celui qui est maltraité, a droit de porter sa plainte aux chefs des tribus: & alors il leur est

expressément défendu de se battre, comme parmi nous, quand une affaire a été citée au tribunal des maréchaux de France. Il n'y a point de crime qui soit puni de mort en Tartarie, à moins que le coupable n'ait été pris sur le fait, ou qu'il ne se décèle lui-même par son propre aveu; aussi emploie-t-on la torture pour le lui arracher. La peine de l'homicide, de l'adultere ou d'un vol considérable, est la perte de la vie: les petits larcins n'exposent qu'à la bastonnade.

Certains Kalmouks ne connoissent, pour leur divinité, qu'une idole grossiére, faite de bois, & vétue, comme un arlequin, d'un habit de plusieurs couleurs. Elle est renfermée dans une armoire en tems d'inaction; mais on l'en tire quand on va à la chasse ou en course. Alors elle marche dans un traîneau particulier; & on lui sacrifie la premiere bête qu'on trouve en chemin. Si la chasse est abondante, quand on est de retour au logis on place l'idole dans sa niche à l'endroit le plus élevé de la cabane. On la pare de haut en bas, devant, derriere, & sur les côtés, des plus belles martres-zibelines que

l'on a prises ; & ces peaux restent jusqu'à ce que le tems les ait usées. Ce seroit un crime, que de les employer à des usages ordinaires, ou de les vendre à des étrangers.

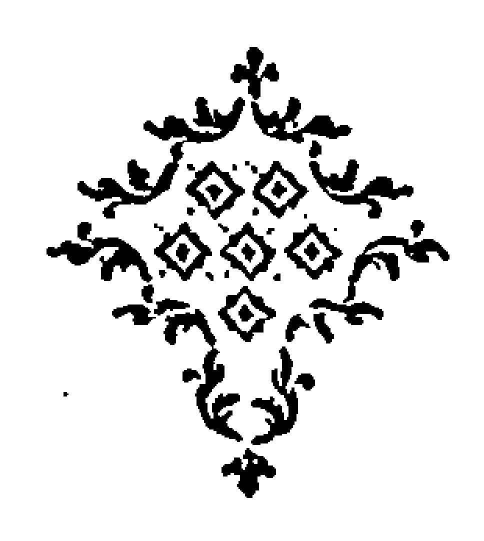
Voici le lieu, Madame, où il conviendroit de vous parler du Tibet, si le royaume de Boutan, qui en est la partie principale, &, en même tems, la plus curieuse, n'avoit deja fait le sujet d'une de mes lettres. J'ajouterai ici deux particularités qui m'étoient inconnues alors, & que je tiens de quelques voyageurs. Ils prétendent que les femmes de ce pays peuvent épouser plusieurs hommes à la fois, quoiqu'ils soient parens, & même freres. Le premier enfant appartient à l'époux le plus vieux ; ceux qui naissent ensuite, sont aux autres maris, suivant l'ordre d'ancienneté. Quand on leur reproche cet usage, ils s'excusent sur la disette des filles, dont le nombre est ici beaucoup plus petit, que celui des garçons.

On prétend encore, que dès qu'on désespere du rétablissement d'un malade, on le porte hors de la ville, & qu'on le jette dans une fosse remplie de cadavres, pour y périr miserable-

ment ; que les corps morts ſont abandonnés aux oiſeaux de proie ; & qu'on regarde comme un honneur, d'avoir pour tombeau l'eſtomac d'une créature vivante.

Je ſuis, &c.

*De la Tartarie, ce 16 Août 1746.*



# LETTRE LXXVI.

## *SUITE DE LA TARTARIE occidentale.*

IL me reste, Madame, à vous rendre compte de mes courses dans les régions de la Tartarie occidentale, connues sous les noms de *Karazm*, d'*Usbeks*, de grande & petite *Bukkarie*. Urgenz, la capitale du royaume de Karazm, d'où je vous écris actuellement, n'est qu'à vingt lieues de la mer Caspienne. Cette ville étoit très-célébre dans les siécles passés; mais depuis qu'un bras de la riviere d'Amu, qui baignoit ses murs, a pris un autre cours, elle a perdu toute sa splendeur. Sa circonférence est d'environ une lieue; ses murailles sont de briques cuites au soleil; & le fossé, qui les environne, est étroit & plein de ronces. Les édifices ne sont que de mauvaises cabanes de terre; & de son ancien château, il ne reste presque plus rien d'habitable. Les mosquées ne pa-

roiſſent pas en meilleur état; car l'inclination des Tartares les porte moins à conſerver qu'à détruire. L'unique endroit de la ville qu'ils ayent ſoin d'entretenir, eſt une rue qui en fait le centre : le milieu, où ſe tient le marché, eſt couvert d'un bout à l'autre, pour y être à l'abri de la pluie. Le changement du cours de la riviere a fait déſerter le plus grand nombre des habitans, & a répandu la ſtérilité dans un terroir autrefois très-fertile. Quoique ſa ſituation ſoit commode pour le commerce, il y eſt à-préſent peu conſidérable, les marchands n'y trouvant aucune ſûreté parmi les Tartares Mahométans, plus adonnés au vol & au pillage, que les idolâtres. Les droits ordinaires ne ſont que de trois pour cent; mais les exactions vont ſouvent plus loin, que la valeur même des marchandiſes.

Les autres villes du Karazm ſont peu dignes de ce nom : on n'y voit que de miſérables cabanes, bâties de terre, habitées par les Turcomans & les Tartares Usbecks. Les premiers tirent leur origine du Turkeſtan, d'où quelques-uns croyent qu'eſt ſortie la branche Ottomane, qui regne en Tur-

quie. Les Turcomans quitterent leur pays vers l'onzieme ſiécle, dans la vue de chercher fortune ailleurs, & vinrent s'établir ſur la riviere d'Amu, que les anciens nommoient *Oxus*, aux environs de la mer Caſpienne. Ces peuples ſont grands & robuſtes, ont le viſage plat & quarré, & le teint brun. Pendant l'été, ils portent de longues robes d'étoffe legère, & campent dans les lieux qui leur offrent de l'eau & des paturages. En hiver, ils ſe couvrent de peau de mouton, & habitent les villages & les villes. Leur religion eſt le Mahométiſme; ou plutôt ils n'ont que l'apparence de la religion. En général, ils ſont d'un caractere turbulent; & ce n'eſt pas ſans peine, qu'ils s'aſſujettiſſent au joug des Tartares. Comme ils leur ſont ſoumis par droit de conquête, ils leur payent un tribut & d'autres impoſitions, auxquelles il faut attribuer la haine qu'ils portent à leurs maîtres.

Le Turkeſtan, d'où ces peuples ſont ſortis, a pour capitale une ville du même nom, ſituée près de la riviere de Sir. Cette riviere ſe jette dans le lac d'Aral ou des Aigles, qui a preſque

la même forme que la mer Caſpienne, & environ le quart de ſa longueur. C'eſt un des plus grands lacs de l'Aſie ſeptentrionale : on lui donne au moins trente lieues du nord au midi, & quinze de l'orient à l'occident. Ses eaux, quoique ſalées, ne laiſſent pas de nourrir, en abondance, les mêmes eſpeces de poiſſons, qui ſe trouvent dans la mer Caſpienne. Elles ne débordent jamais, quoiqu'elles reçoivent celles du Sir, du Keſel, & de pluſieurs autres rivieres. Les habitans conduiſent en été l'eau du lac, par de petits canaux, dans leurs plaines ſabloneuſes ; & lorſque les parties humides viennent à ſécher, il reſte, ſur la ſurface des terres, une croûte de ſel cryſtalin, qui fournit abondamment aux beſoins de tout le pays.

Le Sir eſt la riviere que les Moſcovites nomment *Daria* : on en a beaucoup parlé dans ces derniers tems, à l'occaſion de ſon prétendu ſable d'or, dont Pierre le Grand fit l'eſſai. L'événement a prouvé qu'il ne venoit pas de cette riviere, mais que les Bukkariens le recueilloient dans les montagnes du côté de l'Inde, & l'appor-

toient en Sibérie, en échange pour des fourrures.

Quoique la ville de Turkestan soit bâtie de brique, c'est une place assez triste, & qui n'a de remarquable, que la beauté de sa situation. Les peuples de cette province sont des brigands, qui n'ont d'autre fonds pour subsister, que ce qu'ils enlevent aux Kalmouks & aux Russes. Ils passent les montagnes en troupes nombreuses, & s'associent aux Tartares Mahométans, pour pousser leurs courses jusqu'en Syberie. Leur usage est d'habiter dans des villes en hiver; mais ils campent en été sur les bords de la mer Caspienne & du lac des Aigles. Ils ont le sabre, l'arc & la lance : les armes à feu ne leur sont point encore familieres. La plûpart de leurs femmes sont grandes & bien faites; leur face large & plate, n'empêche pas qu'elles n'ayent quelque chose d'agréable. Elles sont vêtues, à-peu-près, comme leurs voisines, les Kalmoukes; excepté qu'elles portent des bonnets pointus, repliés du côté droit. Les hommes sont toujours à cheval; & lorsqu'ils ne s'occupent pas de leurs brigandages, la chasse est leur

unique exercice. Ils abandonnent à leurs femmes & à leurs esclaves, le soin de leurs troupeaux & de leurs habitations; & ils ne labourent les terres, qu'autant que leurs besoins le demandent. Il leur arrive souvent d'être maltraités dans leurs courses; & ce qu'ils dérobent, n'égale pas ce qu'ils pourroient recueillir dans leurs propres champs, s'ils étoient capables de les cultiver. Mais ils aiment mieux s'exposer à toutes sortes de dangers pour vivre de pillage, que de s'attacher à un travail qui leur feroit mener une vie plus douce & plus tranquille. Ils vendent aux Persans, aux Arméniens, & quelquefois aux Indiens, les esclaves qu'ils font dans le Karazm & dans la Russie, & ne retiennent pour eux, que ce qui leur est nécessaire pour la garde de leurs bestiaux; ils se réservent cependant toutes les jeunes femmes qu'ils peuvent enlever dans la Sibérie. Quoiqu'ils fassent profession du Mahométisme, ils n'ont ni prêtres ni mosquées; mais ils sont continuellement en guerre avec les nations payennes de leur voisinage.

Le nom d'Usbeks, qui se donne indifféremment aux Tartares du Karazm

& à ceux de la Bukkarie, leur vient d'un de leurs premiers Khans. L'usage de s'appeller comme le souverain, pour lui témoigner l'affection générale de ses sujets, a toujours été observé parmi les habitans de ces contrées; & les noms de *Mongols* & de *Tartares* n'ont pas eu d'autre origine. La maniere de vivre des Usbeks se rapproche assez de celle de Turcomans du Karazm, avec cette différence, que ceux-ci tirent leur subsistance de leurs troupeaux, & que les autres ne vivent que de rapines. Ils font des excursions continuelles sur les terres de leurs voisins, & principalement en Perse. Les traités sont un frein trop foible pour les contenir, parce que les esclaves & le butin qu'ils enlevent, font toute leur richesse. Quoiqu'il se trouve d'excellens paturages en divers endroits du pays, & spécialement vers les bords du Kesel & de la riviere de Sir, ils y conduisent rarement leurs bestiaux; parce qu'il n'y a rien à piller, & que les habitans sont aussi exercés qu'eux à ce genre de vie. D'ailleurs les Tartares Mahométans ne se chagrinent pas mutuellement par des incursions, à moins qu'ils ne soient en guerre ouverte. A

l'égard des Kalmouks ou des Eluths, qui bordent le royaume de Karazin, leur usage est de s'éloigner des frontieres au commencement de l'été, pour n'être pas exposés aux courses de ces dangereux voisins; & ne retournent qu'à l'entrée de l'hiver, lorsque les pluies & les neiges rendent les chemins impratiquables.

Les Usbeks se servent d'oiseaux de proie pour la chasse des chevaux sauvages. Ils les accoutument à prendre l'animal par la tête ou par le cou : tandis qu'ils le fatiguent sans pouvoir lui faire quitter prise, les chasseurs, qui ne perdent pas de vue leur gibier, le tuent facilement. Tout ce grand pays ne produit point d'autre herbe, qu'une sorte de bruyere, dont les troupeaux ne laissent pas de s'engraisser. On n'y fait pas de pain; & l'on n'y laboure jamais la terre ; les habitans aiment mieux la viande, qu'ils coupent en petits morceaux, & qu'ils mangent à pleines mains. Leur principale liqueur est le lait de leurs jumens. Leur vie se passe dans l'oisiveté ; ils se tiennent assis en grand nombre au milieu des champs, & s'amusent à discourir entr'eux. Ils

ſont gouvernés par pluſieurs princes de la même race, dont l'un néanmoins prend le titre de Khan, avec une ſorte d'autorité, qui n'a que ſon habileté pour meſure & pour regle. Sa réſidence eſt dans la ville d'Urgenz, quoique pendant l'été, il campe ordinairement ſur les bords de l'Amu. Lorſqu'un prince eſt en guerre avec un autre, ce qui arrive fort ſouvent, s'il eſt vaincu ſans perdre la vie, il ſe retire dans le déſert avec ſes partiſans, pour y vivre de pillage, en attendant que ſes forces lui permettent de prendre ſa revanche. Les Turcomans étant toujours oppoſés aux Usbeks, cette jalouſie eſt une occaſion continuelle de querelles : de-là viennent les troubles qui agitent ſans ceſſe le royaume de Karazm. Ce pays étoit anciennement ſous la domination de la Perſe ; les Arabes en devinrent les maîtres : & il tomba enſuite ſous la puiſſance de Gengis-Kan. Tamerlan en fit la conquête ; mais les Perſans le reprirent une ſeconde fois. Ils le garderent peu de tems : les habitans appellerent les Usbeks, qui le poſſédent encore aujourd'hui.

Non loin du royaume de Karazm, eſt

la grande Bukkarie, où se trouvent les villes de Bokhara, de Samarcande & de Balk. La premiere est fort grande; ses murs sont de terre, & assez élevés; elle a un château, où le Khan a sa résidence ordinaire. Ici, comme dans toutes les villes de la Tartarie, les maisons sont de la plus pauvre apparence; mais les édifices publics paroissent assez bien bâtis. On m'a parlé d'une petite riviere qui y passe, & dont l'eau est si malsaine, qu'elle engendre des vers aux jambes de ceux qui en boivent. Ils sortent chaque jour de la longueur d'un pouce; & l'on prend soin de les rouler à mesure, pour les tirer doucement; mais s'ils se rompent dans l'opération, le malade doit s'attendre à la mort. Malgré cet inconvénient, il est défendu à Bokhara, de boire d'autre liqueur que de l'eau & du lait de jument. Il y a des officiers établis, pour visiter les maisons; s'ils y trouvent du vin ou de l'eau-de-vie, ils brisent les vaisseaux, & punissent les coupables. Un buveur est trahi quelquefois par son haleine, qui l'expose à de sévéres châtimens. Le plus ordinaire est de recevoir le fouet dans les places publiques. Cette loi ri-

goureuse vient du chef de la religion; plus respecté à Bokhara, que le Khan même, & qui dépose les Khans à son gré. En général, leur pouvoir & leurs richesses sont fort bornées; & ils n'ont guère d'autre revenu, que celui qu'ils tirent de la ville pour leur entretien. On leur paye le dixieme de tout ce qui se vend; impôt qui ne laisse pas d'être fort à charge au peuple. Si le Khan a besoin d'argent, il envoye prendre des marchandises à crédit dans les boutiques, & les revend à vil prix, comme font en France nos jeunes seigneurs qui se ruinent.

Le commerce de la Bukkarie se fait avec les Persans & les Moscovites; les premiers leur apportent des colliers, des étoffes de soie, & des merceries, qu'ils échangent contre des esclaves. Pour ces mêmes marchandises de Perse, les Russiens leur donnent des cuirs rouges, des peaux de mouton, des ustensiles de bois, &c. Quoique la situation de Bokhara soit très-favorable pour le négoce qu'elle fait avec ces deux pays, il y vient peu des marchands étrangers, parce qu'ils y sont exposés à des oppressions continuelles.

C'eſt-là néanmoins que les Etats du grand Mogol, & une partie de la Perſe, tirent toutes ſortes de fruits ſecs, renommés pour leur parfum.

La fameuſe ville de Samarcande a beaucoup perdu de ſon ancienne magnificence. Elle a été la capitale de l'empire de Tamerlan. Quoique déchue de ſa premiere ſplendeur, elle ne laiſſe pas d'être encore aujourd'hui fort conſidérable & très-peuplée. Il y a une académie des ſciences, la plus célébre & la plus fréquentée de tous les pays Mahométans. On y va faire ſes études de toutes les parties de la Perſe, du Mogol & de la Turquie. Son terroir produit des fruits excellens; on vante ſur-tout ſes melons, ainſi que ceux du royaume de Karazm. Ces derniers ſe conſervent long-tems, & ſe tranſportent à Aſtracan & à Petersbourg, pour la cour de Ruſſie. Au milieu de l'hiver, ils ont le même goût que dans leur ſaiſon. Leur forme eſt ronde, leur couleur verte en dehors, & leur chair un peu plus foncée, que celle des melons ordinaires. Tout ſe mange à l'exception de l'écorce & de la graine; & quoiqu'exceſſivement froid, il ne fait jamais de mal. L'uſage eſt de le pren-

dre verd, & de le laisser mûrir quand il est cueilli. C'est à Samarcande, que se fabrique le meilleur papier de soie de toute l'Asie. Une petite riviere qui traverse la ville, & qui se jette dans l'Amu, apporteroit de grands avantages aux habitans, par les communications qu'elle pourroit donner avec les pays voisins, s'ils avoient l'industrie de la rendre navigable; mais pour faire fleurir le commerce à Samarcande, il lui faudroit d'autres maîtres que des Tartares. Ses fortifications sont de gros boulevards de terre; & ses maisons ressemblent à celles de Bokhara.

Balk, à présent la plus considérable de toutes les villes possédées par les Tartares Mahométans, est grande, belle & bien peuplée : la plûpart de ses bâtimens sont de pierre ou de brique. Le château du Khan est un grand édifice à l'orientale, bâti presque entiérement de marbre qui se tire d'une montagne voisine. Comme les étrangers jouissent d'une parfaite liberté dans cette ville, elle est devenue le centre de tout le commerce qui se fait entre la Bukkarie & les Indes. La belle riviere qui traverse ses fauxbourgs, y

contribue

contribue également. D'ailleurs le droit des marchandiſes n'eſt que de deux pour cent ; & celles qui ne ſont que paſſer par le pays, ne payent rien.

On diſtingue trois nations dans la grande Bukkarie; les Bukkariens qui ſont les anciens habitans du pays ; les Mongols qui s'y établirent ſous les ſucceſſeurs de Gengis-khan ; & les Tartares Usbeks, qui ſont aujourd'hui en poſſeſſion du gouvernement. Les Bukkariens ſont d'une taille ordinaire, mais bien priſe, ont le teint fort blanc pour le climat, les yeux grands, bruns & pleins de feu, le nez aquilin, les cheveux noirs, la barbe épaiſſe, & ne participent en rien à la difformité des Tartares, parmi leſquels ils habitent. Leurs femmes, qui ſont généralement grandes & bien faites, ont le teint & les traits admirables.

Les deux ſexes mettent des chemiſes & des hauts-de-chauſſe de calico ; les hommes ont par-deſſus, un caffetan ou veſte de ſoie, qui leur deſcend juſqu'au gras de la jambe, avec un bonnet rond de drap à la Polonoiſe, bordé d'une large fourrure : quelques-uns portent le turban comme les Turcs, & lient leur caffetan avec une cein-

ture, qui est une espece de crêpe de soie, qui leur passe plusieurs fois autour du corps. Lorsqu'ils sortent de leurs maisons, ils sont couverts d'un habit fourré. Leurs bottines ressemblent à celles des Persans; ils les font de cuir de cheval, qu'ils préparent d'une maniere qui leur est propre. Les robes des femmes sont amples, & flottent librement autour d'elles. Sur leurs têtes, est un petit bonnet plat, qui laisse tomber par-derriere leurs cheveux en tresses, ornés de perles & de joyaux.

Les Bukkariens font profession de la religion Mahométane, suivant les principes des Turcs, dont ils ne different, que par un petit nombre de cérémonies. Ils tirent leur subsistance des professions méchaniques, ou du commerce que les Mongols & les Tartares Usbeks leur abandonnent; mais comme il leur vient peu de marchands étrangers, sur-tout dans les cantons où les Tartares Mahométans donnent la loi, ils vont en foule à la Chine, aux Indes, en Perse, & dans la Sibérie, d'où ils reviennent avec un profit considérable. Quoiqu'ils occupent toutes les villes de ces provinces, ils ne se

mêlent jamais de guerre, sous aucun prétexte; & leur principale attention se borne à leurs affaires particulieres. Ils payent régulièrement, pour chaque ville & chaque village, un tribut annuel aux Mongols & aux Usbeks qui, comme je vous l'ai dit, Madame, sont les souverains du pays. Cet assujettissement les rend méprisables aux Tartares, qui les traitent de nation vile & sans courage, à-peu-près comme nous regardons les Juifs, dont quelques-uns croient que les Bukkariens tirent leur origine.

Les Mongols, qui sont établis dans la Bukkarie, n'offrent dans leurs mœurs & leurs usages, rien qui les distingue des Eluths, que la religion, qui est celle de Mahomet, & l'amour du pillage. A l'égard des Usbeks, ils diffèrent en plusieurs points de ceux du Karazm. Ils passent généralement pour les plus civilisés de tous les Tartares Mahométans; quoiqu'ils ne soient pas moins livrés que les autres, au vol & au brigandage. A l'exception de leurs bottes, qui sont grossieres, leur habillement pour les deux sexes, est le même que celui des Persans; mais il

n'a pas tant de grace. Leurs chefs ornent leur turban d'une plume de héron. Le pilau, qui n'est que du riz bouilli à la maniere des Turcs, & la chair de cheval sont la nourriture la plus délicieuse des Usbeks de la grande Bukkarie; leur boisson est une liqueur faite du lait de leurs jumens. Leur langue est un mêlange de Turc, de Persan & de Mongol; & leurs armes sont comme celles des autres Tartares. Ils se piquent d'être les plus braves & les plus forts de leur nation, & sont, en effet, regardés comme tels dans toute cette partie de l'Orient. Leurs femmes aspirent aussi à la gloire du courage militaire; elles vont à la guerre avec leurs maris, & ne redoutent ni les coups ni les dangers. La plûpart sont bien faites, & ne manquent pas d'agrémens; il y en a même quelques-unes qui passeroient pour des beautés parfaites, dans tous les pays du monde.

Ces peuples sont continuellement en guerre avec les Persans, parce que les belles plaines du Khorasan favorisent leurs incursions. Il ne leur est pas si facile de pénétrer dans les états du grand Mogol, dont ils se trouvent

séparés par de hautes montagnes, inaccessibles à leur cavalerie. Malgré le peu d'apparence de leurs chevaux, & leur maigreur effrayante, ces animaux ne laissent pas d'être fort legers à la course, & presque infatigables. Leur nourriture coûte peu; l'herbe la plus commune, & même un peu de mousse leur suffit dans les occasions pressantes. Ce sont les meilleurs chevaux de l'univers pour l'usage qu'en font les Tartares.

Les Usbeks habitent peu les villes, qui, comme je l'ai dit, sont le séjour des Bukkariens, c'est-à-dire des anciens habitans. Ceux qui se bornent à la subsistance qu'ils tirent de leurs troupeaux, logent sous des hutes, & campent de côté ou d'autre, suivant les commodités qu'ils trouvent dans ces changemens; mais ceux qui cultivent les terres, demeurent dans des villages & dans des hameaux.

Je ne sçais, Madame, pourquoi on ne donne que le nom de *petite Bukkarie* à un pays voisin, qui a beaucoup plus d'étendue que la grande; c'est apparemment, parce qu'elle lui est inférieure par le nombre & la beauté des villes, la bonté du terroir, & la multitude des habi-

tans. Kashgar en étoit autrefois la capitale; mais elle est fort déchue; depuis que les Kalmouks en ont la possession. Yarkien est aujourd'hui la premiere ville de cet Etat. On y voit un château où le Khan vient passer quelques mois, lorsqu'il croit sa présence nécessaire. Comme cette place est le centre du commerce entre les Indes & le nord de l'Asie, entre le Tibet & la Sibérie, entre la grande Bukkarie & la Chine, elle est fort peuplée & très-riche. Les naturels du pays sont beaux & bien faits, & ne manquent pas de politesse. Ils ont beaucoup d'inclination pour le négoce, & une extrême avidité pour le gain. Traiter avec eux sans précaution, c'est s'exposer à devenir leur dupe.

L'habillement des hommes est peu différent de celui des Tartares : leurs robes leur tombent jusqu'au milieu des jambes; avec des manches larges vers les épaules, & serrées autour du coude: L'habit des femmes est exactement le même que celui des hommes; leurs pendans d'oreilles leur descendent sur les épaules. Elles divisent leur chevelure en tresses, qu'elles allongent avec

des rubans & de grandes touffes d'argent ou de soie, qui leur pendent jusqu'aux talons. Trois autres touffes moins grandes leur couvrent la gorge. Elles ont, outre cela, des colliers ornés de perles, de petites piéces de monnoie, & d'autres bijoux dorés ou argentés, qui jettent beaucoup d'éclat.

Les femmes, comme les hommes, portent des hauts-de-chausses fort étroits, & des bottes légeres de cuir de Russie, sans talons & sans semelles. Leur chaussure pour les pieds est une sorte de galoches, ou de sandales à la maniere des Turcs, avec des talons fort élevés. Les bonnets sont aussi les mêmes pour les deux sexes; excepté que les femmes, & sur-tout les jeunes filles, enrichissent les leurs de divers ornemens, tels que de petites piéces de monnoie, & des perles Chinoises. Les personnes mariées sont distinguées de celles qui ne le sont pas, par une longue bande de toile, qu'elles ont sous leur coëffure, & qui se roule autour du col, pour former, par derriere, un nœud, dont l'un des bouts leur tombe jusqu'à la ceinture.

Les maisons des Bukkariens sont de

pierre, & aſſez bien bâties ; mais ils ont peu de meubles. On n'y voit ni chaiſes, ni tables, ni autres commodités, que quelques coffres de la Chine, garnis de fer, ſur leſquels ils placent, pendant le jour, les matelas qui leur ſervent pendant la nuit, en les couvrant d'un tapis de coton de différentes couleurs.

Leur propreté eſt extrême dans leurs alimens : ils les font préparer dans leur chambre, & ſous leurs yeux, par des eſclaves qu'ils achetent, ou qu'ils enlevent aux Kalmouks, aux Ruſſiens, ou à d'autres nations voiſines. Ils ont quantité de pots & de chaudrons de fer, rangés près de la cheminée. Leurs autres uſtenſiles ſont quelques plats de fayance ou de porcelaine, & diverſes ſortes de vaiſſeaux de cuivre pour faire bouillir le thé, & chauffer l'eau dont ils ſe lavent. Une piéce de calico leur ſert de nappe & de ſerviettes. Ils n'ont pas l'uſage des couteaux ni des fourchettes : on leur préſente les viandes toutes coupées ; & leurs doigts ſervent à les dépecer.

Leur nourriture la plus ordinaire eſt de la viande hachée, dont ils font des

pâtés en forme de croissant. C'est une provision dont ils se munissent dans leurs voyages, sur-tout pendant l'hyver. Après les avoir fait un peu durcir à la gelée, ils les transportent dans un sac ; & lorsque le besoin de manger les presse, ils en font de la soupe. Ils n'ont guères d'autre liqueur qu'une espece de thé noir, qu'ils préparent avec du lait, du sel & du beurre.

Les Bukkariens n'acquierent leurs femmes qu'à prix d'argent ; c'est-à-dire, qu'ils les achettent plus ou moins cher, suivant le degré de leur beauté. Aussi la plus courte voie de s'enrichir, est d'avoir un grand nombre de jolies filles. La loi défend aux personnes qui doivent se marier, de se parler & de se voir, depuis le jour du contrat, jusqu'à la célébration. Les réjouissances de la nôce consistent en festins, qui durent pendant trois jours. Ils ont, dans le cours de l'année, plusieurs grandes fêtes, qui se célebrent de même. La veille du mariage, une troupe de filles s'assemble le soir chez la future, & passe la nuit à danser & à chanter. Le lendemain au matin, la même assemblée revient au même lieu, & s'occupe

à parer la nouvelle épouse pour la cérémonie. On avertit le jeune homme, qui paroît bientôt, accompagné de dix ou douze de ses parens ou de ses amis, & suivi de joueurs d'instrumens. A son arrivée, il se fait une course de chevaux, pour laquelle il distribue des prix proportionnés à ses richesses. Ce sont ordinairement des damas, des peaux de martres & de renards, des calicos, &c. La fête qui se donne pour la circoncision des enfans, diffère peu de celle des mariages.

Les nouveaux époux ne se voient pas pendant qu'on les marie; mais ils répondent, chacun de leur côté, aux questions que leur fait le prêtre. Ensuite le mari retourne à sa maison, dans le même ordre qu'il en étoit sorti. Il y traite sa compagnie; &, après le dîner, il se rend chez son épouse, où ils ont la liberté de se parler. Il la quitte encore, pour y retourner le soir. Alors la trouvant au lit, il se couche près d'elle, tout habillé, en présence de quelques autres femmes; mais ce n'est que pour un moment. Cette farce se renouvelle pendant trois jours: enfin il entre la troisieme nuit, dans tous les

droits du mariage ; & le lendemain il emmène chez lui la nouvelle mariée.

Les quarante jours qui suivent l'accouchement, passent pour un tems impur, pendant lequel la loi défend à la femme, jusqu'aux prieres de la religion. L'enfant est nommé trois jours après sa naissance ; & on le circoncit à l'âge de sept ou huit ans.

Quoique la polygamie soit regardée comme un péché parmi les Bukkariens, on voit des hommes qui ont jusqu'à dix femmes. Un mari a toujours la liberté de les renvoyer ; mais, dans le cas du divorce, l'épouse a droit de conserver tout ce qu'elle a reçu : si c'est elle qui prend le parti de la séparation, elle n'emporte rien de ce qui lui appartenoit.

La médecine a peu d'étendue dans la petite Bukkarie. Lorsqu'un homme tombe malade, le prêtre vient lire un passage de quelque livre, souffle sur lui plusieurs fois, & fait voltiger un couteau autour de ses joues. Le peuple s'imagine que cette opération coupe la racine du mal. Si l'homme meurt, le même prêtre lui met l'Alcoran sur la poitrine, & récite quelques prieres ;

ensuite le corps est renfermé dans un tombeau, pour lequel on choisit ordinairement un bois agréable, & qu'on entoure d'une haïe ou d'une palissade.

Les Bukkariens n'ont pas d'autre monnoie, que quelques piéces de cuivre. S'ils ont une somme considérable à recevoir ou à donner en or ou en argent, ils la pesent à la maniere des Chinois.

Quoique le Mahométisme soit la religion dominante dans toutes les villes & les villages de la petite Bukkarie, cependant les autres cultes y sont soufferts, & y jouissent d'une entiere liberté, parce que les Kalmouks idolâtres, qui sont les maîtres du pays, ne croient pas qu'il soit permis d'employer la violence, pour combatre la croyance d'autrui. Les Bukkariens Mahométans ont quelque notion de la personne de Jesus-Christ, mais altérée par des imaginations fort bizarres : voici, par exemple, comment ils exposent le mystere de l'Incarnation. Ils disent que Marie, étant une pauvre orpheline, fut recommandée à Zacharie qui prit soin de son éducation à l'âge de quatorze ans : éprouvant, pour la premiere fois, l'in-

firmité propre de son sexe, elle alla se baigner dans une fontaine voisine. Là, elle fut fort effrayée d'entendre une voix ; elle se hâta de reprendre ses habits, pour se retirer ; mais un Ange, qui se présenta devant elle, lui dit qu'elle deviendroit mere d'un enfant. Elle répondit modestement que, n'ayant jamais eu de commerce avec aucun homme, elle ne concevoit pas comment cette prédiction pouvoit s'accomplir. Alors l'Ange souffla sur sa poitrine, & lui fit comprendre ce mystere. Elle conçut au même moment ; & le tems de sa délivrance étant arrivé, la confusion la conduisit dans la même forêt, où elle mit au monde heureusement un fils ; &, sur le champ, un tronc d'arbre appourri, contre lequel elle s'étoit appuyée, poussa des feuilles. Le jeune enfant devint un prophète ; mais il fut exposé à la haine & à la persécution.

C'est un péché, dans les principes des Bukkariens, de dire que Dieu est au ciel. Ils prétendent qu'étant par-tout, c'est deshonorer son immensité, que de borner sa présence à quelque lieu particulier. Ils ne peuvent se persuader

qu'aucun homme soit condamné à des peines éternelles; mais ils admettent des lieux de supplice, où les méchans expieront leurs fautes, & un paradis pour les gens de bien, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de créer un nouveau monde. Ils ont, tous les ans, un jeûne de trente jours, pendant lequel ils ne commencent à prendre de nourriture, que le soir; mais ils mangent deux fois dans le cours de la nuit, sans boire d'autres liqueurs que du thé. Ceux qui transgressent cette loi, sont obligés, ou de mettre en liberté le meilleur de leurs esclaves, ou de donner un festin à trente-six personnes, sans compter quatre-vingt coups de fouet, que le grand-prêtre leur fait appliquer sur le dos nud, avec une laniere de cuir. Il est vrai qu'on obtient aisément des dispenses, & qu'il est rare qu'on en vienne à ces sortes d'exécutions. Les artisans surtout ont la permission de manger pendant le jour.

Les derniers Khans des Kalmouks, qui ont conquis la petite Bukkarie, y ont établi des magistrats, dont la succession dure encore, & qui sont subordonnés l'un à l'autre. Ceux du dernier

rang ont l'inspection de dix ou douze familles : ceux du rang au-dessus en commandent cent ; & les premiers en gouvernent mille. Ils sont tous dépendans d'un commandant général, que le Khan choisit entre les anciens princes du pays. Ces magistrats décident tous les différends qui naissent entre les sujets ; & sont obligés de faire leur rapport aux supérieurs.

Je vous ai dit, Madame, que la ville d'Urgenz, d'où je vous écris cette Lettre, n'est pas éloignée de la mer Caspienne, sur les bords de laquelle je vas quelquefois me promener. Cette mer a quelque chose de si extraordinaire, que, de n'en point parler, seroit vous priver d'un des plus curieux endroits de mes voyages. Ce qu'il y a d'admirable, c'est de voir cette mer toujours également resserrée dans les bornes que la Providence lui a prescrites, sans que la multitude des rivieres qu'elle reçoit, & qui devroient naturellement la grossir d'une maniere sensible, les lui fasse jamais passer. C'est cette obéissance respectueuse, qui a mis en peine nos géographes, touchant la communication que doit avoir nécessai-

rement cette mer, avec les autres qu'elle enrichit de ce qu'elle a de trop. Depuis le tems qu'elle reçoit les eaux de tant de fleuves, il est évident qu'elle auroit dû inonder non-seulement le royaume de Perse, mais encore toute l'Asie, si elle ne se déchargeoit par des canaux souterreins, à mesure qu'elle grossit par le cours des rivieres qui se rassemblent dans son sein. La difficulté est de sçavoir sous quel pays coulent ces canaux, & avec quelle mer elle communique : il y a là-dessus diverses opinions que j'ai entendu discuter par plusieurs docteurs de l'académie de Samarcande.

Les uns soutiennent que cette décharge est sous la Georgie, dans la mer-Noire ; & ils fondent ce sentiment, 1° sur le peu de distance qu'il y a d'une mer à l'autre ; 2° sur les courans qu'on trouve dans le Pont-Euxin, & qui sont poussés d'orient en occident, principalement sur celui du détroit de Constantinople. La mer Noire, enflée par cette prodigieuse quantité d'eau que la mer Caspienne lui envoie sous terre, est elle-même obligée de se décharger, par ce canal, dans la mer de Marmora. Ce

ſyſtême d'ailleurs aide à expliquer pourquoi, dans le Pont-Euxin, les agitations ſont plus continuelles, & le mouvement des flots plus violent que dans toute autre mer.

D'autres prétendent que la mer Caſpienne ſe vuide ſous la Perſe, & communique, par un chemin de quatre cens lieues ſous terre, avec l'Océan des Indes, vers le golfe Perſique : voici les raiſons qu'ils en apportent. 1° Par toute la Perſe, où il pleut rarement, & où il y a peu de rivieres, pour peu que l'on creuſe en terre, on trouve de l'eau; & cette eau eſt un peu ſalée : on en boit cependant; & l'on s'y accoutume. Ce qui confirme cette raiſon, c'eſt qu'en pluſieurs endroits, il eſt aſſez ordinaire de voir la terre couverte & blanche de ſalpêtre; & le ſel y eſt ſi commun, qu'on le donne preſque pour rien. 2° Dans ce même pays, il y a des campagnes entieres déſertes, & ſans culture, parce qu'elles ont toujours un pied d'eau qui ne peut venir que de deſſous la terre; car il n'y a ni ruiſ-eau, ni fontaine, ni ſource dans le voiſinage; & les pluies, comme je viens de le dire, y ſont très-rares. 3° Dans

les endroits les plus secs, les Persans trouvent de l'eau en abondance; & voici comment ils s'y prennent. Au penchant d'une colline, ils creusent la terre; &, sur le champ, il se forme un puits. Ils en font un second à vingt pas plus bas; &, ôtant la terre qui est entre les deux, ils en facilitent la communication; ce qui leur donne déja un petit canal. Un troisieme puits, qu'ils creusent encore au-dessous, & dont ils font de même l'union par l'enlevement des terres, grossit le canal. Ils continuent, en suivant toujours le penchant du terrein, jusqu'à ce que le dernier puits, qui est presque au niveau de la campagne, forme un grand ruisseau qui se répand dans le champ, par le moyen de plusieurs rigoles. Mais ce qui confirme la seconde opinion, c'est qu'à peine ont-ils creusé ces puits, qu'on y voit des poissons d'une grosseur médiocre. Ils sont fades & insipides, par le long séjour qu'ils ont fait sous la terre, où ils ont été entraînés par les décharges de la mer Caspienne. 4° Les personnes qui habitent le long du golfe Persique, apperçoivent, tous les ans, une grande quantité de feuilles de saule,

à la fin de chaque automne: or, comme cette espece d'arbre est entiérement inconnue dans cette partie de la Perse, & qu'au contraire, les bords de la mer Caspienne en sont tous bordés, on peut croire avec assez de probabilité, que ces feuilles n'ont été portées d'une extrémité de la Perse à l'autre, que par les eaux qui les ont entraînées par des canaux souterreins.

Malgré ces raisons, me dit un docteur, je croirois plutôt que cette mer n'a aucune communication, & que la seule évaporation dans un climat si chaud, lui fait perdre autant d'eau qu'elle en reçoit des rivieres qui s'y jettent; c'est ainsi, sans doute, que l'Océan, dont les bornes sont aussi réglées que celles de la mer Caspienne, se décharge des eaux que tous les fleuves y portent.

Cette mer a une figure oblongue, très-irréguliere: Sa longueur est d'environ cent cinquante lieues du nord au midi, sur quarante ou cinquante de largeur. L'eau en est extrêmement salée, excepté dans les endroits où elle est adoucie par celle du Volga. Les Russes sont les seuls peuples qui navi-

guent sur la mer Caspienne ; les Persans & les autres habitans de ses bords n'y ont que des bateaux pour la pêche. Elle est très-poissonneuse ; mais on n'y trouve d'autres coquillages, qu'une espece de pétoncle, dont les coquilles sont d'une couleur admirable. Il y a des endroits où elle est extrêmement profonde, & n'a d'autre reflux, que celui qui est occasionné par le vent.

J'ai vu dans ses environs, une quantité prodigieuse d'oies sauvages. Les habitans les prennent avec des filets, plutôt pour leurs plumes, que pour leur chair, qui n'est pas en effet un mets bien délicat. Ils tendent leurs filets, se cachent dans une hutte faite de broussailles, & placent de distance en distance, quantité d'oies empaillées, les unes debout, les autres accroupies dans leur attitude naturelle. Dès que le chasseur en apperçoit de véritables, il les appelle en imitant leur cri, avec un petit morceau de bouleau qu'il tient dans sa bouche ; & après avoir voltigé quelque tems, elles viennent se poser parmi les oies empaillées. Le chasseur alors tire une corde, & en prend sous son

filet, autant qu'il en peut atteindre. On pourroit employer cette méthode avec succès dans d'autres pays.

Ce que je dois, sur-tout, Madame, vous faire remarquer, touchant les environs de la mer Caspienne, & toute cette partie de la Tartarie, c'est que de-là est sorti un peuple célebre, qui a établi de puissantes monarchies dans l'Europe, dans l'Asie & dans l'Afrique; qui a eu des empires plus étendus que celui de Rome, des empereurs illustres, des législateurs & des conquérans; un peuple avec lequel les Chinois, les Indiens, les Persans, les Arabes, les Grecs, les Romains, les François, les Polonois, les Hongrois & les Russes ont eu de fréquens démêlés, & des guerres à soutenir; qui a contribué à la destruction de l'empire d'Occident, ruiné celui des Califes, ravagé la France, l'Italie, la Germanie, & tous les peuples du nord de l'Europe; un peuple enfin, qui a subsisté avec éclat pendant plus de deux mille ans; & qui, depuis Pékin jusqu'à Paris, sous les noms de Huns, de Turcs, d'Alains, de Vandales & de Tartares occidentaux, a répandu l'épouvante dans tous les

lieux où ses armes ont pénétré. Il est fait mention de ce peuple dès les premiers tems de la monarchie Chinoise ; & on peut le regarder comme étant du nombre de ces colonies qui abandonnerent les plaines de Sennaar, peu de tems après le déluge. Presque tous les régnes des empereurs de la Chine sont marqués par les courses des Huns ; mais *Téou-Man*, qui vivoit deux cens ans avant Jesus-Christ, est le premier de leurs princes, dont le nom soit parvenu jusqu'à nous. Voici, Madame, ce qu'un docteur de Samarcande, fort instruit de l'histoire de cette nation, m'a raconté de ce monarque. Il avoit un fils auquel l'empire devoit appartenir légitimement après sa mort. Ce jeune prince, appellé *Me-Té*, vivôit tranquillement à la cour de son pere, lorsqu'une femme vint mettre entr'eux la division. Epouse de Theou-Man, elle en avoit eu un fils, sur la tête duquel elle vouloit faire passer la couronne au préjudice de l'aîné. L'empereur n'ayant point assez de fermeté pour résister à une femme qu'il aimoit, disgracia Me-té, l'éloigna de la cour, & l'envoya en ôtage chez des peuples voisins. Dans le

dessein de le faire périr chez ces barbares, il leur déclara la guerre, persuadé qu'ils s'en vengeroient sur son fils. Ces peuples ayant été battus, chercherent en effet le jeune prince pour le faire mourir. Me-té fut instruit assez à tems de ce qui se tramoit contre lui ; il s'échappa, regagna les états de son pere, & trouva le moyen de se former un parti. Les histoires rapportent qu'il inventa une sorte de fléches, auxquelles il donna le nom de *fléches raisonnantes*. Il exerça ses gens à les lancer sur des oiseaux; & la mort étoit la punition de celui qui ne touchoit point au but. Enfin, pour s'assurer de plus en plus du courage & de la fidélité de ses soldats, il porta la cruauté jusqu'à les faire tirer sur celles de leurs femmes qu'ils chérissoient la plus. Il n'admit à sa suite, que ceux qui exécuterent ses ordres barbares; les autres furent mis à mort. Me-té fondit avec sa troupe, sur son pere Téou-Man, le poursuivit, le tua, & n'épargna ni l'impératrice, ni son fils, ni ceux des grands qui ne voulurent point se soumettre.

Les Tartares orientaux, informés du grand nombre de mécontens que la

cruauté de ce prince avoit fait soulever, songerent à en tirer parti, en portant la guerre dans ses états. Ce monarque avoit dans ses haras un cheval de prix, qui couroit d'une vîtesse singuliere : ils le firent demander par des ambassadeurs qu'ils envoyerent exprès, comptant que Me-Té le refuseroit, & qu'ils prendroient ce prétexte pour lui déclarer la guerre. L'empereur assembla les chefs de sa nation : tous étoient d'avis qu'on n'accordât pas le cheval ; mais le prince ne croyant pas ce motif suffisant pour rompre avec ses voisins, le fit remettre aux ambassadeurs. Les Tartares crurent en avoir imposé aux Huns : devenus plus entreprenans, ils exigerent qu'on leur donnât une des femmes de Me-Té. Celui-ci, qui ne cherchoit que la paix, la remit, malgré l'avis de son conseil, protestant que son attachement pour une femme, ne le conduiroit jamais à rendre ses sujets malheureux, en les obligeant à soutenir une guerre avec des voisins redoutables. Les Tartares, qui la vouloient absolument, lui firent demander un terrein abandonné, qui servoit de limites aux deux nations. Les chefs des Huns

consi-

conſidérant le peu d'avantage qu'on retiroit de cette terre, paroiſſoient aſſez indifférens à cet égard. L'empereur penſa autrement : ce terrein n'étoit pas un bien qui lui fût propre : il le regardoit comme appartenant à l'état ; il ne crut pas pouvoir en diſpoſer comme de ſon cheval & de ſa femme. Piqué de cette derniere demande, il marcha contre les Tartares orientaux, les défit, tua leur roi, fit un grand nombre de priſonniers, & emmena quantité de troupeaux.

Les liaiſons des Chinois & des Tartares occidentaux n'adoucirent point les mœurs de ces derniers qui conſerverent toujours leurs manieres ſauvages. Des raiſons de politique avoient obligé une princeſſe de la Chine d'épouſer un roi du pays des Huns. Pour diſſiper ſon ennui chez une nation qu'elle trouvoit ſi barbare, elle s'occupoit quelquefois à faire des vers, dans leſquels elle peignoit ſon malheur. Voici la traduction de quelques-uns de ceux que les hiſtoriens ont conſervés. » Ma famille m'a donné un époux, & » m'a forcé de demeurer dans un pays » éloigné. Là, de miſérables tentes

» ſont mes palais ; des pieux en for-
» ment les murailles ; la chair crue fait
» toute ma nourriture ; le lait caillé eſt
» ma boiſſon. Ah ! ma chere patrie, je
» penſe continuellement à vous : mon
» cœur eſt mortellement bleſſé ; que
» ne ſuis-je un oiſeau, pour aller vous
» rejoindre !

Les Tartares occidentaux, qui ſont venus ravager l'Europe, étoient gouvernés par différens chefs, dont les plus fameux ſe nommoient *Balamir*, *Aſpar* & *Attila*. Ces princes furent vaincus, les uns par les Romains, les autres par d'autres peuples. Attila porta la guerre dans le pays des Bourguignons qui habitoient les bords du Rhin, & en fit un horrible maſſacre. Il prit Treves, Strasbourg, Spire, Worms, Mayence, Beſançon, Laon, Toul, Metz, Orléans, & jetta la terreur juſques dans Paris. Deux batailles qu'il perdit, l'une aux environs d'Orléans, l'autre dans les plaines de Troyes, l'obligerent de repaſſer le Rhin. Il répara ſes pertes, & ſe mit à la tête d'une nouvelle armée qu'il conduiſit en Italie, où il prit & ſaccagea pluſieurs villes. On a aſſez parlé de

ſes brigandages ; mais peu d'hiſtoriens nous ont appris qu'il ſçavoit eſtimer la vertu ; qu'il n'étoit barbare & ſuperbe qu'avec ſes ennemis ; qu'au milieu de ſon peuple, c'étoit l'homme le plus doux & le plus indulgent ; mépriſant le faſte & les richeſſes ; chériſſant les pauvres dont il écoutoit les plaintes, & qu'il défendoit de l'oppreſſion. C'eſt le portrait qu'en font encore aujourd'hui ſes compatriotes, chez leſquels ſon nom eſt toujours en grande conſidération.

L'empire des Tartares occidentaux périt en Europe, avec Attila. Les nations qu'ils avoient vaincues, ſecouerent le joug ; & les Huns ſe détruiſirent par leurs propres diviſions. Ils ſe diſperſerent ſous différens chefs, dans les plaines ſituées au nord de la Circaſſie, du Pont-Euxin, & du Danube, où ils ſe confondirent avec d'autres Barbares. Si on en croit les docteurs de Samarcande, ces peuples avoient le viſage affreux ; dès l'enfance ils ſe faiſoient ſur les joues des inciſions qui les privoient de la barbe, pour le reſte de leur vie. Leur corps étoit tellement ramaſſé, & leur taille ſi mal priſe, qu'ils

reſſembloient à un morceau de bois. Leur maniere de vivre étoit dure : les racines, & la chair à demi-crue, mortifiée entre la ſelle & le dos de leurs chevaux, faiſoient leur nourriture. Errans dans les plaines & les forêts, ils laiſſoient leurs femmes & leurs enfans ſous des tentes ; & ils n'avoient aucune demeure fixe. Ils ſupportoient la faim, la ſoif, & la rigueur des ſaiſons, avec aſſez de patience, & n'étoient habillés que de peau ou de toile, qu'ils laiſſoient pourrir ſur leurs corps. Ils étoient toujours à cheval, & tenoient ainſi leurs aſſemblées. Ils combatoient ſans aucun ordre, en jettant de grands cris. Leurs chevaux étoient ſi légers, qu'on étoit ſurpris de les voir fondre ſur l'ennemi, & diſparoître dans un inſtant. Enfin ces peuples étoient fourbes, inconſtans, ſans religion, avides de richeſſes, cruels & coléres, en un mot, ſemblables en tout à la plûpart des Kalmouks d'aujourd'hui.

D'autres colonies de cette nation s'étoient diſperſées en pluſieurs endroits de la Tartarie. Dans la ſuite elles ont reparu ſous des noms différens ; mais celui de *Huns* s'eſt entiérement

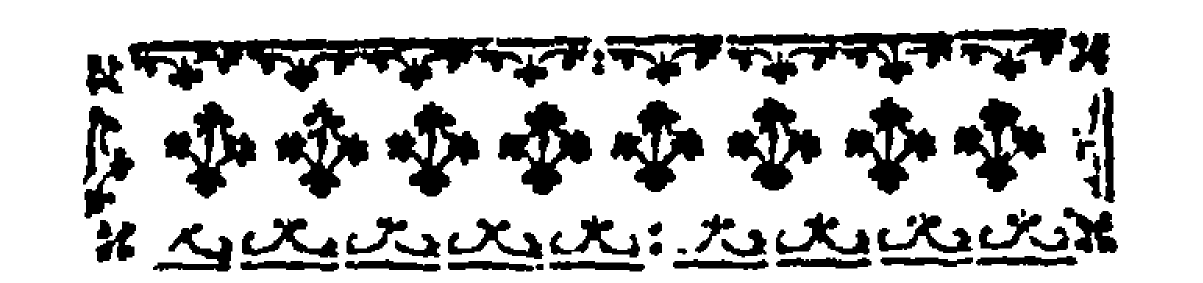
perdu : il a été remplacé par celui de *Turcs*. Leur chef prit le titre de *Khan*, que porterent tous ses successeurs. Ils pénétrent du côté de l'occident, & forment un grand nombre de dynasties, qui enlevent aux Califes la plûpart de leurs provinces. De simples esclaves Turcs s'emparent de l'Egypte, & s'y établissent. D'autres se rendent maîtres du Khorasan, & d'une partie des Indes. Ils se partagent en plusieurs branches : l'une se fixe dans la Perse; & sa domination s'étend depuis Antioche, jusqu'au Turkestan. Une autre n'est arrêtée que par le détroit de Constantinople, & enleve aux Grecs toute l'Asie mineure. Enfin une troisieme forme un empire dans la Syrie. L'invasion de ces Barbares désole les contrées orientales; la Terre-sainte conquise & réduite par eux dans une dure captivité, anime les Chrétiens : presque toute l'Europe met sur pied des armées innombrables, qui, sous le nom de *Croisés*, passent en Asie, & chassent les Turcs de Jérusalem.

Dans ces circonstances, Genghis-khan sort du fond du Turkéstan, traverse d'immenses pays, inonde toute

l'Asie. Ses enfans continuent ses grands projets, & soumettent le vaste empire de la Chine. La Perse est conquise, l'Asie mineure désolée, la Russie réduite en province, & la Hongrie ravagée. Pendant ce tems-là, quelques restes des Turcs qui s'étoient sauvés dans les montagnes, sortent de leurs retraites, & jettent les fondemens de l'empire Ottoman, qui enleve Constantinople aux Chrétiens. D'un autre côté, le Turkestan voit s'élever un chef de horde, qui renverse l'empire de Genghiskhan : le fameux Tamerlan parcourt presque toute l'Asie, & vient, pour ainsi dire, jusqu'aux portes de Constantinople. Il fonde un empire puissant, dont les débris donnent ensuite naissance à celui des Indes. Les princes de sa postérité régnent encore dans la Tartarie, qu'ils partagent avec les descendans de Genghiskhan. Tel est, Madame, le tableau des grandes révolutions qui ont rendu cette partie de l'Asie le plus célebre pays de l'univers. Je suis, &c.

*A Urgenz, ce 22 Octobre 1746.*

Fin du Tome VI.



# TABLE DES MATIERES

*Contenues dans ce Volume.*

## LETTRE SOIXANTE-SEPTIEME.

### *Le Japon.*

---

## LETTRE LXVIII.

### *SUITE DU JAPON.*

---

## LETTRE LXIX.

### *SUITE DU JAPON.*

## LETTRE LXX.

### *SUITE DU JAPON.*



## LETTRE LXXI.

*SUITE DU JAPON.*

---

## LETTRE LXXII.

*SUITE DU JAPON.*

---

## LETTRE LXXIII.

### *LA CORÉE.*

---

## LETTRE LXXIV.

*LA TARTARIE ORIENTALE.*

## LETTRE LXXV.

### *La Tartarie occidentale.*

---

## LETTRE LXXVI.

*SUITE DE LA TARTARIE occidentale.*

*Fin de la Table.*

# REMARQUES
## Sur les premiers Volumes
## DU VOYAGEUR FRANÇOIS.

LEs premiers Tomes de cet ouvrage furent à peine livrés au public, que jaloux de son succès, des gens intéressés à le décrier, l'attaquerent par des écrits particuliers, ou dans des feuilles périodiques. Le motif de toutes ces critiques partoit d'une rivalité puérile de quelques auteurs qui travailloient, & d'autres qui se proposoient de travailler dans le même genre. Des intérêts de libraires entrerent aussi pour beaucoup dans cette petite guerre. Ils craignirent que le *Voyageur François*, plus curieux, plus agréable que leurs vastes collections, n'achevât de dégoûter les lecteurs de leurs compilations fastidieuses, & que ces recueils sans choix, sans ordre & sans goût ne restassent en piles dans leurs magazins. Voilà ce qui a donné lieu à divers écrits, dont le public ne paroît pas s'être fort occupé, & auxquels M. l'abbé de la Porte n'a pas même jugé à propos de répondre. Les auteurs du

*Journal Encyclopédique* ont bien voulu prendre sa défense dans leur second Volume de Novembre de l'année derniere. Nous allons en rapporter un extrait, qui fera voir l'injustice, & sur-tout la frivolité des critiques dont nous parlons.

## *EXTRAIT*
### *Du Journal Encyclopédique.*

Un auteur qui fait part au public de la relation de ses voyages, ne peut avoir d'autre objet, que celui d'instruire & d'amuser par des détails, dont l'intérêt est fondé sur la vérité. Mais si, cherchant à plaire à tous les esprits; si, courant après les suffrages de quelques lecteurs frivoles, plus flattés du délire d'une imagination brillante, que curieux de la peinture simple & naïve des mœurs des nations, des caractères des peuples, des productions de la nature & des arts, des ravages que les passions ont faits sur notre globe, des changemens que l'industrie y a produits, de l'ordre que les loix y ont établi, quand elles sont venues au secours de la nature, il sacrifie le vrai à l'agréable; son ouvrage, quelque séduisant qu'il soit, n'a pas même le mérite d'un ro-

man médiocre ; parce que le romancier n'ayant pour objet que de plaire, on n'a rien à lui reprocher, lorſqu'il a fait tous ſes efforts pour y réuſſir.

Il eſt une autre eſpece de voyageurs moins condamnables, mais non moins dangereux que les premiers ; ce ſont ceux qui n'ont vu le tableau moral & phyſique de l'univers, que dans un faux jour ; dont la vue foible n'ayant pu diſtinguer les différences ni les rapports ; dont l'eſprit faux, pareſſeux, ou trop crédule, n'ayant ſaiſi que la ſuperficie des objets, a donné pour des faits vrais, tout ce dont il n'a pu appercevoir la fauſſeté, & a regardé comme extraordinaire & merveilleux, tout ce qu'il n'a pu comprendre. Ainſi les voyageurs qui devroient être les flambeaux de l'hiſtoire, ſont des guides infideles qu'on ne doit ſuivre qu'avec les plus grandes précautions. Cependant tous ne ſont pas trompeurs ; ceux même dont l'infidélité eſt reconnue, ne ſont pas faux en tout point ; quelques-uns ont mal vu le ſpectacle de la nature, & ont rapporté avec fidelité les mœurs, les uſages, les loix des peuples : d'autres n'ont pas eu aſſez de philoſophie, pour tracer

le tableau moral d'une nation ; mais ils ont rapporté avec exactitude le physique du pays qu'elle habite. C'est à la critique à choisir & à épurer tout ce qui peut servir de matériaux pour l'histoire ; c'est dans cette vue que doivent écrire ceux qui, n'ayant pas voyagé eux-mêmes, travaillent à l'histoire des voyages; c'est aussi le but que paroît s'être proposé M. l'abbé de la Porte. Non-seulement il recueille ce qui lui paroît le plus exact & le plus vraisemblable ; mais encore il s'assure de la vérité, en confrontant les uns aux autres, les voyageurs qu'il extrait ; il les dépouille de tout ce qu'ils ont d'inutile ; il les abandonne, lorsqu'il les trouve en contradiction avec eux-mêmes ; il écarte tous les détails foibles, bas & puériles, & ne hazarde rien, que sur des garants dont il est assuré. On lui a cependant reproché des erreurs & des négligences. Les éloges que nous lui avons donnés dans l'Extrait que nous avons fait des deux premiers volumes de cet ouvrage, & en annonçant ceux que nous avons sous les yeux, nous rendent, en quelque maniere, ces reproches communs avec l'Auteur ; c'est ce qui nous engage

d'y répondre; d'autant mieux que cette réponse fait une partie de l'Extrait que nous avons promis. Mais comme nous ne prennons parti ni pour l'Auteur, ni contre les critiques; que nous n'avons en vue que la vérité, nos observations ne tomberont directement que sur les faits, & ne feront aucune attention aux allégations vagues & aux vaines déclamations.

La rapidité des courses du Voyageur paroît extraordinaire au Critique; mais outre que la correspondance du Voyageur n'est qu'une fiction, l'Auteur a eu soin de la rendre vraisemblable, en lui faisant employer quatre ans & demi, à ne parcourir que les Indes orientales; puisqu'il étoit à Surate en 1739, & qu'il est à la Cochinchine en 1744.

On lui reproche de ne point indiquer ses sources; mais cette indication iroit contre son plan, & ôteroit tout l'agrément que peut produire la supposition de la correspondance: le Voyageur est supposé avoir vû ce qu'il raconte; & les citations prouveroient à chaque mot qu'il ne parle que d'après autrui. On ajoûte que le Voyageur françois est un ouvrage superfi-

ciel & frivole ; mais on défie de citer rien d'essentiel à sçavoir, qui n'y soit rapporté.

Le Critique entre ensuite dans le détail : *Il n'est pas généralement vrai*, dit-on, *que la baleine produise l'ambre gris*. Cela peut être ; aussi, M. l'abbé de la Porte, qui n'a pas jugé à-propos d'entrer dans une discussion à cet égard, s'est-il contenté de donner ce fait comme incertain : voici ses paroles. *L'ambre gris vient*, dit-on, *du ventre des baleines*. Ce DIT-ON signifie assez, que ce fait n'est pas généralement regardé comme vrai.

Le Critique convient que parmi les Indiens de la secte des Linganistes, on consacre aux Bramines les prémices des nouvelles mariées. Plusieurs voyageurs estimés étendent cet usage à d'autres sectes. M. l'abbé de la Porte dit que les Bramines sont si fort respectés dans toutes les Indes, qu'il ne se fait point de mariage, que l'on ne consacre les prémices de la nouvelle mariée à un Bramine : pourquoi si plusieurs sectes ont ce privilége, M. l'abbé de la Porte auroit-il été obligé d'examiner quelles sont ces

tectes? Pour quoi conclure qu'il faut avoir un goût bien romanesque, pour rapporter un fait vrai, à quelques petites exceptions près? Parce que dans les tems féodaux, tous les seigneurs n'avoient pas le droit qu'on appelle de *Cuissage*, un historien est-il répréhensible, quand il rapporte ce fait comme général.

M. l'abbé de la Porte ne parle nulle part dans son livre de l'éclipse de 1666. Ce fait n'étoit, & ne pouvoit être de son sujet; cependant on l'accuse d'être tombé en contradiction, & d'avoir dit, en 1640, qu'il avoit vu aux Indes l'éclipse de 1666. L'Auteur vouloit peindre la terreur & les pratiques superstitieuses des Banians pendant les éclipses. Je les voyois, fait-il dire à son Voyageur, plongés dans l'eau, lever les mains & les yeux vers le ciel, remuer les bras & la tête, jetter, par intervalles, de l'eau vers le soleil, & faire mille autres contorsions, pour détourner les malheurs dont ils étoient ménacés, &c. Quand même on contesteroit à l'Auteur, qu'il n'y a pas eu d'éclipse visible aux Indes, en 1640, il pourroit y avoir eu quelque

phénomene que ces Indiens auroient pris pour une éclipse; ce qui suffit au Voyageur, pour avoir lieu de parler des pratiques de Banians.

On reproche à M. l'abbé de la Porte d'avoir dit qu'Agra, en 1740, étoit la résidence des empereurs du Mogol; mais il a dit aussi que ces princes residoient une bonne partie de l'année à Delly, ancienne capitale de l'empire; & il ajoûte (même tome, page 119.) » L'année derniere, 1739, le » roi de Perse (Thamas Koulikan) » entra dans l'Inde avec son armée; il » fut attaqué par celle des Mogols, en» tre Lahor & Delly; & l'ayant bat» tue, il obligea Muhammed, son en» nemi, à lui demander la paix. Il eut » l'adresse de se saisir de sa personne, & » d'entrer dans Delly, sa capitale. » Il est certain que Delly & Agra se disputent la gloire d'être la capitale du Mogol; & M. l'abbé de la Porte n'a pas dit autre chose.

On lui fait encore un crime, d'avoir donné le nom de roi aux vicerois ou gouverneurs de Golconde, d'Arcate, &c. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans le Voyageur François,

pag. 401, tom. 3. « Lorſque le célé» bre Aureng-Zeb eut fait la conquête » des royaumes de Décan, de Golcon» de, de Carnate, de Viſapour, &c, » ce prince & ſes ſucceſſeurs accor» derent, ſous condition d'un tribut » annuel, à des ſeigneurs Mahomé» tans, avec le titre de Nababs, les » diverſes provinces de ces royaumes. » M. l'abbé de la Porte dit ailleurs, que ces gouverneurs ont uſurpé le titre de roi; que quelques-uns le leur accordent, & que d'autres leur refuſent. M. l'abbé de la Porte qui n'a aucun intérêt de le leur conteſter, ſe range volontiers du nombre des premiers, ſans faire un crime à ceux qui ſe contentent de donner à ces gouverneurs tributaires, le titre de Nababs.

On eſt étonné que M. l'abbé de la Porte *entre dans le détail des miracles opérés par l'Apôtre de l'Inde, qui devoient*, dit-on *reſter dans les LETTRES ÉDIFIANTES*. Voici en quoi conſiſte ce prétendu détail, & la maniere dont il eſt expoſé. « On me ra» conta pluſieurs miracles opérés par » l'interceſſion de l'apôtre Xavier, tels » que des morts reſuſcités, des tem-

» pêtes appaisées, & le soleil arrêté » dans son cours. » M. l'abbé de la Porte dit seulement que cela lui étoit raconté ; peut-on dire raisonnablement, que c'est entrer dans des détails? Le Voyageur se trouve dans un pays où l'apôtre Xavier a porté le Christianisme; s'il n'en eut point parlé, la critique lui eut reproché son silence; s'il en eut dit davantage, elle l'eut accusé d'impiété ou de trop de crédulité; il a pris le parti le plus sage, c'est de raconter rapidemment ce qu'on lui a dit. Il est d'autant plus vraisemblable qu'on lui en a parlé, qu'il est accompagné d'un Jésuite. Quant à la citation des *Lettres édifiantes* qu'il n'a point citées, mais qu'on semble lui reprocher, le célebre Montesquieu qui sçavoit le cas qu'on doit faire de cet ouvrage, n'a pas dédaigné de s'en servir dans certaines occasions; & c'est un assez bon garant pour notre Auteur.

A la page 3, du tome quatrieme, il y a un passage, dont la critique a tiré un grand avantage. Voici comme elle a rapporté le texte. *De toutes les plantes de Macassar, l'opium est celle dont on fait le plus de* CAS*:*

il est vrai qu'il falloit dire, *de toutes plantes de Macassar, le pavot qui produit l'opium, est celle dont on fait le plus de cas.* Il est aisé de juger par la totalité de ce passage, qu'il y a une faute d'impression dans cet endroit. Il n'y a pas de lecteur un peu indulgent, qui ne puisse s'en appercevoir. « L'opium, dit M. l'abbé de la » Porte, est de toutes les plantes de » cette isle, celle dont on fait ici le » plus de cas. Il croît ordinairement » dans les lieux pierreux & sauva- » ges, qui ne sont connus que des » insulaires. On tire de ses rameaux une » liqueur qui s'épaissit dans l'espace de quelques jours. » Qui est-ce qui ne voit pas que cette liqueur épaisse est l'opium tiré des rameaux d'une plante qui le produit? Quand même M. l'abbé de la Porte auroit donné à ce pavot le nom d'*opium*, comme nous donnons à la plante qui produit la moutarde, le nom qui n'appartient qu'à sa graine, la faute seroit-elle si énorme?

Le Voyageur François, après plusieurs autres Voyageurs, donne le nom d'*oiseau* à un animal, qui a des plumes comme les autres oiseaux,

mais qui n'a point d'ailes. La critique s'est récriée, & a disputé sur le mot; elle ne veut pas qu'on appelle oiseau un animal sans aîles; comme elle ne veut pas qu'on donne le titre de rois aux Nababs de la côte de Coromandel; au fond, ces dénominations sont assez arbitraires. Un Voyageur n'est obligé que de rapporter avec exactitude; c'est ensuite à l'Historien & au Naturaliste qui puisent dans les relations des Voyageurs, à régler les rangs des hommes & des animaux. Si les Nababs ont un pouvoir illimité, le droit de vie & de mort, l'Historien les appellera rois ou vice-rois; si leur autorité est précaire, ou limitée, ou dépendante, il les appellera gouverneurs, &c. Le Naturaliste mettra dans la classe qu'il jugera à propos, les animaux sans plume, mais avec des aîles, comme les chauve-souris, vampires, &c, & les animaux ayant plume, mais sans aîles, &c. Dans le sens de la critique, il y auroit même à parier pour M. l'abbé de la Porte; car quoique Pégaze & l'Hippogriffe soient supposés avoir des aîles, ils n'en conservent pas moins leur dénomination de cheval; & les serpens aîlés, s'il en

existe, leur dénomination de serpens. Au reste, cette critique n'est qu'une vaine dispute de mots.

Il étoit si aisé à M. l'abbé de la Porte d'avoir de bons mémoires sur l'inquisition ; la France a été si intéressée à approfondir cette matiere, que les enfans même la connoissent ; cependant on l'accuse d'avoir puisé son érudition dans un roman ignoré & rempli d'erreurs. Nous ne sçavons pas si M. l'abbé de la Porte a lu ou n'a pas lu Gaudence de Luques, prisonnier de l'inquisition ; mais il est bien vrai qu'il ne peut avoir fait ses relations des Indes, sans avoir trouvé dans les Voyageurs qui ont parlé des conquêtes des Espagnols & des Portugais, d'excellens mémoires sur ce tribunal ; & certainement il ne leur a pas préféré Gaudence de Luques.

Nous bornons ici notre réponse à la critique. Nous avons cru être obligés de défendre un ouvrage que nous avions loué, contre des reproches qui nous ont paru peu importans dans le fond, & qui, du moins, n'attribuent aucune erreur dangereuse à l'auteur.

## *APPROBATION.*

J'Ai lu, par ordre de Mgr le Vice-Chancelier, le Manuſcrit des Tomes V & VI du *Voyageur François*, &c. & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris, ce 30 Mai 1767.

*Signé* GUIROY.

*Le privilége ſe trouve à la fin du Tome premier de cet Ouvrage.*

## EXTRAIT du Catalogue des Livres qui se trouvent chez VINCENT.

ANECDOTES françoises depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'au Regne de Louis XV, in-8°, *petit format*, 1767, 4 l. 10 f.

Dictionnaire de Cuisine, in-8° 5 l.

Dictionnaire des Eaux & Forêts. 5 l.

Dictionnaire des Mœurs, Usages & Coutumes des François, in-8°, 3 vol. 1767. 15 l.

Histoire profane depuis son commencement jusqu'à présent; contenant les tems obscurs & fabuleux; l'Histoire des événemens arrivés dans tous les tems; les différentes Religions; & les Hommes illustres qui ont vécu dans chaque siècle in-12, 6 vol. par M. *Dupin* 15 l.

Nouveau Guide des chemins de la France, contenant toutes ses Routes, tant générales que particulieres, in-12, *petit format*, 1766, 2 l.

Mémoires & Lettres de *Henri* duc de Rohan, publiés, pour la premiere fois, par M. le Baron *de Zurlauben*, in-12, 3 vol. 7 l. 10 f.

Mémoires pour servir à l'Histoire de la Maison de Brandebourg, in-12; les 2 vol. rel. en un. 5 l.

Tableau historique & politique de la Suisse, traduit de l'Anglois, in-12, 1766, 2 l. 10 f.

Géographie générale de *Varenius*, revue par *Newton*, augmentée par *Jurin*; traduite de l'Anglois, in-12, 4 vol. *avec Fig.* 1755, 10 l.

Abrégé de l'Histoire ecclésiastique, par M. l'Abbé *Racine*, nouvelle édition, in 12, 15 vol. 52 l. 10 f.

——— La même in-4°, 13 vol, proposée par souscription à 66 l.

Egypte ancienne, ou Mémoires historiques & critiques sur les objets les plus importans de l'Histoire du grand Empire des Egyptiens, par M. d'*Origny*, in-12, 2 vol. 5 l.

Chronologie Egyptienne, pour servir de suite à l'Egypte ancienne, par M. *Derigny*, in-12 2 vol. 1765, 5 l.

Bibliotheque militaire, historique & politique: contenant le Général d'Armée, par *Onozander*; & différentes Pièces de MM. *Condé*, *Turenne*, *d'Alsfeld*, &c. in-12, 3 vol. 1760, 7 l. 10 s.

Abrégé chronologique de l'Histoire universelle, nouvelle édition, in-8°, *petit format*, 1766, 4 l. 10 s.

Porte-feuille d'un homme de goût, ou l'Esprit de nos meilleurs Poëtes; par M. l'Abbé *Delaporte*, in-12, 2 vol. 1765, 5 l.

Pastorales & Poëmes de M. *Gessner*, traduites de l'Allemand, in-8°, *petit format*, 1766, 2 l.

Poëmes de M. *Gessner*: l'un intitulé Daphnis, l'autre: Le premier Navigateur, traduits par M. *Huber*, in-12, nouv. édit. 1764, 2 l.

Poliergie, ou Mélange de Littérature & de Poësies, par M. de *V****, in-12, nouv. édit. 1766, 2 l. 10 s.

Essais sur l'histoire du Cœur humain in-12 *petit format*, 2 l.

Considérations sur le Génie & les mœurs de ce siecle, in-12, 2 l.

Esprit des Monarques philosophes, par M. l'Abbé *Delaporte*, in-12, 1764, 2 l. 10 s.

Esprit, saillies & singularités du *P. Castel*, par M. l'Abbé *Delaporte*, in-12, 1763, 2 l. 10 s.

Esprit de *Fontenelle*, in-12, 2 l. 10 s.

Esprit de *Saint Evremont*, par M. *Deleyre*, in-12, 2 l. 10 s.

Esprit de M^lle^ de Scuderi, par *M. Delacroix*, in-12, 1766. 2 l. 10 s.

Œuvres de *P. Corneille*, in-12, 7 vol. 17 l. 12 s.

Œuvres de *Thomas Corneille*, 9 vol. in-12, *petit format*, 18 l.

Œuvres de Pope, nouvelle édition augmentée d'un volume, in-12, Amsterdam; 8 vol. fig. 1767. 30 l.

Œuvres de *Pelisson*, in-12, 3 vol. 7 l. 10 s.